TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 9231

38 PAGES DERNIÈRE ÉDITION 3

JEUDI 19 SEPTEMBRE 1974

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 9 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,50 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris ; Italie, 250 L. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 9 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,80 fr. ; U.S.A., 75 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 25

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

Les élections britanniques auront lieu le 10 octobre annonce M. Wilson

(LIRE PAGE 3.)

LE « MARATHON » DE BRUXELLES

Bonn pourrait demander une révision générale de la politique agricole commune

Drôle de relance !

En ces premières semaines de rentrée, les caprices de l'actualité européenne sont de nature à déconcerter l'observateur le plus attentif. La volonté de relance proclamée par M. Giscard d'Estaing dans son allocution télévisée de la fin août avait été suivie d'une série d'initiatives diplomatiques qui incitaient à croire que l'Elysée était décidé à agir avec rapidité et persévérance pour éviter la dislocation de la Communauté, et, au-delà, lui permettre d'aller de l'avant après deux années de recul continu.

En cette période de crise économique, et alors que la C.E.E. est forcée de vivre sous la menace inconfortable d'un retrait du Royaume-Uni, le pari du président de la République pouvait sans doute paraître audacieux. Tout semblait, néanmoins, s'organiser comme si l'appel de l'Elysée avait été entendu et comme si les dirigeants européens étaient disposés à se serrer les coudes en sacrifiant à une stratégie du mouvement conçue à Paris. Un seul point suspect, cependant, dès le départ : le président de la République et ses ministres, diserts quand il s'agissait de proclamer leur volonté d'agir, se montraient scrupuleusement discrets sur le contenu de leur programme de relance.

C'était là justifier la valse des rencontres à deux — Schmidt-Giscard, — à six à Champs-sur-Marne avec les Américains, puis, samedi dernier, autour d'une table, à neuf. Pas de communiqué après cette réunion « privée ». Mais y aurait-il eu matière à publier ? Le bilan décevant des douze premières journées du conseil des ministres de la Communauté commence à en faire douter. L'idée de lancer un emprunt communautaire important, conçu comme le moyen le plus approprié aux circonstances de crise pour réamorcer le cheminement vers l'union économique et monétaire et affirmer la solidarité des Neuf, manifestement ne séduit guère l'Allemagne, qui, même si elle doit finalement s'y rallier, fait traîner en longueur les travaux préparatoires au risque de compromettre l'opération, du reste politiquement peu convaincante : les Neuf sont condamnés à proclamer leur unité à travers... l'endettement extérieur.

Sauf changement d'attitude, l'Allemagne fédérale s'apprête maintenant à tirer prétexte du malaise paysan pour partir — une fois de plus — en guerre contre la politique agricole commune. Cette offensive, peu ordonnée — et, lorsqu'on regarde le dossier de près, peu justifiée, — est le fait, semble-t-il, non pas du ministre de l'agriculture mais de M. Schmidt lui-même. Si cette impression se confirme, le débat bruxellois pourrait être très dur et virer, mais oui, à l'affrontement franco-allemand.

Des perspectives aussi maussades soulèvent un certain nombre de questions. A quoi servent le vaste déploiement diplomatique et l'intense préparation à laquelle on s'est livré si, au moment de prendre les décisions, le goût de la hardiesse disparaît et si les anciennes querelles resurgissent ? Que faut-il penser de la complicité affichée avec tant de complaisance par le chancelier allemand et le président français, si le premier manifeste, à chaque occasion, des réactions de puissance ? Comment croire aux bienfaits et même à l'existence d'une telle complicité lorsque le chancelier fédéral s'emploie à remettre en cause la politique agricole commune dont il connaît pourtant l'importance pour le gouvernement français ? Ne doit-on pas redouter finalement que cette entente franco-allemande ne repose sur rien de très précis ?

Enfin, on peut s'interroger sur le comportement du gouvernement français. Celui-ci a-t-il véritablement une stratégie de relance concrète et précise à présenter à l'opinion publique et aux pays partenaires ? Le silence de Paris, les hésitations en matière énergétique, le caractère relativement improvisé des propositions soumises lundi en matière monétaire, permettent d'en douter.

Difficile discussion sur les prix

Les ministres de l'agriculture des Neuf, réunis à Bruxelles depuis mardi 17 septembre, tentent de remédier aux difficultés que connaissent les agriculteurs en raison de l'augmentation de leurs coûts de production. La hausse de 4 % des prix garantis européens préconisée par la Commission de Bruxelles est considérée comme insuffisante par au moins quatre délégations (France, Belgique, Luxembourg, Italie), tandis que l'Allemagne fédérale est hostile à une revalorisation substantielle des prix. On s'attend en outre après le retour à Bruxelles de M. Ertl, qui a dû se rendre à une réunion du cabinet de Bonn, que le ministre allemand de l'agriculture demande une révision d'ensemble de la politique agricole commune.

Mardi 17 septembre, les ministres des affaires étrangères des Neuf avaient adopté une résolution indiquant, en termes très vagues, leur volonté d'élaborer une politique énergétique communautaire. Les Britanniques, qui en juillet dernier étaient opposés à un tel texte, ont obtenu la suppression d'un paragraphe stipulant que la politique énergétique communautaire devrait permettre à la C.E.E. de s'exprimer de plus en plus en tant que telle vis-à-vis de l'extérieur.

M. Kissinger, secrétaire d'Etat américain, a proposé de réunir à la fin du mois aux Etats-Unis les ministres des finances et des affaires étrangères des principaux pays consommateurs de pétrole. La liste de ces derniers n'est pas connue.

De notre correspondant

Bruxelles. — Le conseil des ministres de l'agriculture qui vient de débuter à Bruxelles se présente comme une réunion difficile, la plus dure peut-être depuis les négociations qui avaient accompagné la fixation des prix agricoles dans les derniers jours d'avril 1973. Son enjeu dépasse largement les revendications paysannes de l'heure, aussi légitimes soient-elles. Au cours de cette réunion on assistera à deux débats qui se chevauchent et, parfois, se rejoignent : l'un sur les prix, l'autre provoqué par l'offensive en règle de l'Allemagne s'opposant à la politique agricole commune (P.A.C.).

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 3.)

LA RADIO-TÉLÉVISION AU CONSEIL DES MINISTRES

MM. Cazeneuve, Jullian, Contamine et Mme Baudrier présideront les quatre sociétés nationales de programmation

M. Pierre Emmanuel prend la tête de l'institut de l'audio-visuel

MM. Edeline et Autin dirigeront production lourde et diffusion

Le conseil des ministres, qui s'est réuni mercredi 18 septembre à l'Elysée, a entendu une communication de M. Giscard d'Estaing dans laquelle celui-ci a déclaré que « la société française ne devait pas être une société de violence ». Il a d'autre part procédé aux nominations attendues à la tête des sept organismes créés en remplacement de l'O.R.T.F. Il n'a pas été question au cours de la réunion du rationnement de l'essence.

Le gouvernement a d'autre part approuvé le projet de loi de finances pour 1975 (page 38).

« La société française doit être une société sans violence »

déclare M. Giscard d'Estaing

Le président de la République a fait la déclaration suivante ce mercredi en conseil des ministres :

« Les derniers jours ont connu deux manifestations de violence, l'une à Paris, l'autre à La Haye. La violence, parfois présentée et justifiée comme étant un acte d'avant-garde n'est rien d'autre que la remontée à la surface du fonds de barbarie et de cruauté primitives dont tout l'effort de l'humanité a été de se délivrer.

» La société moderne française doit être une société sans violence. Le gouvernement n'entrera pas dans l'engrenage de la violence, mais il utilisera tous les moyens dont il dispose pour protéger la liberté et la sécurité de chacun. »

Rendant compte des travaux du conseil, M. Rossi, porte-parole du gouvernement, a ajouté qu'à cette occasion, M. Giscard d'Estaing avait *« rendu un hommage très sincère à l'action du premier ministre et du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, qui se sont comportés comme les représentants d'un grand pays d'une part, et d'un pays décidé à protéger la vie de ses ressortissants d'autre part »*.

« Ce sont des hommes de qualité... Vous serez surpris par ce choix », a déclaré M. André Rossi, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, porte-parole du gouvernement, dans une interview publiée mercredi matin par *l'Union*, de Reims. La désignation des responsables des nouveaux organismes de radio et de télévision par le conseil des ministres met un terme à un mois d'incertitude et de « bruits ». Même si ce sont pour quelques semaines des rois sans couronne (puisqu'ils ne peuvent présider des conseils dont la composition n'est pas arrêtée), c'est l'essentiel du service public de l'imaginaire et de l'information qui leur est confié.

Ce sont en tout cas des hommes nouveaux, puisque Mme Jacqueline Baudrier, la seule femme, est également la seule survivante de l'ancienne direction. Les nouveaux présidents sont, presque tous, des personnalités dont la réussite professionnelle est unanimement reconnue. C'est le sociologue Jean Cazeneuve qui présidera la première chaîne ; l'écrivain-éditeur Marcel Jullian, la seconde ; l'ancien directeur-général adjoint de l'O.R.T.F. (1964-1968), M. Claude Contamine, la troisième. Mme Jacqueline Baudrier revient à la radio, ses premières amours ; M. Pierre Emmanuel, de l'Académie française, présidera l'institut de l'audiovisuel ; M. Jean-Charles Edeline, qui a procédé à la dénationalisation de l'Union générale cinématographique, aura la charge de la production lourde ; M. Jean Autin, qui siège actuellement au conseil de l'O.R.T.F., aura la responsabilité de l'établissement public de diffusion, assisté à ce poste par M. Rémy, actuel directeur du Centre d'études des télétransmissions (CETT).

Hommes de lettres, hommes d'affaires, administrateurs et journalistes, se répartissent donc la direction de l'étrange attelage de la nouvelle radio-télévision : *« Ce choix s'est fait, vous pourrez le remarquer, à un haut niveau culturel, parmi des personnalités ayant une connaissance non discutable dans le domaine de l'audiovisuel »*, a dit, au cours du conseil des ministres, le président de la République, dont les propos ont été rapportés par le porte-parole du gouvernement.

La politique générale des nouveaux organismes, définie par des cahiers des charges, dont la rédaction est en cours, doit être conduite par les sept présidents nommés : la philosophie de l'éclatement veut donner la priorité aux hommes sur l'appareil.

Une rangée de bureaux vides s'apprête dès maintenant à recevoir ces nouveaux responsables au troisième étage de la Maison de la radio. Le choix a été difficile, puisqu'il a fallu attendre un mois de plus que prévu pour connaître leurs noms. Leur promptitude sera déterminante puisqu'il ne leur restera plus que trois mois et demi pour résoudre, en compagnie du président sortant, M. Marceau Long, les problèmes de répartition du personnel et des moyens, et pour imaginer une télévision (et une radio) en avance sur leur temps, selon l'expression de M. Jacques Chirac. — M. E.

(Lire nos informations page 24.)

AU JOUR LE JOUR

L'ÉTERNEL PIGEON

Ainsi, pour résoudre le problème des arabodollars, on va recourir à l'antique méthode qui consiste à emprunter de l'argent à ceux à qui on en doit. C'est un fait bien connu que la dette appelle la dette, et que le meilleur moyen de rompre le cycle infernal est de l'accélérer jusqu'à la faillite du débiteur, du créancier, ou des deux.

Cela dit, les pays producteurs de pétrole demanderont des garanties. L'idée profonde du système est de mettre en gage l'Allemagne, seule partie du patrimoine européen qui ne soit pas trop lourdement hypothéquée.

Reste à savoir si l'Allemagne sera d'accord et se laissera si facilement plumer.

De toute façon, il faudra que dans l'affaire quelqu'un laisse des plumes. Il est facile de prévoir qui ce sera. Encore faut-il qu'il reste quelques plumes à perdre à l'éternel pigeon.

ROBERT ESCARPIT.

Une autocritique de l'institution militaire

Le gouvernement met la dernière main au projet de budget militaire pour 1975, qui s'élève à environ 43 milliards de francs et donne une nette priorité aux dépenses de fonctionnement : soldes des cadres, prêts de l'appelé et vie courante des unités. Des conseils de défense, présidés par le chef de l'Etat, devraient d'ici à la fin de l'année préciser des orientations à plus long terme et fixer les missions et l'organisation des forces armées.

Dans une série de trois articles, dont nous commençons la publication, le vice-amiral d'escadre Antoine Sanguinetti, major général de la marine nationale, livre ses réflexions personnelles sur une réforme nécessaire de l'institution militaire. Partisan du maintien d'une dissuasion nucléaire qui lui paraît désormais un fait irréversible, il estime révolu le temps des gros bataillons constitués, jadis, à partir de la mobilisation, et il écarte résolument l'hypothèse d'une participation des armées au maintien de l'ordre sur le territoire national. — J. I.

I. — Pour une doctrine de défense

Par ANTOINE SANGUINETTI*

Alors que le Parlement se prépare à voter, cette année, un budget militaire d'austérité, que d'aucuns proclameront insuffisant mais qui engagera encore des sommes considérables, on peut se demander si, avant de pleurer misère, il ne conviendrait pas pour les armées de faire leur autocritique et d'examiner d'abord si les crédits dont elles disposent, compte tenu des contraintes inévitables, sociales, économiques ou politiques, ont été ou sont toujours bien employés. En d'autres termes si les armées, qui représentent sans doute, par l'association de leur personnel, de leur matériel et de leur infrastructure, la plus grosse entreprise de la nation, sont bien gérées, tant dans leur fonctionnement que leurs investissements, suivant des critères valables de « coût-efficacité ». Ces critères peuvent paraître déplaisants aux militaires de haute tradition que sont les militaires français, mais semblent bien le seul moyen de définir la « rentabilité » de l' « entreprise défense nationale ». Et ce n'est qu'après cet examen critique, suivi éventuellement d'une remise en ordre de la maison, que nous saurons vraiment si les sommes allouées par la nation à ses armées pour remplir leurs missions sont, ou non, suffisantes.

Le problème de base de toute « défense nationale », en France comme ailleurs, est de disposer en temps voulu de forces armées efficaces, c'est-à-dire capables de défendre l'intégrité des territoires et des intérêts de la nation suivant une doctrine réfléchie, appuyée sur une organisation adéquate et des moyens adaptés. Si évidente que puisse paraître cette proposition, il n'est pas toujours aisé d'y parvenir.

C'est que, bien sûr, les obstacles sont nombreux sur cette voie, sous forme de contraintes sociales, économiques ou politiques voulues ou acceptées par les gouvernements responsables ; mais aussi sous forme d'habitudes acquises et de paresse intellectuelle camouflées sous le nom de traditions, et de rivalités au sein des armées qui sont l'aspect militaire de la *« défense des intérêts particuliers »* dont souffrent toutes les sociétés.

(Lire la suite page 10.)

(*) Officier de marine.

RENCONTRE AVEC...

Jacques Rivette

De tous les réalisateurs qu'on a connus sous l'étiquette de la « nouvelle vague », Jacques Rivette est sans doute le plus singulier : « la Religieuse » a fait scandale, et fut longtemps interdit ; « l'Amour fou » est paru en deux versions, l'une de quatre heures, l'autre de deux, et eut une carrière de film maudit avant de devenir un classique ; « Out 1 », improvisation fleuve de comédiens exceptionnels (Jean-Pierre Léaud, Bulle Ogier, Michel Lonsdale, Bernadette Lafont, Juliet Berto, etc), durait treize heures et ne fut présenté qu'une fois au public dans sa durée intégrale, avant de sortir presque clandestinement dans une version « digest » de deux cents minutes, au printemps dernier, dans une minisalle du Quartier latin où on peut encore le voir ; « Céline et Julie vont en bateau », son dernier film, figurait sur la liste des présélectionnés pour le Festival de Cannes, avant d'être relégué, rue d'Antibes, dans une projection commune organisée par les Perspectives du cinéma français, et la Quinzaine des réalisateurs — mais ce fut, il faut bien le dire, un des rares « événements » du cinéma français au cours de la manifestation cannoise.

Des « Cahiers du cinéma » qu'il dirigea, à « Céline et Julie », l'itinéraire de Jacques Rivette le mène hors des sentiers communs où se sont engagés la plupart des autres cinéastes de la « nouvelle vague » — Godard mis à part, mais fait-il encore du « cinéma-cinéma » ? Cinéphile passionné — mais il est l'homme de toutes les cultures — Jacques Rivette poursuit un dialogue solitaire avec la fiction, une fiction qui investit tout, et même la réalité, une fiction qui n'est plus un moyen, mais une fin en soi, qui n'est pas un objet, mais devient le sujet. Depuis « l'Amour fou », il a choisi de devenir démiurge, grand horloger, organisateur de « rencontres ». Ses films ressemblent aux partitions aléatoires des compositeurs modernes, et ses « modes » sont les acteurs, promus créateurs, scénaristes, générateurs de fiction : « Céline et Julie vont en bateau » a été écrit, pour l'essentiel, scénario et dialogues, par ses quatre interprètes principales, Juliet Berto, Dominique Labourier, Bulle Ogier et Marie-France Pisier. Et c'est une comédie comme il doit s'en jouer parfois de l'autre côté des miroirs.

(Lire page 17 l'article de MARTIN EVEN.)

EUROPE

APRÈS LA LIBÉRATION DES OTAGES DE LA HAYE

Le Boeing des terroristes s'est posé à Damas

Le Boeing-707 transportant les membres du commando japonais auteur de la prise d'otages de l'ambassade de France à La Haye, ainsi que leur camarade Yutaka Furuya libéré par la police française, a atterri à 14 heures (heure française) à l'aéroport de Damas. Il venait d'Aden, où il s'était posé à 6 heures ce mercredi 18 septembre et d'où il était reparti en fin de matinée après avoir fait le plein de carburant. Au décollage, il avait demandé l'autorisation de se diriger vers le Soudan, mais on s'attendait qu'il change de route une fois en vol. Certaines informations — non confirmées — laissent entendre que la destination finale du commando japonais pourrait être la Corée du Nord.

A La Haye comme à Paris, on se félicite que tous les otages aient finalement pu être libérés sains et saufs après une séquestration de cent heures, qui représente un record absolu dans l'histoire récente des prises d'otages.

De notre envoyé spécial

La Haye. — Entre le moment où les silhouettes des otages, les bras levés, sont apparues dans le hall de l'ambassade de France à La Haye et l'instant où le Boeing *Château de Chaumont* s'est arraché à la piste de l'aéroport de Schiphol, distant d'une quarantaine de kilomètres de la capitale néerlandaise, cent vingt minutes à peine se sont écoulées.

Ce dénouement aura finalement semblé rapide. Après quatre longues journées d'attente et d'incertitude, on n'osait pas imaginer que ce dernier acte (du moins aux Pays-Bas) puisse se dérouler sans incident ni contretemps, fréquents en pareille occasion. L'embarquement dans l'autobus devant l'ambassade, l'échange progressif des otages à l'aéroport, tout a semblé se dérouler selon un scénario minutieusement préparé, alors que, la veille encore, le commando japonais remettait en question tout ce qui avait été négocié jusque-là. Mais le gouvernement néerlandais, avec ténacité, a réussi à faire accepter et respecter un plan minutieux des opérations, qui ne devait laisser place à aucun faux pas ni aucune improvisation.

Il est à peu près certain que l'« accord » avec les extrémistes japonais était pratiquement intervenu dès mardi matin 17 septembre. C'est ainsi que l'un des membres de l'équipage qui devait piloter le Boeing, s'est rendu dans l'après-midi à l'ambassade pour présenter le plan de vol aux trois Japonais. De même, un peu plus tard, l'un de ces derniers, contrairement à leur habitude, s'était porté à l'une des fenêtres pour surveiller les abords de l'ambassade et vérifier que rien n'était contraire aux engagements pris.

« *Nous sommes très contents* », a déclaré M. Jop Den Uyl, premier ministre néerlandais, au cours d'une longue conférence de presse tenue dans les sous-sols de l'aérogare, quelques minutes après le départ du commando. Bien que manifestement épuisé, cet homme affable, qui use de la simplicité avec autant d'habileté que de sincérité, tenait à rompre sans plus attendre un silence dont il s'était excusé les jours précédents, alors qu'il ne voulait pas *hypothéquer* l'issue de ses patientes négociations. Le premier ministre a expliqué qu'il avait voulu jusqu'au bout convaincre les terroristes de relâcher tous les otages, sans exception, et d'abandonner la plupart de leurs armes avant de monter dans l'appareil (1). S'il n'a pu dissimuler sa satisfaction et son soulagement, en déclarant dans un premier commentaire : « *Opération réussie* », il devait toutefois reconnaître qu'il s'était agi de « *céder* » en maintenant « *certaines limites* ».

« Un laissez-passer à des criminels »

« *Le succès total*, a-t-il ajouté, *aurait été de libérer les otages et de capturer les terroristes.* » M. Den Uyl a même précisé que l'on avait, dans cette affaire, donné « *un laissez-passer à des criminels* ». Après avoir déclaré que le premier jour il avait craint la mort des otages « *à 80 %* », il a révélé que la journée de lundi avait été particulièrement délicate. « *Subitement*, expliqua-t-il, *les terroristes n'étaient plus décidés à discuter. Les pourparlers avaient duré trop longtemps ; à nouveau, ils menaçaient de morts les otages en lançant dans la soirée un nouvel ultimatum.* » Le commando demandait alors une somme d'un million de dollars — ils n'ont finalement obtenu que 300 000 dollars (qui seront remboursés par la France aux Pays-Bas). Ils exigeaient que l'on fasse venir un autre avion que le Boeing, dans lequel ils sont finalement partis, et voulaient enfin garder leurs armes.

Le chef du gouvernement néerlandais a rendu hommage au courage des otages et particulièrement à celui de M. Jacques Senard. L'ambassadeur de France, dont on a aperçu un instant le visage profondément marqué par sa captivité, a, selon les autres otages, tenté de maintenir le moral de ses compagnons en organisant des « *jeux de société* ».

Il apparaît aujourd'hui que, depuis le 13 septembre, le gouvernement hollandais, presque entièrement mobilisé par cet événement, a dû non seulement affronter l'intransigeance des membres du commando, mais, dans une certaine mesure également, les réticences du gouvernement français. Comme son chef de gouvernement, le ministre des affaires étrangères, M. Max Van der Stoel, a dit clairement qu'il y avait eu entre Paris et La Haye des « *divergences d'ordre tactique* ». Avec un sens tout anglo-saxon de *l'understatement*, le ministre a seulement ajouté que tout cela « *n'aura pas de conséquence dans les relations diplomatiques entre les deux pays* ».

On remarque aujourd'hui à La Haye que Paris a tardé à envoyer le Boeing réclamé par les trois Japonais. On laisse entendre que la police française aurait d'autre part vivement insisté pour garder jusqu'au dernier jour sous sa surveillance Yutaka Furuya, membre de l'Armée rouge japonaise, arrêté à Paris, au risque de faire échouer les tractations. Et l'on ajoute enfin que le gouvernement français aurait suggéré de tenter une intervention contre le commando, en dépit de l'avis formel de la plupart des membres du gouvernement néerlandais. On souligne alors que cette attitude « dure » était d'autant plus regrettable que M. Jacques Chirac avait souligné avec insistance que les négociations étaient conduites par le gouvernement néerlandais et « *sous sa responsabilité* » (*le Monde* du 17 septembre). De là à penser que les dispositions manifestées par Paris étaient peu « responsables », il n'y a qu'un pas que certains observateurs aux Pays-Bas n'hésitent pas à franchir.

Dans les milieux gouvernementaux de La Haye, on rappelle que la mise au point du premier ministre français a été accueillie avec une vive irritation.

FRANCIS CORNU.

(1) Le commando disposait de grenades, d'explosifs et de pistolets mitrailleurs. Il ne devait conserver dans l'avion que deux pistolets.

L'IDENTITÉ DES OTAGES

La Haye (Reuter). — Voici, de source informée, les noms des neuf otages qui étaient détenus à l'ambassade de France, tous sont de nationalité française ou néerlandaise :

M. Jacques Senard, ambassadeur de France aux Pays-Bas ;

M. René Perrin, cinquante-cinq ans, diplomate français ;

M. E.G.M. Treebek, directeur d'une agence maritime à Rotterdam ;

M. H. Meertens, chauffeur de M. Treebek ;

M. F.F. Buitendijk, cinquante-deux ans, de nationalité néerlandaise, chauffeur à l'ambassade ;

M. Willem Groskamp, directeur néerlandais de la compagnie Total à La Haye ;

M. Jacques Desize, chargé de presse à la compagnie Total ;

M. Roux-Buisson, directeur de la raffinerie Total à Flushing ;

M. Decock, directeur néerlandais de Total aux Pays-Bas.

Rappelons que deux autres otages, la secrétaire de l'ambassadeur de France et une téléphoniste, avaient été libérés dans la nuit du 16 au 17 septembre.

LES REMERCIEMENTS DE M. GISCARD D'ESTAING AU GOUVERNEMENT NÉERLANDAIS

Dès la libération des otages, M. Valéry Giscard d'Estaing a adressé au premier ministre néerlandais, M. Joop Den Uyl, le message suivant :

« *Monsieur le premier ministre, je tiens à vous remercier, en mon nom personnel et au nom du gouvernement français, et je vous demande de transmettre aux autorités néerlandaises l'expression de ma gratitude pour les efforts qui ont été déployés afin d'obtenir la libération dans la fermeté et dans la dignité de l'ambassadeur de France et des otages détenus avec lui.* »

De son côté, M. Jacques Chirac, premier ministre français, a fait parvenir à M. Joop Den Uyl un télégramme dans lequel il lui a exprimé sa « *grande reconnaissance* » au nom du gouvernement français.

Au ministère de l'intérieur enfin, un porte-parole de M. Poniatowski a déclaré : « *Cette pénible et éprouvante affaire est heureusement terminée. Les tractations avec les terroristes du commando japonais ont été très délicates. Les négociations avec les responsables néerlandais ont été dures. Elles ont été menées avec une grande habileté. M. Louis Verger, directeur général de la police nationale française, qui se trouvait sur place, a fait un travail admirable.* »

LE F.P.L.P. ENTRETIENT « DES RELATIONS DE CAMARADERIE » AVEC L'ARMÉE ROUGE JAPONAISE, MAIS NE PROTÈGE PAS SES MEMBRES AU LIBAN.

Beyrouth (*A.F.P.*). — Un porte-parole officiel du Front populaire pour la libération de la Palestine (F.P.L.P.) a démenti les informations publiées par l'agence japonaise Kyodo relatives à l'existence sous sa protection au Liban de certains éléments de l'Armée rouge japonaise.

« *Ces informations sont fausses et dénuées de tout fondement* », a déclaré le porte-parole dans un communiqué remis à l'A.F.P. « *Le F.P.L.P. soutient toutefois toutes les actions entreprises par l'Armée rouge japonaise pour frapper les intérêts impérialistes et sionistes dans le monde* », a-t-il ajouté.

Auparavant, le porte-parole avait souligné que le F.P.L.P. entretenait « *des relations de camaraderie avec l'Armée rouge japonaise* ».

Les « durs » et les « mous »

Les prises d'otages ont ceci de particulier que, tout en se situant nettement « hors de la politique », elles mettent souvent en cause, surtout lorsque des diplomates étrangers au pays hôte en sont les victimes, les principaux personnages des Etats concernés et font apparaître entre les gouvernements des divergences parfois significatives. L'affaire de La Haye aura illustré cette tendance à l'« escalade ». Non seulement le premier ministre néerlandais, M. Den Uyl, s'en est occupé personnellement — et du même coup M. Chirac a maintenu un contact téléphonique quasi constant avec lui, — mais les problèmes de police, de protocole et de « sauvetage de la face » se sont entremêlés dans un étrange cocktail.

Il est vrai que les divergences entre Hollandais et Français n'ont nullement empêché une étroite et nécessaire coopération entre les services des deux pays. Elles n'en ont pas moins laissé des traces, puisque M. Giscard d'Estaing, dans son message de remerciement, tient à mettre l'accent sur « *la fermeté et la dignité* » déployées dans l'affaire — et l'on estime à Paris que le gouvernement français a défendu ces valeurs plus que son partenaire — et que M. Poniatowski parle pour sa part des « *dures négociations* » qu'il a fallu conduire avec les responsables néerlandais.

***

Le désaccord s'était surtout exprimé dimanche, la mise au point très circonstanciée de M. Chirac (*le Monde* du 17 septembre) entraînant une déclaration quelque peu ambiguë de M. Den Uyl : « *Le gouvernement français*, a dit le premier ministre néerlandais, *s'est dit prêt à échanger le terroriste Furuya qui est entre les mains de la police française. Dans la situation donnée, cela signifie qu'à la suite de cette action entreprise contre le gouvernement français, on doit ouvrir des négociations avec les terroristes japonais sur la possibilité d'un échange et sur les questions connexes.* »

Autrement dit, Paris était invité à tirer toutes les conséquences de sa décision de principe prise dès vendredi — la libération de Furuya — et à régler dans le même esprit de coopération les « *questions connexes* ». Or c'est justement sur ces questions que le gouvernement français s'est *montré le plus* « *dur* », donnant l'impression soit de vouloir « sauver la face » sur les détails après l'avoir perdue sur le fond, soit de laisser aux Hollandais le soin d'assurer les besognes les plus désagréables, telles que le paiement d'une rançon (quitte à le rembourser discrètement par la suite) ou le convoiement du commando hors des Pays-Bas grâce à un équipage à eux.

Le souci d'éviter la prise de nouveaux otages en échange des anciens était légitime, mais il s'est surtout traduit par un mot d'ordre déjà observé lors de l'affaire de l'ambassade d'Arabie Saoudite l'an dernier : protéger les Français d'abord. A partir du moment où l'ambassade de France et ses hôtes — parmi lesquels figuraient, il est vrai, plusieurs Hollandais — étaient libérés sains et saufs, il importait peu, selon Paris, que d'autres personnes soient mises à la disposition du commando, pourvu qu'elles ne soient pas françaises. Le fait que l'équipage du Boeing ait été volontaire — et rétribué — n'introduit dans ce schéma qu'une différence de degré.

***

Paris a aussi été beaucoup plus dur que La Haye au sujet du degré de pression à exercer sur le commando. On rapporte, de bonne source, qu'ordre avait été donné aux policiers français de « liquider » purement et simplement Furuya pour le cas où un seul des onze otages de l'ambassade aurait été tué. Avisé de cette menace, Furuya en aurait informé les membres du commando, ce qui a pu évidemment les faire réfléchir.

Otages contre otages, les polices en viennent, en tout cas, à adopter des méthodes elles aussi expéditives (mais peut-être aurait-on annoncé alors que Furuya avait été abattu « *lors d'une tentative de fuite* »)... Lors d'une prise d'otages à l'ambassade israélienne de Bangkok déjà, les policiers thaïlandais avaient obtenu la reddition du commando en informant ses membres qu'aucun ne quitterait les lieux vivants si leurs otages étaient tués. Il faut ajouter que les polices ne sont guère désireuses, dans des cas de ce genre, de faire des prisonniers, puisque c'est ainsi s'attirer la menace de nouveaux attentats pour obtenir leur libération.

Au total, le calcul que l'on peut prêter aux autorités françaises n'était pas dépourvu de logique : la concession que représente l'échange de Furuya contre les otages ayant été faite en principe dès le début de l'affaire, les terroristes avaient perdu la raison principale qu'ils avaient de mettre leurs menaces à exécution. Après quoi, les discussions serrées sur les modalités du transfert, la rétention jusqu'à la dernière limite de l'unique gage concédé (la personne de Furuya), permettent une petite guerre d'usure qui, la fatigue aidant, peut éventuellement conduire — mais ce n'est évidemment pas une certitude — à un épilogue « dédramatisé ». Les terroristes, pour leur part, au fur et à mesure que le temps passe, sont pris entre le désir de profiter des concessions qui leur sont faites et celui de sauver leur propre vie. A cela s'ajoute l'accoutumance que crée un long confinement entre le commando et ses victimes. Après de longues heures de cohabitation, est-il aussi facile d'abattre froidement un otage avec qui on a *échangé des sandwiches et* peut-être dialogué courtoisement ?

Le jeu est risqué, mais toute l'entreprise n'est-elle pas fondée, dès le début, sur un risque calculé ?

MICHEL TATU.

Le coût de l'opération

Il est très difficile de faire une estimation de ce qu'a coûté l'opération de La Haye. Certaines des dépenses qu'elle a entraînées peuvent néanmoins être chiffrées.

Un Boeing 707 valant 3,5 millions de francs amortissables en dix ans coûte 10 000 francs par jour d'immobilisation de capital. Or l'appareil réclamé par le commando japonais est arrivé le 15 septembre à 23 heures à l'aérodrome de Schiphol et y est resté jusqu'au 17 à 22 heures, soit près de quarante-huit heures. En vol, un Boeing consomme 6 tonnes de carburant à l'heure, dont le coût est évalué à 4 000 francs.

A ces frais s'ajoutent ceux des deux appareils Mystère 20, qui sont arrivés dès le 14 septembre au soir sur l'aérodrome de Schiphol et y sont demeurés jusqu'au dénouement de l'affaire.

Sur le plan commercial, la fermeture pendant une partie de la journée du 17 septembre de l'aérodrome de Schiphol a entraîné l'annulation d'une dizaine de vols, mais l'essentiel du trafic a été détourné vers l'aéroport de Rotterdam.

Quant à l'équipage qui s'est porté volontaire pour transporter le commando japonais, certaines sources rapportent qu'une prime de 200 000 F a été promise à chacun de ses membres, trois personnes au total.

On sait, d'autre part, que 300 000 dollars en espèces ont été remis aux terroristes. Toutefois, les billets ayant été « marqués », leur usage peut se révéler dangereux pour leurs détenteurs.

Enfin, il est impossible d'évaluer le coût du dispositif policier et de sécurité — comprenant, outre le personnel, un important matériel tel que blindés, ambulances, voitures de pompiers, etc. — mobilisé pendant plus de quatre jours aux abords de l'ambassade de France à La Haye et sur l'aérodrome de Schiphol.

Les dernières heures

Mardi 17 septembre

14 h. — Un important dispositif de sécurité est mis en place à l'aérodrome de Schiphol et sur l'autoroute qui y conduit.

16 h. — Le commandant de bord du Boeing qui doit emporter le commando japonais pénètre dans l'ambassade de France. Il en ressort un quart d'heure plus tard, après avoir présenté le plan de vol aux terroristes.

Quelques instants plus tôt, Yutaka Furuya, qui se trouve toujours à l'aérodrome sous la garde de policiers français, est mis en contact par radio-téléphone avec le commando de l'ambassade.

20 h. — Un homme en civil pénètre dans l'ambassade de France pour remettre aux terroristes japonais un message du ministre hollandais de la justice.

20 h. 50. — Les trois terroristes japonais et six de leurs otages, dont l'ambassadeur de France, M. Jacques Senard, sortent de l'ambassade, montent à bord d'un car dont les vitres sont brisées par les Japonais, et qui démarre aussitôt. Trois des otages sont restés à l'intérieur de l'ambassade ; ils n'en sortiront qu'après le départ du commando, peu après 21 heures.

Le premier ministre néerlandais, M. Joop Den Uyl, est arrivé à l'aérodrome de Schiphol, où se trouve également Mme Senard.

21 h. 30. — Le car transportant les Japonais et leurs six otages arrive à l'aérodrome de Schiphol, suivi à distance par un motard.

22 h. — Les trois terroristes montent à bord du Boeing 707 en compagnie de leurs six otages. Cinq de ces derniers sont alors relâchés. Yutaka Furuya monte ensuite à bord. Le dernier otage, M. Jacques Senard, quitte enfin, à son tour, l'appareil.

22 h. 15. — Le premier ministre néerlandais annonce à la radio que l'opération de libération des otages est réussie.

22 h. 29. — Le Boeing 707 décolle avec à son bord les trois membres du commando japonais et leur camarade Yukata Furuya. L'appareil est piloté par le commandant Pim Sierks, assisté de son compatriote M. Ruud Van Zwaal et du Britannique, mécanicien de bord, M. Barry Knight. Tous sont volontaires.

23 heures. — Le ministre néerlandais des finances, M. Wim Duisenberg, annonce qu'une somme de 300 000 dollars a été versée au commando japonais avant son départ. Les documents saisis sur Yutaka Furuya lors de son arrestation à Paris ont également été remis aux Japonais.

Mercredi 18 septembre

3 heures. — Le Boeing 707 transportant le commando japonais est signalé dans le couloir aérien Chypre-Le Caire.

6 h. 4. — Le Boeing 707 se pose à Aden, au Yémen du Sud.

13 h. 25. — *L'appareil qui survole* l'espace aérien syrien depuis une heure et demie, demande l'autorisation d'atterrir à Damas.

14 heures. — Le Boeing se pose à Damas.

UN RÉCIT DE M. SENARD

Soixante heures sans boire ni manger

M. Jacques Senard a reçu la presse à sa résidence mercredi matin. Il a dit notamment : « J'avais la certitude que le commando japonais aurait tué ses otages si les négociations avaient trop traîné. Il ne s'agissait pas de simples tueurs, mais de gens qui avaient reçu une formation terroriste poussée et capables de mener des négociations. »

Selon l'ambassadeur, « le principal mobile des trois terroristes était d'obtenir la libération de Yutaka Furuya ».

Comme on lui demandait si, à un moment donné, il avait eu peur, M. Senard a répondu : « Si je vous disais qu'à un certain moment je n'ai pas eu peur, je serais un fanfaron et vous ne me croiriez pas. »

Les terroristes avaient des pilules nutritives

Il a déclaré que les terroristes, qui avaient des pilules nutritives, avaient contraint leurs otages « à rester soixante heures sans boire ni manger ».

L'ambassadeur a révélé que l'on a pu relever, dans son bureau, « vingt et un impacts de balles ». Il a aussi précisé que c'était mardi matin, à 8 h. 30, qu'avait eu lieu un « tournant important » dans la négociation, lorsque les Japonais avaient « *donné* leur acceptation à un certain nombre de propositions qui leur avaient été présentées ».

Il a expliqué que la question de savoir s'il devait, comme les autres otages, quitter l'ambassade pour gagner l'aéroport « les mains en l'air, ou les mains baissées », avaient fait l'objet d'une petite négociation. Il a ajouté : « Sans attendre que je soulève ce point », un des otages néerlandais, M. Hendrik Grosskampf, *directeur-général* de Total Holland, « avait élevé la voix pour demander s'il ne valait pas mieux que l'ambassadeur de France fut exempté de cette condition. Notre interlocuteur japonais accepta », a expliqué M. Senard.

A propos des impacts de balles dans le bureau de l'ambassadeur, un porte-parole de la police néerlandaise a précisé que les trois Japonais avaient tiré « dix-sept coups de feu » dans les locaux afin d'intimider les otages — dès vendredi dernier — puis dimanche après-midi, parce que la présence de deux petits avions de tourisme qui survolaient le bâtiment les irritait.

EUROPE

Grande-Bretagne

M. Wilson annonce que des élections auront lieu le 10 octobre

Un communiqué officiel du premier ministre annonce, mercredi 18 septembre, que des élections générales auront lieu en Grande-Bretagne le 10 octobre.

Le Parlement sera dissous vendredi prochain 20 septembre. Le prochain Parlement est convoqué pour le mardi 22 octobre.

Les dernières élections avaient eu lieu le 28 février dernier; un délai de sept mois et dix jours se sera écoulé avant la nouvelle consultation.

De notre correspondant

Londres. — Avec la publication, mardi 17 septembre, du manifeste libéral, les trois grands partis ont maintenant fait connaître leur programme électoral. Comme ses rivaux, le parti libéral souligne que le pays fait face à une crise économique des plus graves, mais il est seul à déclarer crûment que le pays vit *« au-dessus de ses moyens »*.

Les amis de M. Thorpe développent un autre thème commun aux trois partis : la nécessité *« d'unir la nation »*. Sur ce point, les libéraux, qui occupent le centre de l'échiquier politique, sont sans doute mieux placés que leurs adversaires pour opérer les réconciliations nécessaires. Ils condamnent aussi bien le *« parti du capital »* que celui des syndicats, et leur manifeste propose de mettre fin à la *« lutte de classes »* et au système du *« règne des deux partis »*.

Cette tâche suppose une réforme du système électoral. Au mois de février dernier, le scrutin uninominal à un tour avait abouti à une injustice éclatante puisque les libéraux, avec plus de six millions de voix, n'avaient obtenu que quatorze sièges à la Chambre des communes. En fait, l'instauration d'un nouveau système électoral *« reflétant de façon plus exacte la volonté des citoyens »* dépendra des résultats du nouveau scrutin. M. Thorpe ne saurait compter à cet égard sur la bonne volonté ou la compréhension des autres partis. S'il veut imposer une réforme, il faudra qu'il se retrouve le mois prochain dans une position suffisamment forte pour monnayer le soutien libéral dans un Parlement dépourvu de toute majorité stable.

Dans le domaine économique, l'attitude des libéraux est originale. Ils sont les seuls à proposer un contrôle « statutaire » des salaires et des prix. Ils ne suggèrent pas de contrôler les rémunérations de façon directe, mais de recourir à une *méthode* plus subtile, grâce à des impôts spéciaux qui frapperaient tous les *« fauteurs d'inflation »*. Les entreprises qui accorderaient des hausses de salaires dépassant les normes se verraient ainsi surtaxées, tandis que les salariés ayant bénéficié de « sursalaires » devraient payer des cotisations plus élevées à la sécurité sociale.

Les libéraux proposent enfin un salaire hebdomadaire minimum garanti égal aux deux tiers de la moyenne des rémunérations (environ 300 F).

Toutefois, comme les conservateurs et les travaillistes, les libéraux estiment nécessaire une *« réforme fondamentale »* de la politique agricole commune. L'un des objectifs définis dans leur manifeste est l'accroissement de la production agricole britannique, grâce à un système de prix garantis qui encouragerait les efforts des agriculteurs.

JEAN WETZ.

Les travaillistes proposent de doter l'Écosse et le Pays de Galles de parlements provinciaux

De notre correspondant

Londres. — Dans un Livre blanc consacré à la *« décentralisation »*, le gouvernement travailliste vient de se prononcer en principe pour l'élection d'assemblées provinciales en Ecosse et au Pays de Galles. Les dirigeants du Labour se défendent de toute arrière-pensée électorale. Il n'en reste pas moins que l'issue de la prochaine consultation pourrait, cette fois, dépendre très largement des résultats en Ecosse, où les progrès des nationalistes menacent particulièrement la traditionnelle suprématie travailliste.

Le Labour propose de *« rapprocher le gouvernement du peuple »* en accordant aux Ecossais et aux Gallois une *« voix décisive »* dans leurs propres affaires, mais il insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas de compromettre l'unité politique et économique du Royaume-Uni. Les deux provinces conserveront donc leur représentation à Westminster. Il n'est pas non plus question de supprimer les deux secrétaires d'Etat qui, au sein du gouvernement de Londres, sont responsables des affaires écossaises et galloises.

Le « repentir d'un mourant » ?

Si l'Assemblée galloise ne se voit offrir qu'un rôle assez mineur, des prérogatives plus étendues sont proposées pour l'Assemblée écossaise. Celle-ci disposerait de *« pouvoirs législatifs »* dans des domaines tels que le logement, la santé, l'éducation et l'environnement. Elle serait aussi dotée de certains *« pouvoirs exécutifs »* qui restent à définir. Le rôle essentiel de ces Parlements locaux consisterait, semble-t-il, à répartir le budget social de leur province, dont le montant global continuerait d'être fixé à Londres.

Sur un point essentiel, celui de la politique économique, le Livre blanc ne propose aucune solution. Dans quelle mesure les Assemblées régionales pourraient-elles exercer leur contrôle sur le commerce, l'industrie et l'emploi ? C'est précisément parce que les Ecossais et les Gallois ont le sentiment d'avoir toujours été traités en parents pauvres que le nationalisme a progressé parmi eux de façon spectaculaire depuis quelques années.

Des concessions sont toutefois accordées aux Ecossais, dont l'esprit séparatiste a été stimulé récemment par la mise en exploitation du pétrole de la mer du Nord. Le quartier général de certains services du ministère du travail sera installé à Glasgow. C'est là aussi que le gouvernement propose d'établir l'Office national qui contrôlera les ressources pétrolières. Celle-ci devrait, par ailleurs, être gérée de manière à assurer une part *« équitable »* de revenus à l'Ecosse et au Pays de Galles.

Toutes ces propositions, dont certaines avaient déjà été mises en avant par les conservateurs, pourraient prendre effet en 1976. Pour l'instant, elles ont peu de chances d'apaiser les nationalistes qui, à la veille des élections, assimilent la compréhension dont le Labour paraît vouloir faire preuve à leur égard au *« repentir d'un mourant »*. — J. W.

Turquie

En recommandant des élections anticipées

M. Bulent Ecevit a remis sa démission

Ankara *(A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter)*. — Le premier ministre, M. Bulent Ecevit, a remis, mercredi matin 18 septembre, la démission de son gouvernement au président de la République turque, M. Fahri Koruturk. La démission a été acceptée, et M. Ecevit a reçu la charge d'expédier les affaires courantes, en attendant la formation du nouveau cabinet. Le comité directeur du Parti républicain du peuple (P.R.P.) avait approuvé, la veille, la décision du chef du gouvernement. Le même jour, M. Ecevit avait présidé la dernière réunion du cabinet, composé de ministres du P.R.P. et du Salut national (P.S.N.). L'ultime décision du gouvernement a été de recommander au Parlement la prorogation pour six semaines de la loi martiale décrétée dans dix provinces bordant la mer Egée, à la suite de l'intervention de l'armée turque à Chypre. Le Parlement a été convoqué pour jeudi, afin d'entériner cette « recommandation ».

M. Ecevit a déclaré, mardi, à propos de la consultation anticipée qui est envisagée à Ankara : *« Je pense qu'il serait approprié d'organiser de nouvelles élections dès que possible. Si c'est fait, il sera beaucoup plus facile de former un gouvernement. J'ai aussi reçu l'approbation du président à ce sujet. »* M. Ecevit n'avait donné aucune indication quant à la date des élections éventuelles.

Le premier ministre avait accusé le Parti du salut national de placer ses intérêts au-dessus de ceux du pays et reproché à son chef, M. Erbakan, de *« saboter »* la politique chypriote du gouvernement. *« Depuis qu'a éclaté la crise,* avait assuré M. Ecevit, *M. Erbakan a fait des déclarations qui ont mis le gouvernement et la Turquie dans une position difficile. Il donnait l'impression d'avoir des intentions voilées s'écartant de la politique annoncée par le gouvernement à propos de Chypre. »* Une telle attitude était *« inacceptable, surtout dans une situation où non seulement les mots mais aussi les nuances sont d'une extrême importance »*. M. Ecevit avait conclu en affirmant qu'il existait entre les deux formations des *« divergences irréductibles »*.

Chypre

Après les entretiens d'Ankara et d'Athènes

M. Ilyitchev rencontre les dirigeants chypriotes grecs

M. Ilyitchev, vice-ministre soviétique des affaires étrangères, est arrivé mardi 17 septembre, peu avant minuit, au port de Limassol, où il a été accueilli par le maire de la ville, des membres du gouvernement de M. Cléridès et des milliers de Chypriotes qui scandaient des slogans favorables à l'Union soviétique.

M. Ilyitchev a déclaré que *« l'Union soviétique soutient la restauration de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de Chypre »*, ajoutant que l'U.R.S.S. appuie le retrait de toutes les armées étrangères de Chypre et le règlement du problème chypriote par les Chypriotes eux-mêmes.

Evoquant la visite du vice-ministre soviétique, le président Cléridès avait déclaré mardi après-midi que, au cours de ses entretiens avec M. Ilyitchev, il demanderait à être informé *« des mesures pratiques que l'Union soviétique peut prendre pour contribuer à la solution du problème chypriote »*. Comme on lui demandait s'il avait l'intention d'évoquer la possibilité d'une aide militaire soviétique au cours de ses entretiens avec le vice-ministre, le président n'a pas exclu cette possibilité.

M. Cléridès a averti d'autre part les Grecs de l'île qu'une *« longue lutte »* restait à soutenir car peu de progrès avaient été accomplis dans ses discussions avec M. Denktash, qui refusait toujours d'envisager le retour des réfugiés chypriotes grecs dans leurs foyers au nord de l'île.

M. Cléridès a précisé qu'il n'y avait pas *« la moindre chance »* qu'une solution pacifique soit trouvée si 40 % de l'île doivent rester aux mains des Turcs et deux cent mille personnes être *« réduites à l'état de réfugiés permanents »*.

D'autre part, les Chypriotes grecs ont été appelés à *« faire des sacrifices, en oubliant le niveau de vie auquel ils étaient habitués »*.

Enfin, le président chypriote grec a déclaré qu'il avait discuté de la réouverture de l'aéroport international de Nicosie avec M. Denktash. — *(A.F.P.)*

Yougoslavie

Des manœuvres soviéto-hongroises se dérouleront à proximité du territoire yougoslave

De notre correspondant

Belgrade. — Le général Koulikov, chef d'état-major général de l'armée soviétique et vice-ministre de la défense, a commencé, le mardi 17 septembre, une visite officielle de sept jours en Yougoslavie. Peu après son arrivée à Belgrade, il a eu avec le général Potocar, chef d'état-major yougoslave, un entretien qui, indique l'agence Tass, s'est déroulé *« dans une atmosphère cordiale et amicale »*.

Au même moment, une série d'informations, faisant état de manœuvres de troupes soviétiques et hongroises à proximité de la frontière yougoslave, alertaient les correspondants de la presse étrangère. Aucune de ces informations n'a été, jusqu'à présent, ni confirmée ni démentie de source autorisée. Elles ne paraissent pas, cependant, dépourvues de fondement.

Il semble, en effet, que des mouvements de troupes, en Hongrie, soient observés depuis déjà un certain temps, et que les unités soviétiques qui stationnent dans ce pays, surtout dans la région du lac Balaton, soient renforcées. Comme il avait été question, au début de l'année, d'exercices des représentants des états-majors soviétique, hongrois et tchécoslovaque, précisément en Hongrie, il n'est pas exclu que l'on soit passé maintenant de la théorie à la pratique, et qu'aux troupes soviétiques et hongroises viennent se joindre des unités d'encore un ou deux pays du pacte de Varsovie.

Le gouvernement de Belgrade a déjà fait savoir à plusieurs reprises à ses voisins, aussi bien de l'Est que de l'Ouest, que les manœuvres effectuées à proximité de ses frontières représentent à son avis une forme de « pression » et une menace à la paix de cette partie de l'Europe, et qu'il ne peut rester indifférent. Tel fut notamment le cas lors des dernières manœuvres italo-américaines en Vénétie-Julienne et dans l'Adriatique, manœuvres qui furent l'objet de commentaires acerbes de la presse et amenèrent la Yougoslavie à prendre des mesures de « précaution ».

L'histoire se répétant, cette fois-ci à sa frontière septentrionale, on peut tenir pour acquis que la réaction est identique et que des mesures exigées par la situation sont déjà prises.

De toute manière on peut prévoir que les Yougoslaves profiteront de la visite du général Koulikov pour obtenir des précisions sur ce qui se passe véritablement. C'est d'autant plus vraisemblable que le démantèlement récent d'une organisation de « kominformistes » donne lieu à des rumeurs les plus contradictoires sur l'état actuel des relations avec Moscou.

PAUL YANKOVITCH.

LES MEMBRES DU GROUPE « KOMINFORMISTE » SONT JUGÉS

Belgrade *(A.F.P.)*. — Les membres du groupe subversif Kominformiste, démantelé cet été en Yougoslavie, sont actuellement jugés, a révélé le président de la Ligue des communistes du Monténégro, M. Veselin Djuranovitch, dans un discours prononcé à Bijelo-Polje (Monténégro). On croit savoir à ce sujet que les inculpés ont été déférés au tribunal de leur lieu de résidence, ce qui impliquerait la tenue d'au moins deux procès, l'un au Monténégro, l'autre au Kossovo.

Parlant du « congrès » tenu par les « kominformistes », M. Djuranovitch a estimé que celui-ci n'avait pas constitué *« une force susceptible de mettre sérieusement en péril la politique et l'ordre socialiste autogéré »* de la Yougoslavie.

« Le « congrès », a-t-il précisé, *n'a réuni qu'une douzaine d'individus. »* Une douzaine d'autres environ, a-t-il ajouté, se sont vu remettre les documents de la réunion.

Il a affirmé qu'il ne s'agissait pas de *« divergences idéologiques »* entre le parti et ceux qui n'approuvent pas sa politique, mais bien d'activité subversive. Car, a-t-il dit, ces éléments *« incitent dans leurs documents au changement de l'ordre constitutionnel établi en Yougoslavie »*, et *« s'appuient sur des forces de l'extérieur »*, aussi doivent-ils être considérés comme des *« ennemis politiques »*.

Allemagne fédérale

Les femmes mariées à des étrangers ne veulent plus être des citoyennes de seconde zone

De notre envoyé spécial

Francfort. — *En épousant un étranger, quelque deux cent cinquante mille Allemandes sont devenues des citoyennes de seconde zone, car leur vie de famille peut être brisée par l'expulsion de leur mari. Pour obtenir la fin de cette discrimination, elles ont créé en 1972 l'Association de défense des femmes mariées à des étrangers (I.A.F.), qui vient de tenir ses premières assises nationales à Francofrt.*

Quand un Allemand épouse une étrangère, pas de problème : l'épouse obtient automatiquement la nationalité allemande, les enfants naissent Allemands. En revanche, le mari étranger d'une Allemande ne reçoit pas la nationalité allemande et leurs enfants restent des étrangers. Si, pour une raison ou pour ou autre — économique ou politique, — le permis de séjour du mari n'est pas renouvelé, toute la *famille* doit, contre sa volonté, se séparer ou quitter la République fédérale.

Alors que le nombre des chômeurs augmente rapidement, la situation des travailleurs étrangers devient plus précaire et les problèmes de ces familles « mixtes » plus aigus. Présidente et fondatrice de l'I.A.F., Mme Rosi Wolf-Almanasreh est elle-même dans ce cas. Mariée à un Palestinien de nationalité jordanienne, assistant à l'université de Francfort, elle a vécu, après l'attentat contre les Jeux olympiques de Munich, pendant plusieurs semaines dans l'angoisse d'une expulsion. En septembre 1972, en effet, plusieurs ressortissants arabes avaient été priés de quitter, du jour au lendemain, la République fédérale, sans autre forme de procès. L'I.A.F. demande simplement que le principe de l'égalité des sexes, reconnu par la Constitution de la R.F.A., soit appliqué. L'article 6 de la loi fondamentale précise en outre que le couple et la famille ont droit à une protection particulière de l'Etat. Cependant, les juges ouest-allemands semblent encore avoir une conception désuète de cette égalité des sexes. Le tribunal administratif de Mannheim n'a-t-il pas déclaré, en 1970, que *« l'épouse allemande avait fondamentalement le devoir de partager le sort de son mari, même en cas d'expulsion »* ?

Sans doute le gouvernement fédéral, en accord avec les ministres de l'Intérieur des *Laender*, a-t-il émis des recommandations qui devraient faciliter l'obtention par les étrangers mariés à des Allemandes de permis de séjour de durée illimitée, s'ils sont depuis plus de trois ans en République fédérale, et qui devraient permettre aux enfants des couples « mixtes » d'être naturalisés rapidement et aux moindres frais. Mais la pratique est très *différente* d'un *Land* à l'autre. La Bavière, par exemple, gouvernée par les chrétiens-sociaux, applique aux travailleurs étrangers le principe de la « rotation ». Les dirigeants bavarois estiment, en effet, qu'il n'est pas bon qu'un étranger demeure plus de trois ou cinq ans en République fédérale et qu'il doit être remplacé par un autre. Cette politique de rotation ne facilite pas la vie des couples où le mari est étranger et la femme allemande.

Depuis 1970, un projet de modification de la loi sur les étrangers a été déposé au Bundestag. Il prévoit que *« la République fédérale garantit aux étrangers d'entrer et de sortir, de séjourner sur son territoire et d'y avoir une activité professionnelle et politique »*. Il précise qu'après trois ans passés en R.F.A. un étranger recevra un permis de séjour illimité et que l'expulsion d'un étranger marié à une citoyenne allemande est impossible. Mais le projet date de 1970, époque où l'économie ouest-allemande, en pleine expansion, avait besoin de forces de travail étrangères. Aujourd'hui, où le chômage menace les Allemands, ses chances d'être voté par le Parlement sont très minces.

DANIEL VERNET.

LE « MARATHON » DE BRUXELLES

Bonn pourrait demander une révision générale de la politique agricole commune

(Suite de la première page.)

Il y a la discussion, en quelque sorte prosaïque, sur la revalorisation des prix garantis et les mesures annoncées — surtout les aménagements au fonctionnement des « montants compensatoires » — qui y sont liées. C'est cette discussion, on le comprend, que les agriculteurs guettent avec le plus d'attention, leur pouvoir d'achat étant en jeu.

Le premier tour de table, mardi, a confirmé que les positions de départ des pays membres étaient éloignées. Cependant, le camp des partisans d'un relèvement des prix supérieur aux 4 % préconisés par la Commission s'est étoffé depuis le début du mois. Le Parlement européen s'est prononcé en faveur d'une hausse de 6 % (*le Monde* du 18 septembre). La France, la Belgique, le Luxembourg réclament une revalorisation d'au moins 8 %. L'Italie, qui s'est ralliée aux 4 %, en accepterait 6 %. Mais Rome réclame surtout un certain nombre de mesures complémentaires, telle une prise en charge par la Communauté d'une partie des intérêts que doivent payer les agriculteurs pour rembourser leurs emprunts. Les Britanniques constituent un cas hors de toute norme. Les considérations électorales priment tout chez eux : leur principale préoccupation est d'être autorisés à appliquer une série de mesures spécifiques (forte hausse du prix du lait de consommation, aide aux producteurs de porcs, par exemple), dont le simple énoncé révèle combien l'organisation agricole britannique est encore peu intégrée dans l'Europe verte.

Reste l'attitude allemande. Sur les prix, elle se résume simplement. Avant tout soucieux de la lutte contre l'inflation, le gouvernement de Bonn ne peut accepter qu'une hausse des prix modérée : 4 % constitueraient un grand maximum. Sauf changement tactique (qui pourrait être décidé en conseil de cabinet, ce mercredi, à Bonn), le gouvernement fédéral a, en outre, l'intention d'utiliser les difficultés actuelles pour provoquer une révision en profondeur du Marché commun agricole. A côté de la discussion concrète sur les prix, un débat abstrait, mal défini et dangereux, risque donc de s'engager sur les vertus et les insuffisances de l'Europe verte.

Les dirigeants allemands multiplient, depuis quelques semaines, les déclarations sur les défaillances de la politique agricole commune. Et M. Genscher, le ministre fédéral des affaires étrangères, vient d'adresser une lettre à ses collègues, faisant part de l'émotion de son gouvernement devant les mesures nationales prises par les autres Etats membres pour remédier à la crise.

Que veulent exactement les Allemands ? Mardi, M. Ertl n'a donné à ses collègues aucune réponse satisfaisante à cette question. Il n'y a pas, pour l'instant, de revendication précise, mais seulement une attaque désordonnée et plutôt émotionnelle contre la politique agricole commune.

En dépit de certaines déclarations imprudentes, M. Ertl paraît plutôt embarrassé devant l'offensive déclenchée par son gouvernement. En fait, la tentative de remise en cause est due à l'initiative du chancelier Schmidt. C'est dire que, si le débat s'envenime, l'affaire peut monter très vite à un autre niveau que celui des ministres de l'agriculture.

Les Allemands s'en prennent, en outre, avec virulence aux mesures nationales arrêtées récemment par les autres Etats membres pour soutenir les agriculteurs victimes de la crise. Comme l'a fait observer M. Bonnet, ces aides de détresse sont *« modestes et provisoires »*. De plus, elles n'auraient pas été nécessaires si des mesures communautaires avaient été prises à temps pour préserver le pouvoir d'achat des producteurs.

Les Allemands ne sont d'ailleurs pas très bien placés pour crier au scandale. Depuis 1969, date de la première réévaluation du mark, ils versent des subventions nationales importantes à leurs agriculteurs. Le gouvernement fédéral, depuis 1971, refuse d'appliquer la réglementation communautaire sur les prix agricoles qui aurait voulu qu'à la suite de chaque réévaluation de fait du mark les prix agricoles allemands libellés en marks soient diminués.

PHILIPPE LEMAITRE.

CORRESPONDANCE

La découverte d'un groupe communiste dissident

A la suite de la publication dans nos colonnes d'une dépêche de l'agence France-Presse relatant la découverte en Yougoslavie d'un groupe communiste dissident (le Monde *des 12, 15-16 septembre), le colonel Dapcevitch, mis en cause, nous écrit :*

Je tiens premièrement à affirmer que je n'ai aucun lien avec les personnes arrêtées au cours des dernières semaines en Yougoslavie.

L'existence d'un lien entre ces personnes et moi-même est une pure invention de la police yougoslave et de ses maîtres.

Deuxièmement, l'article peut aussi, en ce qui me concerne, être compris comme indiquant que j'agis en vue de la création d'un parti pro-soviétique en Yougoslavie.

Non seulement mes amis mais également les dirigeants yougoslaves et leur police savent bien que je considère que la politique menée par les dirigeants soviétiques est de la même nature révisionniste et contre-révolutionnaire que celle de la clique de Tito.

Etant donnée ma profonde conviction politique, que je viens de rappeler, il est évident que je ne pourrais participer à la création d'un tel parti.

Portugal

LE « PARTI NATIONALISTE » EST INTERDIT

Lisbonne *(A.F.P., Reuter.)* — Le gouvernement portugais a décidé le mercredi 18 septembre, d'interdire le parti nationaliste portugais, fondé récemment à Porto par les membres de l'ancienne « Légion portugaise », dissoute au lendemain du coup d'Etat du 25 avril, en même temps que la Pide (police politique). Le gouvernement a ordonné la fermeture du siège du parti et l'ouverture de poursuites *« étant donné que ce parti se propose de détruire les institutions démocratiques »*.

D'autre part, l'hebdomadaire de droite *Tempo Novo* a été suspendu pour soixante jours, à la suite de la publication d'une lettre ouverte d'un avocat du Mozambique critiquant l'accord qui devait intervenir entre Lisbonne et le Front de libération du Mozambique. Les membres du FRELIMO y étaient qualifiés de *« charlatans »* et le Portugal accusé de *« brader son patrimoine national »*. Le général de Carvalho, un des chefs du coup d'Etat d'avril dernier, était directement mis en cause.

ASIE

Chine

Recevant le président de la Mauritanie

M. Teng Hsiao-ping dénonce les ambitions d'hégémonie de l'U.R.S.S.

De notre correspondant

Pékin. — L'Union soviétique, *« mue par ses ambitions d'hégémonie et d'expansion, ne recule devant rien pour faire aboutir son complot consistant à semer la zizanie entre les pays arabes et s'efforce de torpiller leur solidarité combattante »*.

M. Teng Hsiao-ping, dans ses fonctions — non officielles — de premier ministre par intérim, ne mâche pas ses mots lorsqu'il s'agit de dénoncer l'U.R.S.S. *« Elle recourt,* ajoute-t-il, *au procédé joliment baptisé aide militaire ou aide économique pour ramasser des bénéfices fabuleux, exercer une pression sur les autres et les soumettre. »*

L'ancien secrétaire général du parti recevait mardi soir, 17 septembre, à l'Assemblée nationale la délégation mauritanienne conduite par M. Moktar Ould Daddah. Devant ce *« vieil et respecté ami »*, émissaire à la fois du monde arabe et du monde africain, il tint à *stigmatiser* une fois de plus *« les manœuvres perfides de soutien fictif et de contrôle réel »* auxquelles se livre, selon la formule consacrée, *« la plus fourbe donc la plus dangereuse des superpuissances »*.

La politique étrangère chinoise cependant, dont M. Teng Hsiao-ping semble être maintenant le principal porte-parole, ne se résume pas à cette polémique incessante contre le Kremlin. Elle *cherche en même temps à favoriser* l'union de la Chine au tiers-monde et l'unité de ce tiers-monde. Ce désir s'exprime non seulement dans la visite mauritanienne — la troisième visite d'une délégation africaine en un mois — mais encore tous ces jours derniers dans l'importance extrême attachée à l'indépendance de la Guinée-Bissau et du Mozambique et à ce grand succès politico-sportif que furent pour la Chine les jeux asiatiques de Téhéran qui viennent de s'achever.

L'unité du tiers-monde, c'est le thème dominant de la diplomatie chinoise. M. Teng Hsiao-ping porta d'ailleurs mardi un toast *« aux victoires du tiers-monde dans sa lutte unie contre l'impérialisme et l'hégémonisme »*.

Faire front contre les Super-Grands

Des entretiens récents ont montré quelle application systématique les dirigeants chinois faisaient de ce principe simple. Les peuples dominés doivent faire front contre les Super-Grands, ont expliqué quelques hauts fonctionnaires. Les *querelles entre pays du tiers-monde* sont pour l'essentiel un héritage du colonialisme et de l'impérialisme; il faut les régler par la voie pacifique ou, si c'est impossible, les laisser de côté en attendant qu'un règlement pacifique puisse intervenir. La Chine, pour sa part, se refuse à s'immiscer dans les conflits au sein du tiers-monde ;

On affirme maintenant que pencher d'un côté ne peut que *favoriser la division du tiers-monde* et faciliter l'intervention impérialiste, qu'il faut régler les querelles principales, à savoir celles dans lesquelles les pauvres s'opposent aux impérialistes et non aux pauvres des pays voisins. Cela sans préjudice, bien entendu, des mouvements révolutionnaires qui peuvent se développer dans chaque territoire et qui sont du seul ressort du peuple intéressé. Ce que la Chine veut soutenir c'est uniquement la lutte *anti*-impérialiste, rien de plus.

Il revient de plus en plus au vice-premier ministre, M. Teng Hsiao-ping, de mettre en œuvre ces conceptions inlassablement exposées à tous les visiteurs du tiers-monde. M. Chou En-lai, chef du gouvernement, au nom duquel sont toujours offerts les banquets officiels, s'est abstenu depuis le 31 mai (établissement des relations diplomatiques avec la Malaisie) de venir aux réceptions de l'Assemblée, à la seule exception de la fête de l'Armée populaire, le 31 juillet. Même s'il se remet rapidement de l'intervention chirurgicale à laquelle le président *nigérian, le général Gowon, fit* allusion à Hongkong en quittant la Chine, il paraît exclu que le premier ministre retrouve le rythme d'activité qui fut le sien pendant un demi-siècle.

A présent, les fonctions de chef de gouvernement sont exercées pour l'essentiel, semble-t-il, par M. Li Hsien-nien, le premier des vice-premiers ministres, chargé pendant longtemps des questions économiques et financiers, et surtout par M. Teng Hsiao-ping. Celui-ci, qui, dès le début de l'année, avait laissé prévoir le ralentissement des activités du chef du gouvernement, fait preuve d'une autorité incontestable sur tous les grands problèmes intérieurs et extérieurs. On saura sans doute prochainement si ses nouvelles responsabilités à la tête de la diplomatie chinoise sont temporaires ou définitives.

ALAIN BOUC.

Vietnam du Sud

La droite catholique entre en rébellion ouverte contre le régime du président Thieu

De notre correspondant

Saigon. — *« Le roi traite tous ses sujets comme des chiens et des chevaux, les sujets considèrent leur roi comme un ennemi. »* Cette sentence de Mencius figure en exergue d'un *« acte d'accusation »* porté il y a dix jours contre le président Thieu par le Mouvement du peuple contre la corruption, pour le salut national et la restauration de la paix. L'initiative en est revenue aux milieux catholiques conservateurs de la ville de Hué. Le même jour, à Saigon, des éditeurs et des responsables politiques de l'opposition *ont formé un Comité pour* le droit à la liberté de la presse. Samedi 14 septembre enfin, dans l'enceinte de la pagode An-Quang de Saigon, des personnalités comme le général Duong Van Minh et le bonze Tri Quang ont assisté à la formation des Forces de réconciliation nationale, un mouvement animé par le sénateur Vu Van Mau et qui entend obliger le président Thieu à appliquer les accords de Paris.

Ainsi donc, pour *la première* fois depuis la campagne électorale de 1971, l'agitation politique reprend dans les deux principales villes du Sud. La poursuite de combats encore indécis et l'effondrement de l'économie offriraient aux protagonistes d'une « troisième force » l'occasion de se faire entendre. Le successeur de M. Nixon à la Maison Blanche s'étant bien gardé jusqu'à présent de se lier les mains. La balle serait donc à saisir au bond. Et comme la population a de plus en plus de mal à survivre, *« il serait temps de procéder à un coup de balai avant de négocier »*, comme nous l'explique M. Nguyen Tran, l'un des animateurs du Mouvement contre la corruption.

Reporté d'année en année, le procès du régime est-il en train *de s'ouvrir ? Et si oui, peut-il* déboucher sur l'amorce d'un règlement politique ? Telles sont les questions que l'on se pose ici en constatant que, pour l'instant, il s'agit davantage de tâter le terrain que d'engager l'épreuve de force avec un régime dont les moyens de coercition demeurent redoutables.

Pour le président Thieu, la menace la plus sérieuse vient de la droite catholique, qui a pendant si longtemps appuyé son entreprise. Déjà, le 18 juin 1974, trois cent un prêtres avaient publié un *« manifeste contre la corruption, les injustices et les maux sociaux »*, et lancé un appel à leurs coreligionnaires, qui sont plus de deux millions, pour réaliser la rénovation et la concorde. L'on aurait pu penser, à l'époque, que cette démarche pouvait être une manœuvre du régime pour redorer son blason et lui permettre de renforcer la lutte contre une corruption qui fait de plus en plus de ravages. Le ton adopté depuis par la droite catholique semble indiquer qu'il n'en a rien été et que la rupture est peut-être déjà consommée.

Un « Watergate » ?

En effet, dans leur *« acte d'accusation » publié le 8 septembre*, les dirigeants conservateurs du Mouvement du peuple contre la corruption s'en prennent directement au président Thieu et à certains membres de sa famille. Six cas concrets sont cités et constituent une attaque personnelle contre la « première famille » du pays. *« Il faut mettre de l'ordre dans la maison avant de discuter avec les communistes. Quand la troupe doit payer les obus de mortier, quand les blessés au combat doivent payer leur transfert dans un hôpital, quand un poste de commissaire de police à Saigon s'achète 60 millions de piastres, la lutte contre les communistes devient impossible »*, affirme également M. Nguyen Tran, en précisant que son mouvement prépare *« un deuxième acte d'accusation qui sera le « Watergate » du régime »*.

Depuis deux ans déjà, le gouvernement du général Khiem a engagé un bon nombre d'actions pour tenter de museler l'opposition. Plusieurs procès ont eu lieu, et des dizaines de gens ont été arrêtés et jugés. Dernièrement, le général Tran Van Trung, directeur du bureau de la guerre psychologique, a fait parvenir au président Thieu un rapport sur l'étendue de la corruption au sein de l'armée. Mais, selon les détracteurs du régime, cet ensemble de mesures n'ont même pas permis de juguler le mal, et les choses ne font qu'empirer au fil des mois. Alors que les bouddhistes semblent penser qu'il faut mettre fin à la guerre pour éliminer la corruption, la droite catholique affirme que, comme le dira l'un de ses représentants, *« ce sont des gens corrompus qui cherchent à prolonger le conflit »*.

Ces deux dernières années, un petit groupe de catholiques de gauche ont mené une campagne contre le régime pénitentiaire, accusant le gouvernement de détenir dans ses prisons environ deux cent mille personnes. Mais cette campagne n'a jamais vraiment eu l'occasion de prendre. En revanche, la lutte menée par une droite catholique beaucoup plus influente et jusqu'à présent silencieuse semble constituer pour le régime une menace d'autant plus sérieuse qu'elle intervient *« au moment opportun »*, comme le dit M. Ly Qui Chung, un député libéral. *« Il suffit que les Américains et Thieu hésitent pour que tout donne l'impression de bouger. » « Il se passe peu de choses et, pourtant, le gouvernement tremble »*, ajoute-t-il.

Sauf à Hué, où des manifestations ont déjà eu lieu, le débat demeure encore une affaire entre initiés (1). *« M. Nixon est parti, Ford hésite à s'engager, et le Congrès américain refuse de payer la note ; les choses se mettent donc en place, et vous pouvez parler de ballon d'essai »*, résume un observateur vietnamien particulièrement averti.

Le G.R.P. ne semble pas s'y tromper non plus, puisque son porte-parole saigonnais, le colonel Giang, a déclaré samedi que *« les Etats-Unis sont en train de préparer de nouvelles cartes pour changer de cheval, si nécessaire »*. Bref, on attend encore ici de voir si les Américains peuvent envisager dans les mois qui viennent d'abandonner leur politique de confrontation pour négocier un règlement avec les Vietcongs et Hanoï.

Mais, en attendant, l'opposition libérale au président Thieu ne veut pas être de reste, et c'est à la demande du bonze Tri Quang, qui lui a rendu une visite assez exceptionnelle dimanche soir, que le général Minh aurait accepté de donner son aval aux forces de réconciliation nationale. L'animateur de cette organisation, le sénateur Vu Van Mau, fait partie de l'état-major politique du « Grand Minh », au même titre que M. Nguyen Van Binh, un député sudiste que l'on retrouve derrière le Mouvement de lutte contre la corruption.

A défaut de mener une action concertée contre le régime, catholiques et bouddhistes semblent donc s'entendre peu à peu pour mener des luttes parallèles.

En raison de la crise sociale qui se développe dans les villes et de la guerre qui s'étend, surtout depuis mai dernier, dans les campagnes, l'agitation politique actuelle peut déboucher sur une situation explosive. Tout dépendra, du moins au départ, de la façon dont le président Thieu manœuvrera pour continuer à conserver le contrôle des événements. On pense cependant que la situation ne devrait se durcir que lentement. Si le problème d'une troisième force semble se poser désormais concrètement, il est encore trop tôt pour savoir ce que ces pressions ouvertes sur le régime vont donner. Le fait que les premiers coups soient portés par des catholiques de droite indique cependant qu'un nouveau scénario est en préparation.

J.-C. POMONTI.

(1) Le colonel Ton That Khien, chef de la province de Thua-Thien et maire de Hué, a été remplacé mardi 17 septembre par un spécialiste des services de la guerre psychologique. — (N. D. L. R.)

A travers le monde

Algérie

● LE PRESIDENT HOUARI BOUMEDIÈNE a dénoncé, en les qualifiant de « légendes sans fondement », les « rumeurs tendancieuses » qui avaient circulé en Algérie durant les deux mois précédents et selon lesquelles des divergences auraient surgi au sein du gouvernement algérien.

Allemagne fédérale

● LE SOLDAT AMERICAIN William Madly, arrêté le 10 septembre dernier à un point de passage du mur de Berlin, au moment où il voulait faire passer à l'Ouest deux ressortissants de la R.D.A., a été rendu mardi 17 septembre aux autorités américaines, annonce l'agence A.D.N. — *(A.F.P.)*

Pays-Bas

● LE GOUVERNEMENT NEERLANDAIS A REITERE MARDI SON OPPOSITION A L'IDEE D'UNE FORCE NUCLEAIRE EUROPEENNE. — Dans le préambule consacré à la politique étrangère qui accompagne le projet de budget pour 1975 déposé sur le bureau des Etats généraux, le ministre des affaires étrangères, M. Max Van Der Stoel, rappelle que les Pays-Bas avaient accepté « à contrecœur » le passage du communiqué d'Ottawa du 19 juin dernier sur la coopération dans le domaine de la défense, où il est question des forces nucléaires française et britannique.

PROCHE-ORIENT

M. Yasser Arafat : je suis contre le terrorisme où qu'il soit et même dans les territoires occupés

M. Yasser Arafat, président de l'O.L.P. (Organisation de libération de la Palestine), a affirmé le mardi 17 septembre que *« les Israéliens préparent une arme nucléaire tactique pour s'en servir sur le champ de bataille »*. *« Je ne sais pas quand elle sera prête, mais je sais qu'ils travaillent à la mise au point d'une bombe atomique tactique utilisable sur un terrain limité »*, a ajouté M. Yasser Arafat, qui a assuré que les Israéliens étaient déjà en possession de trois à cinq bombes atomiques de la puissance de la bombe d'Hiroshima. *C'est en recevant les délégations* européennes qui ont assisté à la première conférence parlementaire euro-arabe que le chef de l'O.L.P. a fait ces déclarations.

A plusieurs reprises, M. Arafat a *« condamné toutes les formes de terrorisme international et à l'intérieur des territoires occupés par Israël »*. *« Je suis contre le terrorisme, où qu'il soit et même dans les territoires occupés »*, a-t-il dit, ajoutant que c'était là un avis partagé par tous les responsables palestiniens. *« mais que des individus isolés sont d'un avis contraire »*.

Evoquant l'affaire de Maalot, le chef de l'O.L.P. a déclaré que ce sont les Israéliens qui sont responsables de la mort des victimes pour avoir donné l'ordre d'attaquer, et a tenté d'expliquer les motivations des Palestiniens qui avaient voulu libérer certains des leurs.

En ce qui concerne l'inscription de la question palestinienne à l'ordre du jour de la prochaine session de l'ONU, M. Arafat a indiqué que ce serait une bonne chose de *« présenter le problème palestinien à part parce qu'il est la base même de la crise du Proche-Orient, et non pas, comme veulent le faire croire les Israéliens, un problème secondaire »*.

« Nous serons là en tant qu'observateurs. Peut-être aurons-nous de bonnes résolutions. Cela aidera notre cause. Mais, a-t-il indiqué, *je sais que le problème ne sera pas résolu par ces résolutions. Il y en a dix-huit à l'ONU sur le problème, et aucune puissance n'est arrivée à les faire appliquer. »*

M. RABIN : nous nous opposerons par tous les moyens à la reconnaissance internationale de l'O.L.P.

M. Itzhak Rabin, pour sa part, a déclaré mardi qu'il s'opposera par tous les moyens aux diverses initiatives visant à *« la reconnaissance sur le plan international »* de l'O.L.P. Le chef du gouvernement israélien a admis toutefois que ses efforts dans ce sens étaient voués à l'échec.

« Je ne pense pas, a-t-il dit, *que nous serons en mesure d'éviter une reconnaissance internationale de l'O.L.P., notamment à l'Assemblée générale des Nations unies. Mais nous devons lutter et faire tout notre possible pour démontrer au monde que l'O.L.P. cherche avant tout la destruction de l'Etat d'Israël. » « Puisque l'O.L.P. nous a déclaré une guerre criminelle,* a-t-il poursuivi, *nous devons employer tous les moyens pour l'éliminer en la frappant à l'endroit et au moment qui nous semblent appropriés. »*

A ce propos, le journal de Beyrouth *Al Nahar* croit savoir que *« l'éventualité d'une agression israélienne »* a été longuement évoquée lundi lors d'une entrevue entre M. Arafat et le président syrien Hafez Assad. Toujours selon *Al Nahar*, une réunion du comité exécutif de l'O.L.P. a eu lieu mardi à Damas pour examiner les renseignements parvenus au commandement de la résistance au sujet d'*« opérations de grande envergure qu'Israël s'apprêterait à déclencher contre les Palestiniens avant l'ouverture du débat sur la question palestinienne devant l'Assemblée générale des Nations unies »*. — *(A.F.P., UPI.)*

Egypte

Un film dénonçant les tares du régime nassérien attire les foules

De notre correspondant

Le Caire. — *L'Egypte en juin 1967 avant et après la défaite, c'est un sujet tabou. Youssef Chahine, le plus audacieux des cinéastes égyptiens, a osé violer la consigne tacite du silence. Il a tourné* le Moineau *(en arabe* El-Asfour *— l'oiseau).* « 1967, *nous a-t-il dit,* était une cica*trice mal refermée.* J'ai voulu la rouvrir pour voir ce qu'il y avait dedans. »

Les causes de la défaite, le réalisateur ne les a pas trouvées dans le peuple égyptien, mais dans les méthodes de ses gouvernants. Aussi cette œuvre impudente fut-elle interdite dès qu'elle fut achevée, en 1972. Malgré le petit vent de libéralisme qui souffle sur la vallée du Nil depuis la guerre d'octobre, il a fallu attendre l'été 1974 pour qu'elle soit projetée en Egypte, alors que plusieurs pays l'avaient déjà diffusée. (Elle doit sortir à Paris en novembre prochain.) Selon Youssef Chahine lui-même, les sept minutes de projection coupées par la censure ne portent pas atteinte à l'essentiel. Tourné en couleurs dans une Egypte non folklorique, le Moineau *est une coproduction égypto-algérienne.*

Deux fils de famille se séparent au printemps de 1967. L'un rejoint l'armée au Sinaï, l'autre est nommé maamour (commissaire de police) en Moyenne-Egypte. « Qui de nous deux surprendra l'autre ? » *Le militaire mourra au combat.*

A la faveur de la liquidation d'un « mandrin » local, organisée par ses ex-employeurs qui ne sont rien de moins que des gens en place — les « escrocs légitimes », — le policier aura la révélation des aspects les moins recommandables du système qu'il sert. Telle est, en raccourci, l'intrigue-prétexte du film, qui s'embarrasse parfois d'épisodes marginaux d'un intérêt contestable.

La popularité de Nasser

Quoi qu'il en soit, cette œuvre connaît actuellement un grand succès populaire (l'élite l'avait déjà vue au cours de projections clandestines) dans les villes égyptiennes. Les cinémas sont archicombles. Le public se renseigne : « Est-ce bien le film sur 1967 ? » *Les places se vendent au marché noir. Des discussions naissent.*

Les plus avertis savent que le personnage du journaliste de gauche fils de pacha, « prêcheur de l'étape à venir », et qui devient l'ami du policier, a été inspiré par Mohamed Sid-Ahmed, l'un des éditorialistes les plus lus d'Al Ahram. D'autres n'ignorent point que la chanson du film est due au « compositeur maudit » Ahmed Negm et au chanteur populaire Cheikh Imam, qui ont été une fois de plus arrêtés ces jours derniers.

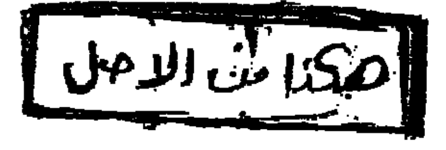
A la fin du film, une fois la défaite consommée, l'apparition de Nasser en train de prononcer son discours de démission déclenche à toutes les séances une avalanche d'applaudissements. C'est une sorte de plébiscite posthume des salles obscures.

Pourtant le scénario de Youssef Chahine, un libéral de gauche, et de Loutfi El-Kholy, journaliste marxiste, présente au fond un bilan négatif du nassérisme. Les ultimes images montrent d'ailleurs le peuple réclamant la poursuite de la bataille et non pas le retour de Nasser (ce qui selon certains témoignages frise l'erreur historique). On n'oubliera pas non plus les scènes très fortes révélant les agissements de « maffiosi », de responsables du parti unique.

Mais l'Egyptien « moyen » dissocie le souvenir de Nasser des abus et des échecs de son régime, comme le firent jadis les Français à l'égard de Bonaparte.

Voilà donc un gouvernement qui autorise un film dévoilant les tares d'un système qui, malgré la dénassérisation, continue en grande partie de fonctionner. C'est, dit-on, une conséquence logique de la « politique d'ouverture ». Mais, alors, comment expliquer qu'au même moment on laisse mettre en prison le chansonnier aveugle Cheikh Imam, le poète Ahmed Negm et le peintre Mohammed Ali ? Interdit à la radio, Cheikh Imam se contente de brocarder le régime ou les Américains, devant des assistances réduites de gens du peuple ou d'intellectuels. Il en faudrait tout de même un peu plus pour menacer le gouvernement. Mais, au Caire, la philosophie de Mazarin, qui consistait à laisser les contribuables chansonner le pouvoir pourvu qu'ils paient leurs impôts, n'a pas encore cours.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.



AFRIQUE

LE CONFLIT DU SAHARA ESPAGNOL

Rabat espère faire tomber les tensions en soumettant le litige à la Cour de La Haye

De notre envoyé spécial

Rabat. — Serein, maître de lui, donnant l'impression d'avoir repris le pays en main, c'est ainsi qu'est apparu le roi Hassan II au cours de la conférence de presse qu'il a tenue le mardi 17 septembre et qui a été principalement consacrée au Sahara espagnol. Le souverain, dont c'était la première rencontre avec la presse internationale depuis juin 1972, a réussi à désamorcer la tension provoquée par la controverse sur l'avenir du Sahara espagnol en proposant de porter l'affaire devant la Cour internationale de La Haye.

« Dans ma recherche opiniâtre d'une solution, a-t-il dit, *je fais à l'ONU et à l'Espagne la proposition suivante : Je dis aux Espagnols : « Vous prétendez que le » Sahara était* res nullius, *une » chose en déshérence qui n'appartenait à personne, alors que » le Maroc prétend le contraire. » Demandons l'arbitrage de la » Cour de La Haye, qui dépend de » l'ONU. Elle dira le droit et la » voie à suivre. Si la Cour dit » que le Maroc a des titres de » propriété sur ce territoire, et je » suis persuadé qu'elle le fera, il » sera alors plus simple pour » l'Espagne de négocier avec le » Maroc et l'ONU sera débarrassée de ce problème. »*

A la suite de l'offensive diplomatique lancée par Rabat pour soutenir sa revendication, le souverain avait le choix entre l'action armée et la diplomatie. L'intervention militaire aurait comporté des risques, compte tenu du rapport de forces favorable à Madrid, qui dispose d'avions et a renforcé ses effectifs au Sahara. Le souverain a opté pour la diplomatie. Mais celle-ci était elle-même semée de pièges et d'obstacles. L'Espagne propose, en effet, un référendum sur l'autodétermination — dont les modalités d'application demeurent imprécises et qui de ce fait, aurait pu aboutir à la proclamation de l'indépendance du Sahara. Le roi, soutenu par toutes les forces politiques marocaines, refuse une telle hypothèse, de même qu'il rejette l'idée d'une partition qui donnerait une partie du territoire à la Mauritanie, l'autre revenant au Maroc.

« Le choix, pour les Sahraouis, n'est pas d'opter entre deux pays mais entre deux situations, à savoir demeurer colonisés ou revenir à la mère patrie, qui est le Maroc », a-t-il dit.

Quant aux obstacles, ils résidaient principalement dans le fait que les pays arabes et africains, les Etats de la Communauté économique européenne et les grandes puissances hésitaient à prendre parti entre les revendications du Maroc et celles de la Mauritanie pour diverses raisons. Ainsi, des capitales du Proche-Orient auraient fait remarquer que les pays arabes d'Afrique devraient concentrer leurs efforts à l'ONU sur le problème palestinien et éviter une certaine dispersion en ajoutant le problème du Sahara. Bien que ne partageant pas ce point de vue, le souverain a apparemment tenu compte de cette argumentation.

Pour éviter le piège du référendum et contourner les autres obstacles, le roi a recouru à une solution à laquelle personne ne s'attendait et qui ne manque pas d'habileté. Si l'Espagne refuse sa proposition, le Maroc peut demander aux Nations unies ou au Conseil de sécurité d'introduire un recours devant la Cour de La Haye, ce qui leur permettrait de se débarrasser d'une affaire épineuse. En outre, le souverain se donne un délai et il peut estimer que la dynamique de la décolonisation portugaise jouera en faveur du Maroc.

Le roi s'est également attaché à faire retomber la tension qui s'était produite entre Alger et Rabat. On assure en privé, du côté marocain, que des mesures ont été prises pour éviter que des journaux n'enveniment l'atmosphère. En outre, les deux parties se sont expliquées à l'occasion de la visite à la Foire d'Alger du ministre marocain de l'habitat et de l'urbanisme, qui a remis au président Boumediène un message du roi. Hassan II a dit *« le respect »* qu'il a pour le chef de l'Etat algérien dont il a loué la rectitude. Il a souligné que ce dernier a affirmé : *« L'Algérie n'a aucune prétention sur le Sahara »*.

En ce qui concerne la Mauritanie, Hassan II a souligné qu'après le retour du Sahara au Maroc les deux pays pourraient coopérer pour exploiter en commun ses richesses. Il a ensuite fait une proposition tendant à consolider le rapprochement arabo-africain. *« En ce qui concerne la commercialisation des phosphates*, a-t-il dit, *je prévois un régime de faveur pour les pays non nantis. Ils paieraient 50 % cash, le reste de la dette étant établi sur cinq à dix ans à un taux d'intérêt d'Etat »*.

L'affaire du Sahara ne pouvait manquer d'avoir des répercussions sur le plan intérieur, dans la mesure où elle a favorisé la reprise du dialogue entre le palais et les partis de l'opposition. Le roi a annoncé que des élections auraient lieu en octobre 1975. *« Pour cela*, a-t-il précisé, *il sera nécessaire de former un gouvernement d'union nationale six ou sept mois avant les élections »*, les chefs des différents partis siégeant dans le cabinet comme ministres d'Etat. C'est la première fois depuis longtemps qu'il prend des engagements aussi précis et fixe une échéance aussi nette en ce qui concerne la vie politique du pays.

PAUL BALTA.

LES COMPÉTENCES DE LA COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

La Cour internationale de justice, dont le siège est à La Haye, est un des organes des Nations unies mais elle est compétente pour régler tout différend de caractère juridique à l'égard d'Etats membres des Nations unies ainsi qu'à l'égard des Etats non membres qui ont adhéré au statut de la Cour.

En règle générale la Cour ne peut être saisie que si les Etats concernés y consentent. Les Etats ont néanmoins la possibilité d'accepter, pour une certaine durée et pour les catégories de différends qu'ils définissent eux-mêmes, la compétence dite « obligatoire » de la Cour.

A côté de cette compétence proprement contentieuse, la Cour est également investie d'une compétence consultative qui est en rapport plus étroit avec le fonctionnement de l'O.N.U. et des institutions spécialisées.

La Cour internationale de justice est composée de quinze magistrats indépendants, choisis en raison de leur compétence, qui doivent se consacrer exclusivement à leur tâche. Les juges sont élus par l'Assemblée générale et par le Conseil de sécurité, votant indépendamment l'un de l'autre, pour un mandat de neuf ans renouvelable indéfiniment.

Madrid ne paraît guère disposé à accepter l'arbitrage de la Cour internationale

De notre correspondant

Madrid. — Depuis que le gouvernement de Madrid, le 14 septembre, a supprimé la qualification de « secret officiel » (1) pour les questions relatives aux territoires sous administration espagnole du Sahara occidental, la presse espagnole consacre de nombreuses colonnes à ce sujet. Les premiers envoyés spéciaux viennent d'arriver à El Aaïoun, capitale du territoire, jusqu'à maintenant interdite aux journalistes, et apprennent à leurs lecteurs que les troupes y sont sur le pied de guerre.

La presse espagnole s'attaque durement au Maroc, qualifiant sa politique de « néo-impérialiste » et affirmant qu'une *« provocation de la part du Maroc ne saurait modifier le processus de libération mis en route par l'Espagne »*.

Le général Coloma, ministre de l'armée, a déclaré au grand quotidien catalan conservateur *la Vanguardia* : *« Il est bien évident que notre armée est parfaitement en mesure de repousser une éventuelle agression marocaine. Elle s'est préparée à fond et elle est en mesure de repousser toute tentative contre le Sahara. Cependant je ne crois pas qu'il y ait de raison de penser à une agression. »*

Néanmoins — c'est la presse qui le dit maintenant, — les troupes espagnoles ont reculé de 12 kilomètres leur poste fixe face à la frontière. En fait, tout le Sahara espagnol est en état d'alerte.

Un conflit colonial serait impopulaire auprès de l'Espagnol moyen, jusqu'ici laissé dans l'ignorance, et il entraverait la « démocratisation » annoncée par le président du gouvernement, M. Carlos Arias Navarro.

Le quotidien *Ya* (catholique conservateur), dans un éditorial intitulé « Engagements au sujet du Sahara », écrit : *« Le gouvernement a été explicite quant à ce qu'il va faire. En premier lieu, il s'agit de réaliser le mandat de l'ONU pour préparer l'avenir des Sahariens, d'accord avec ceux-ci. C'est l'objectif que vise le recensement démographique qui est sur le point de s'achever (et sur lequel les Marocains ne sont pas d'accord). En second lieu, l'Espagne est disposée à tenir compte, de la façon la plus loyale et la plus pacifique, des intérêts des pays voisins, lesquels, soit dit en passant, ne peuvent arguer d'aucune sorte de droits. Ceux que le Maroc prétend imposer sont illusoires. Le voisinage n'est pas source de droit. »*

Après la conférence de presse tenue par le souverain chérifien, il se pourrait qu'une nouvelle étape diplomatique s'ouvre à ce sujet et implique une certaine détente entre l'Espagne et le Maroc ; cependant, les milieux madrilènes autorisés ne paraissent pas disposés à accorder plus d'autorité à la Cour internationale de justice qu'aux Nations unies quant à la décolonisation du Sahara occidental. — J.-A. N.

(1) Le secret officiel sur l'affaire du Sahara espagnol avait été imposé le 20 juillet 1972.

LES RAPPORTS FRANCO-GUINÉENS

En réponse à une question écrite de M. Louis Odru, député (communiste, Hauts-de-Seine), à propos des relations entre la France et la Guinée, le ministre des affaires étrangères répond dans le *Journal officiel* du 14 septembre :

« Lors de l'accession à l'indépendance de la Guinée, la République française a reconnu ce nouvel Etat et établi avec lui des relations diplomatiques. La reconnaissance de la Guinée par la France n'a pas été mise en cause depuis lors. Quant aux relations diplomatiques, elles ont été rompues en 1965. Une tentative de normalisation des rapports diplomatiques a été faite en 1970 mais n'a pas abouti. La normalisation des rapports franco-guinéens passe actuellement par la discussion des problèmes pendants entre les deux pays et ne peut aboutir qu'avec la ferme volonté des deux parties de les résoudre. Pour sa part, le gouvernement français estime que le contentieux franco-guinéen doit pouvoir être apuré sans difficulté majeure, et souhaite arriver à une solution. »

Mozambique

Le FRELIMO entend pratiquer une politique de non-ingérence dans les affaires sud-africaines

M. Joaquim Chissano, chef de la délégation du Front de libération du Mozambique (FRELIMO) qui est considéré comme le premier ministre probable du futur gouvernement provisoire (*le Monde* du 18 septembre) a affirmé mardi 17 septembre, au cours de sa première conférence de presse à Lourenço-Marques, que son mouvement entendait créer *« non une société multiraciale, mais une société antiraciste »*.

Il a insisté sur le fait que le Mozambique indépendant sous la direction du FRELIMO adopterait à l'égard de tous ses voisins y compris l'Afrique du Sud et la Rhodésie, une politique de *« non-ingérence »*.

Le leader du FRELIMO a également indiqué qu'il était trop tôt pour décider de la position que prendrait le gouvernement du Mozambique à propos du transit par Beira des marchandises de Rhodésie.

Dans son exposé liminaire, M. Chissano a longuement souligné l'esprit de coopération des autorités portugaises à l'égard de sa délégation. Tout en qualifiant de *« sérieux »* les incidents provoqués par les *« ultras »* blancs, il a indiqué que ceux-ci auraient pu être beaucoup plus graves si les autorités, la majorité de la population et les forces armées portugaises n'avaient pas fait preuve de calme et de sang-froid.

Sans le proclamer ouvertement, M. Chissano a enfin laissé entendre que le Mozambique serait placé sous le régime du parti unique : *« Nous ne permettrons à personne*, a-t-il dit, *de nuire au fonctionnement de la démocratie et la démocratie ne signifie pas la création obligatoire de partis politiques. »*

Les propos concernant l'Afrique du Sud, tenus par M. Joaquim Chissano ont été accueillis avec satisfaction dans les milieux gouvernementaux sud-africains.

On apprend d'autre part, que la plupart des dirigeants du Mouvement du Mozambique libre dont M. Gomes dos Santos, leader du parti FICO (*« je reste »*) qui avait tenté de prendre le pouvoir il y a dix jours à Lourenço-Marques, se trouvent à Johannesburg. Les réfugiés portugais continuent d'affluer en Afrique du Sud. Selon certaines estimations, leur nombre pourra atteindre le chiffre de cinquante mille, lorsque l'exode sera terminé. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

Éthiopie

L'ANCIEN EMPEREUR HAILÉ SELASSIÉ A ÉTÉ HOSPITALISÉ

Addis-Abeba (*Reuter*). — L'ancien empereur Hailé Selassié a été conduit à l'hôpital militaire d'Addis-Abeba.

L'empereur, déposé jeudi dernier, donnait une impression de faiblesse lorsqu'il a été emmené mardi soir à l'hôpital. Une importante escorte militaire encadrait sa voiture.

Selon certaines rumeurs, l'empereur aurait commencé une grève de la faim dès l'instant où il a été transféré par les militaires de son palais quelques minutes après sa déposition, au quartier général de la 4e division.

● *Les appareils arrivant à Orly d'Addis-Abeba ou s'y rendant*, sont l'objet d'une surveillance vigilante. L'identité des voyageurs est soigneusement contrôlée par la police de l'air et les bagages sont minutieusement examinés.

Ces mesures auraient été prises à la suite de renseignements adressés par les autorités éthiopiennes au ministre de l'intérieur, l'informant que des « mercenaires » agissant pour le compte d'éléments favorables au Négus se proposeraient de prendre en otages des voyageurs éthiopiens arrivant à Orly. Ceux-ci, selon ces mêmes renseignements, serviraient de monnaie d'échange pour la libération de ministres de l'ancien gouvernement d'Addis-Abeba, actuellement incarcérés.

AMÉRIQUES

États-Unis

La commission des affaires étrangères du Sénat ouvre une enquête sur l'intervention de la C.I.A. au Chili

La commission des affaires étrangères du Sénat a décidé de lancer une enquête sur l'activité de la C.I.A. (Central Intelligence Agency) au Chili, alors que la controverse sur l'action des services secrets américains dans ce pays prend de plus en plus d'ampleur. Cette décision de la commission intervient quelques heures seulement après le satisfecit décerné par le président Ford à la C.I.A. pour le « soutien » qu'elle a accordé aux partis politiques et aux journaux opposés à Salvador Allende. L'enquête sera terminée d'ici une semaine à dix jours. M. William Fulbright, président de la commission, a annoncé que ces recherches permettraient de se prononcer sur l'opportunité d'intenter une action contre M. Richard Helms, ancien directeur de la C.I.A. actuellement ambassadeur à Téhéran, et contre trois autres hauts fonctionnaires qui ont minimisé, dans des dépositions faites sous serment devant le Congrès, l'intervention de la C.I.A. au Chili.

De notre correspondant

Washington. — La commission des affaires étrangères du Sénat s'est réunie le mardi 17 septembre, pour étudier la suite à donner aux révélations faites par M. Harrington, représentant démocrate du Massachusetts (*le Monde* du 10 septembre) sur les activités de la C.I.A. au Chili. L'affaire a pris de l'ampleur et créé un malaise dans les milieux politiques.

La C.I.A., d'autre part, a lancé une contre-offensive, menée par son directeur, M. Colby, et d'autres fonctionnaires, visant à persuader le public que la C.I.A. n'est qu'un organisme d'exécution et que les responsabilités des opérations clandestines au Chili incombent à un comité spécial, le « comité des 40 », dirigé par M. Kissinger (mais créé en fait par l'administration Kennedy après l'affaire de la baie des Cochons pour contrôler de plus près les activités de la C.I.A.).

Dans ce contexte, il paraît raisonnable de penser que les informations publiées par le *New York Times*, citant des sources officielles sans les nommer, proviennent des milieux proches de la C.I.A. La semaine dernière, ce journal précisait que M. Kissinger, après l'élection du président Allende, était partisan d'une intervention active dans les affaires chiliennes. Cette semaine, le *New York Times*, s'appuyant toujours sur « *des sources gouvernementales bien informées* », indique que M. Kissinger, à l'époque conseiller présidentiel, joua un rôle très actif dans les réunions au cours desquelles fut mise au point la politique de sanctions économiques contre le régime Allende.

Le journal distingue entre cette politique de représailles économiques et les agissements clandestins de la C.I.A., utilisant 11 millions de dollars entre 1970 et 1973 pour nuire au gouvernement de Santiago. M. Kissinger aurait supervisé les deux formes d'action contre S. Allende, notamment, selon le *New York Times*, de façon « *que le gouvernement chilien ne reçoive plus un sou* ».

Au sujet du rôle de M. Kissinger, le *New York Times* cite en ces termes un de ses informateurs : « *Il présida en personne dix à douze réunions d'un groupe de travail chargé des sanctions économiques, tenant à démontrer au président qu'il contrôlait toute l'opération.* » Ce témoignage vient probablement d'un des fonctionnaires du département d'Etat qui, selon le journal, n'appréciait pas les empiétements du conseiller de M. Nixon sur les activités normales de ce ministère. Ce groupe, en effet, qui réunissait à un haut niveau les fonctionnaires du département d'Etat, du Pentagone et du Trésor, était une branche du Conseil national de sécurité, et aurait dû normalement être présidé par M. Meyer, alors secrétaire d'Etat pour les affaires inter-américaines. Mais, selon le *New York Times*, l'opposition de M. Meyer aux opérations clandestines de la C.I.A. lui valut de tomber en défaveur, et c'est ainsi que M. Kissinger prit l'affaire en main.

Pour le moment, le département d'Etat s'est borné à souligner que les décisions du « comité des 40 » étaient toujours prises à l'unanimité. Reste à dégager la responsabilité particulière de M. Kissinger. Celui-ci, dans une déposition au Congrès, l'an dernier, avait dit : « *A ma connaissance, la C.I.A. n'est pour rien dans le coup d'Etat.* »

Tous ces remous n'ont pas entamé le sang-froid de M. Colby, qui, participant vendredi dernier à une discussion privée, a répété que la C.I.A. n'était pas intervenue dans le coup d'Etat, que sa politique « *était d'encourager les forces démocratiques au Chili à se maintenir en vue d'une victoire électorale en 1976* ». Répondant à des questions insidieuses et parfois franchement hostiles, M. Colby a affirmé qu'il n'avait jamais tué personne et qu'il ne pourrait jamais dire une « non-vérité » (il évita soigneusement le mot « mensonge ») au peuple américain. Il reconnut toutefois qu'il y avait des actions clandestines dont il ne pouvait rendre compte, beaucoup moins nombreuses actuellement que pendant la guerre froide. Ces actions clandestines, a-t-il précisé, sont entreprises seulement sur ordre du Conseil national de sécurité et sont « *franchement régulières* » et rapportées aux commissions intéressées du Congrès.

HENRI PIERRE.

Brésil

AU TERME DE SA VISITE

M. Tanaka conclut d'importants accords sur l'investissement de capitaux japonais

De notre correspondant

Brasilia. — Quatre pays offrent un intérêt primordial aux yeux du Japon : ce sont le Brésil, l'Indonésie, l'Australie et le Canada. Ils sont riches, en effet, des ressources agricoles qui manquent aux Japonais ; c'est pourquoi Tokyo est prêt à leur apporter toute l' « aide économique » possible sous la forme d'investissements pour leur permettre d'augmenter leur production de denrées alimentaires. Telle est l'une des conclusions tirées par M. Tanaka, au cours d'une conférence de presse, de ses entretiens avec le président Geisel. Elle correspond à ce que l'on sait de la politique suivie par Tokyo ces dernières années, afin de diversifier au maximum ses sources d'approvisionnement en matières premières.

Les deux chefs de gouvernement se sont séparés, le mardi 17 septembre, après avoir signé deux accords portant sur la production d'aluminium et de cellulose. Cinq entreprises japonaises (Mitsui Alumin, Nippon Keikinzoku, Mitsubishi Kassei, Showa Deuko, Sumitomo Kagaku) s'associent avec la puissante Companhia Vale Do Rio Doce, société d'Etat brésilienne, pour construire ce qui est déjà qualifié comme l'une des plus grandes usines d'aluminium du monde. Celle-ci sera située sur les rives du fleuve Tocantins, près de Belem. Elle exploitera la bauxite venant de gisements localisés près d'un autre affluent de l'Amazone, le Trombetas. Le rythme de production final (à partir de 1985) sera de 640 000 tonnes d'aluminium par an. Mais les installations commenceront à fonctionner dès 1979.

Les Japonais entrent avec 49 % du capital dans la société créée (Albras) et achèteront 49 % de la production. Une usine hydro-électrique, d'une puissance initiale de 1 300 000 kilowatts, sera construite sur le Tocantins, pour fournir l'énergie nécessaire à la fabrique d'aluminium. L'ensemble des investissements prévus est chiffré à 3 milliards de dollars.

La même Companhia Vale Do Rio Doce s'associe avec un consortium formé par quinze producteurs japonais de papier pour planter des eucalyptus dans les Etats de Minas-Gerais et d'Espirito-Santo, et produire 3 millions de tonnes de bois par an d'où on tirera, chaque année, 1 million de tonnes de cellulose. Même type d'association que pour l'aluminium : les Japonais apportent 49 % du capital et emportent 49 % de la cellulose.

Le communiqué commun publié le 17 septembre indique que les deux gouvernements ont examiné aussi la possibilité de grands investissements communs pour la production de denrées agricoles. Aucun projet précis n'est mentionné. Mais on sait que les Brésiliens sont très désireux d'acquérir des Japonais la technologie qui leur permettrait de fabriquer chez eux les fertilisants qu'ils sont obligés actuellement d'acheter à l'extérieur.

En outre, il est possible que le capital japonais participe à de grandes plantations de soja, de maïs et de sorgho dans les Etats de Mato-Grosso, Goias, Minas-Gerais et Espirito-Santo.

Le Brésil hésite toutefois à s'engager dans des accords aussi précis que ceux qui concernent l'aluminium et la cellulose. Il n'entend pas fixer à l'avance les proportions dans lesquelles les Japonais pourront acheter les denrées qu'ils auront contribué à produire. Il sait, en effet, qu'il n'est pas à l'abri d'une crise d'approvisionnement. Aussi s'est-il empressé de spécifier, dans la déclaration conjointe, que l'association des capitaux japonais et brésiliens en agriculture serait destinée à « *satisfaire en priorité les besoins du marché interne brésilien* », une partie seulement de la production étant destinée à l'exportation.

CHARLES VANHECKE.

NATIONS UNIES

Cent douze questions sont inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée générale

M. Bouteflika est élu président

M. Abdelaziz Bouteflika, ministre des affaires étrangères de l'Algérie, a été élu président de l'Assemblée générale des Nations unies, qui ouvrait mardi 17 septembre, à New-York, les travaux de sa vingt-neuvième session. L'élection, qui s'est faite à l'unanimité des cent trente-trois pays votants, était acquise d'avance puisque M. Bouteflika avait été choisi par le groupe africain, dont c'était le tour de désigner le président.

Prononçant en français son discours inaugural, le chef de la diplomatie algérienne a passé en revue les grands problèmes de l'heure en mettant l'accent sur celui du développement. Evoquant ensuite les responsabilités de plus en plus importantes de l'organisation mondiale, M. Bouteflika s'est prononcé pour « une plus grande démocratisation de ses structures et leur adaptation rigoureuse aux réalités dans lesquelles nous vivons ».

Les débats de cette nouvelle session seront sans doute clos aux approches de Noël, sauf si l'Assemblée décide, à cette date, de se réunir à nouveau au cours des premiers mois de 1975, pour débattre de tel ou tel problème plus important. Tel a été le cas de la session précédente, qui n'a officiellement été close que lundi 16 septembre, à la veille même de la nouvelle session.

Après l'élection de M. Bouteflika pour présider ses travaux, l'Assemblée devait nommer les dix-sept vice-présidents, également choisis sur une base régionale, à l'exception des cinq vice-présidences qui appartiennent de droit aux membres permanents du Conseil de sécurité (Chine, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne et Union soviétique).

L'Assemblée a également procédé tout de suite à l'admission de trois nouveaux Etats membres, dont la candidature a déjà été approuvée à l'unanimité par le Conseil de sécurité. Il s'agit du Bangladesh (71 millions d'habitants), de Grenade (94 000 habitants) et de la Guinée-Bissau (600 000 habitants). En conséquence, les Nations unies comptent désormais cent trente-huit membres.

Le nouveau président des Etats-Unis, M. Gerald Ford, a tenu à s'adresser à la vingt-neuvième Assemblée dès le deuxième jour de la session, ce mercredi 18 septembre. On s'attend qu'il assure l'organisation internationale du plein soutien de son pays, comme il l'a promis au secrétaire général de l'ONU, M. Waldheim, qu'il a reçu la semaine dernière à Washington.

C'est seulement le 23 septembre que s'ouvrira le traditionnel débat général, auquel prendront part tous les ministres des affaires étrangères rassemblés à New-York à cette occasion. MM. Henry Kissinger, secrétaire d'Etat américain, et Jean Sauvagnargues, ministre français des affaires étrangères, prendront la parole dès la première séance de ce débat.

Au lendemain de la destitution de M. Nixon, et après les déboires que connaît actuellement la politique américaine dans l'affaire de Chypre et aussi au Proche-Orient, sans même parler des accusations portées contre le secrétaire d'Etat lui-même pour la part qu'il aurait prise dans les agissements de la C.I.A. à l'encontre du régime Allende au Chili, les délégués écouteront sans doute avec une extrême attention l'exposé de la politique extérieure américaine que leur fera M. Kissinger, et qui permettra de discerner l'éventuelle inflexion que le nouveau président des Etats-Unis entend donner à la diplomatie américaine. De même, ce sera la première fois depuis l'élection de M. Giscard d'Estaing à la présidence de la République que le nouveau chef de la diplomatie française exposera devant une assemblée internationale les grandes lignes de la politique extérieure de la France.

En dehors de ces exposés, les ministres auront aussi l'occasion de rencontrer leurs collègues au cours d'une série d'entretiens privés.

C'est seulement à l'issue du débat général, qui durera près de trois semaines, que l'Assemblée passera à l'examen des 112 points inscrits à son ordre du jour. C'est un chiffre record, l'ordre du jour de la précédente session n'en comportait que 104. Encore faut-il s'attendre qu'à la demande de diverses délégations d'autres questions d'actualité soient encore ajoutées à cet ordre du jour. C'est ainsi que dès l'ouverture de la session le représentant de Chypre à l'ONU a demandé d'inscription de la question chypriote avec la conviction sans doute que les pays du tiers-monde, majoritaires au sein de l'Assemblée, soutiendront les points de vues de Chypre et de la Grèce.

On sait aussi que les pays arabes demanderont l'inscription de la question palestinienne à l'ordre du jour, en vue d'obtenir la reconnaissance par l'Assemblée du « droit à l'autodétermination des Palestiniens ». Au cours de la session précédente, aucun débat n'avait eu lieu sur le Proche-Orient, pour ne pas compromettre les délicates négociations en cours après la guerre d'octobre. En fait, le problème palestinien figure déjà à l'ordre du jour de l'Assemblée, d'une part, sous la rubrique des réfugiés arabes palestiniens et du financement de l'aide à leur accorder, d'autre part à propos du règlement du conflit israélo-arabe.

Désarmement et développement

Restent évidemment les questions traditionnelles dont l'Assemblée débat chaque année sans parvenir le plus souvent à y répondre. En ce qui concerne la décolonisation cependant, le Portugal aura droit cette année aux félicitations de l'Assemblée. En revanche, les régimes « racistes » de Rhodésie et d'Afrique du Sud seront sans doute condamnés avec plus de virulence que jamais

En ce qui concerne l'Asie, il est probable qu'une fois de plus il n'y aura pas à l'Assemblée de majorité pour recommander, à la demande des pays communistes, le retrait des soldats américains stationnés en Corée du Sud. En revanche, il n'est pas exclu que la bataille à laquelle donnera lieu la question de la représentation du Cambodge se termine cette année par l'admission du représentant du prince Sihanouk et l'expulsion de celui du maréchal Lon Nol.

Les débats sur le désarmement occuperont comme d'habitude plusieurs semaines au sein de la première commission, d'autant qu'ils s'élargiront à trois questions nouvelles : la dénucléarisation de l'Asie du Sud-Est, proposée par le Pakistan après l'explosion atomique indienne, l'interdiction d'introduire des armes nucléaires au Proche-Orient — présentée par l'Egypte et par l'Iran, — enfin la proposition de M. Gromyko d'interdire l'utilisation des produits destinés à provoquer des modifications de l'environnement et du climat à des fins militaires.

Ce sont pourtant les problèmes économiques qui tiendront sans doute la première place au sein de la vingt-neuvième assemblée, appelée à évoquer tour à tour les résultats de la sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux matières premières et au développement, de la conférence mondiale de la population à Bucarest et de la troisième conférence des Nations unies sur le droit de la mer à Caracas. On prévoit que certains « consensus » réalisés au sein de ces diverses conférences seront remis en question, notamment pour le Etats-Unis

Dans la conférence de presse qu'il a tenue à la veille de l'ouverture de l'Assemblée, le secrétaire général de l'ONU, M. Waldheim, a tenu à rappeler que le sujet le plus important à débattre par l'Assemblée était sans aucun doute celui de l'établissement d'un nouvel ordre économique dans le monde de façon à rétablir dans un équilibre aussi harmonieux et équitable que possible la répartition des ressources du globe entre les pays nantis et les déshérités.

Les atteintes aux droits de l'homme au Chili seront enfin l'occasion de débats agités qui manifesteront une fois de plus l'incompatibilité de la doctrine de la souveraineté des Etats et de l'observation de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

En définitive, il apparaît peu probable que, à l'instar de celles qui l'ont précédée, la vingt-neuvième Assemblée parvienne à épuiser en temps voulu un ordre du jour aussi chargé.

JEAN SCHWOEBEL.

CONFUCIUS A L'INDEX

A la demande de la Chine communiste, une plaque de marbre noir, portant en caractères dorés une pensée de Confucius calligraphiée par Sun Yat-sen chef de la révolution nationaliste chinoise de 1911, a été discrètement enlevée dimanche soir des abords du grand salon des délégués, au siège des Nations unies, à New-York. La pensée du philosophe chinois était extraite du dialogue où il expose le concept du « Ta Tung », un monde où régneraient la confiance mutuelle, les relations de bon voisinage et l'abondance pour tous.

Une autre inscription, expliquant cette plaque était un don de la République nationaliste de Chine, avait déjà été enlevée quand les Nations unies reconnurent Pékin. — (Reuter.)

● *MM. Kissinger et Gromyko discuteront vendredi 20 septembre* des négociations sur la limitation des armements stratégiques (SALT). Ces négociations ont repris après six mois d'interruption ce mercredi 18 septembre à Genève. Le ministre soviétique des affaires étrangères se trouve aux Etats-Unis pour le débat général de l'Assemblée générale de l'ONU. — (*A.F.P., A.P., Reuter.*)

PORTRAIT

Le jeune doyen de la diplomatie mondiale

Avoir, à trente-sept ans, douze ans de carrière ministérielle ininterrompue — dont onze au poste de ministre des affaires étrangères, — telle est la performance dont peut se targuer M. Abdelaziz Bouteflika, jeune doyen de la diplomatie mondiale.

Le 27 septembre 1962, quelques jours après avoir été élu député de Tlemcen, sa ville natale, le nouveau président de l'Assemblée générale de l'ONU devenait ministre de la jeunesse, des sports et du tourisme, à l'âge où on sort habituellement de l'Université. Celui qui était alors le commandant Si Abdelkader avait poursuivi ses « humanités » au maquis, gagné en 1956 après la grève des étudiants algériens, dont il avait été un des principaux organisateurs pour la wilaya V (Oran). Il avait dix-neuf ans.

Il deviendra rapidement contrôleur de la même wilaya, puis officier d'état-major du commandement ouest qui regroupait les wilaya IV, V et VI (Algérois, Oranie, Sud).

En 1960 il est chargé par le colonel Boumediène, devenu chef d'état-major général, d'ouvrir les fronts nigérien et malien — d'où l'adjonction d' « El Mali » à son nom de guerre — avant de coordonner l'action des différents fronts.

Les années n'ont pas entamé le sourire juvénile que masque mal une épaisse moustache ; l'œil bleu changeant est toujours aux aguets. Mais, le sourire disparu, le visage au repos reste tendu. Un diplomate a comparé M. Bouteflika à un chat. Du félin il a le charme, la vitalité, la rapidité et la griffe dehors si l'intérêt de son pays l'exige. Bon orateur, il sait capter et retenir l'attention de son auditoire lorsqu'il s'y sent à l'aise ; négociateur tenace sous un air d'apparent détachement, il connaît bien ses dossiers. Il est sans doute le ministre des affaires étrangères le plus connu du tiers-monde.

Dès son passage à la jeunesse et aux sports, qui sera de courte durée, le jeune ministre se montre habité par la politique, et ce n'est pas un hasard si M. Ben Bella le choisit, en septembre 1963, pour succéder à M. Khemisti au poste qu'il n'a plus cessé d'occuper depuis, le président Boumediène l'y ayant tout naturellement maintenu.

Familier de l'ONU depuis près de dix ans, président de la première réunion du groupe des soixante-dix-sept pays du tiers-monde à Alger, en 1967, M. Bouteflika est rompu au fonctionnement de toutes les organisations internationales. Il a façonné le style de la diplomatie algérienne, lui a insufflé son allant et son dynamisme, l'a construite avec opiniâtreté et rigueur autour des grands axes qui commandent la politique étrangère de son pays.

De même qu'il n'a cessé d'agir en direction du monde arabe et de l'Afrique, le ministre algérien a toujours eu le souci des relations avec l'Europe ; sa visite à Paris, en juillet 1973, a marqué un tournant dans les rapports entre la France et l'Algérie, qui sont indispensables à la réussite de la concertation euro-arabe, dont il s'est fait l'initiateur. Enfin, sans négliger la coopération avec les pays socialistes, l'Algérie se montre particulièrement dynamique au sein du tiers-monde : de la présidence du mouvement des non-alignés, qu'elle détient pour quatre ans depuis septembre 1973, elle a fait une arme de combat pour un ordre économique mondial plus juste.

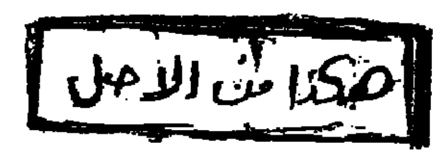
Tous ces fils patiemment tissés depuis maintenant plus de dix ans à partir d'Alger, nul doute que M. Bouteflika n'essaie de les consolider à New-York. Que l'Algérie accède à la présidence de l'Assemblée générale de l'ONU, douze ans seulement après son accession à l'indépendance et pour le vingtième anniversaire du déclenchement de l'insurrection, est certes un succès personnel pour son ministre des affaires étrangères, mais, à ses yeux, c'est d'abord une « consécration obtenue pour l'ensemble des sacrifices consentis par le peuple algérien et du travail accompli par tous ses dirigeants ». — P. B.

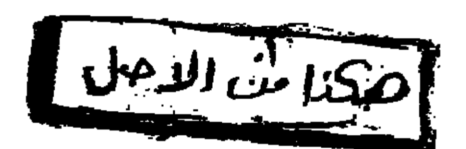
Canada

En mars prochain

M. PONIATOWSKI SE RENDRA EN VISITE AU QUÉBEC

M. Jérôme Choquette, ministre québécois de la justice, a annoncé, le mercredi 13 septembre, au cours d'une conférence de presse donnée à Paris, que M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, se rendra en visite officielle de cinq à six jours au Québec, en mars prochain. M. Poniatowski profitera de ce voyage pour se rendre également à Ottawa, où il s'entretiendra avec les autorités fédérales canadiennes.





AMÉRIQUE LATINE

Mexique

Tous les États américains devraient régulariser leurs relations avec Cuba

nous déclare le président Echeverria

Mexico. — « *Le Mexique a offert et il continuera d'offrir l'asile politique à tous les Chiliens qui sont poursuivis dans leur pays. Nous en avons déjà accueilli plus de sept cents, je crois, depuis septembre 1973. Le Mexique est une terre traditionnelle d'asile. Mais, dans le cas du Chili, je considère que nous avons le devoir moral d'ouvrir nos portes et de tout faire en faveur de ceux qui ne peuvent plus vivre là-bas. Ici, au Mexique, ils ont trouvé ou trouveront un nouveau foyer. Beaucoup d'entre eux d'ailleurs sont des gens très préparés, des professionnels, des savants et des techniciens qui travaillent honnêtement chez nous...* »

Un an après la chute du gouvernement d'Unité populaire du Chili, M. Luis Echeverria Alvarez, président mexicain, qui fut un ami personnel de Salvador Allende, nous a redit, à Mexico, sa détermination d'accroître encore son aide en faveur des réfugiés politiques, au cours d'un entretien particulier qu'il nous a accordé dans sa résidence de Los Pinos. Le chef de l'État mexicain estime que le droit d'asile « *représente l'une des plus valables contributions du continent américain* ». Il l'a affirmé encore devant les députés et les sénateurs réunis le 1er septembre à la Chambre pour entendre le bilan de sa quatrième année de gouvernement. Et ce droit dont bénéficiaient jusqu'alors les Latino-Américains vient d'être étendu « *à tous les persécutés du monde* », après l'adoption par le Congrès de Mexico de la loi sur les questions démographiques.

« *La mort de Salvador Allende, éminent homme d'État, nous a touché personnellement,* déclare M. Echeverria. *Elle a profondément ému l'opinion mexicaine. Nous avions, l'année dernière, rendu hommage à ses talents de gouvernant et décrété un deuil national. Dans notre esprit, il s'agissait de manifester notre foi inébranlable dans le destin de la démocratie latino-américaine et dans le respect du principe des gouvernements constitutionnels. J'ai récemment donné des instructions à mon ministre des affaires étrangères, M. Emilio Rabasa, pour qu'il se rende à Santiago et obtienne des sauf-conduits en faveur de soixante-douze réfugiés chiliens se trouvant encore dans les locaux de notre ambassade. Cette mission a été un succès. Les sauf-conduits ont été obtenus. J'avais aussi dit à M. Rabasa : Essayez encore d'obtenir la sortie des anciens ministres de Salvador Allende qui sont soumis à des procès discutables de notre point de vue, mais, cela, malheureusement, n'a pas été possible. Cependant, nous ne renonçons pas. Même si cela déplaît à quelques-uns, nous poursuivrons notre politique humanitaire...* »

Des absences symboliques

La ferme attitude du gouvernement de Mexico a, effectivement, suscité des remous et d'aigres commentaires à Santiago-du-Chili. Le général Pinochet semblait espérer que des relations tout à fait normales pourraient alors être renouées entre le Chili et le Mexique à l'issue du voyage à Santiago de M. Rabasa. Il comptait aussi, semble-t-il, sur des livraisons importantes d'engrais mexicains. Les relations diplomatiques ne sont pas rompues mais, à Santiago comme à Mexico, les ambassadeurs de l'un et l'autre pays sont symboliquement absents.

Agé de dix-neuf ans, M. Echeverria, étudiant à l'université de Mexico, avait obtenu une bourse pour se rendre au Chili. Son compagnon de route et d'études s'appelait Lopez Portillo, actuel ministre des finances et l'une des quatre personnalités dont on parle déjà à Mexico comme ayant le plus de chances de succéder, en 1976, à M. Echeverria. D'autre part, c'est en avril 1972, à Santiago, lors de la réunion de la CNUCED, que le président mexicain a lancé son projet de « *Charte des droits et des devoirs économiques des États* », projet qui pourrait être adopté à l'automne prochain par l'Assemblée générale des Nations unies. A ces raisons subjectives et personnelles de sympathie pour le Chili, s'ajoutent, pour le président mexicain, des considérations plus générales. « *Il existe au Mexique,* dit-il, *une tradition d'amitié pour le peuple chilien. Car c'est un peuple simple et réellement démocratique. Il a le goût de la libre discussion des idées. Cela est bien. En Amérique latine, les chemins de la démocratie passent par le dialogue et la discussion ouverte. Il peut y avoir parfois des reculs, des régressions du point de vue des libertés de l'homme, des accès de dictature qui offensent notre sens de la dignité. Mais notre conviction est que le doute est salutaire et qu'il n'est pas bon de réduire la liberté de pensée et d'action...* »

De son côté, la presse mexicaine ne cache guère ses sympathies. M. Julio Scherer, directeur du grand quotidien d'information *Excelsior*, a publié récemment dans les colonnes de son journal un grand reportage accablant pour la junte chilienne. Le même *Excelsior* a rapporté les déclarations faites devant le Congrès de Washington par M. William E. Colby, directeur général de la C.I.A., selon lesquelles cet organisme a dépensé, avec l'approbation de M. Kissinger, 8 millions de dollars au Chili de 1970 à 1973.

La froideur des relations entre le Chili et le Mexique tranche singulièrement avec l'action énergique, parfois publique, le plus souvent discrète, engagée par le gouvernement Echeverria en faveur d'une normalisation réelle et totale des rapports entre Cuba et les autres nations de l'hémisphère, États-Unis compris. En février dernier, M. Rabasa, qui entretient des relations personnelles d'amitié avec M. Henry Kissinger, s'était rendu à La Havane pour rencontrer M. Fidel Castro et les autres dirigeants cubains, tout particulièrement M. Carlos Rafaël Rodriguez. Partisan du « *pluralisme politique* » et hostile à « *toute forme d'ingérence extérieure dans les affaires nationales* », le gouvernement Echeverria s'est fait l'avocat, depuis 1970, de la levée des sanctions économiques imposées à Cuba par l'Organisation des États américains. Il semble aujourd'hui que la victoire de cette thèse soit proche.

« *Je suis optimiste,* affirme M. Echeverria. *Les symptômes sont favorables. Tout indique que nous allons vers une normalisation des relations entre Cuba et les États-Unis. D'autre part, les démarches se multiplient pour que l'Organisation des États américains reconsidère le cas cubain le 11 novembre prochain, à Quito. Nous espérons que la levée des sanctions économiques sera décidée et que les deux tiers des voix nécessaires à ce vote se retrouveront lors de cette réunion. Il est indispensable en effet que tous les États américains puissent régulariser leurs relations économiques et politiques avec Cuba. La situation actuelle est d'autant plus absurde que les États-Unis ont, de leur côté, des relations commerciales et diplomatiques avec l'Union soviétique, la Chine ou l'Allemagne de l'Est.*

» *En ce qui nous concerne, nous avons de bonnes relations avec les États-Unis. Nous venons, à notre grande satisfaction, de régler le problème posé par la salinité des eaux du rio Colorado, dans la vallée de Mexicali. Une situation injuste a ainsi pris fin. Depuis le 1er juillet 1974, le Mexique reçoit à nouveau des eaux parfaitement utilisables pour l'exploitation agricole de cette vallée. Les dépenses nécessaires pour les travaux ont été entièrement prises en charge par le gouvernement américain. Cet accord prouve entre autres choses qu'il est possible, avec de la bonne volonté, de résoudre pacifiquement des conflits internationaux.*

» *Je dois rencontrer le président Gerald Ford à la frontière, dans un mois ou deux, je ne sais pas encore. Les chancelleries sont en contact. Ce que je sais, c'est que je vais poser la question des « braceros », ces travailleurs mexicains qui se rendent en grand nombre chaque année aux États-Unis pour louer leurs bras dans des conditions très défavorables et sans aucune garantie. Mon entretien avec M. Nixon avait permis d'accélérer la solution du rio Colorado. J'espère que ma rencontre prochaine avec M. Ford amorcera un accord sur cette si douloureuse affaire des « braceros ».*

Une révision déchirante

Les dirigeants mexicains connaissent parfaitement les réserves du gouvernement cubain à un assouplissement de ses relations avec les États-Unis.

M. Fidel Castro réclame la levée de l'embargo américain et la levée des sanctions imposées par l'O.E.A., il y a juste dix ans. Mais il n'est pas intéressé à un retour éventuel au sein de l'O.E.A., organisme dont le prestige est à peu près nul et qui est qualifié, à La Havane, de « *ministère des colonies américaines* ». M. Echeverria n'est guère plus tendre pour l'O.E.A. « *L'Organisation des États américains,* nous dit-il, *n'a pas seulement besoin d'une restructuration complète, il lui faudrait aussi un nouvel esprit, une nouvelle vision. Il s'agit en fait de recommander et de pratiquer une révision déchirante afin que les véritables intérêts de nos pays soient effectivement protégés et reconnus, sans paternalisme, sans priorités qui nous fatiguent et nous importunent. L'O.E.A. devrait être un forum, un lieu de discussions ouvertes où chacun pourrait exprimer son point de vue en toute liberté. Le point de départ de cette évolution nécessaire doit être, évidemment, la reconnaissance des erreurs passées et une analyse objective de la situation présente. Je crois d'ailleurs que nous allons vers des relations plus équilibrées et des échanges commerciaux normaux.* »

M. Gonzalo Facio, ministre des affaires étrangères du Costa-Rica, a récemment séjourné à Mexico, où il a exposé aux collaborateurs de M. Echeverria l'état des démarches en faveur de la levée des sanctions contre Cuba. M. Facio est optimiste et semble espérer que les États-Unis eux-mêmes voteront, à Quito, de manière à permettre aux États membres de l'O.E.A. de normaliser leurs relations avec La Havane, sans pour autant les contraindre à renouer des liens diplomatiques s'ils ne le désirent pas, ce qui est manifestement le cas de pays comme l'Uruguay ou le Chili. En revanche, et à la surprise des milieux diplomatiques mexicains, le Guatemala voterait avec les partisans de la levée des sanctions.

Les relations *privilégiées* entre le Mexique et les États-Unis permettent à M. Echeverria de jouer un rôle *modérateur* à *Washington*. Le chef de l'État mexicain estime d'ailleurs que le départ de M. Nixon, et en conséquence la perte d'influence *du lobby de Miami*, très lié à l'ancien président, facilite une évolution positive, MM. Ford, Rockefeller et Kissinger étant, semble-t-il, actuellement animés des meilleures intentions. On doute cependant, à Mexico, que les États-Unis puissent prendre une initiative spectaculaire en faveur d'une normalisation de leurs relations avec La Havane avant les élections de novembre prochain. Les contacts personnels et cordiaux entre dirigeants mexicains et cubains autorisent, d'autre part, M. Echeverria à encourager et à conseiller judicieusement les gouvernements latino-américains présentement favorables à la fin de la quarantaine cubaine. Le chef de l'État mexicain, qui s'est déjà, depuis 1970, rendu en Asie, en Europe, aux États-Unis et en Amérique latine, pourrait bien prochainement donner une nouvelle preuve de son indépendance d'esprit en prenant tout simplement l'avion pour La Havane. »

Propos recueillis par
MARCEL NIEDERGANG.

Le gouvernement s'engage à fond dans la lutte contre la guérilla

Trente membres de la Brigade paysanne du parti des pauvres, organisation responsable de l'enlèvement du sénateur Ruben Figueroa, ont été tués, et une trentaine d'autres arrêtés par les forces armées mexicaines au cours de l'engagement qui, le 8 septembre dernier dans l'État de Guerrero, avait permis la libération du parlementaire. C'est ce qu'a révélé le 15 septembre le journal « El sol de Mexico », citant « une documentation gouvernementale ». Ce groupe de guérilleros comprenait au total cent cinquante hommes divisés en trois groupes. Il semble toutefois que leur chef, M. Lucio Cabanas, n'ait pas participé à l'affrontement avec les militaires. Selon le même quotidien, la Brigade paysanne serait en relation avec les Forces armées révolutionnaires du peuple (FRAP) qui, à la fin du mois d'août, avaient dans la région de Guadalajara enlevé le beau-père du président mexicain, M. José Guadalupe Zuno.

De notre correspondant

Mexico. — Le gouvernement mexicain s'est lancé dans une grande offensive contre les deux groupes de guérilleros qui avaient séquestré l'un le sénateur Ruben Figueroa, l'autre le beau-père du président Echeverria. Outre les forces de police, des éléments des forces armées ont récemment participé à de vigoureuses opérations dans diverses localités du pays afin de localiser, puis de capturer, les membres tant de la Brigade paysanne que du FRAP. Le gouvernement semble désormais désireux d'en finir une fois pour toutes avec la guérilla.

L'armée a déjà été accusée d'avoir fait subir des sévices aux prisonniers dont beaucoup ont été conduits au camp militaire nº 1, près de Mexico. C'est un lieu de sinistre réputation puisque, dit-on, c'est là que furent torturés, assassinés et incinérés beaucoup de jeunes gens ayant participé au mouvement étudiant de 1968.

Parmi les détenus actuels, les plus connus sont les dirigeants de l'hebdomadaire d'extrême gauche *Por que?*, les frères Roger et Hernan Mendez Rodriguez. Officiellement, ceux-ci ne sont pas détenus en raison de leurs activités de journalistes, mais pour leur contacts supposés avec les groupes de guérilleros qui, régulièrement, font parvenir leurs communiqués à *Por que?* Selon le père des frères Mendez, l'armée serait actuellement en train de « torturer affreusement » son fils Roger.

D'autre part, une menace de grève générale vient d'être écartée au Mexique après l'acceptation par les employeurs d'augmenter tous les salaires de 22 %. Cette hausse est la deuxième de ce genre en un an : une hausse de 18 % avait déjà été obtenue en septembre 1973.

En menaçant de déclencher une grève, la Confédération des travailleurs mexicains — appuyée en cette affaire par le gouvernement — entendait réagir contre les effets d'une inflation qui, en 1973, a été officiellement de 21,4 %, et qui a atteint 20,3 % dans le premier semestre de 1974.

Le plan anti-inflation adopté par le gouvernement en 1973 semble donc avoir fait long feu. La récente hausse des salaires ne peut qu'accélérer la spirale inflationniste. Les entrepreneurs, pourtant, se sont déclarés satisfaits de l'accord intervenu avec les syndicats. Il est vrai que beaucoup d'entre eux ont réalisé, l'an dernier, des bénéfices extraordinaires, en augmentation, dans certains cas, de 200 % par rapport à 1972. Seules de petites entreprises pourraient donc être sérieusement mises en difficulté par le récent accord. Certains observateurs estiment que, en dépit de tous les problèmes que connaît le pays, la production pourrait augmenter de 7 % en 1974.

JOSÉ CARRENO.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Par arrêt du 14 mai 1974, la 9e Chambre de la Cour d'Appel de Paris a condamné le nommé SEENY Sigmund, né le 31 mai 1921 à Anvers (Belgique), administrateur de sociétés, demeurant à Paris (8e), 7, rue de Chateaubriand, à 8 mois d'emprisonnement, 2.000 F d'amende, 6 ans d'interdiction d'exercer un commerce, pour fraude fiscale et omissions volontaires de passation d'écritures.

POLITIQUE

Un nouveau paysage électoral ?

III. — Les villes-centres et les banlieues

Par ALAIN RICHARD

Alain Richard a décrit les zones de force de différentes familles d'esprit («le Monde» des 17 et 18 septembre) ; il analyse aujourd'hui l'évolution souvent divergente entre les villes-centres et les banlieues.

L'analyse géographique détaillée des résultats du 19 mai 1974 fait apparaître une autre évolution, qui remet en cause des impressions encore répandues : c'est la préférence croissante pour la majorité que manifestent les villes importantes, et le mouvement apparemment inverse du reste du pays. L'idée selon laquelle une « bonne » circonscription pour la majorité devait enrober la ville, supposée trop mouvante, de cantons ruraux stabilisateurs, correspond de moins en moins à la réalité électorale (il faudra aussi, par conséquent, pousser plus loin l'instruction avant de rouvrir le procès des « turpitudes » de l'actuel découpage). Ce n'est pas que les campagnes aient massivement déserté le camp de l'ordre établi, encore que leur évolution (qui n'est pas seulement celle de la catégorie socio-professionnelle des agriculteurs) ait été souvent mésestimée. Mais entre la « ville » et la « campagne » est apparu un troisième terrain de peuplement qui ne ressemble que de très loin à la pimpante cité-jardin dont M. Poniatowski rêve pour les Français et qui, au lieu d'en concilier les avantages, tend plutôt à cumuler les inconvénients des deux habitats : l'entassement et la laideur de la ville, le sous-équipement et la faible animation de la campagne. Suivant les critères de définition retenus, on peut dénombrer jusqu'à dix millions de Français qui vivent dans des banlieues ou, plus loin, dans ce que nos statisticiens appellent gracieusement des « Z.P.I.U. » (zones de peuplement industriel et urbain).

Le phénomène de croissance suburbaine, accompagné d'une stagnation démographique et d'une mutation sociologique des villes-centres, s'est étendu dans les quinze dernières années à la plupart des agglomérations de plus de cinquante mille habitants. La distribution des préférences politiques commence à en ressentir massivement les effets, sans que les esprits s'y soient encore familiarisés. Tout observateur même évasif de la vie politique a une idée des tendances dominantes à Saint-Flour, à Decazeville, à Dinan, à Foix ; mais, sauf par un campus universitaire, une gare de triage ou une « ZUP » particulièrement inhospitalière, il risque de n'avoir jamais entendu parler de communes qui sont deux ou quatre fois plus importantes : Rezé-lès-Nantes, Le Cannet, Bègles, Vandœuvre-lès-Nancy, sont des villes de trente-cinq mille à quarante mille habitants, sans parler de Villeurbanne ou Argenteuil qui en ont plus de cent mille.

Or une divergence d'évolution politique entre les villes-centres et leur périphérie se manifeste dans la plupart des cas : fixer l'attention sur les unes ou sur l'autre donnera ainsi des images très variables des situations locales. M. Giscard d'Estaing a pu relever avec satisfaction qu'il l'emportait sur son adversaire dans la plupart des villes importantes ; il avait parfaitement raison, s'agissant des résultats communaux des villes-centres. Mais si l'on cherche à comparer avec les scrutins législatifs passés, l'utilisation de ces résultats fait apparaire de manière factice une poussée de la majorité alors que les résultats des circonscriptions donnent une indication toute différente.

Nancy et Rouen

On peut apprécier ce contraste dans de nombreuses villes à vocation administrative ou commerciale, qui ont de longue date repoussé à la périphérie leurs dépendances industrielles. Par exemple Nancy a donné à M. Giscard d'Estaing 59.7 % de ses voix ; mais dans les trois circonscriptions qui englobent des quartiers de la ville, associés aux communes avoisinantes, ce pourcentage tombe à 55,2 %, 52,2 % et même 50,6 % dans la circonscription Nancy-Nord, que représente M. Servan-Schreiber. De tels chiffres témoignent plutôt d'un recul de la majorité si on les compare à ceux de mars 1973, alors que le résultat « brut » de la ville était plus flatteur.

Cette différence se retrouve pour d'autres villes tertiaires comme Pau, Arras, Douai et Valenciennes ; elle est plus nette encore à Rouen. La ville de M. Lecanuet a donné à M. Giscard d'Estaing 52,8 % de ses suffrages, ce qui paraît constituer un succès pour la « majorité nouvelle ». Mais si l'on y regarde de plus près, seule la circonscription de Rouen Nord-Darnétal, qui a élu M. Lecanuet l'an dernier, a placé cette fois-ci M. Giscard d'Estaing en tête ; encore est-ce avec 52,5 % des voix alors que le total Réformateur-U.R.P.-divers droite représentait 64,6 % le 4 mars 1973, M. Lecanuet l'emportant avec 62,2 % au second tour. En revanche, Rouen Sud-Sotteville, la circonscription de M. Roland Leroy, donne 57,9 % à M. Mitterrand ; le reste de l'agglomération se répartit sur les 2ᵉ circonscription (Petit-Quevilly-Elbeuf) et 4ᵉ circonscription (Maromme-Canteleu) qui donnent à M. Mitterrand 60,2 % et 54,4 %. Sur l'ensemble des quatre circonscriptions, le partage est en faveur de M. Mitterrand qui, avec 55,3 %, dépasse de 2,6 % le résultat de la gauche en mars 1973. Changement de décor...

D'autres agglomérations en voie d'extension se sont dotées plus récemment d'une couronne suburbaine qui modifie leur configuration politique. C'est parfois marquant dans des agglomérations de taille moyenne comme Angoulême, Chambéry, Périgueux, Valence, Chartres ; c'est presque général pour celles qui dépassent nettement 100.000 habitants. Dans la plupart des cas, la ville-centre donne un avantage à M. Giscard d'Estaing, avantage qui se trouve soit notablement réduit (Caen, Dijon, Metz, Orléans, Tours), soit inversé (Dunkerque, Montpellier Thionville, Toulon) si l'on examine les circonscriptions qui englobent la ville. Seules font exception à cette tendance des communes qui ont pu accueillir un surcroît important de population sur leur propre territoire et qui sont entourées de zones rurales nettement conservatrices : cas de Rennes, Reims et Angers notamment. Encore faut-il noter que des villes n'ayant pratiquement pas de communes suburbaines voient leur vote déplacé vers la gauche par les campagnes « républicaines » qui les entourent : Aix-en-Provence, Béziers, Albi, Carcassonne, Brive et Limoges sont dans ce cas.

Les plus grandes agglomérations, comme Rouen déjà citée, font bien apparaître le rôle décisif qui peut incomber aux nouveaux « faubourgs » dans la dévolution de nombreuses circonscriptions urbaines. A Toulouse, où le parti socialiste souffre encore de son éviction du Capitole, il y a trois ans, les contours extérieurs contribuent nettement à relever le pourcentage de la gauche. A Nantes, alors que la ville seule vote à 52 % pour M. Giscard d'Estaing, deux des trois circonscriptions placent en tête son adversaire. A Grenoble, qui n'a accordé que 51,2 % à M. Mitterrand malgré les efforts de la municipalité, les quatre circonscriptions qui recouvrent l'agglomération (même la première, de tradition modérée, qui réélisait fidèlement M. Paquet) lui réservent toutes des pourcentages supérieurs. A Bordeaux, qui donne 49 % seulement à M. Mitterrand (et où le nombre d'électeurs inscrits a baissé de plus de vingt-trois mille depuis 1965), seules les deux circonscriptions intérieures (1ʳᵉ et 2ᵉ) placent M. Giscard d'Estaing en tête ; les trois circonscriptions banlieusardes (les 3ᵉ, 4ᵉ et 6ᵉ) donnent de confortables majorités à son adversaire, et la zone suburbaine incluse dans la 5ᵉ circonscription, celle du Médoc, y fait monter le pourcentage de la gauche à 53,3 %.

Les métropoles

Quant aux « métropoles » d'un million d'habitants, qui toutes trois (Lille, Lyon et Marseille) recouvrent neuf ou dix circonscriptions, elles ne peuvent, dans leur diversité, se réduire à l'image qu'en donne le pourcentage global de la commune-centre. Si la région marseillaise conserve sa fidélité à la gauche, en concédant toutefois la majorité des progrès à la fois dans les circonscriptions les plus modérées (1ʳᵉ et 2ᵉ) et dans certaines des plus solidement acquises à l'opposition (3ᵉ, 6ᵉ et 8ᵉ), Lyon présente un éventail beaucoup plus ouvert : l'étude détaillée fait apparaître des succès de la gauche dans des circonscriptions populaires qui lui échappent lors des scrutins législatifs, comme Lyon I (Perrache-Gerland) et Villeurbanne.

Et Lille, dont le résultat favorable à M. Giscard d'Estaing (52,1 % sur la ville même) a été abondamment commenté, mérite un regard plus précis. Si elle a presque toujours réélu une municipalité à dominante socialiste (mais dont les modérés furent rarement absents), la ville connaît des divisions politiques, d'ailleurs fort anciennes, qui ne permettent pas de la placer comme un « fief » du P.S. Deux circonscriptions, la première et la troisième (qui ont élu en 1973 MM. Ségard et Billecocq), votent traditionnellement à droite : elles n'ont pas varié en 1974, non plus que les deuxième et quatrième qui votent généralement à gauche. De même dans le reste de l'agglomération, toutes les subdivisions politiques très stables qui apparaissent aux législatives se sont reproduites presque sans bavures. Au total, dans les dix circonscriptions de la métropole, les chiffres du deuxième tour des présidentielles recoupent ceux du deuxième tour des législatives entre P.S. et majorité à moins de 2 % près, à deux exceptions : Lomme, où la gauche perd cinq points, et Tourcoing, où elle en gagne autant. Cet examen plus détaillé nuance donc l'impression d'effritement que produisait un chiffre peu significatif.

Dans l'agglomération parisienne

Il en va naturellement de même de l'agglomération parisienne, qui recouvre quatre-vingts circonscriptions. La présentation par département accole des zones politiquement trop dissemblables pour rendre compte des mouvements significatifs. La ville de Paris elle-même, comme on l'a vu, est subdivisée en deux : l'ouest répercute dans ses attitudes politiques la concentration de couches sociales privilégiées dont il bénéficie, alors que le reste de la capitale se distingue fort peu des autres régions politiquement moyennes, malgré la rénovation urbaine.

Les vingt-deux circonscriptions « normales » de Paris, si on les additionne séparément, restent, à chaque scrutin, très voisines de la moyenne nationale : la gauche parisienne n'est pas encore condamnée à la marginalité qu'on lui prédit de longue date. M. Mitterrand, majoritaire dans les sept circonscriptions représentées par le P.C., l'emporte en outre dans celles de MM. Fanton, Germain et de La Malène. Il dépasse 47 % dans cinq autres circonscriptions qui est passée de 34 331 inscrits en bres de la majorité. Compte tenu de la baisse sensible de l'électorat communiste (car le P.C., lui, subit de plein fouet l'exode ouvrier qu'il ne compense pas dans d'autres catégories), le P.S. conserve quelque espoir de retrouver à l'avenir des sièges parisiens. Cette tâche pourrait lui être facilitée par l'état actuel, et sans doute durable, des relations locales entre la « nouvelle » majorité et l' « ancienne ».

Quant à la banlieue, à laquelle on prête d'ordinaire une dominante de gauche marquée, elle ne peut, elle non plus, être caractérisée par des résultats départementaux. La « petite couronne », si elle demeure favorable au P.C., qui y recrute le quart de son groupe parlementaire, illustre la diversité électorale que peut susciter, en quelques années, une politique (officielle ou non) de développement urbain. Et le peuplement rapide de la « grande couronne », de tradition opposée, en fournit d'autres exemples.

Il est frappant, notamment, de retrouver les « retombées » de la Défense dans les votes des communes voisines qui, en cours de dépeuplement, tendent aussi à s'embourgeoiser : Levallois, Courbevoie, La Garenne-Colombes, donnent à M. Mitterrand dés pourcentages plus bas en 1974 qu'en 1965. De même, on peut constater les effets de la construction de nombreuses résidences plutôt coûteuses dans des secteurs à dominante tertiaire : la huitième circonscription des Hauts-de-Seine (Rueil-Saint-Cloud) et la neuvième (Meudon-Chaville) voient M. Mitterrand reculer par rapport à ses résultats de 1965 et plus fortement encore au regard des résultats du P.S. au deuxième tour de 1973. Ce phénomène se retrouve dans d'autres circonscriptions présentant la même addition de zones pavillonnaires anciennes et de « programmes pour cadres » récents, qui avaient souvent donné des résultats prometteurs aux candidats du P.S. : la quatrième circonscription du Val-d'Oise (Montmorency-Ermont) et la banlieue ouest aisée : Saint-Germain, Versailles.

L'illustration la plus nette vient de la quatrième circonscription des Yvelines (Marly-Le Chesnay), qui est passée de 4 331 inscrits en novembre 1962 à 60 685 en mars 1973 : M. Mitterrand y recueillait, en 1965, 43 % et M. Rocard, bien que n'ayant pu conserver son siège, y obtenait 46,1 % au deuxième tour de 1973. Or, le 19 mai 1974, M. Mitterrand est retombé à 40,9 %. L'image renouvelée de la majorité semble avoir nettement modifié les tendances de ce type de banlieue.

A l'inverse, d'autres secteurs en cours de peuplement rapide, mais dont les caractères urbains sont nettement différents, accentuent leur évolution à gauche. C'est particulièrement typique dans les « grands ensembles » de type H.L.M. ou analogues qui regroupent une population d'ouvriers qualifiés et d'employés. Dans la circonscription de Massy-Longjumeau, notamment, la gauche se contenta longtemps de majorités médiocres et aléatoires : les 55,1 % recueillis par M. Mitterrand semblent clore cette période ; il en va de même à Villeneuve-Saint-Georges, à Chelles-Lagny, à Sarcelles-Gonesse.

Inquiétude pour la gauche

L'examen détaillé et la comparaison avec les résultats antérieurs tendent donc à estomper l'image très favorable à la majorité que présentaient la plupart des grandes villes. La prise en compte des différences entre quartiers ou entre cités de banlieue montre que la gauche et la droite enregistrent assez fidèlement les bonnes et les mauvaises fortunes que comporte pour elles le développement urbain. Il reste que le succès remporté par M. Giscard d'Estaing dans les villes-centres, sans traduire une poussée considérable par rapport aux consultations antérieures, consacre un état de fait qui peut inquiéter la gauche.

D'abord celle-ci sait fort bien ce que son implantation électorale et plus largement sa capacité d'intervention en de nombreux domaines doivent à ses grandes municipalités. C'est particulièrement vrai pour le parti socialiste, dont le « réseau municipal » a constitué jusqu'à présent la seule véritable ossature. Les conquêtes que la gauche peut espérer dans des cités périphériques ne sauraient amortir les contrecoups de pertes éventuelles dans les grandes villes qu'elle contrôle. Or le scrutin présidentiel marque un avertissement. Même liés à une conjoncture favorable à la majorité, certains souvenirs des municipales de 1971 (la défaite de Toulouse, la « grosse peur » de Lille) reviennent naturellement à l'esprit quand on lit des résultats comme ceux d'Amiens (47,8 % pour M. Giscard d'Estaing), de Nîmes (48 %), de Grenoble (48,8 %), et plus encore de Clermont-Ferrand (52,6 % pour le président élu), de Besançon (54 %) et d'Aix-en-Provence (58,3 %).

Il est vrai que le scrutin municipal se détache des options politiques nationales beaucoup plus nettement que l'élection des députés, et que tel maire efficace et populaire trouvera dans son bilan local une propagande plus éloquente que les interventions de son parti. Mais il faut observer, d'une part, que les données nouvelles de la situation politique rendront de plus en plus difficile l'élargissement des coalitions municipales de gauche vers des « démocrates sincères » qui risquent d'aller offrir leur sincérité ailleurs, d'où une politisation accrue des « municipales » ; d'autre part, que les mouvements politiques qui mèneront à l'avenir la bataille contre la gauche, républicains indépendants ou réformateurs, ne paraissent pas affligés de la curieuse malchance municipale (qu'on se souvienne des équipées de M. Dusseaulx à Rouen, de M. Herzog à Lyon, de tant d'autres) qui enraya les offensives gaullistes de 1959, 1965 et 1971.

L'orientation incertaine des « cols blancs »

L'autre élément marquant de la situation électorale que révèle le vote des grandes villes est l'orientation incertaine, et probablement très mobile, des couches sociales qu'on désigne globalement comme les « tertiaires » ou les « cols blancs ». Ceux-ci, moins soumis que les ouvriers, les retraités et les « personnels de service » au phénomène du rejet en banlieue, tendent à les surclasser en nombre : moins situés politiquement que les petits ou grands patrons du commerce, de l'artisanat et de l'industrie, ils apparaissent par leur disponibilité même comme le milieu social où se forme la tendance dominante des villes. Or, par contraste avec l'électorat ouvrier d'une part, l'électorat des entrepreneurs individuels de l'autre, les catégories employés, techniciens, cadres moyens semblent avoir été très partagées dans l'élection présidentielle. La notion de « majorité sociologique » chère à M. Mitterrand, qui estime les « tertiaires » naturellement destinés à rejoindre la gauche, ne se vérifie guère dans les faits.

Comme déjà en mars 1973, le vote à gauche chez les employés et cadres moyens est beaucoup plus faible que chez les ouvriers : 17 à 19 % de moins. Cet écart, qui évidemment concourt pour une large part à expliquer les différences entre les villes-centres et les banlieues, où les ouvriers sont groupés en plus grand nombre, est une autre source de soucis pour la gauche. Minoritaire structurellement chez les commerçants, industriels, cadres supérieurs et professions libérales, en progrès mais encore dominée chez les agriculteurs dont l'effectif diminue, la gauche joue gros jeu dans la catégorie intermédiaire économiquement et sociologiquement que sont les « employés – cadres moyens », catégorie dont l'importance numérique est en outre nettement croissante.

Le maintien de la répartition politique actuelle de la catégorie « employés – cadres moyens » constituerait donc un handicap pour la gauche, qui ne peut plus espérer dépasser beaucoup les 68 à 70 % des voix qu'elle recueille dans les ménages ouvriers (1). Des dizaines de circonscriptions urbaines seront, dans le proche avenir, le lieu de vérification privilégié de son aptitude à l'élargissement sociologique.

(1) On ne souligne pas assez, en effet, que ces indications portent sur des catégories sociales définies par la profession du « chef de ménage » ; par suite, la catégorie « ouvriers » comporte en réalité une forte minorité de femmes d'ouvriers sans profession extérieure dont les préférences politiques ne sont pas aussi favorables à la gauche que celles des ouvriers eux-mêmes ou des membres de leurs foyers ayant une profession extérieure. (Voir sur ce point l'enquête SOFRES, *Nouvel Observateur* de juin 1974, déjà citée.)

Prochain article :

LE « CENTRISME D'OPINION »

Les parlementaires « giscardiens » s'interrogent sur la compatibilité entre l'informatique et la liberté

Les journées d'études parlementaires des républicains indépendants devaient prendre fin mercredi 18 septembre, en début de soirée. Mardi, les élus giscardiens ont entendu les communications des deux secrétaires d'Etat issus de leurs rangs, MM. Gérard Ducray (tourisme) et Jean-Pierre Soisson (universités). Ils ont adopté une motion exprimant leur inquiétude devant la situation de l'agriculture française. Les travaux de l'après-midi ont été consacrés à un débat sur « Information et Liberté ».

De notre envoyé spécial

Talloires. — Comme un parti dont les chefs ont accédé en nombre au pouvoir et détiennent les principaux leviers de l'Etat, les républicains indépendants se sont donné mardi, à Talloires (Haute-Savoie), une vraie journée d'études. Certes, le nombre des participants (une petite soixantaine d'élus) n'était pas tout à fait à la hauteur des ambitions d'un parti qui sent peser sur lui des « *responsabilités nouvelles* » depuis que son chef est entré à l'Elysée, mais les effectifs pléthoriques ne sont pas forcément nécessaires pour que de tels débats soient conformes à la norme mise au point avant eux par le parti gaulliste.

Ainsi les élus giscardiens ont-ils, avec conviction et application, manifesté ce qu'il fallait d'inquiétude à l'égard du sort des agriculteurs, pour ne pas paraître négliger cette importante catégorie sociale du seul fait qu'un des leurs, M. Christian Bonnet, est ministre de l'agriculture. Dans la motion qu'ils ont adoptée sur ce sujet, ils évoquent notamment la nécessité de la revalorisation des prix à la production, la réglementation de la production du vin, l'encouragement à l'agriculture familiale, etc.

Les parlementaires ont également manifesté leur volonté de n'être pas des inconditionnels en réservant bon accueil à certaines formules (« *Les républicains indépendants ne seront pas les godillots du nouveau régime* », a dit M. Jean-Claude Simon, député de la Loire) et en consacrant une importante partie de leurs débats, dans l'après-midi, à un thème d'actualité propre à permettre l'expression de sentiments élevés !

La discussion sur les risques que l'informatique peut faire courir aux libertés individuelles porta témoignage de l'utilité que peuvent avoir des journées d'études parlementaires

Succès dans la mesure où il est toujours bon d'entendre ou de réentendre — surtout si l'on appartient à la classe politique — quelques avertissements, quelques mises au point du genre de ceux qu'adressèrent à leur auditoire MM. Maurice Allègre, délégué à l'informatique, et Jean-Marc Varaut, avocat, au cours d'un débat auquel prirent part notamment MM. Legaret, sénateur de Paris, Hamel, député du Rhône, Coulais, député de Meurthe-et-Moselle, Boscarry-Monsservin, sénateur de l'Aveyron, et Anthonioz, député de l'Ain.

M. Varaut fit vibrer la corde sensible quand il déclara : « *La liberté, face aux nouvelles techniques, n'est pas à refaire mais elle est à parfaire. Surtout quand on sait qu'il existe des fichiers privés de condamnations amnistiées ou de solvabilité de personnes.* » L'avocat plaida pour la création d'une législation générale destinée à « *rétablir l'équilibre entre le citoyen et l'Etat* ».

M. Allègre manifesta moins d'inquiétude. Il s'appliqua à démontrer qu'informatique et liberté ne sont pas incompatibles. Il suffit, selon lui, de vouloir les conjuguer. « *Certes*, affirma le délégué à l'informatique, *le problème n'est pas facile, certes, toute serrure peut être forcée, et une source d'information peut être utilisée à tort, mais le problème est encore « canalisable ». Il n'est pas trop tard.* »

La construction européenne

Mercredi matin 18 septembre les élus républicains indépendants ont participé à un débat sur la réforme de l'entreprise animée notamment par M. Olivier Giscard d'Estaing, ancien député, et M. Hugues-Vincent Barbe, président du *Nouveau Journal*.

M. Olivier Giscard d'Estaing, qui anime l'un des groupes de travail de la commission de réforme de l'entreprise présidée par M. Pierre Sudreau, s'est refusé à donner des indications sur les directions dans lesquelles cette commission avaient engagé ses travaux. Toutefois au cours du débat, des élus « giscardiens » sont intervenus notamment pour soulever la question du droit des actionnaires minoritaires dans les entreprises et en particulier pour regretter que ces actionnaires soient parfois moins bien informés que les syndicats. Il a également été question du droit des actionnaires minoritaires à être reconnus et des possibilités qui devraient leur être accordées pour bénéficier d'une assistance d'expertise comptable. Les parlementaires ont ensuite entendu une intervention de M. Bernard Destremau, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, qui a déclaré à propos de l'Europe politique :

« *Quelque nom que l'on donne à cette entité en gestation (fédération, confédération, union ou communauté), elle ne pourra pas fonctionner si chacun de ses membres conserve une liberté d'action absolue et garde une possibilité de faire cavalier seul contre le vœu de ses partenaires.* »

« *Autrement dit*, a ajouté M. Destremau, *il faut bien admettre que la politique dite des « mains libres » est dans une certaine mesure l'antithèse d'une politique d'union et qu'une communauté européenne n'est guère possible si l'on prétend s'en tenir au principe d'une indépendance absolue. Cette remarque n'est pas destinée aux seuls Français...* »

NOEL-JEAN BERGEROUX.

Avant les assises nationales du socialisme

M. Paul Laurent (P.C.F.) : M. Chapuis veut substituer une stratégie à une autre

L'Humanité, qui avait jusqu'à présent observé une grande discrétion sur la préparation des assises nationales du socialisme, consacre, dans ses éditions du 18 septembre, son éditorial et une rubrique en page politique à ce sujet. Elle cite notamment des prises de positions critiques comme le « Point de vue » de MM. Pierre Joxe, député socialiste, et André Laignel paru dans *le Monde* du 12 septembre et un article de François Fonvieille-Alquier paru dans *Témoignage chrétien* du 12 septembre et dans lequel l'auteur notait :

« *En fait, ce qu'on demande à la gauche, c'est de saupoudrer le programme commun d'un certain verbiage « révolutionnaire », de lui insuffler une dose massive de « socialisme » — et pour cela on pousse discrètement Rocard dans le fauteuil de Mitterrand, — enfin, sous prétexte d' « ouvrir » des perspectives », on nous enjoint de faire au « gauchisme » de larges emprunts à l'heure où il se trouve en perte de vitesse.* »

Dans l'éditorial du quotidien communiste, M. Paul Laurent, membre du secrétariat du P.C.F., s'étonne, quant à lui, que M. Robert Chapuis, secrétaire national du P.S.U., fixe comme enjeu aux assises l'élaboration d'un projet de société offrant « *une alternative* » à la politique de M. Giscard d'Estaing. M. Paul Laurent écrit :

« *On ne saurait exprimer plus clairement l'idée qu'une telle alternative n'existe pas, que le programme commun de la gauche est nul et non avenu, ou au mieux qu'il appartient à un passé révolu. C'est la première fois après que treize millions de Français en ont soutenu les grandes idées et que s'affirment les possibilités de victoire d'un vaste rassemblement majoritaire qu'une telle idée est avancée à propos des assises du socialisme.*

» *Que le parti socialiste, le P.S.U. et d'autres forces discutent des perspectives socialistes pour la France est une chose normale, c'est l'affaire de ces forces et, chacun a pu le remarquer, les communistes ne sont intervenus en aucune manière dans leur débat. (...) C'est d'autre chose que parle Chapuis : c'est de substituer une stratégie à une autre qui vient pourtant d'obtenir des résultats éclatants. Ceci nous concerne comme cela concerne tous les Français. Nous le disons tout net, reprenant les termes mêmes d'un commentateur : « Saupoudrer le » programme commun d'un certain verbiage « révolutionnaire », ... lui insuffler une dose » massive de « socialisme », ce serait tourner le dos aux nécessités de l'heure. Ceux qui ne sont pas « fascinés » par M. Giscard d'Estaing, continuent de poser simplement les problèmes : la crise s'aggrave ; il faut changer l'orientation politique de la France ; l'issue positive réside dans l'application du programme de réformes démocratiques qui met en cause la domination du grand capital ; ce programme constitue la base d'un mouvement largement majoritaire indispensable pour le faire triompher. (...)*

» *Bien entendu, cela ne signifie pas un attachement fétichiste à chaque syllabe d'un texte élaboré il y a deux ans, qui peut subir telle adaptation conjoncturelle ou bénéficier d'enrichissements nouveaux. Mais le fond est bon, très bon même. Nous nous y tiendrons fermement. Le mettre en cause ne pourrait que réjouir ceux qui, ici et là, rêvent tout haut d'affaiblir la force immense de la gauche unie.* »

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

PYRÉNÉES-ORIENTALES : le parti socialiste refuse l'investiture à M. Grégory

Le congrès convoqué par la fédération du parti socialiste des Pyrénées-Orientales a refusé d'accorder son investiture à M. Léon-Jean Grégory, sénateur depuis 1948, président du conseil général depuis 1973, et a décidé de présenter aux élections sénatoriales du 22 septembre M. Pierre Doutres, trente-huit ans, ancien président départemental de la FNACA (Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie, de Tunisie et du Maroc).

La fédération départementale socialiste reproche à M. Grégory de ne pas respecter la politique d'union de la gauche et même de la combattre. Bien qu'apparenté administratif au groupe socialiste du Sénat, M. Grégory, qui n'adhère plus et ne participe plus aux activités du parti socialiste depuis le congrès d'Epinay, en 1971, a choisi pour suppléant Mme Jacqueline Alduy, maire d'Amélie-les-Bains, conseiller général d'Arles-sur-Tech, et épouse de M. Alduy, député socialiste. Mme Alduy a donné sa démission du parti socialiste.

D'autre part, le congrès a désigné M. Pierre Estève, conseiller général de Fenouillet, candidat aux élections législatives de mars 1973, comme suppléant de M. Gaston Pams, radical de gauche, sénateur sortant. Un accord local entre socialistes et radicaux de gauche, conclu lors des dernières élections législatives, avait, en effet, prévu que le suppléant de M. Paul Alduy, maire de Perpignan et député socialiste, serait radical de gauche et que le suppléant de M. Pams, sénateur radical de gauche, serait socialiste.

Cependant, les radicaux de gauche, tout en confirmant leur investiture à M. Pams pour faire liste commune avec M. Grégory, ont refusé le choix fait par les socialistes et ont désigné M. Sylvain Maillols, conseiller général de Millas, adversaire réformateur de M. Estève en mars 1973, comme suppléant de M. Pams.

UNE AUTOCRITIQUE DE L'INSTITUTION MILITAIRE

(Suite de la première page.)

Qu'on ne s'y trompe pas, les armées françaises sont à l'image de la nation, c'est-à-dire essentiellement conservatrices devant les mutations de notre époque, luttant contre elles, et parfois consciemment, pour la part d'inconnues *qu'elles supposent et de* reconversions qu'elles exigent. Dès que leur fut imposée, du sommet de l'État, la doctrine de dissuasion nucléaire prioritaire, leurs diverses composantes s'organisèrent dans une lutte sans merci autour de crédits désormais limités, afin de sauver le maximum possible de leurs structures traditionnelles présentées, de ce jour, par d'ingénieux raisonnements, comme parties intégrantes de la dissuasion, donc également prioritaires.

Autour de missions immédiatement évidentes, naquirent donc bientôt et prirent corps progressivement des théories couvrant les conceptions les plus variées. Chacune de ces tâches nouvelles, dé*sormais étiquetées comme essen*tielles, présente effectivement un aspect indispensable. Mais chacune risque également, si l'on n'y prend garde, d'introduire un déviationnisme mortel dans la doctrine gouvernementale de défense. Et le moins que l'on puisse dire est qu'il ne semble guère, à la réflexion, que l'ensemble auquel on est ainsi parvenu se complète et se renforce harmonieusement.

La dissuasion nucléaire

Plus personne ne conteste le principe même de la dissuasion nucléaire, ou de l' « équilibre de la terreur », et je ne reviendrai pas sur ce sujet. Ce qui reste discuté, c'est son efficacité à l'échelle française, comme il ressort tant des discussions budgétaires que des articles publiés chaque année à leur occasion. Après des années de railleries sur la puissance de nos « bombinettes » railleries difficiles à prolonger depuis la réussite de nos expériences thermonucléaires, les détracteurs en sont passés au doute sur la crédibilité de nos vecteurs, toujours prétendus moins précis ou plus vulnérables que ceux de l'étranger. Qu'importe : l'idée progresse avec la constitution de la force et s'imposera à son achèvement. Rome ne s'est pas faite en un seul jour, mais qui nierait que Rome existe ?

Quoi qu'il en soit, nous sommes désormais engagés de façon irréversible dans une politique militaire fondée sur cette dissuasion nucléaire. Aucun gouvernement français, quelle que soit sa tendance, ne reviendra plus sur cette conception, parce que celle-ci représente notre seul espoir d'écarter durablement de notre territoire les invasions périodiques que nous avons subies à tant de reprises malgré nos gros bataillons, en même temps que de sauvegarder notre indépendance et notre liberté d'action. Et l'on ne s'étonnera jamais assez de l'insistance de nos gribouilles du pacifisme à réclamer le retour aux seuls armements classiques servis par des armées de masse, qui rendrait à nouveau possibles, et probables, une nouvelle atteinte à notre sanctuaire métropolitain et de nouveaux massacres.

Car, depuis que le monde existe, aucune armée classique à base de gros bataillons, qu'elle ait été de métier, de conscription ou de milice, aucune levée en masse populaire n'a jamais dissuadé un adversaire résolu et bien préparé, espérant tirer de son agression un bénéfice valable : c'est ce qui rend si riche l'histoire guerrière de l'humanité. Mais c'est la nouveauté et le grand espoir de notre époque que l'efficacité d'une dissuasion nucléaire qui, depuis plus de vingt-cinq ans de guerre froide et de crises successives, a empêché tout affrontement direct des colosses sur leur glacis européen, malgré leurs convoitises.

Les forces complémentaires

Pour jouer pleinement, il est maintenant reconnu que la dissuasion nucléaire nécessite un environnement de forces diverses, qui lui confèrent une part de sa crédibilité ou la complètent. C'est ainsi que j'ai employé plus haut le qualitatif d'« évidentes » pour certaines missions de nos armées : dès lors que le pays s'est doté de « forces de dissuasion », ou « stratégiques » selon la terminologie actuelle, il faut évidemment en assurer la sécurité contre les agressions mineures, insuffisantes pour créer un *casus belli* à l'échelle nucléaire. Il est bon par ailleurs, il peut même sembler indispensable, avant de brandir la menace extrême d'action « anticités », de disposer vis-à-vis d'un agresseur d'un moyen d'escalade et d'avertissement sous forme d'armement nucléaire « tactique », capable d'affirmer clairement la résolution inébranlable de défense en élevant d'entrée la riposte à un niveau atomique relativement limité, « anti-forces ».

Enfin, la possession d'un système de dissuasion, quelle que soit sa sûreté ou sa crédibilité, n'autorise à elle seule, sur le plan politique, que la neutralité. Or, il est *évident* que la *vocation* internationale de la France ne saurait se borner à cette neutralité. Il lui faut mener une politique mondiale active, attendue et souhaitée par de nombreux peuples, qui se traduit par des alliances et des pactes d'assistance technique ou militaire, comporte des intérêts à défendre, territoriaux, économiques ou culturels, et suppose des « forces d'action extérieure », en Europe et hors d'Europe.

Les théoriciens militaires de notre temps ont du reste parfaitement mis en exergue que le blocage absolu de la stratégie directe entre nations nucléaires conduisait inéluctablement au développement de la stratégie indirecte, rendue tout à la fois nécessaire pour tourner la dissuasion, et possible sans risques du fait de la « sanctuarisation » des métropoles. En particulier, la vulnérabilité de certaines nations européennes, dont nous sommes — et des seules nations européennes en fait, — à l'étranglement de leurs sources de matières premières et de leurs transports maritimes, dont dépendent totalement leurs industries et la survie même de leurs populations, semble évidente. Elle peut tenter un jour une superpuissance, sans que l'on puisse affirmer qu'un tel étranglement doive entraîner un affrontement armé à son plus haut niveau, ni même la mise en œuvre des alliances.

Le recours permanent des superpuissances à la stratégie indirecte s'est traduit à l'évidence, dans les dernières décennies, autant dans l'effort considérable qu'elles ont consenti dans le domaine des forces de haute mer que par la permanence, on pourrait dire l'entretien, de conflits limités en *certains points chauds de la pla*nète. Nous trouvons là la preuve, s'il en était encore besoin, que la constitution de forces stratégiques exige, en complément logique, la possession de forces tactiques mobiles, aéroterrestres et aéronavales, dites « forces de manœuvre », dotées des armes les plus modernes — et donc assises sur une puissante industrie d'armements — et capables de se manifester n'importe où, à la demande, à un niveau de puissance suffisant, c'est-à-dire adapté à la menace.

Risques de déviationnisme

C'est avec l'emploi des forces tactiques en couverture immédiate de la métropole que commencent les risques de déviationnisme de la doctrine gouvernementale de défense, dont nous avons parlé plus haut.

Toute conception d'emploi du « corps de bataille » plus ou moins dérivée de la doctrine américaine de « riposte graduée » est une hérésie et doit être rejetée comme telle. Cette doctrine de riposte graduée a été définie par les Américains en vue d'un conflit qui éclaterait en Europe, dans le but précis de le limiter à un affrontement militaire local, qui laisserait à l'écart le sol des États-Unis aussi bien que le sanctuaire soviétique. Cet affrontement est éventuellement nucléaire, aux risques et périls des populations indigènes du glacis concerné, mais sans qu'il puisse en résulter d'escalade au niveau supérieur des populations métropolitaines des Deux Grands. Il s'agit donc d'une doctrine d'intervention sur théâtre d'opérations extérieur, comportant acceptation délibérée du combat et où, par accord tacite entre les adversaires, l'initiative d'une escalade reste à l'agresseur, certain dans ces conditions de conserver le contrôle étroit des conséquences de son agression. Une telle doctrine nécessite la possession d'un éventail complet et massif d'armements de toutes catégories, conventionnels ou nucléaires ; elle n'est pas à la portée d'une puissance moyenne.

La dissuasion nucléaire est, au contraire, par définition, le refus du combat entre forces armées et de la guerre, fondé sur une menace de riposte apocalyptique « anti-cités » en cas d'atteinte aux frontières du sanctuaire national. La « manœuvre dissuasive » consiste surtout dans une action politique et dialectique du temps de paix, dont le but est justement de prévenir l'attaque possible. Elle commence avec le fait brut de l'accession aux compétences techniques et technologiques *nucléaires, matérialisée devant* l'opinion internationale par des explosions expérimentales, puis par la mise en chantier proclamée des têtes et vecteurs balistiques. Elle se poursuit par l'affirmation, souvent répétée par les instances gouvernementales, de la détermination du chef de l'État, et de ce seul chef de l'État, de se servir de telles armes « anti-cités » en cas d'atteinte délibérée au sanctuaire national. Mais elle se termine, en quelque sorte, avec l'agression initiale en direction de ce sanctuaire, qui marque l'échec de la dissuasion.

L'engagement des « forces de manœuvre » contre un ennemi qui ne s'est, de toute évidence, mis en branle qu'après avoir mûrement pesé les risques de riposte et estimé pouvoir passer outre ne doit dès lors être conçu que comme test des intentions réelles de l'ennemi. Si ce test est positif, c'est une manœuvre d'avertissement de dernière chance dans le seul but de prouver à l'agresseur son erreur d'appréciation sur la détermination de l'agressé, en élevant d'emblée le conflit à l'échelle nucléaire, réduite dans un premier temps aux actions « anti-forces ». Dans cette doctrine de défense des sanctuaires, au contraire de la « riposte graduée », c'est donc l'attaqué lui-même qui prend l'initiative de l'escalade : et c'est ce qui rend ce jeu inadmissible aux super-puissances; attaquants potentiels assurés dans ces conditions de ne pouvoir contrôler à leur guise les conséquences d'une intervention qu'elles *voudraient déclencher contre une* puissance moyenne.

C'est à cette fin que les « forces de manœuvre » des trois armées, susceptibles d'agir sur l'ensemble de nos frontières, doivent être munies d'armes nucléaires tactiques, mais, parallèlement, être d'un niveau d'armements et d'effectifs assez faible pour qu'il soit évident à tous, avant toute attaque directe et en force du territoire national, qu'elles n'ont pas d'autre solution pour le défendre que cette escalade nucléaire. Il faut se garder, en somme, d'une capacité d'action trop puissante qui risquerait d'affaiblir la dissuasion bien plus que de la servir, dans la mesure où elle pourrait sembler inspirée par une préoccupation de coup d'arrêt et être interprétée par l'adversaire comme acceptation du combat. Et l'emploi de ces armes nucléaires doit également rester strictement limité et subir un contrôle gouvernemental de tous les instants, s'agissant en particulier de leurs points d'application sur des territoires habités européens ; étant entendu que le rendement militaire de ces armes, s'il n'est pas nuisible en soi, ne revêt qu'une importance secondaire vis-à-vis du fait politique de leur engagement.

Les réminiscences de 1940

De même, la « défense opérationnelle du territoire » sous les trois aspects « terre », « mer » et « air » est indispensable, dans une optique de sûreté des forces stratégiques en périodes de crise pouvant aller jusqu'aux attaques conventionnelles de faible niveau. Elle ne doit pas dégénérer en une force de capacités réduites mais nombreuse destinée à compliquer la tâche de l'ennemi après qu'il aura violé nos frontières, en fournissant les cadres et les troupes des maquis de résistance. Un tel concept, transposant sans aucune imagination les réminiscences de 1940, apporterait surtout le témoignage d'une crainte, au niveau du gouvernement et du haut commandement, de l'échec de la dissuasion, fondement de notre politique de défense. Il serait la preuve qu'il n'existe pas encore dans la nation de ferme propos de dissuader l'ennemi de franchir nos frontières et de porter un conflit sur notre territoire. Le moins que l'on puisse dire est que cette position de défiance serait loin de constituer un stimulant pour nos troupes de couverture et risquerait en particulier de détourner le corps de bataille du sacrifice suprême qui lui est demandé dans le cadre de l'escalade nucléaire aux frontières.

Pour l'encadrement des maquis éventuels, au cas où l'invasion aurait consommé la faillite de notre politique de défense, il est notoire pour tous ceux qui ont vécu la Résistance, la vraie, que celle-ci n'a procédé que de volontaires, dégagés de toute obéissance coutumière aux grades des armées, sous une hiérarchie de fait qui sanctionnait le rayonnement, les qualités d'allant et la volonté d'action plutôt que la connaissance de règlements ou pratiques militaires inadaptés aux circonstances. L'engagement dans la résistance, dans quelque pays que ce soit, n'a jamais résulté en particulier de l'accomplissement antérieur d'un service militaire : je n'en veux pour preuve que le nombre de femmes qui y servirent. Et le commandement y échut parfois, comme aux premiers temps de la République, à l'homme sorti du rang, joueur de rugby et inspecteur des finances devenu général, ouvrier métallurgiste participant comme colonel à la libération de Paris, syndicaliste promu maréchal Tito.

Quant au concept de la participation des armées au « maintien de l'ordre » à l'intérieur des frontières, et à plus forte raison à son « rétablissement », il doit être écarté résolument et n'a du reste pas été prévu, quoi qu'on en dise, par les textes réglementaires. La tâche de maintien de l'ordre incombe aux polices et gendarmeries dépendant du ministère de l'intérieur, fortes de plusieurs centaines de milliers d'hommes et organisées et armées juridiquement pour ce faire. Dès lors que la « subversion » aurait atteint des proportions telles qu'elles ne pourraient plus y suffire, il ne pourrait plus s'agir que d'une volonté, ou du moins une tendance nouvelle, du peuple français, et ce ne serait en aucun cas aux armées qu'il appartiendrait de s'y opposer.

ANTOINE SANGUINETTI.

Prochain article :

POUR UN SERVICE NATIONAL

DÉFENSE

S'ÉLEVANT A 43 MILLIARDS DE FRANCS EN 1975

Le projet de budget militaire donne une nette priorité aux dépenses de fonctionnement

Si le Parlement adopte les propositions gouvernementales, le budget de la défense pour l'année prochaine augmentera par rapport à 1974 dans des proportions comparables à celles de la hausse prévue des dépenses civiles de l'Etat (+ 12 à 13 %). Plus que les années précédentes, les crédits de fonctionnement en 1975 l'emporteront, très largement, sur le montant des investissements en matière d'équipements classiques ou nucléaires.

Avec un budget militaire qui dépassera les 43 milliards de francs en crédits de paiement, soit le double des crédits de la défense il y a seulement neuf ans, la France est contrainte d'imiter de nombreux autres pays dans le monde qui n'ont pas réussi à comprimer les dépenses de soldes et de traitements divers ainsi que les sommes allouées à l'activité courante et à l'entraînement des forces. C'est ainsi que, très régulièrement depuis 1969, avec, toutefois, une exception pour l'année 1973 qui avait momentanément marqué un renversement de cette tendance, les crédits ordinaires de fonctionnement ont pris le pas sur les dépenses d'équipement. Le projet de budget militaire pour 1975 accentue encore cette tendance, que l'on peut observer aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne ou en Allemagne fédérale.

Les crédits de paiement attribués au fonctionnement des armées en 1975 devraient s'élever à environ 24 milliards de francs (titre 3 de la loi de finances) et les crédits de paiement en matière d'équipements nucléaires ou d'armements classiques (titre 5 de cette même loi de finances) à environ 19 milliards de francs.

Les crédits de fonctionnement représenteront, l'an prochain, environ 55,8 % du budget total contre 53,3 % en 1971, 1972 et 1974. Par rapport à l'année en cours, ces crédits de fonctionnement devraient progresser de 17,6 % environ — donc davantage que la hausse moyenne des dépenses civiles de l'Etat — tandis que les crédits d'équipement devraient enregistrer une augmentation inférieure à 6 %, traduisant une diminution de fait du *« pouvoir d'achat »* des forces armées, dont les matériels subissent les effets de l'inflation des prix industriels et du coût des matières premières.

Pendant plusieurs années qui suivirent la fin de la guerre d'Algérie, la priorité donnée aux crédits d'équipement témoignait de la volonté du gouvernement de rénover la panoplie en service et de lancer de nouvelles études d'armements. Cette tendance s'est renversée après 1969 et il convient de remarquer que le projet pour 1975 accentue encore la politique en faveur des dépenses ordinaires de fonctionnement. L'équilibre précaire maintenu entre les deux masses de crédits budgétaires des armées paraît définitivement et assez nettement rompu, et il serait irréaliste de penser pouvoir revenir à la situation antérieure où les hommes passaient après les matériels. Du reste, le chef de l'Etat a récemment manifesté son intention de préserver *« un outil humain »*, dans les armées, qui demeure *« fragile »*.

Augmentation du prêt

Le net accroissement des dépenses de fonctionnement est lié, pour l'essentiel, à l'instauration d'une série de mesures catégorielles qui améliorent la condition matérielle des personnels d'active et du contingent. Le prêt de l'appelé sera augmenté — il devrait représenter un certain pourcentage du SMIC, sans toutefois l'atteindre, comme le réclament les signataires de l'« appel des cent » du fait que le soldat du contingent est logé, nourri et habillé — et des crédits supplémentaires seront destinés à supporter les dépenses entraînées par la décision du ministre de la défense de généraliser le système des permissions de fin de semaine. Pour les officiers, sous-officiers, diverses indemnités seront créées et le montant de primes déjà existantes sera majoré pour compenser, par des avantages financiers, les servitudes du métier militaire.

Mais la mesure nouvelle la plus importante demeure l'institution d'une prime dite « différentielle » de logement en faveur des cadres soumis à un certain « nomadisme » pour raison de service. Cette prime concernera toute la corporation militaire d'active et elle sera fonction, en principe, des charges de famille et du grade de l'intéressé, tout en maintenant un minimum de loyer à la charge du cadre qui en bénéficiera.

Il reste que tout n'a pas été définitivement arrêté dans le projet de budget pour 1975 préparé par le gouvernement. En particulier, le montant global et la répartition précise des autorisations de programme du titre 5 — les engagements de dépenses d'équipement à plus long terme sont toujours en discussion. Cette année, ces autorisations de programme ont totalisé 22 milliards de francs, dont le tiers se rapporte à la force nucléaire, stratégique et tactique.

On peut penser que le sort de certaines de ces opérations budgétaires à long terme — notamment le programme d'un avion biréacteur de combat baptisé ACF ou Super-Mirage — dépendra des conclusions ou des arbitrages du chef de l'Etat, à l'issue de ses réflexions sur les orientations nouvelles de la défense nationale. Des conseils de défense, en octobre et en novembre, devraient permettre au président de la République et au gouvernement de fixer des choix et des directives, compte tenu en particulier des enseignements de la campagne des tirs nucléaires qui vient de s'achever au Pacifique.

JACQUES ISNARD.

Les incidents de Draguignan et de Nice

CERTAINS DES APPELÉS QUI ONT MANIFESTÉ SONT PASSIBLES DU TRIBUNAL MILITAIRE

La revue *Terre information*, mensuel d'information distribué aux cadres de l'armée de terre, estime, dans son numéro de septembre, que les récents incidents survenus à Draguignan et à Nice *« sont le fait d'une poignée d'agitateurs, qui, depuis plusieurs années, s'efforcent incessamment et par tous les moyens, de provoquer des troubles dans les armées ».*

« Grâce au sens civique et à l'esprit de discipline du contingent ainsi qu'à l'action efficace des cadres militaires, leur entreprise avait été jusqu'alors vouée à l'échec. Aujourd'hui, poursuit *Terre information, par un biais consistant à exploiter certaines inquiétudes et certains mécontentements, ces individus ont réussi à entraîner quelques jeunes appelés dans une aventure dangereuse. Or il faut bien qu'il soit compris que quels que soient les motifs de réclamation, aussi justifiés soient-ils, de tels comportements, interdits par la loi et les règlements militaires, ne sauraient être tolérés sans conséquences graves aussi bien pour le pays que pour son armée. Dans les armées, pour les réclamations, il existe une procédure réglementaire* (1). »

La revue précise encore que neuf des manifestants du 19e régiment d'artillerie à Draguignan ont été incarcérés au camp de Canjuers (Var) et que quatre d'entre eux sont passibles du tribunal permanent des armées, notamment pour *« incitation à commettre des actes contraires au devoir et à la discipline générale »* (article 71 du code de justice militaire). Au 22e bataillon de chasseurs alpins de Nice, un soldat a été mis aux arrêts de rigueur avant d'être traduit devant le tribunal permanent des forces armées.

(1) Le règlement de discipline générale précise que les adresses ou réclamations collectives sont interdites, mais que tout militaire peut, par la voie hiérarchique, demander à être entendu par l'autorité supérieure ou transmettre, jusqu'au ministre de la défense, une réclamation écrite que les échelons intermédiaires n'ont pas le droit de ne pas acheminer. Toutefois, le militaire qui présente une réclamation n'est pas dispensé de se conformer aux ordres.

« Partisans d'une armée proche du peuple »

DEUX CENTS APPELÉS ÉCRIVENT AU MINISTRE DE LA DÉFENSE

Deux cents soldats du contingent, appartenant au régiment de marche du Tchad stationné à Montlhéry (Essonne), ont adressé une lettre à M. Jacques Soufflet, ministre de la défense, dans laquelle ils réclament la gratuité des transports, la solde à 15 % du SMIC et indexée sur celui-ci, la réforme démocratique du régime des permissions et la sécurité au cours des exercices militaires.

Dans cette lettre, qui se distingue de l'« appel des cent » puisqu'elle n'en reprend pas toutes les propositions, les signataires se déclarent *« partisans d'une armée proche du peuple »*, et ils demandent la levée des sanctions *« qui frappent aujourd'hui des soldats coupables d'avoir fait connaître leur opinion dans une période où des officiers généraux ne se gênaient pas pour le faire ».*

ÉDUCATION

RENTRÉE SCOLAIRE DANS UNE COMMUNE DE L'OISE

La dernière richesse de Vaumoise

« Ma mère, le maire et la loi. » Il n'en a pas fallu moins, ce lundi de rentrée, pour convaincre Christian, dix ans, de reprendre le chemin de l'école. Les pierres elles-mêmes sont là pour lui rappeler son *« devoir »*. Derrière le monument aux trente-sept morts pour la France, un seul bâtiment abrite, « depuis toujours », l'école primaire et la mairie de Vaumoise.

L'école, c'est la dernière richesse de cette petite commune de l'Oise. *« Nous sommes pauvres,* dit M. Robert, maire de Vaumoise depuis 1971. *Nous n'avons d'autres ressources que l'impôt communal, aucune industrie et une seule ferme sur le territoire de la commune. »* La grande forêt de Villers-Cotterêts, toute proche, est située tout entière dans le département de l'Aisne.

Pourtant, quatre-vingt-quatorze élèves fréquenteront, cette année encore, les trois classes élémentaires et la classe enfantine. Quatre classes, un maître et trois maîtresses. Il y a trois ans, une classe de fin d'études préparait encore au certificat. Elle a disparu depuis la création, à Crépy-en-Valois, d'un collège d'enseignement secondaire, et l'effectif de l'école primaire de Vaumoise a diminué de trente élèves.

Il y a donc une grande classe vide à Vaumoise, dans un bâtiment neuf que la commune a construit en s'endettant pour vingt ans. Un remboursement qui s'ajoute chaque année aux quelque 30 000 F que l'école coûte à la commune. Quinze pour cent du budget.

Un seul visage inconnu

La mairie pourra-t-elle, cette année, faire davantage ? Il le faudrait. Un seul problème est venu, en effet, troubler la rentrée à Vaumoise. La classe enfantine réclame pour ses vingt-neuf élèves la présence d'une femme de service, qui seconde l'institutrice. C'est à la commune qu'il revient de prendre en charge cette dépense supplémentaire. Si une solution n'avait pas été trouvée le jour même de la rentrée, l'existence de la classe enfantine aurait été remise en question, entraînant le départ d'une enseignante, le retour dans leur famille de tous les enfants de quatre ans et le « passage » en cours préparatoire des enfants de cinq ans.

Autant de situations délicates. Déjà, les trois classes élémentaires abritent-elles, chacune, deux sections différentes. *« Ce n'est pas sans ajouter à la fatigue des maîtres »*, dit Mme Charles, directrice de l'école. *« Heureusement,* ajoute-t-elle, *nous connaissons bien tous les enfants et leur niveau, dès le premier jour. »* Aucun besoin en effet de « pré-rentrée » à l'école primaire de Vaumoise. Les quatre enseignants habitent tous à quelques dizaines de mètres les uns des autres, et le dernier arrivé dans l'école est ici depuis cinq ans ; les autres ont dépassé les dix années de présence. Avant eux, deux institutrices y ont fait toute leur carrière.

Une stabilité qui n'est pas sans ressembler à celle des sept cent cinquante habitants de la commune. Seule, la construction prochaine d'un lotissement doit amener un accroissement de la population et de l'effectif scolaire.

« Nous n'avons pas à nous plaindre, dit Mme Charles. *La commune fait le maximum pour l'école. »* Le dernier « sacrifice » qu'elle vient d'accepter pour sauver la classe enfantine ne laisse personne indifférent. *« Dans la région, il y a des petits de quatre ans qui prennent le car de ramassage scolaire »*, dit encore la directrice. Et le ramassage n'a pas ici, plus qu'ailleurs, bonne réputation.

Cette journée sans histoire allait pourtant se terminer sur une note positive : le don à l'école de la quête d'un mariage récent : 57,50 F pour frais divers...

ANDRÉ MEURY.

La controverse sur la situation des auxiliaires

DEUX MILLE OU DIX MILLE CHOMEURS ?

Le Syndicat général de l'éducation nationale (S. G. E. N. - C. F. D. T.) demande au ministère de l'éducation de préciser « le nombre exact de maîtres auxiliaires demandeurs d'emploi à la date du 1er septembre, le nombre d'emplois attribués à plein temps et à temps partiel ». Les calculs faits par le S. G. E. N. « région par région » aboutissent à « un chiffre minimum de dix mille maîtres auxiliaires mis au chômage. En outre, parmi les maîtres auxiliaires réembauchés, un nombre important, pouvant aller jusqu'à 50 %, le sont sur des emplois à mi-temps et même inférieurs à neuf heures par semaine ». Le syndicat dénonce aussi « des formes masquées de mise au chômage : des auxiliaires, découragés par l'insécurité de l'emploi, retirent leur dossier de candidature ; d'autres refusent le poste éloigné qui leur est proposé en raison de difficultés familiales, financières ou de logement insurmontables. Enfin, pour délivrer l'attestation de fin de fonctions qui donne droit à l'allocation pour perte d'emploi (et permet de s'inscrire au chômage), l'administration oblige les auxiliaires à retirer leur dossier de candidature à des suppléances ».

Le ministère avait, à la veille de la rentrée, affirmé que « le nombre des auxiliaires de l'année dernière non réembauchés » devait, la rentrée achevée, être de l'ordre de deux mille ». « Dans l'état actuel des informations », il estime maintenant « absolument impossible d'en préciser le nombre exact. Une enquête est en cours à ce sujet. Mais il apparaît déjà, ajoute le ministère, que le nombre de maîtres auxiliaires auquel il ne pourra être proposé d'emploi sera limité. A titre d'exemple, le rectorat de Reims est déjà à la recherche de candidatures supplémentaires en anglais et en allemand. »

● *Manifestation d'enseignants à Nantes.* — Deux cents enseignants, dont de nombreux maîtres auxiliaires, ont bloqué ce mercredi matin 18 septembre les portes du rectorat de Nantes, à l'appel du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) et d'un comité d'action. Le SGEN a aussi appelé ses adhérents à une grève reconductible qui a débuté ce mercredi matin. Le Syndicat national des enseignements du second degré (SNES-FEN) organise de son côté une manifestation dans le centre de la ville ce mercredi après-midi. Les deux syndicats estiment que plus de deux cents maîtres auxiliaires ne seront pas réemployés

● *L'université de Paris-Val-de-Marne (Paris-XII)* recherche pour ses étudiants des chambres et petits appartements, principalement dans le Val-de-Marne. Téléphone : 899-28-99 (poste 7).

● *Les inscriptions à l'Institut des assurances de Paris* (université Panthéon-Sorbonne, Paris-I) sont reçues jusqu'au 30 septembre. S'adresser à l'université de Paris-I, 12, place du Panthéon, 75005 Paris. Tél. : 633-74-40 (poste 415).

LA GRAMMAIRE DES FÉMINISTES

8 h 30, lundi matin 16 septembre, devant l'école du 66, boulevard Saint-Marcel, Paris (13e) : des militantes de la Ligue du droit des femmes tiennent, accroupies sur le trottoir, une classe improvisée. L'une fait la maîtresse, les autres, en rond autour d'elle, jouent les élèves.

Premier sketch : *Comment se forme le féminin ?* La maîtresse : *« Toujours à partir du masculin ; on lui ajoute un « e », quelquefois on double la dernière consonne. Exemple : un fermier, une fermière ; un chat, une chatte ».* Une élève : *« Et le masculin, comment le forme-t-on ? »* La maîtresse : *« Le masculin, il existe ! »* L'élève : *« Et le féminin n'existe pas, lui ? »* La maîtresse, légèrement agacée : *« Il se forme sur le masculin. »*

Deuxième sketch. La maîtresse : *« Geneviève et Marie sont silencieuses. Geneviève, Marie et Elisabeth sont silencieuses. Geneviève, Marie, Elisabeth et Vicky sont silencieuses. Geneviève, Marie, Elisabeth, Vicky et Victor sont silencieux. Le masculin l'emporte toujours sur le féminin. » « Dans tous les cas ? »* demande une élève militante. *« Toujours »*, répond la maîtresse.

Les militantes de la Ligue du droit des femmes entendent, par cette démonstration, protester contre le « sexisme » dans les livres scolaires. Tous leurs sketches prennent appui sur des exemples pris dans les manuels les plus récents.

Une militante qui joue le rôle d'un garçon tente de semer le doute dans les esprits : *« C'est papa qui prépare le dîner et c'est moi, Gérard, qui joue à la poupée. »* Mais les jeunes élèves ne s'en laissent pas conter. *« En général, c'est plutôt maman qui prépare le dîner. » « Dis donc, les garçons ne jouent pas souvent à la poupée. »*

Des mères de famille, venues accompagner leur progéniture, assistent à la scène, mi-gênées, mi-amusées. Séduites ? *« Moi,* dit l'une d'elles, *je suis antiféministe. La femme qui veut vraiment percer, elle perce. C'est la volonté personnelle qui compte. Le féminisme, c'est bien pour des femmes qui n'ont pas beaucoup d'initiative.*

— Vous travaillez ?

— Mon mari est photographe journaliste. Je l'aide dans ses travaux. »

Les quelques pères de famille présents sont-ils plus convaincus ? L'un d'eux, qui a soigneusement plié en quatre *« pour le lire »* le tract distribué par les féministes, n'est pas troublé par le fait que, dans les manuels scolaires, les petits garçons rêvent d'aventures endiablées et les petites filles de tricot : *« Ce sont des images comme les autres, ce n'est pas grave. Il faut bien représenter quelque chose. »*

Les militantes de la Ligue du droit des femmes ne s'étonnent pas de ces réactions : *« On en est encore à la préhistoire. Mais peut-être va-t-on produire, grâce à ce genre d'action, un « déclic » chez les femmes. Et d'ici deux ou trois ans... »*

● *La Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public* (F.P.E.E.P.), que préside M. Antoine Lagarde, souhaite que la rentrée se fasse dans *« la confiance entre parents, enseignants et administration »*. A cette fin, elle demande *« que tout parent puisse adhérer à la fédération de son choix (...) ; que les établissements scolaires soient un lieu de travail où les opinions de chaque famille soient respectées : que le douloureux problème des maîtres auxiliaires (...) soit résolu par une concertation active entre les syndicats d'enseignants et le ministère de l'éducation »*. En cas de grève, la F.P.E.E.P. demande que *« l'accueil des enfants soit organisé »*.

● *L'Union nationale des comités d'action lycéens (UNCAL)*, animée notamment par des militants communistes, estime que la rentrée n'est pas aussi facile que le prétend le ministre de l'éducation. L'UNCAL *« constate que des établissements scolaires ne sont pas ouverts (...) ; la gratuité reste un mot et la rentrée a coûté 18 % de plus aux parents. Aucun crédit n'est prévu pour les 10 %. Les cinq heures d'éducation physique et sportive resteront inappliquées (...). Il existe encore des lycées dangereux. Aucune mesure n'est prise pour la reconnaissance de la majorité des élèves à dix-huit ans et des conséquences que cela comporte »*. L'UNCAL ajoute que *« les élèves sauront se faire entendre et agir pour obtenir satisfaction à leurs revendications »*.

● *Le P.S.U.* estime que, *« face à la liquidation progressive de l'éducation nationale, il n'y a pas d'autre solution que d'imposer le contrôle populaire sur les moyens de formation et d'éducation ». « Dans l'immédiat,* ajoute-t-il, *certaines mesures s'imposent : gratuité des fournitures scolaires, garantie de l'emploi, allégement du travail des élèves et des enseignants, garantie de la liberté d'expérience pédagogique, large ouverture des établissements pour contribuer à la formation des travailleurs. »*

● *Conseils aux familles.* — France-Inter a organisé un service de douze conseillers d'orientation pour répondre par téléphone aux questions des parents, pendant la période de la rentrée scolaire, tous les jours de 9 h. à 19 h., au bureau d'Inter-Service-Jeunes. On peut les appeler en P.C.V. aux numéros de téléphone suivants : 224-33-00 et 224-20-40.

ÉDUCATION

LE MANUEL SCOLAIRE EN QUESTION

Toujours plus beau, toujours plus cher

La hausse du prix des manuels risque d'atteindre cette année 16 %. Cette augmentation considérable, difficilement supportée par les familles, remet à l'ordre du jour les promesses du programme de Provins (« le Monde » du 9 janvier 1973). Le gouvernement s'était en effet engagé, l'année dernière, à rendre effective la gratuité des livres scolaires d'ici à la fin de la législature (1978). Mais le nouveau ministre de l'éducation envisage, dans ce domaine aussi, de modifier la politique préconisée antérieurement. Cette nouvelle orientation s'accompagne d'une remise en cause du manuel scolaire traditionnel.

Déjà à l'honneur dans quelques manuels, la bande dessinée fait, cette année, une entrée en force dans l'édition scolaire. Au fil des pages de cet ouvrage d'apprentissage du français, s'agitent les malicieux gnomes bleus à bonnet phrygien du dessinateur Peyo : *« Nous schtroumpfons notre temps. Schtroumpfez le rassemblement ! Nous rentrons au village ! »* Exercice proposé aux élèves de sixième et de cinquième, à qui le livre est destiné : *« Remplacer le verbe schtroumpfer par le verbe adéquat. »* Récupération ? Tentative pour renouveler à bon compte un exercice d'une grande banalité ? Un choc en tout cas pour les familiers du très classique « Lagarde et Michard ».

Pourtant, si certaines innovations ont de quoi surprendre les parents, ceux-ci restent surtout préoccupés en cette période de rentrée par le coût croissant des manuels. Les éditeurs de livres classiques ont, en effet, obtenu pour leur campagne 1974 l'autorisation de la direction des prix de relever de 12 % en moyenne leurs tarifs.

« Bien sûr, nous n'agissons pas à notre guise, explique M. Rigaud, directeur général des Editions SUDEL, propriété collective du *Syndicat national des instituteurs. Mais la surveillance des pouvoirs publics ne s'exerce que sur les réimpressions. En revanche, nous fixons librement le prix des nouveautés. C'est pour cela que nous préférons tirer un manuel à quarante mille exemplaires pour un prix de revient de 16 francs, plutôt qu'un tirage à cent mille qui nous permettrait de le vendre à 14 francs. Car la deuxième année la hausse autorisée sera calculée sur 16 francs et non sur 14. »*

Il n'est guère étonnant dans ces conditions que l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) enregistre régulièrement une augmentation du prix des manuels supérieure à celle prévue par accord de programmation. Pour sa part, la Fédération Ecole et Famille évalue cette année à 16 % la hausse réelle des livres scolaires (*le Monde* du 11 septembre).

A quelques exceptions près, les grandes maisons d'édition, nées au dix-neuvième siècle, ont conservé leur réflexe individualiste. La concurrence effrénée à laquelle elles se livrent — manuels de plus en plus luxueux, démarchage de plus en plus insistant — pèse sur leurs frais généraux.

Il est, d'autre part, un domaine sur lequel les éditeurs se montrent extrêmement discrets, celui des distributions gratuites. Au cours de leur conférence de presse de rentrée, ils étaient convenus d'éviter soigneusement ce sujet. La nécessité de faire pièce à leurs concurrents les contraint, en effet, à faire preuve d'une grande largesse à l'égard des enseignants qui accepteraient d'adopter le manuel de leur collection. C'est ainsi que sont distribués à profusion des centaines de milliers d'ouvrages estampillés « spécimen » ou « hommage de l'éditeur ».

L'impossibilité de faire connaître autrement les nouveautés explique cette politique. Mais celle-ci conduit au gaspillage, quand un éditeur en vient à distribuer, comme cette année, plus d'un million d'ouvrages gratuits. D'autant qu'il faut bien répercuter les conséquences de cette manne sur les prix de vente.

Mais, si ceux qui crient à l'augmentation abusive du prix des manuels trouvent des raisons de s'en prendre aux maisons d'édition, ils préféreraient voir instaurer cette gratuité si longtemps promise qui figure en outre depuis 1946 dans le préambule de la Constitution.

La gratuité est loin d'être acquise dans l'enseignement secondaire obligatoire. Les élèves de sixième et de cinquième bénéficiaient jusqu'à l'année dernière d'un crédit de 15 F. Celui-ci a été porté cette année à 45 F en sixième, ce qui devrait permettre aux établissements — quand les crédits seront débloqués — de couvrir en grande partie les besoins de cette catégorie d'élèves. Pourtant, d'un établissement à l'autre, la situation ne sera pas identique. Certaines municipalités participent à l'achat des manuels. Dans ce cas la gratuité sera effective, cette année, pour les élèves de sixième. Ailleurs, les parents devront encore consentir à des dépenses importantes dans la mesure où les établissements n'auront pas conservé les manuels des années précédentes, ou lorsque la gestion des stocks existants aura été insuffisante.

Bref, on est encore loin de réaliser les promesses de Provins prévoyant la gratuité totale des manuels d'ici à la fin de la législature (1978), pour toute la période de la scolarité obligatoire. Il semble que les changements intervenus à la tête de l'Etat aient remis en cause cet objectif. Sans que les projets du nouveau gouvernement apparaissent encore clairement, il ne fait aucun doute que le président de la République donnera la préférence à une gratuité « modulée » en fonction des ressources des familles, selon des critères qui restent encore à déterminer. D'autre part, le ministère de l'éducation envisage d'accorder la priorité aux transports scolaires, ce qui risque de retarder l'extension des efforts consentis à l'égard des manuels.

La valse des livres

D'ici là, la litanie des griefs adressés aux livres scolaires par les parents risque de s'amplifier. *« J'ai quatre enfants d'âge scolaire dans des classes qui se suivent*, explique, découragée, une mère de famille. *La plupart du temps, il est impossible de passer les livres de l'aîné au cadet. Et puis il ne faut pas demander aux deux établissements de la ville, un lycée de filles et un lycée de garçons, d'accorder leurs violons. Ils choisissent chacun des livres différents. »*

Pourtant des textes existent, qui sont censés limiter cette « valse » des manuels. Ils contraignent les enseignants du secondaire à conserver le même livre cinq années successives dans le premier cycle et quatre dans le second. Divers facteurs viennent cependant perturber l'application de ce louable principe, rappelé à peu près chaque année, sans succès, par le ministre de l'éducation. Les changements de programme tout d'abord, moins fréquents qu'on le dit, mais qui rendent obsolète le manuel neuf acheté l'année précédente.

Et puis l'évolution des techniques, l'apparition de nouvelles conceptions pédagogiques, l'insistance des éditeurs, la mode enfin, qui poussent au changement continuel. Sans compter la pression du nombre important d'enseignants mutés chaque année dans un nouvel établissement, qui se voient imposer l'utilisation d'un manuel ne correspondant pas nécessairement à leur goût ou à leurs habitudes pédagogiques.

Mais les livres scolaires si coûteux, si fréquemment remplacés, sont-ils effectivement utilisés ? On leur reproche parfois d'être « oubliés » en cours d'année par ceux qui les ont pourtant recommandés. En réalité, la situation diffère d'une discipline à l'autre, et plus encore suivant les enseignants. De manière générale, les professeurs de français, d'histoire-géographie et surtout de philosophie sont les plus nombreux à se passer de manuel. Il est beaucoup plus difficile, en revanche, pour l'enseignement des sciences exactes d'en faire autant. Certains jeunes professeurs s'accrochent au manuel comme à une bouée de sauvetage. Ce n'est qu'après avoir acquis quelques années d'expérience qu'ils se risqueront à abandonner une voie déjà défrichée par d'autres.

Mais le manuel scolaire reste pour beaucoup irremplaçable. C'est par lui que l'enseignant parvient à se familiariser avec les nouveaux programmes. C'est grâce à lui qu'il peut actualiser ses connaissances. Paradoxe : beaucoup de ceux qui voudraient s'en passer l'utilisent malgré tout. L'impréparation pédagogique des maîtres à leur métier, l'absence de recyclage en cours de carrière, font du manuel le point de passage obligé de la diffusion des connaissances. Qu'on s'en réjouisse ou qu'on le déplore.

Les éditeurs estiment, pour leur part, offrir aux élèves et aux enseignants des ouvrages de grande qualité, supérieurs même à ceux en vigueur dans les pays voisins. Mais le label « qualité » peut être entendu de diverses manières. Pour beaucoup d'éditeurs, un manuel de qualité est celui qui, sous un cartonnage impressionnant, offre dans une profusion de couleurs des illustrations de plus en plus sophistiquées. Mais la richesse du contenant peut très bien se greffer sur un contenu à peine renouvelé.

L'essentiel est pourtant que les élèves à qui ils sont destinés y trouvent les réponses aux questions qu'ils se posent et que leur pose quotidiennement le monde qui les entoure. *« Il faudrait des manuels plus simples. Faire en sorte qu'ils soient constamment tournés vers le monde extérieur »*, disait récemment M. André Lagarrigue, professeur à l'université Paris-Sud, président de la commission de réforme de l'enseignement des sciences physiques, qui déplorait leur obscurité et leur caractère figé. Les exemples abondent effectivement de livres incompréhensibles, aux explications balbutiantes ou parfois franchement hermétiques.

Témoin ce manuel de grammaire qui s'efforce d'initier des enfants d'une douzaine d'années aux arcanes de l'analyse logique : « *Les circonstancielles concessives* — leur est-il « expliqué » — *jouent vis-à-vis de leur régissante le rôle d'un complément circonstanciel de manière qui oppose une idée ou un fait à l'idée ou au fait exprimé par la régissante.* » Et ce manuel de géographie d'affirmer doctement : *« Les entreprises industrielles tendent à se concentrer en firmes privées, avec la participation de capitaux d'origine variée, et en sociétés industrialisées. »*

En mathématiques, l'introduction de nouvelles notions ne s'est pas faite non plus dans la plus grande clarté. Les responsables des nouveaux programmes avaient déjà mis la barre trop haut. Les auteurs, qui écrivent plus souvent pour leurs collègues que pour les élèves, ont à leur tour enchéri sur ces difficultés. Le résultat a été catastrophique.

Pourtant certains auteurs tentent, avec l'aide de maisons d'édition courageuses, de ne pas succomber à ces travers. Ainsi les Editions modernes Media publient en français et en philosophie des « manuels » bon marché, présentés sous forme de fiches qui, de plus, invitent l'élève à une participation plus active. Un pavé dans la mare de certains éditeurs qui ont tendance à faire toujours plus beau, toujours plus cher. Une alternative à l'inconsistance de certains manuels.

BERTRAND LE GENDRE.

RELIGION

Un colloque à Louvain sur la foi chrétienne et l'expérience chinoise

« Ouvrez d'abord les portes closes de vos cœurs et de vos esprits »

Un colloque œcuménique réuni à Louvain du 9 au 14 septembre a traité du thème « Foi chrétienne et expérience chinoise ». Organisé conjointement par le département d'études de la Fédération luthérienne mondiale de Genève et Pro Mundi Vita, *centre catholique international de recherche et d'information, de Bruxelles, le colloque a groupé une centaine de sinologues de vingt-deux pays différents et de plusieurs confessions chrétiennes. Etape dans l'étude menée sur la Chine depuis plusieurs années par des chrétiens dans une perspective théologique, cette réunion témoigne non seulement de l'intérêt grandissant chez les chrétiens pour la Chine nouvelle, mais montre aussi le progrès de l'œcuménisme.*

De notre envoyé spécial

Louvain. — De chaque côté du crucifix accroché au mur de la salle des conférences, un texte en caractères chinois, sur fond rouge. A gauche, la phrase : *« Ceux qui savent se taisent »* ; à droite : *« Ceux qui parlent ne savent pas. »* Cette sagesse taoïste est un rappel permanent pour la centaine de sinologues-théologiens, réunis justement pour parler de la Chine, que leur savoir reste fragmentaire et que la Chine garde son mystère.

La Chine a toujours fasciné. Mais trop souvent à la manière d'une bête curieuse, comme en témoigne un livre scolaire, *les Peuples de la Terre*, du siècle dernier : *« Dans cet étonnant pays on commence le repas par le dessert pour finir par le potage ; la gauche est la place d'honneur ; le blanc est la couleur du deuil ; on se couvre la tête par respect devant les supérieurs ; on se rase les cheveux et non pas la barbe ; on écrit les lignes de haut en bas et on feuillette les livres à rebours... »*

Grosso modo, la Chine et les Eglises se partagent la moitié de l'humanité — un quart de Chinois, un quart de chrétiens — mais ceux qui ont été à la fois Chinois et chrétiens n'ont jamais dépassé 1 %, chiffre que les dirigeants chinois semblent actuellement vouloir ramener à zéro.

Malgré des efforts répétés, le christianisme n'a jamais réussi à s'implanter en Chine. La première tentative connue remonte au septième siècle avec l'arrivée en Chine de quelques moines nestoriens ; puis, au treizième siècle, des franciscains se sont établis à Cambaluc (Pékin), où ils ont nommé le premier archevêque catholique, Jean de Montecorvino ; la troisième tentative d'évangéliser la Chine est celle des jésuites, notamment Matteo Ricci et ses successeurs, à la fin du seizième siècle, époque où l'empereur lui-même, un Mandchou, K'ang-hsi, s'est intéressé au christianisme, mais la « querelle des rites » (Rome finit par interdire l'utilisation d'un rite liturgique chinois) fit perdre le terrain gagné ; la dernière tentative, enfin, est celle des missionnaires catholiques et protestants qui se glissèrent, vers la fin du dix-neuvième siècle, dans le sillon des commerçants et des colonisateurs occidentaux — tentative compromise par l'exploitation que pratiquaient ces derniers.

Lorsque les communistes arrivent au pouvoir, en 1949, les chrétiens n'atteignent même pas 1 % de la population (plus de trois millions). Le département pour les affaires religieuses mis en place par le gouvernement communiste fait tout pour isoler les organisations religieuses par l'expulsion des missionnaires étrangers et, en 1950, Chou En-lai demande aux Eglises de couper leurs liens avec l'étranger et de s'adapter à la situation nouvelle.

Malgré la promesse faite aux catholiques par le premier ministre chinois qu'ils pourraient maintenir des rapports « au plan idéologique » avec le Vatican, les relations entre les deux Etats se sont constamment détériorées, surtout après le départ du nonce apostolique, Mgr Antoine Riberi, en 1951, et la nomination de quarante-deux évêques « schismatiques » en Chine entre 1957 et 1962. La révolution culturelle de 1966, enfin, semble avoir pratiquement supprimé toute activité religieuse publique, sauf dans les rares églises encore ouvertes — notamment aux visiteurs étrangers à Pékin.

Malgré les hésitations et les maladresses de la politique vaticane, rappelées à Louvain par le Père Louis Wei Tsing-sing, spécialiste des relations de l'Eglise catholique et de la Chine, Paul VI poursuit sa politique de la main (prudemment) tendue. Après le message de paix qu'il envoya au président Mao Tse-toung en 1965 et le vœu qu'il exprima en 1967 de *« reprendre le contact avec le peuple chinois du continent et de parler de la paix avec ceux qui président aux destinées de la Chine continentale »*, car *« cet idéal souverainement humain et civil fait intimement partie de l'esprit du peuple chinois »*, le pape s'est rendu aux portes de la Chine, à Hong-Kong, en 1970, où il adressa un simple message d'amitié, de sympathie et d'amour aux Chinois, *« où qu'ils se trouvent »*.

Le dialogue est-il encore possible ?

Mais ont-elles encore quelque chose à se dire, cette civilisation millénaire qui vient d'entamer la page la plus surprenante de son histoire et cette vieille Eglise traversée par une crise qui ébranle ses certitudes ? Du côté chinois, la réponse paraît claire. Comme l'a souligné un des rapports du colloque : *« Il n'y a pas de doute que le parti qui gouverne la Chine est hostile aux formes et expressions traditionnelles de la religion. De façon typiquement marxiste, les communistes chinois considèrent la religion comme anachronique — une superstition qui n'a aucune place dans une société authentiquement humaine. Des visiteurs récents de la Chine ne cessent de répéter que selon les Chinois la croyance religieuse a été rendue caduque par la victoire du socialisme. »*

Pour les chrétiens, la réponse est plus nuancée. Si certains n'hésitent pas à qualifier l'expérience chinoise d'« *inhumaine* », d'« *antichrétienne* », voire de « *diabolique* », d'autres s'interrogent plus sereinement. Pour les uns, Dieu est à l'œuvre en Chine de façon négative. Selon eux cette *gesta Dei per Sinenses* (action de Dieu par l'entremise des Chinois) serait le moyen utilisé par Dieu pour châtier les chrétiens : Dieu serait en train de dire à la Chine — tel le conquérant païen Cyrus — *« Sans que tu me connaisses, je te fais prendre les armes »* (Isaïe 45-5).

Pour les autres chrétiens, au contraire, l'expérience chinoise est positive. *« La société chinoise actuelle est plus avancée sur le chemin vers la société humaine parfaite — le royaume de Dieu si vous préférez — que la nôtre*, a déclaré un des participants occidentaux au colloque. *Pour moi, la Chine est le seul pays vraiment chrétien, en dépit de son refus absolu de toute religion. Où se trouve le Christ ? Là où se trouvent les bons — la bonté — autrement dit, en Chine. »*

> **L'ÉGLISE CATHOLIQUE A LA VEILLE DE LA RÉVOLUTION DE 1949**
>
> **En 1947-1948, la Chine comptait 143 circonscriptions ecclésiastiques avec 3 251 347 catholiques et 190 850 catéchumènes. Ils avaient à leur service 5 588 prêtres (dont 2 542 Chinois), 1 077 frères (dont 663 Chinois) et 6 753 religieuses (dont 4 717 Chinoises). D'autre part, 803 grands séminaristes se préparaient au sacerdoce. L'Eglise catholique possédait : 3 universités, 189 écoles secondaires et 1 500 écoles primaires ; 216 hôpitaux, 781 dispensaires, 5 léproseries et 254 orphelinats ; 29 ateliers de typographie et 55 publications. Il faut encore y ajouter deux établissements connus dans tout l'Extrême-Orient : les observatoires de Zikawei et de Zosé, créés par les jésuites de Changhaï.**

Un terrain d'entente

Les sinologues réunis à Louvain, chrétiens — à queques rares exceptions près — avaient, dans l'ensemble, un *a priori* favorable pour l'expérience chinoise, mais à des degrés divers. Parmi les Chinois (environ 20 % des participants) les attitudes allaient d'une grande méfiance, surtout chez ceux de Hongkong, à une franche admiration.

Le but des discussions, cependant, était moins de juger ce qui se passe actuellement en Chine à la lumière de l'Evangile que de se demander en quoi la Chine de Mao interroge les chrétiens. Les cinq sujets discutés en carrefour étaient les suivants : l'homme nouveau en Chine et le christianisme ; foi et idéologie dans le contexte de la Chine nouvelle ; antagonisme révolutionnaire et amour chrétien ; la Chine nouvelle et l'histoire du salut ; comment la Chine nouvelle aide l'Eglise à une meilleure compréhension d'elle-même.

A partir de ces thèmes on a élaboré cinq rapports qui, sans refléter le point de vue du colloque en tant que tel ni de ses organisateurs, étaient acceptés par le colloque *« en vue d'une étude plus approfondie »*. Car il faut souligner que cette réunion s'inscrit dans une série d'études œcuméniques sur la Chine — la dernière a eu lieu à Bastad (Suède) au début de cette année, sur le thème « Implications théologiques de la Chine nouvelle » — et — fait significatif — ce colloque a refusé d'élaborer une « déclaration finale », se bornant aux rapports d'atelier, considérés comme des recherches en cours.

Si tous étaient d'accord pour souligner le manque d'information sérieuse, ils sont néanmoins arrivés à un certain consensus sur les réalisations positives de la Chine communiste. *« L'homme nouveau en Chine*, lit-on dans le premier rapport, *se caractérise par son altruisme et son engagement au service du peuple dans un style de vie collective qui ne fait aucune distinction de prestige ou de récompense entre les différentes tâches. »* Qu'il s'agisse des jeunes, de l'éducation, de l'émancipation de la femme, de l'éthique ou du partage des biens matériels, les réussites de la Chine dans ces domaines n'étaient guère contestées.

En revanche, les avis étaient plus partagés sur les moyens utilisés par les dirigeants pour arriver à leurs fins. Coercition ou persuasion ? Les débats devenaient passionnés — à tel point qu'un des carrefours a dû se résigner à publier deux textes différents. Pour les uns, comme ce prêtre flamand, le Père Dries van Coillie, ancien missionnaire en Chine emprisonné pendant trois ans et torturé, le climat qui règne en Chine est fondé sur la peur et la méfiance, et la conformité tant admirée est acquise au prix d'une perte de liberté. Pour les autres, comme le professeur Jérôme Ch'en, de l'université de Toronto, l'enthousiasme et les initiatives des masses chinoises, en l'absence d'une police secrète, ne peuvent pas résulter de la coercition. Le contrôle tyrannique de plusieurs centaines de millions de personnes, dans un pays où le système de communications est plutôt rudimentaire, est techniquement irréalisable.

Finalement, sans nier les aspects négatifs de l'expérience chinoise, les chrétiens réunis à Louvain ont préféré concentrer leur attention sur leurs propres défauts. Reconnaissant que la critique marxiste de la religion est en grande partie valable en ce qui concerne les aspects politiques des Eglises, ils en déduisent (dans le deuxième rapport) que *« la première tâche pour les chrétiens n'est pas de polémiquer avec la Chine mais plutôt de réexaminer et de renouveler le langage et la praxis chrétiens à la lumière du défi chinois »*.

Car, déclare le quatrième rapport, *« nous croyons que Dieu est présent dans ce combat pénible, luttant avec le peuple chinois, afin que leurs efforts réalisent, à la longue, son amour salvateur pour toute l'humanité »*. Ce combat, poursuit le rapport, est un point de mire pour les pauvres et les opprimés à travers le monde, qui y cherchent, plutôt que dans l'Eglise, la solution de leurs problèmes. Cette idée se retrouve chez un jeune évêque asiatique qui nous a déclaré : *« Tout comme Ho Chi-minh pour les Vietnamiens, Mao Tsé-toung a permis aux Chinois de la diaspora de relever la tête et de retrouver leur fierté. »*

Quant à la question qu'on entend encore dans certains milieux chrétiens : quand l'Eglise pourra-t-elle de nouveau envoyer des missionnaires en Chine ? La réponse donnée par le colloque de Louvain a été unanime. Il n'en est pas question. Tout le monde a souscrit à la phrase finale du dernier rapport : *« Ne demandez pas quand les portes de la Chine s'ouvriront à nous : ouvrez d'abord les portes closes de vos cœurs et de vos esprits. »*

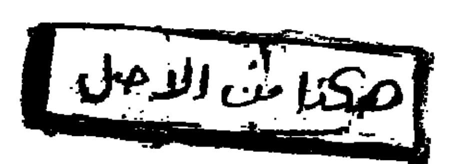
ALAIN WOODROW.

« LE « PETIT SÉMINAIRE DE FLAVIGNY » N'EST RECONNU PAR AUCUNE AUTORITÉ ECCLÉSIASTIQUE QUALIFIÉE », précise l'évêque de Dijon.

Dans son bulletin diocésain *Eglise en Côte-d'Or*, daté du 13 septembre, Mgr Decourtray, évêque de Dijon, publie un texte destiné à *« dissiper, avant la rentrée scolaire, l'équivoque entretenue par un mouvement appelé le Combat de la foi »*, à propos de l'ouverture, le 1er octobre prochain, d'un petit séminaire, à Flavigny-sur-Ozerain (Côte-d'Or) (*le Monde* du 6 décembre 1973).

« Qu'on le sache donc clairement, écrit l'évêque : *l'établissement, appelé « petit séminaire Saint-Curé-d'Ars, de Flavigny » n'est approuvé ni par le Saint-Siège, ni par l'épiscopat français, ni par l'évêque de Dijon. Son supérieur et ses professeurs n'ont été nommés par aucune autorité ecclésiastique qualifiée. »*

● *Mgr Gabriel Matagrin*, évêque de Grenoble, dans l'intervention à la session pastorale des évêques de France (voir *le Monde* du 17 septembre), avait fait évidemment allusion, à propos de la Bible, à *« la richesse de la Révélation »* et non à la richesse de la « Révolution » comme une coquille le lui a fait dire.



SPORTS

Football

LES COUPES D'EUROPE DES CLUBS

- Facilité pour Lyon (7 à 0)
- Difficulté pour Monaco (0 à 3)

Quelques matches « aller » comptant pour le premier tour des Coupes d'Europe des clubs ont été disputés le 17 septembre et notamment ceux qui opposaient Lyon à Differdange et Monaco à Eintracht Francfort. A Lyon, en coupe de l'Union Européenne (U.E.F.A.), l'Olympique lyonnais a facilement battu l'équipe luxembourgeoise de Differdange par 7 buts à 0. Le score indique que les Lyonnais n'ont rien à craindre du match « retour » et qu'il sont en conséquence assurés d'être qualifiés pour le prochain tour de la compétition.

En revanche, en Coupe des vainqueurs de coupe, les chances de Monaco sont extrêmement réduites après la défaite subie à Francfort (0 à 3).

Cyclisme

MAURICE DE MUER REMPLACERA GASTON PLAUD A LA DIRECTION DE L'ÉQUIPE PEUGEOT.

Gaston Plaud, qui assume depuis 1957 la direction technique de l'équipe Peugeot, sera remplacé en 1975 par Maurice de Muer, l'actuel directeur sportif du groupe Bic, celui-ci devant cesser ses activités à la fin de la présente saison routière. Cet ancien coureur cycliste, auquel on doit la mise en valeur du vélodrome de Bourges, était, après la retraite d'Antonin Magne, le plus ancien des directeurs sportifs français en activité.

Au cours de sa longue carrière, il avait dirigé de nombreux champions, dont Merckx, Bracke, Simpson, Cerami et, plus récemment, Bernard Thévenet, ainsi que Jean-Pierre Danguillaume. Quant à Maurice de Muer, son nom se trouvera de nouveau associé à Peugeot, dont il a défendu les couleurs de 1941 à 1951, alors qu'il était lui-même routier professionnel. — J. A.

Boxe

LE MATCH CLAY-FOREMAN EST REPORTÉ D'UN MOIS

Le championnat du monde des poids lourds, qui devait opposer, le 25 septembre, à Kinshasa (Zaïre), George Foreman à Cassius Clay, a dû être reporté d'un mois à la suite d'une blessure reçu par Foreman à l'entraînement. Les organisateurs auront à choisir une date entre le 22 et le 30 octobre.

VOILE

Pour la vingt-deuxième fois consécutive

Les États-Unis remportent la Coupe de l'America

Le yacht américain « Courageous » a remporté la quatrième régate de la coupe de l'America en battant son concurrent australien « Southern Cross » de 7 min. 19 sec. Ayant déjà remporté les trois premières courses, « Courageous » a définitivement gagné le vingt-deuxième challenge.

Dans la Coupe de l'America, les Etats-Unis sont-ils invincibles ? En tout cas, ils sont invaincus pour la vingt-deuxième fois, depuis 1870, date à laquelle leur fut lancé le premier défi, après la victoire remportée par la goélette *America* dans le tour de l'île de Wight, en 1851.

De nouvelles tentatives auront lieu, sans doute en 1977, afin d'arracher au Yacht Club de New-York le trophée qu'il détient depuis cent vingt-trois ans. Et pourtant la confrontation qui vient de se dérouler à Newport pourrait décourager les plus ambitieux et les plus entreprenants. Les Australiens, qui se considéraient eux-mêmes comme bien préparés, ont essuyé quatre défaites cuisantes.

On ne peut pas dire qu'au fil des années la supériorité américaine s'atténue. On peut rappeler en effet qu'en 1934 le bateau anglais *Endeavour* avait enlevé les deux premières régates disputées contre l'américain *Rainbow*. En 1962, l'australien *Gretel* avait gagné la seconde épreuve face à l'américain *Weatherly* et n'avait perdu la quatrième qu'avec un retard de 26 secondes, la plus faible marge dans l'histoire de la Coupe. En 1970, *Gretel II* avait également remporté une course, la quatrième.

Cette année, au contraire, les Australiens ont été nettement dominés malgré tous les efforts du mécène Alan Bond. Celui-ci aurait consacré quelque 25 millions de francs à la préparation du défi, prenant le soin et le luxe de faire s'entraîner l'un contre l'autre deux équipages et deux bateaux, *Gretel II* et *Southern Cross*. Cependant, les Etats-Unis ont manifesté partout leur supériorité. En particulier, on a relevé des flottements à bord du 12 mètres australien. D'ailleurs, Alan Bond a remplacé entre deux épreuves le navigateur et le tacticien de *Southern Cross*. Du côté américain, en revanche, la maîtrise des deux barreurs, Dennis Conner (pour les départs) et Ted Hood, était indiscutable.

Les Etats-Unis disposent d'une réserve presque inépuisable de marins remarquables. Ainsi Bob Bavier, qui avait mené *Constellation* à la victoire en 1964 et qui avait été choisi comme barreur de *Courageous*, s'est effacé peu avant la rencontre devant Conner et Hood.

Les Américains possèdent d'autre part une flotte de 12 mètres peu commune. *Intrepide*, déjà deux fois vainqueur de la Coupe, s'était montré l'égal de *Courageous* au cours des éliminatoires disputées avec acharnement. Ce duel prolongé entre deux bateaux très bien préparés a placé cette année les Etats-Unis dans une position extrêmement forte. Les deux 12 mètres ont été dessinés par Olin Stephens. A soixante-six ans, le grand architecte new-yorkais affiche une maîtrise inégalable dans cette coupe (à laquelle son nom est associé depuis 1937), alors que ses créations plus accessibles ont subi récemment des revers, notamment dans la One Tone Cup.

Il est piquant de rappeler que *Courageous* a bien failli ne pas voir le jour. Le groupement qui s'était constitué en vue de sa construction avait presque abandonné la partie l'hiver dernier. Une dépense de quelque 5 millions de francs (c'est à peu près ce que coûte un nouveau 12 mètres) lui paraissait en effet bien lourde dans les circonstances économiques actuelles.

Et pourtant, aux Etats-Unis, en Australie, en France, on pense déjà aux prochaines rencontres. Le prestige de la Coupe demeure exceptionnel.

Il ne souffrirait certes pas si les régates se déroulaient ailleurs qu'à Newport. Ce plan d'eau embrumé, affligé de vents incertains, a consterné une fois de plus les concurrents et les spectateurs. Mais la tradition demeure la plus forte, même aux Etats-Unis.

YVES ANDRÉ.

CHAMPIONS À VENDRE

Cinq journalistes, Gérard Albouy, Jean-Claude Buguin, Gilles Delamarre, Pierre Georges et Pierre Salviac se sont réparti la tâche pour traiter des rapports entre l'athlète et l'argent. Le titre quelque peu agressif de leur ouvrage (Champions à vendre) *laissait espérer plus de mordant dans la dénonciation des excès.*

En fait, il s'agit moins d'une étude originale que d'une mise à jour des problèmes traités depuis plusieurs années à travers les rubriques sportives des journaux. Les articles passent, un livre demeure un peu plus. Sans doute est-ce là le sens de leur démarche : arrêter le temps qui passe pour nous permettre de mieux comprendre. F. S.

★ *Champions à vendre*, Calmann-Lévy, 228 p., 24 F.

Automobilisme

La juridiction d'appel de la Fédération internationale de l'automobile (FIA) a reconnu le bon droit de l'Autrichien Nikki Lauda (Ferrari), qui avait été privé de la cinquième place dans le Grand Prix de Grande-Bretagne (21 juillet) à la suite d'une erreur d'un officiel britannique. Après la décision de la FIA, le classement du championnat du monde des conducteurs s'établit comme suit : 1. Regazzoni, 46 pts ; 2. Scheckter, 45 pts ; 3. Fittipaldi, 43 pts ; 4. Lauda, 38 pts (au lieu de 36), etc.

***

L'équipage Larrousse-Rives (Ligier) occupe toujours la première place du classement du Tour de France automobile, avec 2 min 7 sec. d'avance sur l'équipage de l'autre Ligier, Darniche-Jaubert.

Larrousse, qui doit disputer à la fin de la semaine une course de prototypes 2 litres avec Alpine Renault à Mugello (Italie), sera remplacé par Jean-Pierre Nicolas.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

Transports

Le sort du « France » : la grève n'a rien réglé

La grève de quarante-huit heures décidée par les syndicats de marins pour manifester leur solidarité avec l'équipage du France *s'est achevée le mardi 17 septembre au soir. La fédération des marins C.G.T., majoritaire, se déclare prête à relancer l'action revendicative* « si nécessaire ».

Les syndicats F.O., C.F.D.T. et C.G.C. représentant le personnel sédentaire du France *ont indiqué le 17 septembre au cours d'une conférence de presse que le désarmement du paquebot risquait d'entraîner dans leur catégorie la suppression de six cent quatorze emplois.*

Au Havre, l'équipage continue d'occuper le paquebot. Comme nous l'indique notre correspondant, les délégués syndicaux ont rapporté que les réserves de mazout du navire seraient probablement épuisées au plus tard au début de la semaine prochaine. Pour assurer la sécurité du navire, c'est-à-dire pour être en mesure d'appareiller en quelques minutes en cas de gros temps soudain, l'équipage a demandé que la Transat ravitaille le France.

Les autorités portuaires ont demandé le concours de la marine nationale pour rechercher un nouveau chenal d'accès au port puisque le France *bloque celui qui est emprunté d'habitude. Un chasseur de mines est venu sonder les fonds. Il ne semble pas toutefois que l'approvisionnement des raffineries desservies par le port du Havre soit menacé dans la mesure où des pétroliers de tonnage moyen peuvent toujours les ravitailler.*

Enfin, au cours des journées parlementaires des républicains indépendants (voir page 9), *M. Frédéric Gabriel, député de Saint-Pierre-et-Miquelon, a vivement regretté la décision prise de désarmer le paquebot* France *et a préconisé son exploitation par une autre compagnie,* « véritablement privée, celle-là », *qui pourrait l'utiliser pour des croisières populaires, notamment dans les départements et territoires d'outre-mer.*

En réponse, M. Gérard Ducray, secrétaire d'Etat au tourisme, a justifié la décision prise au sujet du paquebot en soulignant que « le gouvernement ne pouvait pas continuer à perdre de l'argent ».

URBANISME

Le ministre de l'équipement joue la carte de la qualité de la vie

Les prix-plafonds des H.L.M. et des autres catégories de logements aidés par l'Etat, qui correspondent à la limite supérieure que les entreprises ne doivent pas dépasser dans la construction, seront relevés dès le 1er octobre prochain de 10 %, a annoncé le mardi 17 septembre, à l'occasion d'une conférence de presse, M. Robert Galley, ministre de l'équipement (nos dernières éditions datées du 18 septembre).

Un étrange silence pesait sur le ministère de l'équipement depuis la nomination, il y a trois mois, de M. Robert Galley.

On assurait que l'ancien ministre de la défense avait de la peine à concilier son attachement à l'U.D.R. et ses liens personnels avec M. Giscard d'Estaing. D'autres ajoutaient qu'il admettait mal qu'on ait amputé le ministère de l'équipement de secteurs pourtant complémentaire, comme l'aménagement du territoire, les transports ou le tourisme. L'entourage de M. Galley répondait que le ministre était un homme « sérieux » qui voulait d'abord étudier les dossiers à fond et prendre contact avec les fonctionnaires en poste à Paris ou en province. Les mesures communiquées par le ministre au cours de la longue conférence de presse de mardi peuvent donc être interprétées à la fois comme une réponse à des rumeurs plus ou moins fondées et comme une rentrée politique.

Au reste, et comme pour mieux souligner qu'il se sentait à l'aise au sein du gouvernement, le ministre a rendu un hommage remarqué à la politique anti-inflationniste de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, *« qui a visé juste »*, et au président de la République lui-même, qui attache *« une grande importance au développement d'un nouvel urbanisme »*.

Au-delà de ces préoccupations d'ordre politique, M. Galley a-t-il réussi sa rentrée tardive de ministre de l'équipement ? A l'exemple de ses prédécesseurs, il a pris position contre le gigantisme et la ségrégation sociale, pour le développement des villes moyennes et la restauration des quartiers anciens. Il a affirmé son souci de respecter davantage encore l'environnement, grâce à des études systématiques des sites, et de donner la priorité dans les grandes villes aux transports en commun. A la faveur, si l'on ose dire, de la crise de l'énergie et de la hausse des prix, le gouvernement consent donc enfin à freiner les investissements routiers dans les agglomérations, tout en assurant (mais est-ce sûr ?) que le programme autoroutier ne sera pas ralenti.

Plus précise est la réforme décidée des procédures de l'enquête d'utilité publique lancée avant la construction d'un équipement. *« Une meilleure publicité, des dossiers plus détaillés et un véritabl débat entre la population et les pouvoirs publics »* seront garantis, a affirmé le ministre. Courageuse est la prise de position en faveur d'une discussion dès la session d'automne du Parlement du projet de loi créant une taxe locale d'urbanisation (TLU).

Intéressantes enfin sont les propositions d'accorder un droit de « préférence » aux collectivités locales pour acheter les terrains quel que soit leur prix et de « collectiviser » au-delà d'un certain seuil fixé par la loi les droits de construire. Tous les spécialistes sont en effet d'accord pour estimer que la TLU, si elle est un pas dans la bonne direction, ne suffira pas à juguler la spéculation foncière.

En revanche, M. Galley n'a pas craint de formuler des propos quelque peu contradictoires au sujet de l'affaire de Bormes-les-Mimosas, cette marina de la Côte d'Azur en partie achevée et dont le permis de construire a été annulé par les tribunaux, car il ne respectait pas le plan d'urbanisme (*le Monde* du 12 septembre). En effet, le ministre a déclaré : *« Je confirme les circulaires signées par mes prédécesseurs interdisant toute cession appréciable et toute utilisation privative du domaine public maritime. »* Il a toutefois ajouté : *« Je considère que cette opération doit se poursuivre. Nous allons publier un nouveau plan d'occupation des sols d'ici quelques mois. Nous pourrons alors redonner une concession d'endigage et délivrer un nouveau permis de construire en tenant compte de certaines observations. »* N'est-ce pas faire bon marché à la fois des décisions de justice et enfreindre la circulaire ? En choisissant de « légaliser » après coup l'opération comme si aucune faute n'avait été commise par l'administration, le ministre fait preuve de bien peu de rigueur alors même qu'il a affirmé : *« Il faut sanctionner avec netteté les infractions au code de l'urbanisme. »*

« Ballon d'oxygène » pour les constructeurs sociaux et les entreprises du bâtiment, le relèvement de 10 % des prix plafonds doit permettre d'ouvrir de nouveaux chantiers. Cette décision a, d'ailleurs été accueillie *« avec satisfaction »* par l'Union nationale des H.L.M qui faute d'une augmentation « convenable » de ses prix, prédisait un manque à construire de 122 000 logements Toutefois, l'écart risque à nouveau de se creuser entre le coût de la production et les barèmes officiels. Déjà le coût de la construction aurait progressé, entre janvier et septembre, de 16 à 17 %. Dès lors il paraît difficile que tous les crédits prévus pour 1974 soient utilisés — plus de 50 000 H.L.M. pourraient ainsi ne pas être réalisées — et un nouveau relèvement des prix plafonds, en janvier, semble inévitable.

Des décisions heureuses, des précisions intéressantes mais suffiront-elles à promouvoir cette fameuse qualité de la vie que M. Galley, comme ses amis du gouvernement, s'engage à défendre ?

ETIENNE MALLET.

A PROPOS DE...

L'AUGMENTATION DES TARIFS POSTAUX

Les variations de M. Lelong

Les tarifs postaux ont augmenté, le lundi 16 septembre, dans des proportions importantes. M. Pierre Lelong, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, avait pourtant déclaré, au mois de juillet dernier, qu'il n'y aurait pas de hausse de ces tarifs « dans l'immédiat ». Ce n'est d'ailleurs pas la seule contradiction de M. Lelong...

Recevant la presse le 27 juin, le secrétaire d'État avait indiqué que ses services envisageaient une hausse de 20 à 30 centimes du prix du timbre et une hausse modérée des tarifs téléphoniques.

Le 11 juillet, à l'occasion de l'inauguration du bureau de poste principal de Cannes, il affirmait : *« Il n'y aura pas de relèvement des tarifs postaux dans l'immédiat »*, mais il admettait que les redevances téléphoniques seraient légèrement augmentées.

Le 13 août, le gouvernement a décidé, au contraire, de ne pas toucher aux tarifs téléphoniques mais d'accroître considérablement le prix des timbres.

Les variations de M. Lelong, qui ont troublé nombre d'usagers, s'expliquent par les hésitations du gouvernement. Le secrétaire d'Etat avait effectivement préparé une hausse simultanée du prix du timbre et de celui de la communication téléphonique. Les services du ministère des finances et ceux du premier ministre décidèrent, dans un deuxième temps, que le téléphone supporterait seul l'effort financier à fournir. A cela, plusieurs raisons : le téléphone est encore considéré comme un produit de luxe. Il est « politiquement » moins sensible que le timbre, et surtout l'augmentation de ses tarifs rapporte beaucoup plus d'argent.

M. Giscard d'Estaing a tranché dans un sens opposé. Il a dû s'apercevoir qu'une hausse du prix de la communication téléphonique gonflerait le bénéfice de ce secteur (1,6 milliard en 1972) alors qu'avec 2,5 milliards de francs de déficit la poste est guettée par la banqueroute. L'Elysée a donc opté pour la mesure la plus impopulaire et la plus saine, qui élève à 0,80 F et à 0,60 F le coût de l'affranchissement des plis ordinaires et des lettres non urgentes.

Un ou deux budgets ?

M. Lelong a aussi varié en ce qui concerne les réformes de structure du secrétariat d'Etat aux P.T.T.

Il n'était pas nommé depuis quinze jours que la commission parlementaire de contrôle de la gestion du service public du téléphone publiait, le 20 juin, son rapport. Il y était préconisé non seulement une séparation des postes et des télécommunications en deux budgets annexes distincts, mais aussi la création de deux établissements publics séparés.

Réaction de M. Lelong le 24 juin à la télévision : *« Il est possible qu'on puisse envisager de faire à terme des P.T.T. une société nationale du genre de l'E.D.F. ou de la S.N.C.F., ou plutôt deux sociétés nationales. »*

Le 29 juin, il était revenu quelque peu sur cette déclaration : *« Tous les syndicats m'on tenu le même langage : c'est bien joli de vouloir fonder un établissement public, mais beaucoup de choses pourraient être améliorées dans le cadre actuel. Ils ont raison de craindre qu'on ne réalise une réforme de façade. »*

Enfin, le *Journal officiel* du 20 août a publié une réponse écrite du secrétaire d'Etat aux P. et T. qui fait encore quelques pas en arrière : *« La recherche de l'efficacité,* dit-il, *sera poursuivie en particulier par la présentation de budgets et de comptes séparés, non pas au sens juridique, mais au sens fonctionnel du terme. »* La coupure en deux budgets annexes ne paraît pas indispensable à M. Lelong, qui renvoie ainsi aux calendes grecques la réforme proposée, en janvier dernier, par M. Hubert Germain, son prédécesseur.

Le secrétaire d'Etat s'est tout d'abord aperçu qu'une modification du statut des personnels des P.T.T. entraînerait des mouvements de grève dommageables pour le service public. Il a ensuite constaté que la séparation des télécommunications et de la poste ne réduirait pas les déficits que celle-ci accumule à cause des tarifs préférentiels accordés à la presse et à cause de la mauvaise rémunération des chèques postaux par le Trésor public. Conseiller référendaire à la Cour des comptes, rompu aux subtilités de la comptabilité publique, M. Lelong préfère s'accommoder d'un système dont il connaît les failles, car, pour lui, l'important n'est pas de réformer des structures, mais de trouver de l'argent.

ALAIN FAUJAS.

Point de vue

L'ARBRE QUI CACHE LA FORÊT

Par TRISTAN VIELJEUX (*)

L'OCCUPATION du *France* par son personnel hôtelier est regardée par beaucoup avec sympathie, et le désarmement maintenant inéluctable de ce navire suscite de nombreuses réactions émotives, dont certaines ne manquent pas d'étonner. N'a-t-on pas vu de richissimes Américains apporter leur contribution (modeste d'ailleurs) à une caisse de soutien d'un personnel en situation illégale ?

Il est regrettable de constater que l'opinion dans notre pays en soit venue à considérer que le *France* était l'orgueil de la flotte française et à confondre l'avenir de ce navire avec celui de notre marine marchande. Or rien n'est plus faux. Le *France*, c'est l'arbre qui cache la forêt. Ce navire est le symbole d'un échec, alors que la marine marchande française, elle, est en pleine expansion. Grâce à deux plans de développement successifs, notre flotte est devenue une des plus modernes du monde. Son tonnage est passé de 4,8 millions de tonneaux, en 1965, à 9 millions aujourd'hui.

Dans le cadre du plan de croissance, son objectif est de doubler dans les prochaines années, afin d'atteindre 18 millions de tonneaux en 1980.

Ce dynamisme de l'armement français, dont le taux de croissance est sensiblement supérieur à celui de la moyenne mondiale, s'appuie sur une situation financière saine, à l'exception de celle de nos deux entreprises d'économie mixte, qui auront le triste privilège d'être (avec l'armement nationalisé italien) les seules compagnies de navigation au monde à dégager en 1973 et en 1974 des pertes d'exploitation.

***

C'est une situation dont le *France* est, en grande partie, responsable et à laquelle il est normal de mettre un terme, d'autant plus que la raison d'être de ce navire est des plus contestables : subventionner à raison de 200 F par jour et par personne, des passagers en majorité étrangers et qui sont loin d'être des économiquement faibles ne se justifie pas.

Vouloir garder le navire en exploitation uniquement pour maintenir l'emploi de son personnel est non seulement trop onéreux mais aussi en contradiction avec les données réelles de la situation dans la profession maritime.

C'est trop onéreux, car il faut savoir que la seule perte d'exploitation du *France* représentera, en 1974 (et davantage au cours des années suivantes), pratiquement le double de ce que toucheraient la totalité des mille cinq cents marins et A.D.S.G. du navire si on les rémunérait intégralement toute l'année à ne rien faire.

C'est également contraire aux données réelles de la situation, car il faut savoir que la marine marchande française manque aujourd'hui d'officiers et de marins, et que l'ensemble du personnel navigant, pont et machine, du *France* a son emploi assuré.

Pour ce qui est du personnel hôtelier, le plus nombreux, on peut noter que la Compagnie générale maritime a reçu plus d'offres d'emploi de l'hôtellerie française qu'il n'y a de personnes touchées par la fin du *France*.

***

En occupant le *France*, le personnel hôtelier majoritaire sur ce navire n'aura fait que hâter sa condamnation, car il ne pourra probablement plus, dans ces conditions d'insécurité, assurer les derniers voyages et croisières qu'il devait effectuer.

Plutôt que de tenter, en créant le désordre, de sauver un navire malheureusement devenu inexploitable de part sa taille, sa consommation de combustibles et son luxe, il aurait été préférable de concentrer toutes les énergies sur l'objectif prioritaire du développement d'une flotte française de navires qui n'ont pas besoin de subvention d'exploitation pour survivre et qui seront générateurs d'emplois nouveaux.

Le fait que les consignes de grève sur l'ensemble de la flotte française n'aient été que peu suivies, en dehors des navires de la Compagnie générale transatlantique, montre que les officiers et marins sont conscients du véritable problème du *France*.

(*) Président du comité central des armateurs de France.

CARNET

Réceptions

— A l'occasion du départ de M. Guy C. Buysse, conseiller culturel, l'ambassadeur de Belgique et la comtesse de Kerchove de Denterghem ont donné une réception mardi 17 septembre.

Naissances

— Bruno, Florence et Fabien Waechter Brugidou ont la joie d'annoncer la naissance d'Héloïse.
Le 8 septembre 1974.
69, rue Saint-Nicolas, Angers.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de
Mlle Françoise Ghestin,
fille du bâtonnier et de Mme Pierre Ghestin,
et de M. René de Branche,
fils de M. et Mme Henri de Branche.

Mariages

— M. et Mme Etienne Conrady,
Le professeur et Mme Jean Richer,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,
Michèle et Daniel,
qui a été célébré dans l'intimité le 7 septembre.
Limoges. Nice.

Décès

— M. André Bianconi,
Mlle Odile-Marie Bianconi,
Les familles Bianconi, Augier, Naudin, Salomon,
Et leurs amis les plus intimes,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jacques BIANCONI,
survenu le 11 septembre à Colomars.
Les obsèques ont été célébrées en l'église de Villefranche-sur-Mer le 13 septembre 1974.
Maison Lissandri, 06 670 Colomars par Saint-Martin-du-Var.

— Mme Mary Breen,
Larry et Catherine Breen,
Dana Breen et Ian Birksted,
Emmanuel et Sasha,
ont le chagrin de faire part du décès de
M. Julian BREEN,
survenu le 15 septembre 1974 à Genève.
22, chemin de Challendin,
1208 Genève.

— La direction et le personnel de l'American Joint Distribution Committee ont le profond regret de faire part du décès de
M. Julian BREEN,
leur fidèle collègue pendant près de trente ans.

— Mme André Dunoyer de Segonzac, son épouse ;
Mme Paul-Gérard West, sa sœur ;
La comtesse Xavier Rostan d'Ancezune,
M. Philippe West du Plessis Quinquis,
M. et Mme Nicolas West,
Mme Marc Rigollet,
leurs enfants et petits-enfants ;
Ses neveux, petits-neveux et arrière-petits-neveux,
Et Mlle Marguerite Boimont, sa fidèle gouvernante,
ont la douleur de faire part du décès de
M. André DUNOYER de SEGONZAC,
survenu à Paris le 17 septembre 1974, dans sa quatre-vingt-onzième année.
Une messe sera célébrée en l'église Notre-Dame-de-Lourdes de Chaville (Hauts-de-Seine) (92) le jeudi 19 septembre, à 17 heures.
L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité au cimetière de Saint-Tropez, le samedi 21 septembre.
Ni fleurs, ni couronnes, ni discours.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme François Honti,
M. et Mme Georges Bajan,
M. Georges Marton-Honti,
M. et Mme Emile Merenyi et leurs enfants,
Mme veuve François Da Costa,
Mme Rocke,
M. Robert Da Costa,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. François HONTI,
leur époux, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, neveu, cousin et parent, survenu le 17 septembre 1974 à Suresnes (Hauts-de-Seine), à l'âge de soixante-treize ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 20 septembre 1974, à 10 h. 30, en l'église du Cœur-Immaculé-de-Marie, 23, rue de Verdun, à Suresnes (Hauts-de-Seine), où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), dans le caveau de famille.
16, rue Jouffroy, 75 017 Paris.
(Voir page 38.)

— Mme Gabriel Lourdeau ;
M. et Mme Jean-Xavier Lourdeau,
M. et Mme Christian Lourdeau,
M. et Mme François Le Moal,
M. Jacques Lourdeau,
M. Philippe Lourdeau,
ses enfants ;
Magali, Guillaume, Emmanuelle et Alexandre, ses petits-enfants ;
M. et Mme Lucien Gardinier,
M. et Mme Coquet et leurs enfants,
Et toutes les familles parentes et amies,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Gabriel LOURDEAU,
survenu le 16 septembre, à l'âge de cinquante-trois ans.
Les obsèques ont lieu le jeudi 19 septembre, à 16 heures, en l'église de Saint-Viâtre (Loir-et-Cher).
Une messe sera dite le 27 septembre, à 18 h. 30, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois de Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne).
Fleurs sans couronnes.

— M. Jean Mercier-Pageyral,
M. et Mme Charles Duranel,
Yves, Philippe, Laurent et Catherine,
M. et Mme Gérard Méric,
Olivier, Patricia, François-Xavier et Sophie,
M. et Mme Pierre Bustarret,
Eric, Jean-François et Isabelle,
M. et Mme Bernard Mercier-Pageyral,
Mme Henri Salièges,
Mme André Redon, ses enfants et petits-enfants,
Mme Albert Gueydan, ses enfants et petits-enfants,
Et toute leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jean MERCIER-PAGEYRAL,
née Paule Salièges,
munie des sacrements de l'Eglise, le 17 septembre 1974.
Les obsèques auront lieu le vendredi 20 septembre, à 8 h. 30, en l'église Saint-François-de-Sales, rue Ampère, Paris-17e.
L'inhumation aura lieu aux Eyzies-de-Tayac (Dordogne).

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Joseph MILLNER,
survenu le 14 septembre, dans sa quatre-vingtième année.
L'inhumation aura lieu le jeudi 19 septembre, à 10 h. 45, au cimetière de Bagneux-Parisien.
De la part de Mme Tony Millner et de ses enfants.
Ni fleurs ni couronnes
Cet avis tient lieu de faire-part.
58, rue Monsieur-le-Prince,
75 006 Paris.

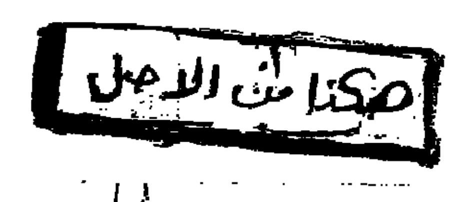
— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme J. MORELLET,
née Geneviève Glémot,
veuve de M. Jean Morellet,
conseiller d'Etat honoraire,
survenu le 8 septembre 1974.
De la part de :
M. et Mme R. Morellet.
4, chemin de la Chevillarde, Genève.

Remerciements

— Le Consortium du papier peint-Inaltera remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et les dons au Mouvement pour les villages d'enfants, ont manifesté leur sympathie lors du décès de
Mme Suzanne DUBREUIL,
directrice commerciale.

Avis de messe

— Le samedi 21 septembre, la messe de 18 h. 15 en l'église de la Trinité (3, rue de la Trinité, Paris-9e) sera célébrée à la mémoire de
Marcel POIMBŒUF,
ancien vice-président de la C.F.T.C.,
ancien député des Vosges,
décédé le 8 juin dernier.



FAITS DIVERS

Treize incendies criminels en six semaines

DES ÉLUS DE LA RÉGION DE STRASBOURG demandent l'intervention de l'armée

Deux usines installées sur la zone industrielle de Reichstett, au nord de Strasbourg, ont été incendiées au cours de la nuit du 17 au 18 septembre. La découverte de mazout à proximité des lieux où se sont déclarés les sinistres permet de conclure dans les deux cas à une origine criminelle.

L'une des usines, filiale de l'Agence française de papeterie, qui renfermait 900 tonnes de papier, un ordinateur et des machines de grande valeur, a été complètement détruite. L'autre, une fabrique de jouets, a eu ses locaux ravagés et ses stocks détruits.

Depuis le début du mois d'août, treize incendies criminels ont été allumés à Strasbourg et dans sa région, causant des dégâts très importants dans des installations industrielles et commerciales. Deux personnes, qui ont avoué avoir allumé certains sinistres, ont été arrêtées, sans que pour autant la vague de pyromanie cesse. Aucun élément ne permet d'en identifier les auteurs, qui — à l'exception des deux derniers incendies, — avaient pour habitude d'agir pendant le week-end.

Devant l'émotion soulevée par cette vague d'attentats, plusieurs élus de la région ont demandé l'intervention de l'armée. Pour sa part, M. Jean Sicurani, préfet de la région Alsace, a demandé au ministre de l'intérieur un renforcement des effectifs de police. La C.R.S. 38, de Mulhouse, a déjà été dépêchée sur place. Mais la nuit dernière, tandis que ses effectifs surveillaient le pont et les zones industrielles de Strasbourg, les incendiaires se sont manifestés à quelques kilomètres de là. Aussi le préfet de région prévoit-il de renforcer encore l'ampleur du dispositif et de demander en même temps aux industriels de se montrer plus vigilants dans la surveillance de leurs établissements.

[Les vagues d'incendies criminels ont été particulièrement nombreuses au cours des dernières années. On en a enregistré dans l'Yonne, dans la région lyonnaise, dans le Languedoc et dans le Tarn-et-Garonne au printemps 1972 ; dans le Lot-et-Garonne en décembre 1972 ; en Bourgogne au printemps suivant. Dans tous les cas, si l'origine criminelle des sinistres put être établie de manière incontestable, bien que nul ne les eût jamais revendiqués, les auteurs ne furent — sauf dans quelques cas isolés — jamais arrêtés. Les mobiles des pyromanes ne furent pas non plus déterminés.

En mai 1972, une commission d'enquête nommée par M. Raymond Marcellin, alors ministre de l'intérieur, et composée de policiers, de gendarmes et de techniciens du laboratoire central de la préfecture de police, avait effectué un tour de France des endroits sinistrés. Dans ses conclusions, elle avait rejeté catégoriquement l'hypothèse d'une action concertée.]

L'ATTENTAT DU DRUGSTORE DE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS

Une femme aurait poursuivi l'homme qui a lancé la grenade

Selon le témoignage d'un cycliste, qui passait devant le drugstore de Saint-Germain-des-Près au moment de l'attentat du 15 septembre, une femme, âgée d'une soixantaine d'année, vêtue d'un imperméable gris, aurait poursuivi, jusqu'à la rue du Dragon, l'auteur présumé de cet attentat. Mais cette femme, qui aurait crié à l'adresse du fuyard : « *C'est vous qui avez fait le coup, je vous ai vu* », ne s'est pas encore présentée au commissaire divisionnaire Jacques Foucher, chef adjoint de la brigade criminelle, chargé de l'enquête.

Le cycliste a donné du suspect le signalement suivant : vingt-cinq à trente ans, 1,75 m environ, vêtu d'une veste gris-bleu. Ce témoignage corrobore celui d'une autre cliente du drugstore qui a aperçu l'homme jetant la grenade du haut de l'escalier du restaurant.

MORT D'UNE DROGUÉE DE DIX-SEPT ANS

Une jeune femme de dix-sept ans, mère d'un enfant de deux mois, est décédée à Perpignan (Pyrénées-Orientales) le mardi 17 septembre, à la suite d'une piqûre à base d'opium. Son mari, âgé de vingt et un ans, usait aussi du même stupéfiant.

D'autre part, trois jeunes gens, M. Alain Meublat, vingt-six ans, M. Patrick Hervieu, vingt-quatre ans, et Mlle Béatrice Rodrigues ont été arrêtés et écroués le mardi 17 septembre à la maison d'arrêt de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), après avoir été inculpés de vols, recel, usage et détention illicite de stupéfiants. Depuis le mois d'avril dernier, des pharmaciens de Clermont-Ferrand, Royat et Chamalières avaient porté plainte pour vols de médicaments dangereux classés comme stupéfiants.

● *Un incendie s'est déclaré* dans la nuit du 17 au 18 septembre dans les locaux du siège du parti communiste au Raincy (Seine-Saint-Denis) détériorant des affiches et du mobilier. Les pompiers ayant décelé deux sources de feu, l'une au rez-de-chaussée, l'autre au premier étage, la police n'écarte pas l'éventualité d'un geste de malveillance.

JUSTICE

Accusé de « cumul » par les syndicats agricoles du Tarn-et-Garonne

Un administrateur de société est écroué pour complicité d'abus de biens sociaux

Un administrateur de la société anonyme montalbanaise Fricou-Baudry, M. Lucien Fricou, soixante-et-un ans, a été inculpé de complicité d'abus de biens sociaux par M. Christian Terral, juge d'instruction à Montauban (Tarn-et-Garonne), qui l'a fait écrouer. M. Fricou, dont l'épouse était gérante de la société, spécialisée dans le négoce des matières premières agricoles, aurait, grâce à une comptabilité falsifiée, distrait des sommes très importantes. Selon les enquêteurs, qui indiquent que d'autres vérifications sont en cours, le « trou » serait de l'ordre de 10 millions de francs.

Notabilité de la région, M. Fricou avait été, au début de l'année, au centre d'un conflit avec les syndicats agricoles du département à propos de l'acquisition d'une ferme, la Vayssède, à Nègrepelisse. Les agriculteurs voyaient dans l'acquisition par M. Fricou de cette ferme d'une trentaine d'hectares, un cas de cumul, la famille de l'industriel possédant déjà plus de 400 hectares de terre dans le département. Ils reprochaient, d'autre part, à M. Fricou, de chercher à s'approprier des fermes à bas prix en forçant ses débiteurs insolvables à lui vendre leurs exploitations. C'est ainsi que M. Fricou avait proposé d'acheter la Vayssède pour 51 000 francs. Sur l'intervention des syndicats agricoles, la vente avait eu lieu aux enchères. M. Fricou l'avait emporté pour 210 000 francs, la SAFER refusant de faire jouer son droit de préemption au-delà de 180 000 francs.

MANOUCHE ET SON BANQUIER

Un petit homme replet, septuagénaire d'allure modeste, aimable et respectable, est venu s'asseoir le 17 septembre dans le prétoire de la troisième chambre civile du tribunal de Paris, où son avocat, Mᵉ Ghanassia, réclamait pour lui, sa femme et sa fille, respectivement 50 000 F, 250 000 F et 1 F de dommages-intérêts à une ancienne maîtresse — que tous trois jugent indiscrète, — à son historiographe et à leur éditeur.

Le requérant était M. Sylvain Schreiber, surnommé « Zizi », sa femme, l'artiste de variétés Irène Hilda, leur adversaire étant Mlle Germaine Germain, dite « Manouche », M. Roger Peyrefitte et Flammarion.

Le livre « Manouche », publié il y a deux ans, et dont les demandeurs sollicitent la saisie, évoque les amours d'avant-guerre de Manouche et d'un M. Sylvain Wolff, lui aussi surnommé « Zizi », banquier dépeint sous des traits scandaleux.

Or, à l'époque, M. Schreiber était effectivement, à Paris, directeur de banque (c'est lui qui, assure-t-il, inventa le découpage des billets de la Loterie nationale en dixièmes), en même temps qu'il entretenait une liaison suivie avec Manouche. C'est pourquoi Mᵉ Ghanassia plaida « l'atteinte intolérable à l'intimité de la vie privée ». Mᵉˢ Isorni, Erien et Devedjian plaideront en défense le 30 septembre.

A la Cour de sûreté de l'Etat

UN ANCIEN COLLABORATEUR DU SDECE EST CONDAMNÉ A DIX ANS DE DÉTENTION CRIMINELLE.

Pour avoir volé des documents au SDECE, le Service de documentation et de contre-espionnage (où il avait été affecté), le sergent de l'armée de l'air, Michel Lavopot, vingt et un ans, a été condamné le 17 septembre à dix ans de détention criminelle par la Cour de sûreté de l'Etat. Les débats se sont déroulés à huis clos. L'accusé, qu'assistait Mᵉ Foirien, aurait eu l'intention de vendre les documents, si possible, à une puissance étrangère. Il les avait emportés lorsqu'il avait été muté à la base aérienne de Toul. Il s'était ensuite fait remarquer par son insistance à vouloir se rendre dans les pays de l'Est. Il fut arrêté en février dernier (*le Monde* du 22 février).

● *M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, a reçu mardi 17 septembre* une délégation du Syndicat des avocats de France, conduite par le président de cette association, Mᵉ Francis Jacob. Les juristes ont souligné « *la nécessité d'un vaste débat dans l'opinion publique sur la réforme de la législation du divorce et la mise en œuvre effective des réformes pénitentiaires* ». La délégation a également demandé que le budget de la justice atteigne 1 % du budget national.

● *Au Conseil d'Etat*, MM. Pierre Cabanes et Daniel Labetoulle, maîtres des requêtes, sont nommés commissaires du gouvernement près l'assemblée de contentieux en remplacement, respectivement, de MM. Dieudonné Mandelkern, nommé directeur du secrétariat général du gouvernement, et Guy Braibant qui avait demandé à être déchargé de cette fonction.

« Entre la vengeance et l'oubli »

Une lettre de M. Henry Bulawko...

M. Henry Bulawko, président de l'Amicale des anciens déportés juifs de France, nous a adressé la lettre suivante au sujet de l'article de M. Pierre de Boisdeffre « Entre la vengeance et l'oubli », paru dans le Monde *du 3 septembre :*

M. Pierre de Boisdeffre s'interroge sur le bien-fondé de l'action menée par Beate Klarsfeld pour le châtiment des criminels nazis.

Pour lui son combat est sans objet car il n'y a pas qu'en Allemagne que des crimes ont été commis. Et l'on met en avant l'Algérie, le Vietnam, le Chili... Puisque l'on a torturé et assassiné un peu partout (y compris dans la Russie stalinienne), l'acharnement contre les seuls tortionnaires allemands devient suspect.

M. de Boisdeffre va jusqu'à dire que les moyens utilisés par Beate Klarsfeld le gênent. Il a ressenti, à cette occasion, un malaise déjà perçu lors du châtiment infligé à Adolf Eichmann par une justice ignorant les subtilités philosophiques. Il est certes facile de dresser l'inventaire des crimes qui ont été commis un peu partout dans le monde. Mais cela le conduit à formuler des revendications abstraites de justice globale. Puisqu'on ne peut (ou ne veut) poursuivre tous les criminels, alors absolvons-les tous, en commençant par les organisateurs de la « solution finale de la question juive », créateurs des chambres à gaz et des fours crématoires.

M. de Boisdeffre n'hésite pas à nous donner des anciens nazis une image presque pathétique. Il les voit « plus ou moins blanchis » (par qui ?) ou « repentis » (où a-t-il entendu un mot de regret ou de repentir ?).

Les criminels nazis sont libres, mais au moins — et cela lui paraît suffisant — ont-ils changé de nom et se cachent-ils. C'est une façon de voir les choses, mais elle ne correspond pas à la vérité. Je peux soumettre à M. de Boisdeffre des dizaines de noms d'assassins notoires qui vivent librement en R.F.A., sans camouflage aucun et y jouissant de l'estime de leurs concitoyens.

L'article de M. de Boisdeffre, dont le cœur généreux veut embrasser toutes les victimes (y compris Eichmann ?), est d'autant plus néfaste que son auteur ne s'est pas donné la peine de s'informer. Il aurait souhaité, écrit-il, qu'une voix juive s'élevât contre l'exécution d'Eichmann. Il ignore que de telles voix se sont fait entendre, notamment celle des adversaires de la peine de mort.

Ailleurs, il va jusqu'à désigner le peuple d'Israël, « *sûr de soi et dominateur* », comme un « *peuple de conquérants et d'occupants* ». Pour le lecteur, le rapprochement est vite fait entre les victimes du génocide et leurs tortionnaires dont ils auraient pris la succession. C'est de bon ton dans la propagande anti-israélienne la plus vulgaire ; c'est singulièrement déplacé chez un homme qui entend s'élever au-dessus des passions.

Une certaine forme d'objectivité mène à la confusion et a pour effet de désarmer ceux qui veulent libérer notre société des forces dévastatrices du fascisme et de la guerre.

M. Pierre de Boisdeffre nous donne à choisir « *entre la vengeance et l'oubli* ». Il a oublié la notion de justice. Serait-elle, à ses yeux, une maladie honteuse ?

... et la réponse de M. de Boisdeffre

Plaider pour une justice qui se situe « entre la vengeance et l'oubli », est-ce possible ? Je continue à le croire, mais qu'il est difficile de se faire entendre ! J'espérais n'offenser personne.

Puis-je préciser les points suivants :

1) Il ne s'agit pas de « blanchir » les tortionnaires. Il s'agit de savoir s'ils devront être indéfiniment poursuivis.

2) Eichmann a payé. Mais il est heureux que des voix juives se soient élevées contre son exécution.

3) Je n'ai jamais assimilé le peuple d'Israël, fût-il « sûr de soi et dominateur », *à ses bourreaux.*

4) En revanche, j'ai eu tort — et je m'étonne que personne ne l'ait remarqué — de mettre sur le même plan le maréchal Pétain, Rudolf Hess et l'affreux Kurt Lischka : leur responsabilités ne sont pas du même ordre.

5) J'aurais pu citer bien d'autres crimes, restés impunis : Dresde brûlée au phosphore, comme Tokyo... A quoi bon ? Tout ce que j'ai voulu dire, c'est que l'avenir appartient toujours à la clémence.

Je n'ai voulu rappeler qu'une seule parole : « Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. » *Mais c'est vrai,* le pardon n'appartient qu'aux victimes.

* * *

Un correspondant me suggère de lancer l'idée, pour 1975, trentième anniversaire d'Hiroshima, d'une amnistie mondiale. Ne se trouvera-t-il donc aucun juste pour faire sien ce beau rêve ?

LE PHOTOGRAPHE QUI AVAIT VENDU DES TABLEAUX VOLÉS CHEZ LE P.-D.G. DE BANANIA EST REMIS EN LIBERTÉ

Le photographe qui avait vendu des toiles volées à M. Petridès a recouvré la liberté. Faisant droit à la demande présentée par Mᵉˢ Biaggi et Devedjian, M. Cablé, juge d'instruction à Paris, a libéré, mardi 17 septembre, sous caution de 50 000 F et sous contrôle judiciaire, M. Marc Francelet, vingt-sept ans, photographe de presse, détenu depuis le 15 juillet 1973 pour vol et recel. Celui-ci a été poursuivi pour avoir vendu à M. Paul Petridès, négociant en tableaux, établi, 53, rue La Boétie, dix-huit toiles de maîtres provenant du cambriolage commis par trois inconnus, le 24 avril 1972, 9, avenue du Maréchal-Maunoury, dans l'appartement de M. Albert Lespinasse, président de la société Banania.

Inculpé le 14 mars dernier de recel, M. Petridès, assisté du bâtonnier Baudelot, et de Mᵉ Françoise Perelman, a toujours protesté de sa bonne foi, expliquant que M. Francelet, dont il avait fait connaissance sur un terrain de golf, lui avait fourni des certificats d'authenticité paraissant établir que les œuvres étaient tirées de la collection Vollard. Il a précisé au surplus qu'il les avait payées au total 3 290 000 F : d'une part au moyen de plusieurs chèques d'un montant global de 1 300 000 F, d'autre part en argent liquide.

M. Francelet, qui refusait d'indiquer qui lui avaient remis les tableaux, n'est pas d'accord avec M. Petridès au sujet des fonds versés : il affirme n'avoir reçu que 1 300 000 F en chèques.

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

UN ENTRETIEN AVEC JACQUES RIVETTE A PROPOS DE « CÉLINE ET JULIE »

« Quand le réel court après la fiction, il se passe des choses étranges »

PARIS ne nous appartient plus. Jacques Rivette l'entraîne à la dérive, entre ciel et nuages, sur les canaux de l'imaginaire. Paris est devenu bateau, peuplé d'étranges langages, ou bien cerf-volant — volant au gré des images. On peut tout imaginer, tout rêver : Céline et Julie s'en vont en Zizanie, Céline et Julie racontent une comédie, Céline et Julie vont jouer à faire comme si.

Ce jour-là, donc, Jacques Rivette allait tourner un film. Pas *Phénix*, son vieux projet, librement inspiré du *Fantôme de l'Opéra* — dont Hollywood a déjà tourné quatre versions, et que Pierre Grimblat voudrait adapter à son tour, — car *Phénix* coûte cher : 350 millions anciens. Et Jacques Rivette semble voué à la précarité, au cinéma hors normes, aux productions aléatoires. Ici, ils se sont réunis à huit ; ils ont donné 5 millions anciens chacun, et Barbet Schroeder, le producteur délégué, a dû obtenir les avances nécessaires auprès d'un distributeur avant que Jacques Rivette ne puisse enfin affirmer : « *Céline et Julie vont en bateau* »...

Et ce jour-là, ou un autre jour, puisque désormais tout est devenu possible dans cette histoire au fil des mots, il a réuni, autour de lui, quelques magiciennes faisant profession d'actrices, Juliet Berto, Dominique Labourier, Bulle Ogier, Marie-France Pisier — et un dialecticien argentin, Eduardo de Gregorio, qui avait participé à la rédaction du scénario de *la Stratégie de l'araignée*, de Bernardo Bertolucci. Il leur a demandé d'inventer un scénario, un langage, une écriture (le mot est important, car *Céline et Julie* est un film écrit, au contraire de *Out 1*, ce monument de treize heures que le public n'a vu qu'une seule fois à la Maison de la culture du Havre, qui était presque entièrement fondé sur l'improvisation).

« *Cette fois, nous avons travaillé en commun, de façon très concertée, à la rédaction du scénario : oui, c'est une autre méthode,* dit Jacques Rivette, *une autre méthode, pour un autre film, et d'ailleurs, je n'observe pas de règle générale absolue. Nous avons choisi cette manière, parce qu'elle était, ici, dans cette circonstance, la plus commode, sans autre critère de positivité ou de négativité : puisque rien n'établissait la direction dans laquelle on allait, c'est l'équipage qui la déterminait. Nous n'avions aucune autre prétention, aucun autre message que de faire un film.* »

Comme Arlequin et Colombine

Donc, Céline et Julie étaient là, mais Juliet Berto et Dominique Labourier ne le savaient pas encore : Jacques Rivette allait s'attacher à leur faire formaliser, raconter une histoire qu'elles auraient pu, dans d'autres circonstances, écrire sur le coin d'une table, comme un roman. Et ce furent, sans doute, des soirées de rires et de tensions, à chercher des mots, des images, des gestes. A imaginer ce qui peut bien faire courir Céline et Julie.

« *Céline et Julie sont deux personnages, deux emplois,* explique Jacques Rivette. *Ce sont des emplois définis par des étiquettes comme les personnages de la commedia dell'arte, Arlequin, Colombine ou Sylvia. La première difficulté a été de leur donner des noms. C'est important les noms : après ça, il n'y a plus qu'à les laisser courir — en surveillant quand même ce qui se passe du coin de l'œil — selon leur propre logique. Et c'est ainsi que Céline et Julie ont couru après leurs noms.*

» *En choisissant ces noms, on a posé des emplois qui ont fonctionné encore mieux que je ne le croyais. Certaines choses que je pressentais à peine au tournage sont devenues évidentes sur la pellicule, au montage — cela est normal, car je comprends toujours mieux après qu'avant. Il devenait évident, par exemple, que Julie* (Dominique Labourier) *était un personnage qui faisait semblant d'être psychologique ; elle avait un semblant de passé ; une sorte de présent ; un vague métier. Et, liés à son passé, elle portait en elle des failles, des ruptures, des éléments d'imaginaire. Alors que Céline (Juliet Berto) est pure extériorité : au bout des trois heures dix que dure le film, on ne sait toujours rien d'elle ; car tout ce qu'elle dit est faux avant de devenir vrai ; car, c'est simple, elle est la fiction. Evidemment, ensuite, dans la mesure où le réel se met à courir après la fiction, il se produit des choses étranges. Mais ces choses étranges sont le sujet du film.* »

Restait à inventer un scénario de comédie possible à tourner en peu de temps, selon cette pratique jaillissante.

« *Ce qu'il y a d'agréable dans ce genre de travail,* dit Jacques Rivette, *c'est qu'avant on s'amuse bien, même si pendant le tournage c'est différent, parfois difficile : pendant deux mois, nous nous sommes raconté beaucoup de choses, qui ont alimenté le film, mais aussi beaucoup d'autres qui n'y sont pas ; et ce qui nous a le plus fait rire n'est évidemment pas là.* »

Jacques Rivette cite Dziga Vertov et pourrait rêver d'un cinéma où l'on commencerait, si on le veut vraiment, par le montage pour passer au tournage, et finir par la préparation. Mais, devant l'impossibilité d'en définir la pratique, il relâche, pragmatique, les mailles de la méthode inverse, classique : « *Si j'aime que mes films ne soient pas écrits,* dit-il, *c'est pour conserver la possibilité d'intervenir au montage, de mettre de l'ordre dans ce n'importe quoi qu'on vient de faire. Mais il y a beaucoup moins de marge qu'on ne le croit. Dans* Céline et Julie, *on a passé six mois sur la pellicule à essayer de lui faire dire autre chose, et ça n'a pas marché.* »

La comédie est un genre qui étend des rails sur le passage de l'imagination ; et Céline et Julie (les filles, le film) se sont retrouvées ligotées par les fils dorés de la narration, le fameux film dans le film, qui par intuitions successives, sur des pistes entrouvertes par Eduardo de Gregorio, a fait des incursions dans le cinéma argentin de Torre-Nilsson, et dans le romanesque anglais d'Henry James, pour aboutir à cette maison de briques où le temps est suspendu afin que vivent les ombres de Camille et de Sophie, raides et diaphanes comme des fantômes — ou plutôt des phantômes.

Camille (Bulle Ogier) et Sophie (Marie-France Pisier) tissent leur toile, telles des héroïnes de mélodrame, autour de Madlyn et d'Olivier — Madlyn, la petite fille, et Olivier, qu'on dit voué au veuvage par serment, — sous l'œil d'une infirmière, Miss Angèle, qui, évidemment, grâce au truchement de bonbons lewiscarrolliens et de portes enchantées, emprunte alternativement les traits de Céline ou de Julie, l'une ou l'autre, chacune selon sa mémoire.

Dans le monde des conventions

Dans ce jeu d'invention constante que fut le tournage, chaque séquence a fini par trouver sa logique, donc son propre langage, et le film dans le film, ou, si l'on veut, la maison dans les arbres, ou, si l'on préfère, la mémoire des deux héroïnes, a un style référentiel qui se rapproche du cinéma « rétro », adjectif qui déplaît à Jacques Rivette, qui le trouve sans objet.

« *C'est simplement un élément de style auquel on a été contraint pour la clarté de la fiction,* dit-il. *C'est un ton, un code vague, une somme de stéréotypes non fixés, autour du cinéma des années 50, quelque chose comme le romanesque vu par la R.K.O., mais décalé par le simple fait d'avoir été tourné en couleurs et non en noir et blanc. La remarque est également valable pour* la Paloma, *de Daniel Schmid : « rétro », ça ne veut rien dire. Les références, les citations, sont des phénomènes constants. A ce prix, la nouvelle vague était complètement rétro. La M.G.M. n'a jamais cessé de faire des films rétro. Marlène, en son temps, l'était, elle aussi. Le rétro, c'est un malentendu entre cinq cent mille. On fait prédominer le matériel de base et on ne voit pas ce que les gens en font.* »

Si le jeu des comédiennes est artificiel — enfin, s'il n'a rien à voir avec le « naturel cinématographique », — cela fait partie du jeu, et ne l'oublions pas : le jeu est essentiel.

« *J'ai horreur du jeu « naturel » et « psychologique »,* dit Jacques Rivette. *J'ai horreur des acteurs qui affichent sur l'écran leur vie intérieure : les comédiens avec qui j'ai envie de tourner sont des acteurs physiques, corporels, des corps, des voix, et le corps et la voix sont plus importants que les mots.* »

Et les accidents, donc. L'art de Jacques Rivette est de faire pénétrer l'accidentel dans le conventionnel, grâce sans doute à la durée, qui lui permet de conserver au film « un supplément de fiction ». La fiction est une personne autonome qui se nourrit d'éléments secondaires, des trucs, comme le complot dans *Paris nous appartient*, l'histoire des Treize dans *Out 1*, la maison et les bonbons générateurs de *flash back* dans *Céline et Julie*.

« *L'accident,* dit Jacques Rivette, *c'est à chaque fois un cas particulier. Il n'y a d'ailleurs que des cas particuliers. Les généralités, c'est de la fausse théorie, du mensonge. Et je ne me sens pas capable de théorie « vraie » pour le moment. Je suis sûr cependant que cette théorie devrait englober l'accident : l'accident est central, provoqué, espéré, attendu. Il vient parfois de façon perturbatrice. Mais s'il ne se produit pas, c'est sans intérêt.*

» *Dans* Céline et Julie, *il y a eu beaucoup d'accidents. Tout le temps, je me suis dit : « C'est fichu. » J'avais le sentiment que les conflits, les équivoques, les malentendus, allaient contredire notre ambition de faire un film heureux, joyeux. Et puis, à l'arrivée, tout cela a ajouté un élément de doute, qui brouille, qui multiplie, qui transforme le projet le plus linéaire.* »

Car le projet, le scénario — pas le découpage, il n'y en avait pas, — c'était un fil conducteur, avec des cases autour : au cinéaste de créer des liens, des parallèles, des diagonales, de faire un film à partir de cet ensemble de figures codées. Mais, attention ! chaque figure peut avoir plusieurs codes, et le temps changer de signification.

« *C'est parce que* Céline et Julie *devait ne pas dépasser deux heures qu'il en dure trois et quart,* explique Jacques Rivette. *Mais le temps ici n'est pas un élément de pathétique comme dans* l'Amour fou *(qui, réduit à deux heures, n'avait plus aucun sens) ; et il n'est pas, non plus, fondamental au projet, comme dans* Out 1. *Tourné de façon classique,* Céline et Julie *aurait eu une durée classique.*

» *Mais je ne revendique pas la longueur ; j'ai même le sentiment d'être dans le lieu commun du cinéma. Ce que je revendique, c'est une sorte d'entêtement bêta, stupide, à dire : voilà, mon film est comme ça, il dure trois heures et quart au lieu de deux ; ou bien : ce ne sont pas sept épisodes d'une heure, mais un magma informe de treize heures. Et je regrette que beaucoup d'autres cinéastes ne l'aient pas, cet entêtement. Car il se passe toujours des choses « en plus » au tournage qui ne sont pas prévues dans le découpage, et 90 % des cinéastes (je parle ici de ceux qui ne se contentent pas de raconter une histoire) refusent ce supplément de fiction, au moment du montage, comme ils l'ont refusé au moment de l'écriture, ou au moment du tournage. Il manque une heure à presque tous les films de Renoir. Jean Rouch a coupé deux heures à* Jaguar *et six heures à* Petit à petit. *On me dira que c'est de la modestie. Mais je pense que sans cette modestie nous aurions quelques grands films de plus.* »

MARTIN EVEN.

★ Dragon, Hautefeuille, Elysées-Lincoln.

A WEMBLEY

CROSBY, STILLS NASH and YOUNG

PLUS de cent mille personnes ont assisté au concert donné par The Band, Joni Mitchell et Crosby, Stills, Nash and Young au Wembley Stadium de Londres.

Rien, bien sûr, ne fait penser aux grands rassemblements d'autrefois, aux immenses kermesses organisées par le show-business où les jeunes battaient la loi par le nombre et cherchaient de nouvelles formes de rapports, une nouvelle manière de redécouvrir une communauté. La période actuelle de commercialisation ne laisse place qu'à une étrange surenchère où tel groupe veut dépasser tel chanteur en entreprenant une tournée rassemblant un plus grand nombre de spectateurs dans des lieux plus gigantesques. Cependant, la musique garde ses droits. Et à Wembley, il y a eu des moments de pure beauté.

Ce n'était pas le cas pour Robbie Robertson et ses quatre compagnons, qui ont semblé un peu en retrait, un peu gênés de passer à 1 heure de l'après-midi. Jouant seul à l'Olympia pendant plus de deux heures, il y a trois ans, le Band avait fortement impressionné par les climats sonores parfaitement structurés et changeants, par ses apports originaux. A Wembley, il n'a pas pris le temps de s'installer vraiment, et si l'on a apprécié la cohésion du groupe, son sens aigu de l'harmonie instrumentale et vocale, la manière dont les images s'interpénètrent sans heurt et sans fièvre, on est resté constamment à l'extérieur, sans réelle communication.

La première émotion est venue avec Joni Mitchell et sa voix qui s'apparente un peu à celle de Joan Baez mais avec plus de limpidité, avec énormément plus de « beat » et de « feeling », jouant avec les notes, changeant de modulations, évoquant sur des ballades rock-jazz nostalgie, solitude, amertume et une réalité vue avec un regard étrangement froid. Et puis Crosby, Stills, Nash and Young sont apparus.

David Crosby, Stephen Stills, Graham Nash et Neil Young sont, on le sait, quatre individualités venues de formations qui font partie de la légende pop' (Buffalo Springfield, Byrd). Physiquement différents, ils ont en commun d'être des solitaires. Ils ont joué ensemble pour la première fois il y a cinq ans. Ils ont formé ce que l'on appelle un « super-groupe ». Mais avec une volonté de conserver leur indépendance : ils jouent ensemble quelques mois, le temps d'une tournée ou d'un album, et s'en vont, chacun de son côté, fondant séparément un autre groupe puis reprenant contact, la présence de l'un, la force de l'autre devenant soudain précieuse. Meilleure manière sans doute de ne pas s'asphyxier.

La preuve, Crosby, Stills, Nash and Young l'ont magistralement donnée à Wembley. Rarement un groupe a offert une telle impression de communion. Crosby, Stills, Nash and Young se complètent, se comprennent, se fondent littéralement pour faire jaillir une musique jamais rebutante, entre l'excitation du rock et la ballade, claire et poétique, d'une simplicité apparente qu'on ne peut comparer qu'à celle entretenue autrefois par les Beatles. Chacun compose, joue, chante en solo et à l'unisson. Chacun sert l'autre, le force à s'exprimer le mieux possible. Stills fait de superbes discours à la guitare, pousse, provoque de nouveaux départs. Young lance l'image poétique et la vérité. Il y a une lutte musicale face à face et puis les quatre bondissent sur un nouveau thème.

Cela pourrait n'être que du beau travail exécuté par des musiciens se faisant plaisir l'un l'autre et possédant une maîtrise instrumentale, une finesse harmonique et une perfection vocale peu communes. Mais la musique de Crosby, Stills, Nash and Young est celle de l'âme. Elle flotte dans la tête longtemps après.

CLAUDE FLEOUTER.

JEU DE HASARD AU BIOTHÉATRE

Les naufragés dans la forêt

CETTE fantasmagorie conçue et mise en scène par Pierre Sala présente un grand nombre d'inventions. Chacune de ces inventions fascine comme le ferait une très belle fleur rare, par exemple une grande rose violette presque noire, déjà bien ouverte, mais, pour disposer de cette fascination, pour tourner autour de cette rose, il nous manque la liberté de nos mouvements, parce que la fleur ne sort pas de terre, ou d'un vase, mais de notre propre corps — tel est du moins le sentiment que l'on a.

La scène est séparée du public par une paroi épaisse, faite de petits carreaux de verre encastrés dans des cloisons noires. A travers ce quadrillage, le spectateur voit mal, et n'entend presque rien. Mais comme ce qui se passe de l'autre côté de la cloison nous requiert immédiatement avec force, nous nous laissons mettre dans la situation de malfaiteurs qui ont perdu la tête, et qui sont mus peut-être par un désir passionnel, et qui accepteraient les conditions les plus inconfortables afin de voir quand même, de savoir quand même. Assez vite cet inconfort et la tension qu'il implique vont se résorber en une perception seconde, un second souffle perceptif, où la vision sera aisée, légère, comme si l'excès du désir avait abattu la cloison.

Sommes-nous cachés dans un parc, la nuit, observant un cérémonial criminel en train de se commettre à l'intérieur d'un château ? Sommes-nous au contraire dissimulés dans les lourds rideaux du château, découvrant inopinément, à la pointe du jour, les derniers échos ralentis d'une fête monstrueuse qui a été donnée dehors, sur les terrasses ? Le lieu de l'action n'apporte pas la réponse. Ce n'est pas un seul lieu, c'est une ubiquité. Salle de jeu dans un cercle ou dans un casino, lunaire et veloutée, cimetière de campagne situé loin de l'église, loin des bruits humains, mécaniques, habité par les cris des alouettes et les grincements des ifs attaqués par le vent, immense grenier où, dans le poudroiement du soleil qui filtre à travers les tuiles cassées du toit, flottent les malles, les robes, les berceaux entre lesquels l'enfant échappé de sa sieste évolue à pas de loup, retenant son souffle comme dans une église, pavillon de verdure enguirlandé de roses trémières et de muscats, oui ce lieu est plusieurs lieux, au moins plusieurs voisinages, mais qui ont une même senteur de délinquance légère, de fugue, de désirs inavoués que l'on va exaucer là.

Dans cet intermonde de havres superposés, entrecroisés, évoluent quelques personnages qui ne paraissent pas réunis seulement par une obsession partagée, mais par un fait accidentel, peut-être par la mort comme toujours subite d'un parent, d'un ami qu'il s'agit d'inhumer, et pourtant ces personnages vont absolument s'ignorer, pendant l'action entière.

Ils auraient de la peine, d'ailleurs, à se rejoindre, parce qu'ils sont sortis d'eux-mêmes. Ils ne se dominent plus. Ils ont rompu avec l'attitude de composition qu'il faut normalement présenter, en ville. Tantôt ils sont commandés, comme par les fils d'un marionnettiste, par une sorte d'épure mythique de l'emploi social qu'ils tiennent : député, aigrefin, prêtre, magistrat, riche jeune homme sans occupation, tantôt ils explosent en crises, tics, grimaces, qui sont les images concrètes de leur liberté misérable. Ainsi le député prononce, signe, inaugure, comme une poupée vide mécanique, ou bien laisse courir les signes d'un désordre mental et sexuel intense, mais il n'y a pas pour lui d'entre-deux. De même, le prêtre est tout onction ou tout licence. On dirait que le très fort quotient d'exil et de rêve du grenier, du cimetière, a déconnecté les personnes : elles ne se sentent plus observées, censurées, elles ne soupçonnent pas de présence de l'autre côté de la paroi, les quelques individus embarqués à leurs côtés, dans la même aventure qu'elles, ne comptent pas, elles abandonnent la machine physique de leur corps aux fantaisies et aux désirs qui provoquent d'imprévisibles contractions, et les moments de pause sont chaque fois relayés par d'autres contractions, plus lentes : le guignol de l'emploi.

Cependant, une vie suit son cours : des objets changent, le jour tombe, les folies singulières s'organisent en séquences, le tapis vert du croupier cède la place à des draps, à des roses, aux pelletées de terre du fossoyeur, au repas par petites tables. Des verres fumés, que tous les personnages, cette fois, vont mettre ensemble pour dissimuler les larmes qu'ont fait venir le chagrin mais aussi l'épluchage d'énormes oignons crus, assombriront enfin la vision des acteurs, celle du spectacle, qui s'éteint.

La « pièce » de Pierre Sala, les décors d'Alain Batifoulier, les costumes de Maguy Senut, les lumières de Patrice Trottier, le jeu occulte et clair de Bernard Bauronne, Jean Reney, Jean-Jacques Vaudé, Stéphane Boublil, se fondent en une seule magnifique chimère qui renvoie chaque spectateur à sa propre solitude : il est perdu dans une forêt et cette forêt était en lui. Il ne retrouvera pas facilement la lisière. C'est gai, le théâtre.

MICHEL COURNOT.

★ Biothéâtre, 20 h 30.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées)
et 727-42-34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Une sélection

Cinéma

LE FANTOME DE LA LIBERTÉ
de Luis Bunuel.

L'imagination en liberté. Tout, dans ce film, est jaillissement, associations d'idees et d'images, suc et sève de l'inspiration. Une fois de plus, Bunuel nous impose ses songes. Des songes qui ne sont qu'une autre version de la réalité, l'auteur s'amusant à décoder les codes, à démontrer l'absurdité par l'absurde, à inverser le signe des sentiments, des tabous, des censures et des rites. Aucune « histoire », aucune intrigue, mais une suite d'incidents saugrenus, d'événements bizarres. Stupeur, jubilation, fascination attendent le spectateur de cet éblouissant pot-pourri, de cet inépuisable sac à malices qu'est le Fantôme de la liberté.

CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU
de Jacques Rivette

L'oublié de la sélection française au Festival de Cannes. Le succès de la Quinzaine des réalisateurs. Une des rares occasions de rencontrer un regard nouveau dans le cinéma français. (Lire notre article page 17.)

LES DERNIÈRES FIANÇAILLES
de Jean-Pierre Lefebvre

Un couple de vieillards retirés à la campagne attend l'heure de la mort dans un décor idyllique. Le Québécois Jean-Pierre Lefebvre, l'auteur de Il ne faut pas mourir pour ça *et de* la Chambre blanche, *imagine poétiquement sa propre mort, point d'orgue d'une vie harmonieusement construite et sanctifiée par l'amour conjugal. Un final délibérément sulpicien et angélique accroît l'irréalité d'un film hors du temps, confession à deux voix sur la tendresse et la solitude.*

LE MILIEU DU MONDE
d'Alain Tanner

Dans un canton du pays de Vaud, où se fait le partage des eaux, un jeune ingénieur délaisse la campagne électorale qu'il mène (pour le compte d'un groupe « apolitique ») et découvre l'amour au café de la gare. Mais, même au « milieu du monde », chaque rivière doit suivre son cours, et la belle serveuse italienne partira un jour. Chronique désenchantée de la naissance sourde d'une conscience politique.

— EXCLUSIVITES : Les Guichets du Louvre *(la rafle du Vel' d'Hiv')*, la Paloma *(rétro flamboyant)*, Contes immoraux, Grandeur nature et les Mille et Une Nuits *(érotisme au second degré)*.

Théâtre

COLOMBE
de Jean Anouilh

Anouilh se sert de tout ce qu'il aime : le théâtre, la mode 1910, les monstres, les jeunes misanthropes au cœur saignant, la fausse innocence des adorables garces. Il jette de grandes tirades rageuses, douloureuses. En 1951 — la pièce a été créée cette année-là — son humour sardonique avait encore la force de la sincérité, et il savait déjà offrir aux acteurs des occasions de théâtre comme ils en trouvent rarement. Aujourd'hui à travers Luce Garcia Ville, Danièle Lebrun, Daniel Colas, Angelo Bardi, Robert Murzeau, qui ont repris sa pièce à la Comédie des Champs-Elysées, Anouilh nous atteint et nous touche toujours.

LE FRANÇAIS A MARIGNY

Les comédiens-français, en exil, chassés de la salle Richelieu par les travaux, vont avoir quelques mois de réflexion, en attendant leurs nouveaux locaux et leurs nouveaux statuts. Réouverture sur les Champs-Elysées avec les Fourberies de Scapin.

DEUX SUCCÈS D'ÉTÉ

— LE SAUVAGE (au Tertre) : *Première version d'*Oncle Vania, *écrite alors que Tchékhov gardait encore des illusions sur son métier de médecin de famille. La mise en scène est attentive, l'interprétation émouvante.*

— MOLLY BLOOM (au Lucernaire) : *De très belles pages de l'Ulysse, de Joyce, vécues plutôt que dites par Garance, avec tact et caractère.*

Variétés

— PIERRE VASSILIU à l'Olympia : *Vassiliu présente sa « bande », une équipe de gens « nature » jouant, chantant ce qu'ils aiment.*

— GRATEFUL DEAD, les 20, 21 et 22 septembre au Palais des sports : *L'un des meilleurs groupes pop' américains. Des musiciens exigeants, une musique élaborée.*

Musique

Concerts

SOLTI ET SON ORCHESTRE

Virtuose et discipliné, l'orchestre de Chicago se situe parmi les trois premiers au « hit parade » des grands ensembles symphoniques américains. Quatre ans après la tournée mondiale qui l'avait amené au Palais de Chaillot, il revient à Paris sous la direction de Georg Solti, son directeur musical, dans un programme à grand spectacle : le Sacre, *de Stravinsky, et la* Symphonie héroïque, *de Beethoven, (Le 24, à 21 heures, au Palais Garnier.)*

Une nouvelle distribution pour LA BOHÊME

Jeannette Pilou ne sera plus la Mimi de « la Bohème » de Puccini, dont la reprise ouvre la nouvelle saison du Palais Garnier. Elle sera remplacée par Katia Ricciarelli, et Luciano Pavarotti succédera à Carlo Cossuta dans le rôle de Rodolphe. Jacques Bona, Yves Bisson, Roger Soyer, Michel Roux et Suzanne Sarocca complètent cette distribution, sous la direction de Giuseppe Patané. La mise en scène de Giancarlo Menotti, en principe, demeure intacte. (Les 25 et 27, à 19 h 30, au Palais Garnier.)

DE BACH A DEBUSSY
aux Billettes

Le cloître des Billettes sera ouvert le 22, à partir de 17 heures, pour une promenade musicale « de Bach à Debussy » accompagnée par la flûte de Gabriel Fumet et la guitare de Roger Maldonado. L'orchestre Jean-Bernard Thomas mettra le 24 un point final à son festival de musique de chambre avec « Water Music » de Haendel, à l'église Saint-Germain-des-Prés. (Les 19, 20, 22, 23 et 24 à 17 h et 21 h).

— BIRGIT FINNILA *chante Schumann, Wolf, Mahler et Falla, accompagnée par Dag Achatz, le 21 à 21 h. 15, à l'abbaye de Royaumont :* Une nouvelle Katleen Ferrier.

— RECITAL BACH *par l'organiste Helmut Walcha, le 23 à 20 h. 30, à l'église Saint-Séverin :* La clôture du Festival estival.

— L'ORCHESTRE DE LYON, *dirigé par Serge Baudo, interprète l'ouverture de « la Cenerentola » de Rossini, les « Fastes de l'imaginaire » de Serge Nigg (création), la « Suite Scythe » de Prokofiev et le « Quatrième concerto pour piano » de Beethoven. Soliste Bruno-Leonardo* Gelber. *Le 25 à 20 h. 30, au Théâtre des Champs-Elysées :* La rentrée parisienne d'un ensemble décentralisé.

Disques

— L'INTEGRALE DES QUATUORS A CORDES DE MOZART, par le Quartetto Italiano. (Philips : 9747 097.) Neuf disques en souscription : 199 F. *A ces Pollini du quatuor à cordes, tous les langages s'avèrent accessibles. Leur catalogue réunit Beethoven, Debussy, Schumann, Brahms et Webern. Il s'accroît désormais de cette intégrale Mozart, d'un ton étonnamment moderne et d'une technique très pure. La densité de l'instant, la fulgurance des détails, s'inscrivent dans une logique formelle sans faille. Les œuvres de jeunesse sont restituées avec la même tendresse que les « quatuors à Haydn » ou les « quatuors prussiens ». Tout cet album mobilise simultanément la sensibilité et l'intelligence.*

— UN JOUR DE REGNE ou LE FAUX STANISLAS, de Verdi, avec Fiorenza Cossotto, Jessye Norman, José Carreras, Ingvar Wixell, les Ambrosian Singers et le Royal Philharmonic Orchestra, sous la direction de Lamberto Gardelli (Philips : 6703 055.) Trois disques en souscription, 85 F. *Pour les curieux et les amateurs d'ouvrages bien troussés, cet enregistrement du deuxième opéra de Verdi, pratiquement inconnu en France, rarement représenté en Italie, et exhumé en grande pompe cet été à l'occasion du Festival de Bregenz. L'intrigue est décousue, les dialogues impossibles ; mais l'orchestre accompagne au galop quelques grands moments lyriques.*

— NOUVEAUTES EXTRA-EUROPÉENNES. *Rituel bouddhique du Tibet* (65 174), *Bhakti Yoga* de l'Inde (65 175), *Musiques d'Afghanistan* (65 954), *Gongs de l'Asie du Sud-Est* (65 694), dans la collection « Musiques et traditions du monde », chez C.B.S. *Musique kabiye du Togo* (76), *Musique Mnong Gar du Vietnam* (80), *Musiciens professionnels populaires du Rajasthan* (81), dans la collection « O.C.O.R.A. », O.R.T.F.

Arts

CENTENAIRE DE L'IMPRESSIONNISME
au Grand Palais

Il y a cent ans s'ouvrait dans l'atelier du photographe Nadar, boulevard des Capucines, la première exposition impressionniste. Pour rappeler l'événement, on a rassemblé un certain nombre de toiles, choisies parmi les plus prestigieuses, les plus proches de 1874, les plus évocatrices de la diversité des tendances et des tempéraments d'un groupe qui ne prétendit jamais à la cohérence doctrinale. Une quarantaine seulement. L'exposition ne sera donc ni une rétrospective ni un essai d'analyse historique (qui reste à faire ou à compléter) — la difficulté des prêts et les prix d'assurances ne le permettaient pas, — mais une évocation, une sorte de fête commémorative que soutiendront un ensemble de documents et un spectacle audio-visuel. On présentera également quelques sculptures de Renoir, les bronzes de Degas étant exposés au Jeu de Paume à la place des Cézanne venus à l'Orangerie (l'Exposition Cézanne dure jusqu'au 14 octobre).

LES PEINTRES GRAVEURS
à la Bibliothèque nationale

La Société des peintres graveurs français ne se contente pas d'exposer les envois de ses membres, parmi lesquels se trouvent les meilleurs artistes actuels. Elle a fait appel, comme de coutume, à des invités de marque, notamment cette année à Henry Moore, Peter Paul ou Virgile Nevjestic, et elle rend un important hommage à son principal fondateur et premier président : Félix Bracquemond (1833-1914), dont les œuvres présentées, remarquables par leur nombre, leur rareté, leur beauté, seront pour beaucoup une révélation.

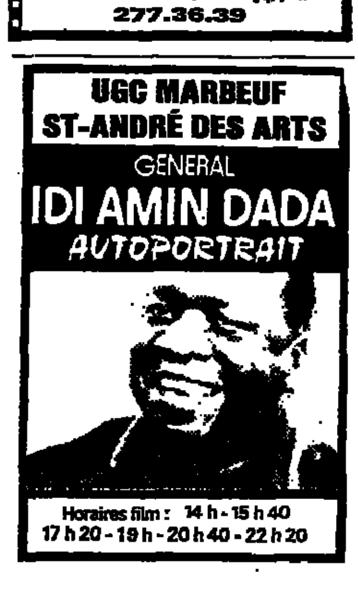
NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS DU MUSÉE GUIMET

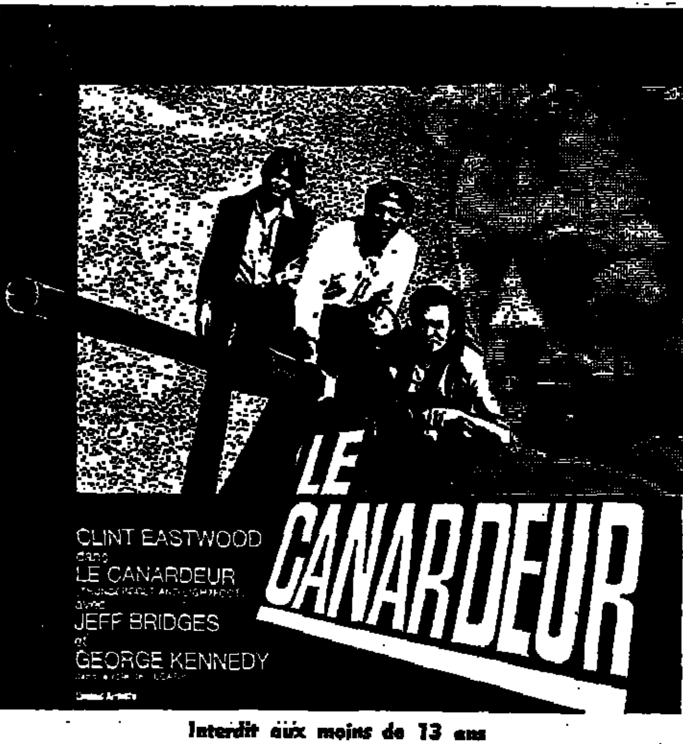
Deux mille mètres carrés supplémentaires pour un des plus riches éventails de patrimoine culturel du continent asiatique. On se consolera de l'absence momentanée du fonds chinois, en contemplant les œuvres de l'art lamaïque, en traversant les confins du bouddhisme et de l'hindouisme, en remontant l'Asie du Sud-Est jusqu'aux splendeurs d'Angkor, pour rencontrer au dernier étage les collections japonaises et coréennes, et, quand même, d'intéressants meubles chinois. Un musée transfiguré pour acquérir une meilleure « connaissance de l'Est ».

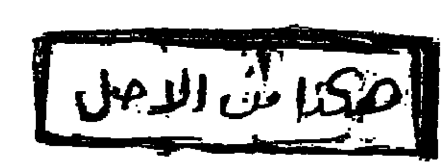
EN ATTENDANT LA RENTRÉE

— CEZANNE à l'Orangerie : *Tous les Cézanne des musées nationaux rassemblés pour la première fois à l'Orangerie. Quatre-vingts pièces recouvrent l'ensemble de l'œuvre du peintre. Un ensemble particulièrement riche et complet d'un peintre dont l'œuvre a changé le cours de l'art moderne.*

— LES INCUNABLES DE LA COLLECTION EDMOND DE ROTHSCHILD au Louvre : *Gravure sur bois ou xylographie, gravure sur métal ou manière criblée héritée des orfèvres ; cartes à jouer, ancêtres de tous les jeux ; livrets populaires. La technique de la gravure en relief du quinzième siècle. Des pièces admirables données au Louvre en 1935 par le baron Edmond de Rothschild.*











« L'Exorciste », un film de William Friedkin

GRAND-GUIGNOL DU DIABLE A WASHINGTON

DANS cette chambre d'une maison de Washington visitée par le malheur, une forme est étendue sur un lit, les membres attachés par des sangles. Quelque chose qui a été une fillette de douze ans, et qui est maintenant — yeux méchants, visage ravagé, crevassé, hideux — un monstre. C'est que le diable est entré en cette fillette, et lorsque Damien Karras, un jésuite, conseiller psychiatrique, se penche vers elle, le monstre lui vomit au visage une coulée poisseuse, verdâtre, répugnante.

C'est une des scènes « fortes » de *l'Exorciste*, film de William Friedkin, qui nous arrive après un succès phénoménal aux Etats-Unis et une réputation d'horreur jamais égalée. *L'Exorciste* est tiré d'un roman de William Peter Blatty, publié en 1971, qui s'est vendu là-bas à plus de seize millions d'exemplaires, et qui a été traduit en seize langues. L'auteur lui-même en a écrit l'adaptation. Le film de Friedkin (cinéaste célèbre depuis *French Connection*) a reçu, pour 1973, les quatre Globes d'or de l'Association de la presse étrangère d'Hollywood : meilleur film, meilleure mise en scène, meilleur scénario, et meilleur rôle pour Linda Blair, la jeune interprète.

Qu'un « best-seller » américain devienne un film qui fait courir les foules n'a rien d'étonnant. Il suffit de citer *Autant en emporte le vent* et *le Parrain*. Mais le cas de *l'Exorciste* est différent. Les Américains se sont rués sur le *spectacle* d'un livre racontant un cas de possession diabolique moderne. William Peter Blatty en avait trouvé l'inspiration dans un fait divers qui s'était passé en 1949 dans une ville du Maryland : un jésuite avait chassé un démon du corps d'un garçon de quatorze ans.

Il y a dans ce livre quelque chose de plus profond que le passé historique de la guerre de Sécession ou la mythologie — réelle — de la Mafia. Il exprime, sous une forme romanesque, les hantises de l'inconscient collectif, la lutte du bien et du mal dans la société d'aujourd'hui, la présence de Dieu et du diable dans un monde matérialiste. Depuis les procès de Salem, au dix-septième siècle, la « chasse aux sorcières » a pris aux Etats-Unis une autre signification. La mort horrible de l'actrice Sharon Tate, l'affaire de la « famille Manson », peuvent trouver des correspondances dans *l'Exorciste*. On rapporte même que, après la sortie du film, des prêtres auraient réclamé un « exorcisme » pour le président Nixon et pour la Maison Blanche.

Or, ce film de William Friedkin ne fait qu'exploiter d'une manière grandiloquente quelques vieilles recettes du cinéma de terreur remises au goût du jour par une pincée d'érotisme morbide, un réalisme de l'ordure et des truquages « réalistes ». On y retrouve bien Chris MacNeil, l'actrice célèbre venue tourner un film à Washington, sa fille en proie à une étrange maladie, devant laquelle quatre-vingt-huit médecins et psychiatres se révèlent impuissants, le Père Karras, qui a perdu la foi, et le vieux jésuite exorciste Merrin, qui a eu, du côté de Ninive, le pressentiment d'un nouveau rendez-vous avec le diable, son éternel ennemi. Mais les liens de la tragédie tissés lentement entre les personnages, et qui sont le véritable « suspense » de l'œuvre romanesque, ont disparu. Que Chris, l'incroyante, soit la première à comprendre que sa fille est possédée, qu'elle fasse appel à un prêtre catholique et réclame, dans sa douleur, un exorcisme, c'est pure anecdote.

Ce film à effets, belle démonstration d'une technique coup de poing, d'un montage à l'esbroufe, ne fait que préparer les esprits à une curiosité malsaine. La petite fille n'existe pas. A peine a-t-on le temps de faire sa connaissance qu'elle est transformée en un pantin horrible. C'est le maquilleur qui aurait dû recevoir un prix pour son travail. Et la voix du diable relève des effets spéciaux du *doublage*. Friedkin nous invite à écouter les mots obscènes qui sortent de la bouche du monstre, à voir la possédée se déflorer avec un crucifix dans une agitation de draps sanglants, souiller les assistants de vomissures et d'excréments et faire — ce qui, au moins, est drôle, alors que le reste est écœurant — de la lévitation pendant la longue scène d'exorcisme ravalée à une mascarade.

Si, pour les Américains, le diable est à Washington, on se demande comment les spectateurs français vont réagir devant ce spectacle rocambolesque, plus propre à exciter les superstitions et le voyeurisme qu'à faire réfléchir sur Dieu et le diable. Il est vrai que « Satan Superstar » fait recette. La sérieuse revue *Historia* a publié récemment, sous ce titre, un numéro hors série consacré aux sorciers, messes noires et possédés. On y rappelle que l'archevêché de Paris a son exorciste, qui reçoit tous les mercredis, et qui a rédigé mille cinq cents dossiers en quatre ans (*le Monde* daté 1er-2 octobre 1972.) Ce qui est toujours bon à savoir si le diable de William Friedkin se mettait à faire des ravages.

JACQUES SICLIER.

★ Hautefeuille, Normandie, Publicis-Saint-Germain (v.o.); Gaumont-Convention, Caravelle, Paramount-Opéra, Max-Linder, Bretagne (v.f.).

« Dardanus », de Rameau, au Festival estival

Cent fois sur le métier...

DANS la première moitié du dix-huitième siècle, les libelles se rédigeaient sur le marbre du café Procope : les querelles esthétiques ressemblaient à des affaires d'Etat. « N'écorchez pas les oreilles des gens de bien », *suppliaient les Anciens, dans le camp des lullistes. Mais les Modernes découvraient avec Rameau que l'harmonie devenait une science, impénétrable sans le secours des mathématiques.*

Dardanus, *de Rameau, est donc né le 19 novembre 1739 dans cette effervescence. L'ouvrage succédait au triomphe des* Indes galantes, *deux ans après* Castor et Pollux. *Craignant une cabale, l'auteur s'était entouré de mystère dès les répétitions. On s'écrasait aux portes de l'Académie royale de musique. Mais le public n'était admis qu'au compte-gouttes. Et beaucoup durent se faire leur opinion par ouï-dire, dans l'attente du grand jour.*

Or, contrairement aux prévisions, l'accueil fut assez mitigé. « Des accords inconnus, des sonorités barbares, des passages trop chargés, trop difficiles d'exécution, une musique pour l'esprit plutôt que pour le cœur, pas assez de mélodies, *rapporta* la Gazette. Pendant trois heures entières, les musiciens n'ont pas le temps d'éternuer ! » *L'auteur du* Traité d'harmonie *passa une fois encore pour un froid théoricien. On lui reprocha son savoir sans en mesurer la portée. Et l'on traita de cacophonies ces modulations « expressives » par chromatismes ou par enharmonies dont devait se nourrir tout le romantisme.*

Le premier Dardanus *se maintint donc péniblement à l'affiche pour vingt-six représentations, jusqu'à ce que l'auteur, en janvier 1740, reprenne sa partition et se décide à la remanier de fond en comble. Imaginons quelle serait aujourd'hui la révolte d'un compositeur chevronné sifflé au Palais Garnier pour son troisième opéra. Mais Rameau s'incline devant les critiques, qui lui reprochaient la complexité de l'intrigue, le mélange des genres, tantôt fantastique tantôt épique, l'abus des coups de théâtre. Il supprime l'épisode du monstre marin du quatrième acte, l'apparition de Neptune au cinquième, modifie l'action à partir du troisième, substitue aux machineries les mécanismes psychologiques, souligne le décor, précise les caractères et transforme presque en tragédie « régulière » une œuvre conçue à l'origine comme une fantaisie baroque.*

A nouveau remanié après sa reprise en 1744, le second Dardanus *ne connut qu'un succès tardif en 1760. Bref triomphe : l'œuvre devait tomber dans l'oubli après la mort de son auteur. Vincent d'Indy dirigea la première version en 1907 à Dijon (la ville natale du compositeur), et, grâce au Festival estival, qui l'a fait jouer aux Champs-Elysées, on n'en découvre qu'aujourd'hui la version définitive. L'indifférence des interprètes et des musicologues envers la plus inspirée des tragédies lyriques de Rameau paraît cependant injustifiable.* Dardanus *aurait mérité d'être exécuté et enregistré dans ses deux états successifs, car les témoignages de cette valeur sont rares sur l'évolution du goût en France en plein cœur du dix-huitième siècle. Grâce à Jean-Sébastien Béreau et à sa baguette vigoureuse, l'exécution du dernier* Dardanus *n'a pas tourné en catastrophe. L'Orchestre lyrique de l'O. R. T. F. a fait ce qu'il a pu, surtout dans les* tutti. *Les chœurs n'ont pas souvent manqué la mesure. Et les organisateurs avaient pris la sage précaution d'engager un soliste étranger, Phillip Langridge, pour tenir le rôle titulaire. Contrairement à Andréa Guiot (Iphise), à Christiane Eda-Pierre (Vénus), à Nadine Denize (l'Amour), à Jacques Villisech (Ismenor), à Michel Trempont (Anténor) et à Ernest Blanc (Teucer), ce jeune ténor britannique fut le seul à articuler son texte de façon compréhensible.*

*Bon prince, le public applaudit à tout rompre, oubliant qu'on l'avait jusqu'alors laissé ignorer ce chef-d'œuvre et qu'une fois encore la preuve venait d'être faite : la France manque d'interprètes spécialisés, capables de chanter juste et dans un style correct tout le répertoire antérieur à l'*Orphée *de Gluck.*

ANNE REY.

Un metteur en scène allemand à Chaillot

LES « MOTIVATIONS BIOGRAPHIQUES » de Klaus Michaël Grüber

PARMI les spectacles prévus par Jack Lang avec le Théâtre National de Chaillot pour 1975, il y avait une opération prestigieuse — le *Faust* de Goethe dans la mise en scène de Klaus Michaël Grüber — qui sera prise en charge par André-Louis Perinetti. Les deux parties du *Faust*, en deux soirées, seront créées en mai et données jusqu'en juillet. La préparation commence dès le début d'octobre. Klaus Michaël Grüber s'installe à Paris avec une équipe de douze personnes pour avoir le temps de mettre en place ce projet gigantesque.

Klaus Michaël Grüber est Allemand. Il a été l'assistant de Stehler au Piccolo Teatro de Milan, où il a monté lui-même *le Procès de Jeanne d'Arc*, d'Anne Seghers, dans l'adaptation de Brecht. Il a également monté des opéras : *Wozzeck*, d'Alban Berg, *Jules César*, de Haendel, à Brême. Il a travaillé à Zurich, Düsseldorf, Francfort et à Berlin, avec Peter Stein, à la Schaubühne. Il y a mis en scène *Histoire de la forêt viennoise*, de Horvath, et *les Bacchantes* : dans un décor d'une blancheur clinique, des femmes noires grattent la terre, soulèvent les planches du sol pour retrouver les racines d'un rite qu'elles continuent d'observer tandis que leur dieu, athlète affaibli, cherche le sens d'une action dont il n'est plus que le témoin. Dionysos, symbole du théâtre, Pentheus, symbole de l'ordre et de l'autorité, s'affrontent, se fascinent, se dévorent. *Les Bacchantes* de Grüber, seconde partie d'un spectacle dont la première, due à Peter Stein, traitait des sources du théâtre, traçait un portrait en même temps luxueux, dépouillé, amer, de sa décadence. Et *Faust* sera comme un testament. « *Toute sa vie,* dit Grüber, *Goethe a écrit* Faust. *Toute sa vie se lit dans cette œuvre-monument qui concentre la somme de ses expériences vécues, écrites.* »



Lorsque Antoine Vitez, en 1972, à Ivry, présentait son *Faust*, il cassait le texte pour en dégager des mythologies. Gruber en dégage l'architecture pour construire sur son modèle une ville fantôme. Une vraie ville de théâtre dont les rues labyrinthiennes guident le spectateur dans sa lecture du spectacle. Une ville-spectacle disposée autour de la chambre de Faust, cellule gothique où se concentre la réflexion, où se reflète la topographie de l'œuvre. Noyau d'où rayonnent des chemins traversés d'espaces, de ravins, de dunes, de bâtiments qui représentent des blocs de texte presque autonomes. Blocs de comédies et de tragédies. Paysage où se jouent comédies et tragédies, et dont la dynamique pourrait effacer le personnage central, Faust.

Dans cet environnement, Faust peut être défini comme « Vorwand », c'est-à-dire prétexte ; plus littéralement « mur devant un mur », masque qui couvre et découvre les objets, les déguise, révèle les déguisements. Comme Faust, le spectateur édifie son trajet, et en même temps se laisse guider par la géographie du lieu. En aucun cas ce trajet ne doit devenir circuit touristique dans un Disneyland culturel ; il ne doit pas devenir un parcours délimité par des signes de piste pour boy-scouts intellectuels.

Ce doit être un décor, dont aucune composante n'est arbitrairement disposée. Décor géant à la mesure de l'œuvre, dans lequel s'inscrit une mise en scène strictement agencée, contrôlée, où la circulation, même celle du public, ne peut pas être aléatoire. C'est l'organisation de la démesure mise en scène.

Jusqu'au-delà du doute et des ambiguïtés

« C'est mon dernier projet théâtral, précise Grüber. *Monter* Faust *en ce moment procède d'une « motivation biographique » plus profonde qu'une simple lassitude personnelle. Tous les moyens connus et éprouvés mis à notre disposition par le théâtre seront utilisés, d'une manière inflationniste — mais sans le moindre cynisme — jusqu'aux limites de leurs possibilités. Il s'agit de montrer ces limites, de traduire la conscience que j'en ai, de démontrer que des possibilités dramatiques, esthétiques, s'épuisent dans leurs vaines promesses de renouvellement. Je veux parler des promesses de la culture prétendument progressiste mise au jour en 1968, et de son effritement progressif jusqu'à aujourd'hui. Je ne crois pas à l'éventualité d'une révolution théâtrale engendrant des formes nouvelles. La révolution ne se fera pas là.*

» La déception que je ressens est pareille à celle de Faust devant l'accumulation des connaissances inutiles. Je considère cette mise en scène comme un tremplin pour me permettre de sauter hors du théâtre. On ne peut pas prévoir les résultats subjectifs d'une telle expérience. Une chose est certaine : il n'est pas possible de la tenter et, ensuite, de continuer comme après n'importe quel spectacle. Texte et personnages mettent en œuvre une démarche suicidaire, le parcours d'un anéantissement.

» Le théâtre est ma vie, le flot qui m'a baigné, et je l'aime. C'est pourquoi je m'efforce de m'abstraire de ces formes dont je ne sais pas comment elles pourraient changer. On a toujours pensé que le temps pris pour le théâtre trouvait sa correspondance avec le temps de la réalité extérieure. Or c'est un temps privilégié, isolé, enfermé.

» Je suis devenu adulte à la mort du fascisme. J'ai reçu une éducation antifasciste. L'année 1968 a marqué un expansionnisme de l'imagination, l'espoir d'une réunion des classes dans une lutte commune : « Etudiants-ouvriers, même combat »... Mais je suis confronté à la réalité politique, physiquement confronté à ce qui se passe au Chili, à la situation dangereuse de l'Italie. Je vois renaître et s'étaler le serpent d'un fascisme dont on ne sait pas analyser les données. On garde l'image de l'ennemi d'autrefois. On se garde d'un fascisme devenu anachronique. Définir la théorie de celui qui aujourd'hui nous envahit est beaucoup plus difficile, car il se cache derrière les discours sur le fascisme.

» Alors quoi ? Garder une position tranquille dans le progressisme bourgeois ? Si on ne prend pas conscience des faits, on s'enferme dans l'onanisme. Il faut reconnaître, prouver et dire qu'il n'est plus possible de s'arrêter aux grandes théories politiques connues. »

La connaissance renverse les utopies

« Le cours privilégié, le temps privilégié du théâtre se rétrécit chaque jour davantage. La réalité le frappe et le réduit. Agir sur la perception du public exige de jour en jour davantage d'efforts pour un résultat de plus en plus mince, de plus en plus éphémère.

» Découvrir ceci est une expérience étonnante, douloureuse. Expérience parallèle à celle de Faust, qui, comme un pendule, oscille entre l'échec et les promesses d'un bonheur que la société refuse, qu'elle ne peut accepter, car elle est prise entre les voies de la révolution et une misère proprement allemande : le détournement de la révolution sanglante vers le fascisme, la récupération fasciste où se sont englués Goethe, Nietzsche...

» Les expériences de la D.D.R., de la révolution culturelle chinoise, pour nous, c'est barré, c'est bloqué : on voit de plus en plus clairement les fondations de notre société, on les subit de plus en plus. En réaction — réaction intègre — à l'expansionnisme illusoire de 1968, il reste à faire, à la manière de Jules Verne, un voyage au centre de la Terre, au fond de soi-même. Voyage introverti à la recherche d'énergies fraîches, à découvrir, à rassembler pour se projeter hors du cercle vicieux dans lequel nous tournons, pour sortir des ambiguïtés révolution-fascisme. En fait, même si la mise en scène de Faust emprunte des voies révolutionnaires, les ambiguïtés du spectacle — celles-là même du théâtre — risquent de le faire tomber dans les pièges réactionnaires. Le problème est de trouver des formes neuves, contrôlées. Le temps de l'optimisme confiant est terminé.

» Lorsque Faust avec la puissance d'une fusée explore la réalité politique, détruit l'illusion de la connaissance, renverse les utopies, pareil à Staline, il déchaîne des forces nouvelles susceptibles de constituer un monde différent, il devient l'ingénieur du monde. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

EN BREF

Animation

UN COLLOQUE A RENNES

Comment regrouper à la base les diverses formes d'action culturelle au sein de la cité et de la région ? Est-il possible de parvenir à une politique culturelle globale malgré la diversité des organismes et de leurs tendances idéologiques propres ? Ce fut le principal sujet de réflexion d'un stage pour les animateurs qui vient de se tenir à la maison de la culture de Rennes autour de Francis Jeanson.

Les participants, au nombre de vingt-cinq environ, appartenaient aux organismes les plus différents : maison de la culture, maisons de jeunes, centres sociaux, syndicats, tribunal pour enfants, offices d'H.L.M., caisse d'allocations familiales, etc.

En dépit des difficultés plus apparentes que réelles, c'est une préoccupation presque obsédante de mise en commun des problèmes individuels qui s'est révélée chez tous les stagiaires. Ceux-ci semblent bien s'être rendu compte que dans une ville on ne va jamais assez loin dans la concertation, que la vraie formule pour progresser est non seulement de créer des interférences mais de les multiplier.

Francis Jeanson a guidé les échanges de vues en constatant que cette nécessité s'imposait peu à peu à l'esprit des animateurs, qui ont le souci de se dépasser eux-mêmes sans s'accrocher à des étiquettes, en tenant compte de la réalité concrète et de la culture vivante que représentent les hommes et les femmes auxquels ils ont à s'adresser. L'action culturelle doit en quelque sorte rejoindre l'action civique en tendant à faire de chacun un citoyen à part entière capable de participer à toutes les dimensions de la collectivité.

MARCEL BIOU.

Cinéma

LE STYLE « ACTION »

Pendant une semaine, le cinéma Action Lafayette s'est penché sur son passé, à raison de trois films par jour et d'une « animation permanente ». C'est-à-dire que les animateurs se sont tenus à la disposition du public, à toute heure du jour et de la nuit, car les questions se transforment en discussions qui se poursuivent tard après la dernière séance, au café d'à côté.

Le cinéma Action Lafayette s'est penché sur son passé pour établir une sorte de bilan et pour jouer un rôle d'informateur. Son public se renouvelle tous les deux ou trois ans, il faut le mettre au courant par des rétrospectives, des festivals, des formules « cinéma d'auteur ». « *Et quand on prend un auteur, on montre tous ses films du premier au dernier, les bons comme les mauvais. Parfois il faut s'accrocher, mais si l'on veut connaître quelqu'un il faut tout connaître de lui. Il y a quelques années, les spectateurs venaient avec déjà un « bagage ». Aujourd'hui, surtout depuis le changement des « Cahiers du cinéma », ils viennent un peu au hasard. Nous ne sommes pas didactiques, mais nous pensons qu'il est nécessaire de temps en temps de redonner des bases.* »

Grand défenseur du cinéma américain, l'Action Lafayette poursuit son festival Bogart dans la seconde salle jusqu'au 15 octobre, et présente à partir de ce mercredi un cycle « secondes chances » avec des films comme *Zardoz*, *The Last Detail*, *Ce soir 9 heures*, etc. — C. G.

LE NEW YORKER SE DÉDOUBLE

Les cinémas de répertoire, déjà spécialisés dans les reprises des grands films classiques, tentent maintenant de trouver un style pour leur programmation. Le « Dominique » organise ses journées et ses grilles horaires, comme la télévision, en « typant » ses programmes selon les aspirations du public, aux différentes heures de la matinée et de la soirée. Le New-Yorker se dédouble : double salle, double programme. Un club au sous-sol accueillera bibliothèque, conférences et débats, cependant que la salle de projection programmera deux cycles simultanément. A partir du 18, et pour quatre semaines, il y aura huit Paul Newman à 20 heures et huit Jean Renoir à 22 heures.

Comédie musicale

WATERGATE EN MUSIQUE A ZAGREB

Le scandale du Watergate va être porté sur la scène en Yougoslavie sous la forme d'une comédie musicale due à deux auteurs yougoslaves, le dramaturge Milan Grgic et le compositeur Alphonse Kabiljo.

L'ex-président Nixon et ses proches collaborateurs sont, naturellement, les principaux personnages de cette œuvre musicale intitulée *la Serre de la Maison Blanche*. La première aura lieu à l'automne prochain, à Zagreb (Croatie). « *L'aspiration de l'homme à la sauvegarde de la démocratie et des droits civiques* » en constitue, selon ses auteurs, la toile de fond.

Grgic et Kabiljo avaient connu un grand succès la saison dernière, en tant qu'auteurs d'un « musical » intitulé *Yalta, Yalta* et consacré à la rencontre Churchill-Roosevelt-Staline.

Festivals

UNE SAISON LILLOISE

La Ville de Lille mûrit depuis longtemps l'ambition de réaliser un festival et souhaite multiplier les manifestations artistiques de haute qualité pour affirmer plus nettement son prestige de métropole régionale. La formule reste à découvrir : les premières expériences s'étaient portées vers la danse et la musique, avec quelques soirées fastes réparties dans le courant de la saison. Cette fois le Festival de Lille se déroulera du 16 octobre au 30 novembre prochain avec une bonne vingtaine de spectacles de style très différent et sans doute aussi de valeur inégale. On notera surtout la participation des Percussions de Strasbourg, de l'ensemble allemand Collegium Aureum, de l'Orchestre national sous la direction de Sergiu Celibidache, de l'Ensemble instrumental de France sous la conduite de Jean-Pierre Wallez, avec le concours du violoncelliste soviétique Rostropovitch, le Théâtre des marionnettes tchécoslovaques, un spectacle-bouffe d'Yves Borrini, « les Equilibristes », un concert avec Pierre Cochereau, titulaire des orgues de Notre-Dame de Paris, etc.

La soirée de clôture, le 30 novembre, aura lieu dans le grand hall de l'hôtel de ville avec la présentation de l'œuvre de Carl Orff, « Carmina Burana », avec les chœurs des Communautés européennes et l'Orchestre symphonique de Liège.

La saison lyrique des deux théâtres lillois se poursuivra normalement hors de ce contexte. Alors que le Festival affiche pour la danse un film de Maurice Béjart, réalisé avec les Ballets du XXe siècle, l'Opéra vient d'annoncer du 21 au 27 septembre... les Ballets du XXe siècle et Béjart en personne, qui présentera deux spectacles différents en six représentations...

L'Opéra de Lille, de son côté, créera *Goya*, opéra de Tony Aubin, grand prix de Rome, professeur de composition au conservatoire de Paris, le 28 novembre, sur un livret de Raymond Escholier, avec la participation de Claude Calès et Michelle Le Bris.

Comment ne pas souhaiter plus de coordination dans la présentation de manifestations toutes subventionnées par la même municipalité ?

GEORGES SUEUR.

Travestis

LES DAMES DE LA LICORNE

Lady Jane est une imposante personne, avec une figure ronde, des yeux rieurs écarquillés de Betty Boop géante, des jambes musclées engrillagées de résille. Lady Jane porte une plume rose piquée sur un collant lamé, ou bien une perruque blonde et un déshabillé de satin pâle à la Jean Harlow. Lady Jane, pourtant, n'a rien de sophistiqué, et raconte d'une voix forte, avec un solide accent marseillais, de vieilles grosses blagues, des histoires truculentes et candides de bonne fille « forte en gueule ». Comme Lady Jane dévoile sans réticence un torse puissant délibérément mal rasé — car il s'agit d'un homme, — le mélange de « mauvais goût », de gentillesse, d'équivoque, devient d'un comique irrésistible.

Lady Jane se montre une fameuse meneuse de revue. Elle mène le spectacle de la Licorne, un nouveau cabaret de travestis, un peu caf'conc', tout simple, poutres apparentes et boule de cristal. A l'aide d'une perruque, d'une robe, d'un play-back, des garçons évoquent les vedettes traditionnelles (Gréco, Zizi, Barbara), sacrifient à la mode rétro avec Marie Dubas et une Gloria Lasso effarouchée, en guiches, velours vert et lourds pendants d'oreilles. Sur la voix de Nina Simone se plaque une figure noire et grimaçante. Dans l'ombre apparaît un visage blême, de longues mains blanches, caressantes : Piaf.

Au milieu de ce fatras jovial, Madame Denise — une vraie dame, — cheveux décolorés, majestueuse comme un paquebot dans sa robe imprimée, tangue entre les tables, attentive, serviable et perpétuellement maussade. Contraste encore : Cyril (le), corps longiligne, bras fins, cou frêle, visage modelé par des ombres bistres, des yeux obliques, impassibles. Elle ressemble aux dessins très léchés de ces sirènes, dont la ligne accompagnait celles des voitures américaines étincelantes sur les affiches des années 1950. En robe noire, décolletée, elle descend dans la salle sur un play-back de « Fever ». Tout près, elle reste lointaine, étrange incarnation d'un mystère. La Licorne joue sur les contrastes.

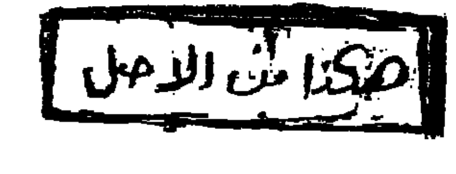
C. G.

★ La Licorne, 4, rue Maître-Albert, 22 heures.

Vient de paraître

★ AMARCORD, par Federico Fellini. — Ce volume comprend le découpage complet du film (description des plans et dialogues) *tel qu'il a été réalisé* (les scènes coupées au montage ont été réintégrées au texte). Dans sa préface, Lo Duca explique l'œuvre fellinienne par la fidélité de l'auteur à sa jeunesse, « une fidélité profonde, indifférente à l'anecdote superficielle et aux apparences de la réalité rationnelle ». Ecrivant à Gian Luigi Rondi, Fellini lui-même déclare : « Je liquide des stocks accumulés dans mes magasins »... Un livre qui permet de retrouver les sortilèges d'un grand film. (Editions Seghers, collection « Cinéma 2000 », 208 pages, 32 pages illustrées, 27 F.)

★ A BAS LE CINEMA, VIVE LE CINÉMA, par Maurice Périsset. — Dans ce pamphlet, Maurice Périsset, qui créa en 1965 le Festival du jeune cinéma, adresse une série de « lettres ouvertes » à « quelques pontifes de la nouvelle vague », à « un roi sans royaume » (Godard), à « quelques nantis du système », à « quelques marginaux ». Aux uns et aux autres il reproche leurs contradictions, leur démission, leur autodestruction. Echappent au massacre : Gérard Blain, Marcel Carné, dont Périsset salue (avec raison) l'irremplaçable talent, Michel Drach... Des pages qui feront grincer bien des dents. (Editions PAC, collection « Tête d'affiche », 173 pages, illustrations.)



CORRESPONDANCE

« Paris n'est plus Paris »

De très nombreux lecteurs du *Monde* ont écrit à propos des deux articles d'André Fermigier, « la Chute de Paris », publiés les 20 et 21 août. En dehors d'un de nos correspondants, M. Roubaudi, qui prend vigoureusement la défense du « paquet de nouilles » de la rue François-Ier, en reprochant à notre collaborateur de ne pas donner les raisons de son aversion, mais sans donner celles de son enthousiasme, tous sont d'accord pour regretter, et presque toujours en termes très vifs et avec le sentiment que « Paris n'est plus Paris », les orientations actuelles de l'architecture et de l'urbanisme parisiens : prolifération des tours, absence de plan véritable, densification aberrante de l'espace, abus des matériaux « riches », etc.

La décision de renoncer à construire sur la partie ouest du carreau des Halles est accueillie avec une faveur particulière, une de nos lectrices américaines, Mme Rebecca Carr, nous écrivant en particulier que c'est « *une décision énergique et courageuse qui tente de briser le cycle destructeur et fatal d'une société uniquement motivée par la technologie* », et qu'elle pourrait à cet égard être un exemple pour les autres grandes villes du monde.

En revanche, Maine-Montparnasse (dont les masses incohérentes et importantes sont encore aggravées par le nouvel hôtel Sheraton, selon M. Max Lagrange) et la Défense sont l'objet des appréciations les plus vigoureuses, si vigoureuses parfois qu'il nous paraît difficile de les reproduire. L'insuffisance des espaces verts et la nécessité de protéger ceux, même modestes en étendue, qui sont menacés par les entreprises des promoteurs sont aussi fréquemment évoquées dans ce courrier, un lecteur de Chamonix écrivant qu'« *un aménagement urbain sérieux voudrait qu'une mère de famille n'ait pas plus de 500 mètres à faire pour conduire à la maternelle ou au jardin public ses enfants* ».

***

Nous sommes évidemment loin du compte. M. René Paquet, architecte-paysagiste de Québec, nous signale qu'on ne peut dire que l'on n'a rien planté d'important depuis cent ans, puisqu'il y a le parc floral de Vincennes. Hélas ! ce parc fort agréable ne se trouve pas à l'intérieur de l'agglomération parisienne ni même dans son immédiate périphérie.

Quant à M. Pierre Fortunez, qui craint que « *l'espace vert des Halles ne devienne rapidement une terre battue sur laquelle se vautreront les hippies déguenillés* », on peut lui répondre que tout le monde a le droit de vivre, que ce ne sont pas les hippies qui ont fait passer le boulevard périphérique à travers le bois de Boulogne, qu'il faut parfois ébouriffer un peu les bouquets trop bien faits, et qu'il existe des moyens très simples (clôtures, gardiens débonnaires et vigilants) pour limiter la participation trop intense de certains à la vie profonde de la nature. Les hippies ont jusqu'à présent fait beaucoup moins de mal aux jardins parisiens que les constructeurs de parkings souterrains.

M. Henri Fabre-Luce regrette que notre collaborateur fasse « *la part trop grande aux beaux quartiers. C'est*, dit-il, *le péché mignon des associations de défense, mais l'on peut espérer que S.O.S. Paris mettra l'accent à l'avenir sur les quartiers que personne ne défend et où se réalisent (ou se préparent) des horreurs, Belleville, place des Fêtes, XIVe arrondissement, environs du canal Saint-Martin, etc., tous quartiers vivants, riches, à vie urbaine intense et animée, qu'on s'apprête, si ce n'est déjà fait, à sabrer, éventrer, distendre et détruire. Des tours et de l'espace en bas, et il n'y a plus de rues, plus de vie, plus de quartier. Voir aussi la rue de Flandre qui s'élargit démesurément en certains endroits, pour laisser passer la circulation et laisser fuir l'animation.* » On n'en finirait pas, en effet, de faire ce compte des rues dont les trottoirs sont rognés aux dépens des commerces et des piétons, pour le seul bénéfice du trafic automobile.

***

Pour résumer l'impression générale, citons la lettre de M. Georges-Henri Pingusson, qui a bien tort de penser qu'il est pour nous inconnu, puisque nous savons fort bien qu'il est en particulier l'auteur de l'excellent hôtel Latitude 43, construit avant la guerre au-dessus de Saint-Tropez, et puisque nous savons aussi qu'il a été l'une des victimes des tout-puissants mandarins de l'architecture officielle. Il nous écrit : « *Bien que faisant partie des CLAM et du mouvement qui, dans les années 30, s'efforçait de préciser l'orientation d'une architecture nouvelle, ami très proche des P. Chareau, Mallet-Stevens, Le Corbusier, Lods, je tiens à vous dire le réconfort que j'éprouve à votre énergique prise de position. Nous n'avions pas voulu cela... et surtout pas ce gigantisme américain, si vieillot déjà, si peu adapté au tempérament français, où se conjuguent le goût de la grande monumentalité (si longtemps pôle éducatif de l'Ecole des beaux-arts) et les techniques de pointe sur des domaines secondaires d'équipement. Il est vrai que Le Corbusier a été l'apôtre de l'immeuble de grande hauteur, mais ceux qu'il proposait étaient l'image d'une conquête de la troisième dimension, précisément pour* libérer les deux autres : *il espaçait de quatre cents mètres les grands immeubles-tours pour placer à leur base des parcs généreusement conçus, des terrains de jeux.* »

La leçon, en effet, n'a pas été entendue (voir par exemple la Défense et son évolution par rapport au plan initial) et « une mutation dramatique se fait sous nos yeux sans que les pouvoirs publics en sentent le terrible aléa. L'espace parisien était convexe, plein, et il devient concave, perforé de mille tours implantées au hasard des opérations. Paris tend vers Sao Paulo et le chaos des orgueils du « big business ».

Et il serait bien difficile de ne pas être d'accord avec M. Georges-Henri Pingusson lorsqu'il évoque « *l'absence de continuité dans la doctrine d'urbanisme, et même l'absence de doctrine tout court : Paris et son schéma radioconcentrique auquel succède celui, plus rationnel, de la ville linéaire fluviale, capitale du bassin, auquel succède la thèse de reconstruire Paris sur Paris en renforçant le schéma incriminé du centrage et de l'équilibrage.* » Il est bien vrai que cette définition cohérente du rôle de Paris, à l'échelle de la région comme à celle du territoire, n'a pas encore été formulée.

Il est vrai aussi que le problème, dans l'état actuel de la pratique et de la théorie de l'urbanisme, est d'une difficulté presque décourageante, que l'on ne semble plus savoir nulle part comment « faire une ville », toutes les villes nouvelles étant des « non-villes », y compris celles qui ont été les plus soigneusement programmées, et que les dangers qui menacent Paris menacent aussi bien Londres, Tokyo, Rome, Milan, Lyon, Marseille, Moscou, etc., sans parler des villes américaines et des métropoles du tiers-monde.

***

Certains lecteurs nous ont signalé des faits particuliers, en effet fort préoccupants. Dans ce domaine, seules les associations d'usagers, par leurs interventions auprès des pouvoirs publics et municipaux, peuvent avoir une action efficace : l'Union des Champeaux a joué un rôle fort important dans l'abandon du projet du centre de commerce international, et si, à Bourges, on n'a pas encore vu s'édifier à quelques dizaines de mètres de la cathédrale une chambre de commerce particulièrement disgracieuse et inopportune, c'est bien aux protestations des Berruyers qu'on le doit. Il faut cependant rassurer M. François-Xavier Rousseau qui nous a envoyé les photographies de deux hôtels de la rue de Constantine (le no 9 et le no 11), sur l'esplanade des Invalides, avec en belle vue la fatale pancarte d'une entreprise de démolition. Ces deux hôtels, qui sont en effet d'une qualité exceptionnelle, ne sont pas menacés, le permis de construire qu'affiche l'un d'entre eux ne concernant qu'un redressement des combles et la construction, dans la cour, de deux étages de bureaux non visibles de la rue.

Un mot encore à propos de la loi Maupéon d'Ableiges. Il s'agit en fait d'une proposition de loi, présentée par un sénateur de la Vendée, M. de Maupéou, aujourd'hui décédé, proposition adoptée par le Sénat, mais qui n'a pas encore été ratifiée par la Chambre des députés. Le vote favorable du Sénat datant du 7 décembre 1961, quoi que l'on sache de la lenteur des « navettes », on peut être excusable d'avoir pris ses désirs pour des réalités, réalités qui se vérifieront peut-être bientôt puisqu'un rapporteur vient d'être nommé pour cette proposition de loi qui a été présentée à chaque législature depuis 1961.

M. Louis de Charbonnières, qui a rectifié notre information sur ce point, écrit d'autre part : « *Ce premier pas toutefois ne suffirait pas à faire échec aux « rénovateurs » publics et privés, à la puissance de l'argent, à l'inculture et aux ambitions mégalomaniaques de nombreuses municipalités.* » Certes et « *il n'y a pas d'autre remède à la mesure du mal que celui que je propose sans succès depuis quinze ans : le renversement du droit en matière de démolition. Il faut que, pour tout immeuble de plus de soixante-quinze ans, ou de cent ans par exemple, la règle devienne la conservation, et que ce soit la démolition qui exige la mise en branle des bureaux, l'obtention des tampons et des signatures, lesquelles ne pourraient être données que sur avis favorable des commissions des sites et des monuments historiques (où les représentants ne devraient figurer que pour moitié)* ».

On chercherait cent ans que l'on ne pourrait mieux dire, en particulier pour la composition des commissions chargées de la sauvegarde des sites et du patrimoine architectural. Et il n'est pas un homme de bonne volonté qui ne fera sienne la conclusion de notre correspondant : « *Hors d'une règle générale de cet ordre, il n'y a pas de salut, et dans deux ou trois décennies le visage de pierre de la France aura cessé d'exister.* » — A. Fr.

Un flâneur dans la ville

L'ARCHITECTURE du dix-neuvième siècle est d'autant plus menacée, à Paris et dans ses bons exemplaires provinciaux, qu'elle n'a pas encore été sérieusement étudiée. Le secrétariat d'Etat à la culture semble vouloir en entreprendre l'inventaire et l'on peut signaler comme un signe de l'intérêt qu'on commence à lui porter le numéro du premier trimestre 1974 dans la revue les Monuments historiques de France.

La période contemporaine a fait l'objet de publications plus nombreuses (quoique insuffisantes surtout pour l'entre-deux-guerres, particulièrement brillante pour l'architecture commerciale, *Robert Mallet-Stevens ayant par exemple signé la devanture du magasin de chaussures Bally, boulevard des Capucines). Une nouvelle tentative vient d'être faite en ce sens par Bernard Marrey, l'un des plus sympathiques défenseurs de Paris (c'est lui qui, au moment où l'on commença à parler de la voie express rive gauche, organisa une promenade en bateau mouche autour de l'île de la Cité en faisant diffuser l'enregistrement du gros bourdon de Notre-Dame). Dans son* Guide de l'art dans la rue au vingtième siècle, Paris et sa banlieue *(Editions ouvrières, 12, avenue Sœur-Rosalie, 42 francs), il a établi la liste des immeubles de commerce ou d'habitation, des édifices industriels et sportifs (les piscines en particulier, souvent de très bonne qualité), des œuvres d'art et des châteaux d'eau, etc., qui* « transforment l'agressive médiocrité de notre cadre de vie ». *La liste n'est pas exhaustive et Bernard Marrey a travaillé en flâneur, en piéton de Paris plus qu'en historien. Mais son travail est fort utile et les divers guides de Paris devraient s'en inspirer, lesquels ignorent encore à peu près tout ce qui est postérieur à 1850. S'il y a une tâche qui devrait tenter l'éditeur sérieux, c'est la publication d'un guide illustré et scientifiquement documenté du Paris moderne et contemporain.* — A. Fr.



Expositions

PARIS

CENTENAIRE DE L'IMPRESSIONNISME. — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (231-81-24). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h., le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F; le samedi : 5 F (gratuite le 31 octobre). Du 21 septembre au 24 novembre.

CEZANNE DANS LES MUSEES NATIONAUX. — Musée de l'Orangerie des Tuileries (073-99-48). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h., le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 6 F ; le samedi : 4 F (gratuite le 9 octobre). Jusqu'au 14 octobre.

LES PRIMITIFS DE L'ECOLE DE COLOGNE. — *Musée du Louvre*, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf le mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 3 F ; gratuite le dimanche (le ticket d'entrée au musée donne accès à l'exposition). Jusqu'au 14 octobre.

LES INCUNABLES DE LA COLLECTION EDMOND DE ROTHSCHILD. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 7 octobre.

TABLEAUX DE FRAGONARD et MEUBLES DE CRESSENT. — Musée du Louvre, entrée porte Denon (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 septembre.

JOAN MIRO. — Grand Palais, entrée Clemenceau (voir ci-dessus). Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F (gratuite le 23 septembre). Jusqu'au 13 octobre. Œuvre gravé, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson. Jusqu'au 13 octobre.

ROBERT WILSON, dessins et sculptures. — Musée Galliera, 10, av. Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf mardi, de 10 à 17 h. 45. Jusqu'au 26 septembre.

POUR MEMOIRES : BERTHELIN, BERTRAND, BOLTANSKI, GAZIOROWSKI, LE GAC, LESTIÉ, MONORY, THEIMER, THIBAULT. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, A.R.C.2, 11, avenue du Président-Wilson (553-48-10). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 3 F (gratuite le dimanche). Du 20 *septembre au 27 octobre*.

LES PEINTRES GRAVEURS FRANÇAIS. — Bibliothèque nationale, galerie Mansart, 58, rue de Richelieu (742-02-51). Tous les jours, de 11 h. à 18 h. Entrée : 5 F.

BENN, orangerie du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard. Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Jusqu'au 6 octobre.

ART MAYA DU MEXIQUE. — Musée de l'homme, place du Trocadéro (727-18-17). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 30 septembre.

LA BANDE A SCHNEGG. — Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 3 F. Jusqu'au 1er octobre.

LOUIS LEYGUE. — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (551-01-34). De 10 h. à 12 h. 15 et de 14 h. à 18 h. Entrée : 5 F ; le dimanche : 2 F. Jusqu'au 30 septembre.

DELACROIX ET PAUL HUET, PRECURSEURS DE L'IMPRESSIONNISME. — Musée Delacroix, 6, place Furstenberg (033-04-87). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 30 septembre.

FILIPE MARTINEZ ET REMY ARON, cloître des Billettes, 24, rue des Archives. Les 19 et 20 septembre, à partir de 20 h. Le 22 septembre, à partir de 18 heures.

QUATRE CENTS ANS DE FANTASTIQUE. — Galerie J.-C. Gaubert, 27, rue Guénégaud (633-04-66).

HANS HARTUNG (peintures 1973-1974). — Galerie de France, 3, faubourg Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 12 octobre.

WIFREDO LAM (œuvres de 1938 à 1946). — Galerie Albert Lœb, 10, rue des Beaux-Arts

BANLIEUE

BIEVRES. — Portraits de Nadar. Musée de la photographie, mairie (567-11-72). Sauf mardi, de 14 h. 30 à 17 h. 30. Jusqu'au 30 novembre.

PROVINCE

HONFLEUR. — Robert Constantin. (Galerie de l'Estuaire. Jusqu'au 3 novembre.)

SAINT-OMER. — Maurice Rocher, peintures. (Musée de l'hôtel Sandelin. Jusqu'au 4 novembre.)

SAINT-REMY-DE-PROVENCE. — Anna-Eva Bergman, peintures, gravures. (Galerie Noella Gest. Jusqu'au 30 septembre.)

SEDAN. — Yves Sorin et Angelo Satalino : Marges 1. (Château-fort. Jusqu'au 27 octobre.) Galéa : gravures, eaux-fortes, peintures. (Château-fort. Jusqu'au 20 octobre.)

STRASBOURG. — Johnny Friedlaender, gravures. (Château des Rohan, cabinet des estampes.)

Théâtres

Les salles subventionnées

OPERA, 8, rue Scribe, 9e (073-59-59), le 24 à 21 h. : Chicago Symphony Orchestra ; les 25 et 27 à 19 h. 30 : la Bohème ; le 28 à 19 h. 30 : les Noces de Figaro.

COMEDIE - FRANÇAISE, Théâtre Marigny, Carré Marigny, 8e (256-04-41 ou 742-27-31), les 18 et 19 à 20 h. 30 : l'Ile des esclaves ; les Fourberies de Scapin : les 20, 21, 22, 23 et 24 à 20 h. 30, le 22 à 14 h. 30 : On ne saurait penser à tout ; le Malade imaginaire : les 25, 26, 27 et 28 à 20 h. 30 : les Marrons du feu ; le légataire universel.

THEATRE DE L'EST PARISIEN, 17, rue Malte-Brun, 20e (636-79-09), les 18, 19, 20, 21, 24, 25, 26, 27 et 28 à 20 h. et vers 21 h. 30 : Cinéma.

Les autres salles

ACT-ALLIANCE FRANÇAISE, 101, bd Raspail, 14e (548-87-93) (Mar., D. soir) 20 h. 45, mat. Dim., à 15 h. et 18 h. 30 : la Nuit des dauphins.

ANTOINE, 14, bd de Strasbourg, 10e (208-77-71) (L.) 20 h. 30, mat. Dim., 15 h. : le Tube (les 18 et 24 à bureaux fermés).

ATHENEE, square Louis-Jouvet, 9e (073-82-23) (L.) 21 h., mat. Dim., 15 h. : le Sexe faible.

BIOTHEATRE, 4, rue Marie-Stuart, 2e (508-17-80) (L.) 20 h. 30, mat. Dim., 15 h. : 12 rouge, pair, manque, carré, cheval et plein.

BOUFFES-PARISIENS, 4, rue de Monsigny, 2e (073-87-94), à partir du 20 (L.) 20 h. 45, mat. Dim., 15 h. : Monsieur Amilcar.

CARRE THORIGNY, 8, rue de Thorigny, 3e (277-36-39) (D. soir, L.) 21 h., mat. Sam. et Dim., 16 h. : Pourquoi la robe d'Anna ne veut pas redescendre.

COMEDIE CAUMARTIN, 25, rue Caumartin, 9e (073-43-41) (J.) 21 h. 10, mat. Dim., 15 h. 10 : Boeing-Boeing.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (359-37-03) (L.) 20 h. 30, mat. Dim., 14 h. 45 : Colombe.

COUR DES MIRACLES, 23, avenue du Maine, 15e (548-85-60) (D.) 20 h. : Caush' Rêves ; 20 h. 15 : Appelez-moi maître ! ; 22 h. 30 : Gueule de tabouret. Bouloschka.

DAUNOU, 7, rue Daunou, 2e (073-64-30) (J., D. soir) 21 h., mat. Dim., 15 h. : Les portes claquent.

DIX HEURES, 36, bd de Clichy, 18e (606-08-35) (D.) 20 h. 30 : la B.I.D.

ELYSEES-MONTMARTRE, 72 bd de Rochechouart, 18e (606-38-79).

ESSAION, 6, rue Pierre-au-Lard, 4e (278-46-42) (D.), 20 h. 30 : Comment harponner le requin ? II : 20 h. 30 : Haut-parleurs et cargos lents.

EUROPEEN, 3, rue Biot (17e) (387-88-14) (L.), 20 h. 30, mat dim. à 15 h. : Gomina.

FONTAINE, 10, rue Fontaine (9e) (874-74-40) (J.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : les Jeux de la nuit.

GAITE-MONTPARNASSE, 26, rue de la Gaîté (14e) (633-16-18) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. D. à 14 h. 45 et 18 h. : Marco millions.

GYMNASE, 38 bd de Bonne-Nouvelle (9e) (770-16-15) (D.), 21 h. : le Cheval évanoui.

HEBERTOT, 78, bd des Batignolles, 17e (387-23-23) (J. et D. soir) 21 h., mat. dim. à 15 h : l'Amour fou. ; jeudi à 21 h. et sam. à 17 h. : Portrait de Péguy.

HUCHETTE, 23, rue de la Huchette (5e) (326-38-99) (D.), 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.

LUCERNAIRE, 18, rue d'Odessa (14e) (326-57-23) (D., L.) 18 h. 30 : Les doubles dièzes. 20 h. 30 : Parsiphae. 22 h. : Molly Bloom.

MADELEINE, 19, rue de Surène (8e) (265-07-09) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. D. à 18 h. 30 : le Tournant.

MICHEL, 38, rue des Mathurins (8e) (265-35-02) (mer.), 21 h. 10, mat. D. à 15 h. 10 : Duos sur canapé.

MICHODIERE, 4 bis, rue de la Michodière, 2e (742-95-22) (D. soir, L), 20 h. 30 ; mat. dim. à 15 h. : l'Amacœur.

MONTPARNASSE, 31, rue de la Gaîté, 14e (326-89-90) (D. soir, L.), 21 h. ; mat. dim. à 15 h. et 18 h.) : Madame Marguerite.

MOUFFETARD, 76, rue Mouffetard, 5e (336-02-87) (D., L.), 20 h. 30 : Guerres d'amour.

NOUVEAUTES, 24, bd Poissonnière, 9e (770-52-76) (J.), 20 h. 45 ; mat. dim. à 15 h. : Pauvre France !

PALAIS-ROYAL, 38, rue Montpensier, 1er (742-84-29) (L.), 20 h. 30 ; mat. dim. à 15 h. : la Cage aux folles.

POCHE-MONTPARNASSE, 75, boul. du Montparnasse, 14e (548-92-97) (D.), 20 h. 45 ; sam. à 20 h. 30 et 22 h. 30 : le Premier.

SAINT-GEORGES, 51, rue Saint-Georges, 9e (878-63-47) (J.), 20 h. 30 ; mat. dim. à 15 h. : l'Arc de triomphe.

TERTRE, 18, r. Lepic, 18e (606-11-82) (D., L.), 20 h. 30 ; mat. dim. à 15 h. 30 : le Sauvage.

THEATRE D'ORSAY, quai Anatole-France (548-65-90) (D. soir, L.), 20 h. 30 ; mat. sam. et dim. à 16 h. : Harold et Maude.

THEATRE PRESENT, 211, avenue Jean-Jaurès, 19e (203-02-55) (D., L.), 20 h. 30 : Zut.

TROGLODYTE, 74, rue Mouffetard, 5e (222-93-54) (D., L.), 22 h. : l'Inconfortable.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN, 6, rue Thérèse, 1er (742-99-79) (D.), 21 h. 30 : Oraison ; 22 h. 45 : P. Font et Ph. Val ; 24 h. : Yann B.

CAF' CONC, 2, rue de Berri, 8e (359-12-83), 20 h. : Coluche.

CAFE-THEATRE DE L'ODEON, 3, rue Monsieur-le-Prince, 6e (325-43-98) (D.), 20 h. Bonjour, ça va ? ; 21 h. : Hypothenar tombe la veste ; 22 h. 30 : En avant les prognathes.

LE FANAL, 85, rue Saint-Honoré, 1er (236-62-75) (D.), 21 h. : Une île pour le Five O'Clock ; ; 23 h. : Confessions d'une bourgeoise.

PETIT CASINO, 17, rue Chapon, 4e (747-62-75) (D.), 21 h. 45 : la Rentrée de Greta Garbo dans Phèdre ; 22 h. 15 : le Beau Rôle.

PIZZA DU MARAIS, 15, rue des Blancs-Manteaux, 4e (887-97-58), 20 h. 30 : Sainte Jeanne du Larzac ; 22 h. 30 : Avron et Evrard ; 24 h. : Una Ramos.

LA VIEILLE GRILLE, 1, rue du Puits-de-l'Ermite, 5e (707-60-93) (L., Mar.), 21 h. : Soliloques ; 23 h. 45 : Cygjamour et le Pape.

Festivals

Paris

FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (633-61-77)

Le 18, à 20 h. 30, église St-Séverin (5e) : H. Walcha (Bach) ; le 19, à 20 h. 30, église Stella-Matutina (Saint-Cloud) : Ensemble vocal G. Dufay. Dir. : A. Bedois (chant grégorien et musique du Moyen-Age) ; le 20, à 20 h. 30, Théâtre du Musée Grévin : A. Motard, G. Frémy et D. Merlet, piano (Chopin, Schoenberg) ; le 21, à 18 h. 30, Amphi Richelieu de la Sorbonne : J. di Donato, R. Pasquier, A. Meunier et C. Lavoix (Messiaen : Quatuor pour la fin des temps) ; à 20 h. 30, même lieu et même Ensemble (Brahms, Pousseur, Bartok, Petit) ; le 22, à 18 h. 30, Amphi Richelieu de la Sorbonne : W. Jankelevitch (conférence-débat sur Fauré) ; à 20 h. 30, même lieu : Trio Debussy (Mozart, Debussy, Varese, Britten).

Le 23, à 13 h., FIAP, rue Cabanis : Trio Deslogères (Arma, Mari, Videau, Milhand, Holstein) ; à 20 h. 30, église Saint-Séverin : H. Walcha (Bach).

MUSIQUE DE CHAMBRE DE PARIS (260-21-76)

Le 19, à 21 h., église des Billettes : Orchestre de Chambre B. Thomas, avec G. Fumet, J.-Ch. Durand, H. Goverts (J.-S. Bach, J.-Ch. Bach, C. Ph. E. Bach) ; le 20, à 21 h., même lieu : Trio Rouvier-Kantorow-Muller (Brahms) ; le 22, à 17 h., Cloître des Billettes : R. Maldonado et G. Fumet (de J.-S. Bach à Debussy) ; le 23, à 21 h., église des Blancs-Manteaux : J.-L. Gil (Bach) ; le 24, à 21 h., église St-Germain-des-Prés : Orchestre de Chambre B. Thomas (Haëndel, Delalande).

Région parisienne

SCEAUX (660-49-79)

M. Vogel, M. Debost, F. Sauvageot : le 20, à 20 h. 45 : Mozart, Stravinsky, Pulcinella, Schumann, Dichterliebe ; le 21, à 17 h. 30 : Moussorgsky, Debussy, Schumann, Bartok ; le 22, à 17 h. 30 : J.-S. Bach.

Cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 18 SEPTEMBRE. — 15 h., films comiques de Laurel et Hardy et Harold Lloyd ; 18 h. 30, le Père de la mariée ; 20 h. 30, Sur la piste des Mohawks ; 22 h. 30, American Guerilla in the Philippines ; 0 h. 30, Madame Satan.

JEUDI 19. — 15 h., la Taverne de la Jamaïque ; 18 h. 30, les Naufrageurs des mers du Sud ; 20 h. 30, Sous le plus grand chapiteau du monde ; 0 h. 30, les Nuits de San-Francisco.

VENDREDI 20. — 15 h., Parade d'amour ; 18 h. 30, Casier judiciaire ; 20 h. 30, Héros d'occasion ; 22 h. 30, Artistes et modèles ; 0 h. 30, Paramount on Parade.

SAMEDI 21. — 15 h., les Rapaces ; 18 h. 30, la Grève ; 20 h. 30, la Vallée ; 22 h. 30, les Croisades ; 0 h. 30, The Play Boy of Paris.

DIMANCHE 22. — 15 h., Marat-Sade ; 18 h. 30, le Dieu noir et le Diable blond ; 20 h. 30, le Pélican ; 22 h. 30, les Amants du Capricorne ; 0 h. 30, Inauguration au dôme du plaisir.

LUNDI 23. — 15 h., les Boucaniers ; 18 h. 30, Fifi Peau de Pêche ; 20 h. 30, Nuit après nuit ; 22 h. 30, Belle on the Nineties ; 0 h. 30, The Big Broadcast.

MARDI 24. — 15 h., Dimanche d'août ; 18 h. 30, la Macchina Ammazzacattivi ; 20 h. 30, Miracle à Milan ; 22 h. 30, Onze fioretti de François d'Assises ; 0 h. 30 : l'Atlantide.

RUE D'ULM (033-11-17)

MERCREDI 18. — 19 h. 30, l'Arsenal ; 21 h., les Débris de l'empire.

JEUDI 19. — 19 h. 30, Chasses tragiques ; 21 h., Allemagne, année zéro.

VENDREDI 20. — 19 h. 30, les Gauloises bleues ; 21 h., les Cœurs verts.

SAMEDI 21. — 19 h. 30, la Fille en noir ; 21 h., Trans-Europe-Express.

DIMANCHE 22. — 19 h. 30, It's a gift ; 21 h., les Joies de la famille.

LUNDI 23. — 19 h. 30, le Moulin du Pô ; 21 h., Riz amer.

MARDI 24. — Relâche.

Les exclusivités

AMARCORD (It., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées S.F.2, 8e (225-67-29) ; v.f. : P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Templiers, 4e (272-94-56) (sauf le Mar.).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Helder, 9e, (770-11-24), Bretagne, 6e (222-57-97).

LE CANARDEUR (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (033-47-62), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Galaxie, 13e (580-76-86), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Grand Pavois, 15e (531-44-58), Paramount-Maillot, 17e (747-24-24), Capri, 2e (508-11-69).

COMME UN POT DE FRAISES... (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Mercury, 8e (225-75-90), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA COUSINE ANGELIQUE (Esp., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Cambronne, 15e (734-42-96), Passy, 16e (288-62-34), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE CRI DU CŒUR (Fr.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), France-Elysées, 8e (225-19-73), Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), Fauvette, 13e (331-60-74), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

LES DERNIERES FIANÇAILLES (Can.) : Marais, 4e (278-47-86).

DITES-LE AVEC DES FLEURS (Fr.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Studio-Alpha, 5e (033-39-47), Marivaux, 2e (742-83-90), Grand-Pavois, 15e (531-44-58), Plaza, 8e (073-74-55), Triomphe, 8e (225-45-76), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-35), Arlequin, 6e (548-62-25).

EXECUTIVE ACTION (A., v.o.) : Terminal-Foch, 16e (704-49-53).

LA FEMME DE JEAN (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Concorde, 8e (359-92-84), Ermitage, 8e (225-15-99), Caméo, 9e (770-20-89), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Mayfair, 16e (525-27-06), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA FOLLE DE TOUJANE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).

GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

GOLD (A., v.o.) : Danton, 6e (326-08-18), Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Richelieu-Gaumont, 2e (233-56-71), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-60-74), Cambronne, 15e (734-42-96), Images, 18e (522-47-94).

GRANDEUR NATURE (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 5e (325-71-08), Biarritz, 8e (359-42-33).

LES GUICHETS DU LOUVRE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-51), Gaumont-Gambetta, 20e (797-95-02).

L'INITIATRICE (It., v.f.) (**) : Alpha-Elysées, 8e (225-76-83), Méry, 17e (522-59-54).

JEUX INTIMES (Angl., v.o.) (**) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; (v.o) : Alpha-Elysées, 8e (225-76-83).

LES JOYEUSES AVENTURES DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Studio République, 11e (805-51-97).

MAHLER (Angl., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-07-29) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).

MICKEY, DONALD, DINGO ET PLUTO EN VACANCES (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).

MARSEILLE CONTRAT (Angl.-Fr., v.f.) : Gramont, 2e (742-95-82) ; Murat, 16e (288-99-75).

LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; Ciné-Halles, 2e (236-71-72) ; (v.f.) : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).

LE MILIEU DU MONDE (Suisse) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; Montparnasse-Pathé, 14e (544-14-27) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

MISTER MAJESTIK (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82).

LA PALOMA (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).

LES SEINS DE GLACE (Fr.) : Boul'Mich', 5e (033-48-29) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (747-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26) ; Capri, 2e (508-11-69).

Les films nouveaux

CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU, film français de J. Rivette, avec Dominique Labourier, Juliet Berto, Bulle Ogier, Marie-France Pisier et Barbet Schroeder. Dragon, 6e (584-54-74), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

TROLL, film suédois de V. Sjoman (Titre français : Faites-donc l'amour, on n'en meurt pas). — (v.o.) : Saint-Germain-Village 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln 8e (359-36-14). (v.f.) : Gramont 2e (742-95-82), Montparnasse 83 6e (544-14-27), Saint-Lazare Pasquier 8e (387-56-16), Arts 9e (874-70-63), Maxeville 9e (770-72-87).

NE VOUS RETOURNEZ PAS, film américain de Nicolas Roeg, avec Julie Christie, Donald Sutherland ; (v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), Bilboquet, 6e (222-87-23), Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Omnia, 2e (231-39-36), Gaumont-Madeleine 8e (073-56-03), Miramar 14e (326-41-02), Magic Convention 15e (828-20-32), Clichy-Pathé 18e (522-37-41), Paramount Maillot 17e (747-24-24).

L'EXORCISTE, film américain de W. Friedkin, avec Ellen Burstyn, L.J. Cobb, et Max von Sydow.
— (v.o.) Hautefeuille 6e (633-79-38), Normandie 8e (359-41-18), Publicis St-Germain 6e (222-72-80). (v. f.) : Gaumont Convention 15e (828-42-27), Caravelle 18e (387-50-70), Paramount-Opéra 9e (073-34-37), Max-Linder 9e (770-40-04). Bretagne 6e (222-57-97).

KERVINKA, film israélien de E. Kishon, avec Topol. — (v.o.) : Studio de l'Etoile 17e (380-19-93).

VIVE LA FRANCE ! film français de Michel Audiard. — Ciné-Halles 2e (236-71-72), Omnia 2e (231-39-36), Cluny-Ecoles 5e (033-20-12), Rotonde (359-15-71), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Mistral 14e (734-20-70), Murat 16e (288-99-75), Clichy-Palace 17e (387-77-29) Liberté 12e (343-01-59).

JUSTICE SAUVAGE, film américain de P. Karson, avec Joe Don Baker et Elizabeth Hartman. — (v.o.) : U.G.C. Odéon 6e (325-71-08), Napoléon 17e (380-41-46). (v.f.) : Rex 2e (236-83-93), Miramar, 14e (326-41-02), Telstar 13e (331-06-19).

Variétés

Le music-hall

ALCAZAR, 62, rue Mazarine, 6e (633-64-94) (D.), 21 h. : Une nuit à l'Alcazar.

CASINO DE PARIS, 16, rue de Clichy, 9e (874-26-22) (L.), 20 h. 45, mat. dim. 14 h. 30 : Zizi, je t'aime.

ELYSEE-MONTMARTRE, 72, bd de Rochechouart, 18e (606-38-79) (D.), 20 h. 45, mat. sam. 17 h. : Oh ! Calcutta !

FOLIES-BERGERE, 32, rue Richer, 9e (770-02-51) (L.), 20 h. 30 : J'aime à la folie.

LIDO, 78, av. des Champs-Elysées, 8e (359-72-20), 22 h. 30 et 0 h. 30 : Grand Jeu.

MAYOL, 10, rue de l'Echiquier, 10e (770-95-08) (Me.), 16 h. 15 et 21 h. 15 : Q nu.

MOULIN-ROUGE, place Blanche, 9e (606-00-19), 22 h. : Festival.

OLYMPIA, 28, bd des Capucines, 9e (742-25-49), jusqu'au 22, à 21 h. 30, mat. dim. 14 h. 30 : Pierre Vassiliu ; le 23, à 21 h. 30 : Gilbert O'Sullivan ; le 24, à 21 h. 30 : Gala de première de Claude Nougaro, avec Baden Powell.

RENAISSANCE, 20, bd Saint-Martin, 9e (208-18-50), à partir du 20 (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Mouloudji.

TOUR EIFFEL, Champ-de-Mars, 7e (551-19-59), 20 h. : Viva Mexico.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE, 1, bd Saint-Martin, 3e (278-44-45), à partir du 23, à 21 h., mat. dim., à 15 h. 30 : La p'tite bal-balaise qui monte.

DEUX ANES, 100, bd de Clichy, 18e (606-10-26), 21 h., mat. dim., à 15 h. 30 : Satire... dans tous les coins.

DIX HEURES, 36, bd de Clichy, 18e (606-07-48), 22 h. : l'Esprit frondeur.

Les comédies musicales

EUROPEEN, 3, rue Biot, 17e (387-88-14) (L.), 21 h., mat. dim., à 15 h. : Gomina.

VARIETES, 7, bd Montmartre, 2e (231-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., à 15 h. : Godspell.

Les opérettes

BOBINO, 20, rue de la Gaîté, 14e (326-68-70) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 14 h. 30 et 18 h. 30 : Il était une fois l'opérette.

CHATELET, place du Châtelet, 1er (231-44-80) (J.), 20 h. 30, mat dim., 14 h. 30 : les Trois Mousquetaires.

Le jazz

PALAIS DES SPORTS, porte de Versailles, 15e (250-79-80), les 20 et 21, à 19 h. 30 et le 22, à 17 h. : Grateful Dead.

ESPACE-CARDIN, 1, av. Gabriel, 8e (265-97-50), les 24, 25 et 26, à 21 h. : Shirley Bassey.

La danse

PORTE-SAINT-MARTIN, 16, boulev. Saint-Martin, 9e (607-37-53) (D.), 20 h. 30, mat. dim., à 17 h. : les Capoeiras de Bahia (jusqu'au 25 inclus).

Musique

MERCREDI 18

EGLISE SAINT-ROCH, 21 h. : New England Conservatory (Schubert, Verdi, Ives, Stravinsky, Gershwin).

GRAND THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE, 21, bd Jourdan, 14e, 21 h. : Orchestre de l'Académie nationale de musique de la Sarre (Brahms, Haydn, Mozart, Rachmaninov).

JEUDI 19

SAINTE-CHAPELLE, bd du Palais, 1er, 21 h. : Maurice Gendron (Bach).

SAMEDI 21

ABBAYE DE ROYAUMONT, 20 h. 45 : B. Finnila (Schumann, Wolf, Mahler).

CHARTRES, salle à l'italienne du Musée, 21 h. : E. et T. Heidsieck (Ravel, Fauré, Debussy).

DIMANCHE 22

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : S. Ducommun (Vierne, Bach, de Grigny, S. Ducommun).

MARDI 24

OPERA DE PARIS, 21 h. : Chicago Symphony Orchestra, dir. G. Solti (Stravinsky, Beethoven).

CENTRE CULTUREL CANADIEN, 5, rue de Constantine, 7e (551-35-73), 20 h. 45 : M. Jablonski (Chopin).



هكذا من الأصل

Cinéma

SOLEIL VERT (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; (v.f.) : Maxeville, 9e (770-72-87) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

SWEET MOVIE (Fr.-Can., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40).

LE VERDICT (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les grandes reprises

AVOIR VINGT ANS DANS LES AURES (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LES BLUES ENTRE LES DENTS (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

2001 ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

LE JARDIN DES FINZI CONTINI (It., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).

LIFEBOAT (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

LES FEUX DU MUSIC-HALL (It., v.o.) : Olympic-Pigozzi, 14e (783-67-42).

LES LUMIERES DE LA VILLE (A.) : Champollion, 5e (033-51-60).

LE MECANO DE LA GENERALE (A.) : Champollion (033-51-60).

MACUNAIMA (Brés., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

MASH (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).

MUSIC LOVERS (Angl., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

ORPHÉE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 14 h., 16 h. et 18 h.

PANIQUE DANS LA RUE (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

PARTNER (A., v.o.) : Studio Parnasse, 6e (326-58-00), du mercredi au samedi.

LA PECHE AU TRESOR (A.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13).

TANT QU'IL Y AURA DES HOMMES (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

LES TROIS AGES (A.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Paris, 8e (359-53-99).

Les séances spéciales

LE CONFORMISTE (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (236-12-83), à 13 h. 35, 20 h. 30 et 22 h. 35.

L'EPOUVANTAIL (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

LES DYNAMIQUES AVENTURES DE TOM ET JERRY (A., v.o.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74), à 14 h., 15 h. 45 et 17 h. 30.

LEO THE LAST (Ang., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

MUSIC LOVERS (Ang., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (236-12-83), à 11 h. 45 et 0 h. 15.

OUT ONE SPECTRE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 20 h.

PSYCHOSE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

PIERROT LE FOU (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.

ROMEO ET JULIETTE (It.-Angl., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (236-12-83), à 13 h. 45 et 16 h. 10.

SLEEPING BEAUTY (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.

TAKING OFF (A., v.o.) : Studio Parnasse, 6e (326-58-00), à 22 h.

TEX AVERY FOLLIES (A., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82), à 0 h. 15.

UN DIMANCHE COMME LES AUTRES (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

UN HOMME QUI DORT (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. (sauf dimanche).

LES ZOZOS (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

Les festivals

DEUX VISAGES, de Dustin Hoffmann (v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), mer., ven., dim., mar. : Alfredo, Alfredo ; jeu., sam. et lun. : John and Mary.

L'AGE D'OR DES COMEDIES AMERICAINES (v.o.) : Grands-Augustins, 5e (633-22-13) ; mer. et dim. : l'Impossible Mr Bébé ; jeu et mar. : Pousse-toi chérie ! ; ven. : Mademoiselle et son bébé (v.f.) ; lun. : l'Adorable voisine.

INGMAR BERGMAN (v.o.) : Racine, 6e (633-43-71), mer., jeu., lun. et mar. : la Prison ; ven. : le Visage ; sam. : Rêves de femmes ; dim. : A travers le miroir.

ETE 74 : La Pagode, 7e (551-12-15), mer. : 1789. La Collectionneuse ; jeu. : Quelque part, quelqu'un. Lucia (v.o.) ; ven. : la Maman et la Putain. Les serpents de la lune des pirates ; sam. : Family life (v.o.). Vent d'Est ; dim. : le Chagrin et la Pitié. La Salamandre ; lun. : le Retour d'Afrique. La première charge à la machette ; mar : Rude journée pour la reine. Ucellaci. Uccellini (v.o.).

FRED ASTAIRE (v.o.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74), à 20 h. et 22 h ; mer. et dim. : Entrons dans la danse ; jeu. et lun. : la Belle de Moscou ; ven. et mar. : Parade de printemps ; sam. : Tous en scène.

PAUL NEWMAN (v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40), à 20 h. : mer., jeu. et ven. : la Chatte sur un toit brûlant ; sam., dim. et lun. : De l'influence des rayons gamma sur le comportement des marguerites (sam. et dim., à 14 h., 16 h. et 18 h.).

JEAN RENOIR : New-Yorker, 9e (770-63-40), à 22 h. : mer., jeu. et ven. : Boudu sauvé des eaux ; sam., dim. et lun. : la Grande Illusion (sam. et dim., à 20 h. et 22 h.).

JULES DASSIN (v.o.) : Boîte à films I, 17e (754-51-50), 14 h., 22 h. : les Chemins de la liberté ; 16 h., 20 h. : la Cité sans voile ; 18 h. : Black Point.

R. BURTON et E. TAYLOR (v.o.) : Boîte à films II, 17e (754-51-50) 14 h., 20 h. : Qui a peur de Virginia Woolf ; 16 h. : Cérémonie secrète ; 18 h., 22 h. : l'Escalier.

MEILLEURS POLICIERS (v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39) J., V., S. : la Dame de Shanghai ; D., L. Mar : le Détective.

HITCHCOCK (v.o.) : Action République, 11e (805-51-33) Me., J. : Mr and Mrs Smith ; V., S. : Psychose ; D., L., Ma. : les Oiseaux.

H. BOGART (v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50) Me., J. : la Femme à abattre ; V., S. : le Port de l'angoisse ; D., L., Ma. : le Grand Sommeil.

KAZAN FOR EVER (A.) : Olympic-Marylin, 14e (783-67-42). Samedi et L. : le Fleuve sauvage ; D. Mar. : l'Arrangement (v.o.).

RADIO-TÉLÉVISION

Les sept nouveaux présidents

• Première chaîne : M. Jean Cazeneuve

En prenant la tête de la première chaîne, M. Jean Cazeneuve accède pour la première fois à une responsabilité directe sur les programmes, dont il avait présidé les comités. C'est avant tout un *théoricien des mass media*.

Titulaire de la chaire de sociologie à la Sorbonne, depuis 1966, l'intérêt qu'il porte aux *media* audio-visuelles s'est concrétisé par plusieurs ouvrages : *Sociologie de la radio-télévision, les Pouvoirs de la télévision, la Société de l'ubiquité, l'Homme téléspectateur.*

Meilleur analyste français de ces nouveaux moyens de communication, il ne manifeste pas à leur égard l'enthousiasme visionnaire de son collègue canadien McLuhan. L'affable Jean Cazeneuve est un homme tout en nuances. Diplomate, parlant sur un ton mesuré, il participe de près, depuis plusieurs années, aux destinées de l'O.R.T.F. : membre du conseil d'administration (de 1964 à 1970, puis de nouveau en 1972 jusqu'à ce jour), il préside le comité des programmes de télévision depuis 1971.

Mais cet « homme tranquille » de la télévision n'est pas aussi neutre que le laisserait croire son attitude tolérante. M. Jean Cazeneuve, observateur attentif des phénomènes sociaux et des *media*, bénéficie d'un grand crédit. On peut espérer que certains de ses jugements anciens seront entendus :

« *En définitive, le monopole d'Etat (...) ne se justifie que par un statut qui veille à la fois au maintien du pluralisme dans l'expression des opinions politiques et à l'observance des règles éthiques et des idéaux culturels liés à la civilisation.* »

Ou encore : « *La télévision n'est pas un simple objet de consommation comme les autres, ou plus exactement elle est cela et autre chose aussi. Elle peut au contraire contribuer à infléchir considérablement le processus de socialisation de la civilisation technicienne.* » — C.D.

[Né le 17 mai 1915 à Ussel (Corrèze), agrégé de philosophie, docteur ès lettres, M. Jean Cazeneuve a été tour à tour chercheur, maître et enfin directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.). En 1963, il devient membre du comité des lettres de la R.T.F., puis membre du *conseil d'administration de l'Office*. Il était, depuis 1971, président du comité des programmes de télévision.]

• Production lourde : M. Jean-Charles Edeline

M. Jean-Charles Edeline, qui préside l'Union générale cinématographique (U.G.C.) et la Fédération nationale des cinémas, est actuellement l'un des premiers exploitants de France. Sa société, rachetée à l'Etat en 1971, contrôle une part importante du marché du cinéma : près de sept cent salles, 230 millions de chiffre d'affaires.

M. Jean-Charles Edeline déclarait récemment que la télévision et le cinéma « étaient des partenaires et non des concurrents ». Il *disposera désormais de tous* les atouts souhaitables pour tenter de concurrencer le secteur privé à la tête de la société nationale chargée de la production « lourde » d'émissions de télévision.

En 1943, M. Jean-Charles Edeline ouvrait sa première salle à Puteaux. Sa carrière exemplaire est pour le gouvernement une garantie. Il a démontré qu'une mauvaise entreprise d'Etat, l'ancienne U.G.C. et sa vingtaine de salles, pouvait devenir une excellente affaire privée. Lui appartient-il d'en faire autant aux Buttes-Chaumont ? Sa nomination soulève de nouvelles équivoques : M. Jean-Charles Edeline est l'une des personnalités le plus aptes à préparer la privatisation d'une société d'Etat. — L. D.

[Né le 22 février 1923 à Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne), diplômé de l'Ecole d'organisation scientifique du travail et de l'Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC), M. Jean-Charles Edeline cumule la présidence de bon nombre de sociétés ou syndicats, principalement dans le domaine cinématographique.

Il est président-directeur général de la *Société* d'expansion cinématographique président du Syndicat des salles de lancement de France, gérant de la Société civile d'études de télécommunications cinématographiques, de la Société de diffusion de promotion culturelle, président-directeur général des Studios A et B de Parly-II, du Terminal du parking Foch. Il a succédé, en 1971, à Claude Contamine à la tête de l'Union générale cinématographique (U.G.C.).]

• Radiodiffusion : Mme Jacqueline Baudrier

La nomination de Mme Jacqueline Baudrier à la radio constitue un retour aux sources pour cette enseignante entrée en 1948 à la R.T.F. comme journaliste, et qui devait animer le journal parlé pendant vingt et un ans. Chroniqueur de politique intérieure et étrangère jusqu'en 1960, elle devient rédacteur en chef de ce journal en 1963, et adjoint au directeur de la radiodiffusion en 1968 ; elle rénove le style des informations, en multipliant les enquêtes et les reportages, sans s'aligner pour autant sur le style des radios concurrentes, Europe 1 ou R.T.L. Stoïque, elle a maintenu un service minimum d'information pendant la grande grève de mai-juin 1968, alors que la majorité de sa rédaction s'y opposait. En 1969, elle est appelée à la direction de l'information de la deuxième chaîne de télévision, où tout est à créer ; elle y procède à d'intéressantes expériences, les magazines quotidiens en début de journal, par exemple. Ses efforts sont récompensés par sa *promotion* à la tête de la première chaîne de télévision en 1972. Mais le poids de l'héritage, et sa relative inexpérience dans le domaine de la production artistique l'empêcheront de donner à ses programmes une impulsion suffisante pour s'opposer avec succès, et avec des moyens différents, à la progression constante de la chaîne animée par Pierre Sabbagh et Jean Lefèvre auprès des *téléspectateurs*.

Femme de caractère dans un univers d'hommes, prompte à s'enflammer, mais travailleuse infatigable d'une bonne foi totale, portée aux plus hauts rangs par la force de ses convictions, professionnelles et politiques, Mme Jacqueline Baudrier marquera vite ses nouvelles fonctions de son empreinte. — M. E.

[Née le 16 mars 1922 à Beaufai (Orne), Mme Jacqueline Baudrier a commencé sa carrière journalistique à la R.T.F. en 1948 comme chroniqueur politique et animatrice du journal parlé. En 1963, elle devient rédacteur en chef du journal parlé *de l'O.R.T.F.*, puis adjoint au directeur de la radiodiffusion, chargée de l'information, en 1968.

C'est en octobre 1969 qu'elle entre pour la première fois à la télévision en tant que directeur de l'information pour la deuxième chaîne. Depuis juillet 1972, elle dirige la régie de la première chaîne.]

• Établissement public de diffusion : M. Jean Autin

Le nouveau directeur de l'établissement de diffusion, M. Jean Autin, qui a enseigné les sciences financières, est un spécialiste des dossiers délicats ; c'est ainsi que dans le secteur culturel, il avait été chargé de la réorganisation de la Réunion des théâtres lyriques nationaux. Sa tâche sera sans doute importante, puisqu'il est le seul président à être dès à présent pourvu d'un adjoint, en la personne de M. Rémy, qui est actuellement directeur du Centre d'études des télétransmissions, dont le siège est à Rennes.

[Né le 31 décembre 1921 à Paris, docteur en droit, licencié ès lettres, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer et du Centre des hautes études administratives, il a été administrateur puis inspecteur de la France d'Outre-mer. Inspecteur des finances depuis 1968, professeur des sciences financières à l'Institut des hautes études d'outre-mer, il est chargé, en décembre 1970, de réorganiser la réunion des théâtres lyriques nationaux.

En 1971, il devient président du conseil d'administration de l'Institut régional d'administration de Lyon ; il est membre depuis cette date du conseil d'administration de l'O.R.T.F.].

● *Le Syndicat national des directeurs d'entreprise d'action culturelle* vient d'exclure Marcel Maréchal et Pierre Laville, pour avoir accepté leur nomination à la tête du *Théâtre de l'Est parisien*. Faisant valoir que l'actuel directeur du T.E.P., Guy Rétoré, avait souhaité la reconduction de son mandat, il reproche à Marcel Maréchal et à Pierre Laville d'avoir accepté la décision annoncée en juillet dernier par le secrétariat d'Etat à la culture de les nommer à sa place. Jean Sourbier, codirecteur, avec Marcel Maréchal, du Théâtre du VIII[e], a démissionné du SYNDEAC.

● *Le film Idi Amin Dada*, qui a déjà failli provoquer un incident diplomatique entre l'Ouganda et la France, ne sera pas diffusé jeudi soir sur la troisième chaîne.

Ce film de Barbet Schroeder, coproduit par *le Figaro*, Télévision rencontres et Mara Film, est retiré pour la seconde fois des programmes de l'O.R.T.F. en raison d'un désaccord financier survenu entre les coproducteurs et l'Office : ceux-ci souhaitaient une participation financière de l'O.R.T.F. ; celle qui leur a été proposée représentant la moitié de la somme attendue, ils ont préféré retirer le film de l'antenne, estimant « inadmissible que l'O.R.T.F. vive du déficit du privé ».

• Deuxième chaîne : M. Marcel Jullian

M. Marcel Jullian, le nouveau président de la deuxième chaîne, a deux passions qui s'enchevêtrent : l'avion et la littérature. Il a le goût de l'aventure. Et de l'aviation à l'édition, en a tenté un certain nombre. Dont celle d'écrire. Bien entendu, il écrit sur les aviateurs, sur Nungesser, sur Guynemer, « fascinant comme un torero blessé qui, après avoir férocement tué, cherche la mort. Il exorcisait le petit garçon fragile qu'il était resté ». C'est aussi pour exorciser sa peur que Marcel Jullian a passé son brevet de pilote, pour « le moment où l'on se rend compte que l'on est seul dans son monoplace, en plein ciel, sans que personne puisse venir à votre secours. Là, on s'interroge, on *éprouve une foule de sentiments* simples »...

M. Marcel Jullian est aviateur par plaisir, écrivain parce qu'il a toujours écrit. Il a publié son premier livre par hasard. Il est arrivé aux éditions Amiot-Dumont avec une pièce en quatre actes sur Henri IV, juste au moment où Georges Roditi téléphonait au directeur de la collection « Aviation ». Marcel Jullian propose de la documentation, on lui demande un livre, et c'est *Nungesser, chevalier du ciel*, Prix de l'aéronautique. Devenu directeur littéraire, il confie à Pierre Mac Orlan la collection « Visages de l'aventure », et, dit-il, « c'est l'idée la plus intelligente que j'aie eue ».

Président-directeur général de la librairie Plon, puis des éditions Julliard, il poursuit sa carrière d'écrivain, ne se contente pas de livres, va vers la radio, la télévision, le cinéma. Il est le scénariste de Gérard Oury. Il aime les « idées simples », il sait choisir ses collaborateurs et il a une expérience de président-directeur général. On ne voit pas pourquoi il ne conserverait pas Pierre Sabbagh à ses côtés. — C. G.

[Né le 31 janvier 1922, à Châteaurenard (Bouches-du-Rhône), M. Marcel Jullian a été chargé de presse, puis directeur littéraire (1955) aux Editions Amiot-Dumont, directeur littéraire (1960) puis P.D.G. (à partir de 1962) de la librairie Plon. Il est, depuis 1971, P.D.G. des Editions Julliard, administrateur des Presses de *la Cité et de la société Presse-Pocket*. M. Marcel Jullian est aussi homme de lettres, journaliste, scénariste, adaptateur et dialoguiste de cinéma, producteur d'émissions de radio et de télévision.]

● ERRATUM. — Une erreur de transmission nous a fait écrire que Gildas Bourdet a été « présenté » pour succéder à Jacques *Rosner à la tête du centre dramatique* du Lambrequin, par le secrétariat d'Etat à la culture. C'est « pressenti » qu'il fallait lire.

• Institut de l'audio-visuel : M. Pierre Emmanuel

Chargé de la formation professionnelle et de la recherche fondamentale, M. Pierre Emmanuel, de l'Académie française, est chargé de préparer la radio-télévision de demain, à la tête de l'Institut de l'audiovisuel.

Poète de la Résistance, dont les premiers titres évoquent les combats : Jour de colère, Combats avec ses défenseurs, *Pierre Emmanuel s'est fait ensuite connaître par une suite d'ouvrages inspirés par la foi et le combat, qui devaient lui valoir d'être élu, en 1968, à l'Académie française, au fauteuil du maréchal Juin. En même temps, il poursuivait une activité d'homme public (au congrès pour la liberté de la culture, au Pen Club International, au conseil du développement culturel), où s'exprimait également le double souci de la défense de la liberté et celle de la culture.*

Ses derniers recueils parus s'intitulent Jacob (1970) et Sophia (1973) aux Editions du Seuil.

P. M.

[Né le 3 mai 1916 à Gan (Basses-Pyrénées), M. Pierre Emmanuel fut d'abord professeur libre avant de se révéler, sous l'occupation, un des poètes les plus écoutés et les plus lyriques de la Résistance. Journaliste après la libération, conférencier, il fut directeur littéraire du congrès pour la liberté de la culture (en 1958), élu à l'Académie française en 1968, président des Pen-Clubs en 1969 en même temps que président de la commission culturelle pour le VI[e] Plan, puis président du conseil du développement culturel en 1971, poste dont il devait donner sa démission de même que tout le conseil en octobre 1973.

De 1945 à 1958, M. Pierre Emmanuel avait été directeur du service Grande-Bretagne, puis Amérique du Nord à la radiodiffusion française.]

• Troisième chaîne : M. Claude Contamine

M. Claude Contamine a été le premier à vouloir faire passer la *télévision* de l'ère de l'artisanat à l'ère industrielle. Le premier à tenter de soumettre les programmes à la *gestion*, le premier à casser le corporatisme des réalisateurs de l'Office en faisant appel aux réalisateurs de cinéma. De 1964 à 1967, l'énarque Claude Contamine, second directeur adjoint de l'O.R.T.F., directeur de la télévision, a été un patron sûr de son autorité et qui a — selon un jugement de Marcel Bluwal, — imposé « *tout un ensemble de méthodes, un style de gouvernement, un style de pensée* ».

On peut supposer que ce sont ces traits — qualités pour les uns, défauts pour les autres — qui lui valent d'être appelé aujourd'hui à un poste responsable de la nouvelle organisation. On ne peut pourtant pas oublier qu'en trois ans d'exercice, la forte personnalité du haut fonctionnaire s'était adaptée avec aisance à cette nécessité de la création artistique qui, au milieu des luttes gestionnaires, syndicales ou politiques, est toujours restée l'essentiel pour les gens de télévision. L'administrateur a été aussi un homme de programmes, soucieux d'apporter un style, un homme qui s'était mis à aimer la télévision et qui n'a pas laissé seulement le souvenir de *la Bonne Planque* ou d'émissions « populaires » standardisées.

Aujourd'hui, M. Claude Contamine a quarante-cinq ans. Il a gardé son amour de la télévision. Il a pu réfléchir sur l'expérience qu'il a vécue. On attend son action avec d'autant plus de curiosité et d'intérêt qu'il a été, de 1968 à 1971, président-directeur général de l'*Union* générale cinématographique (U.G.C.), qu'il a des idées précises sur les rapports *cinéma-télévision* qui seront, sur la troisième chaîne, déterminants.

J. S.

[Né le 29 août 1929 à Metz (Moselle), diplômé d'études supérieures de droit, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Contamine *a commencé sa carrière de* haut fonctionnaire à l'administration centrale des affaires étrangères en 1953. En 1954, il est attaché au cabi*net de M. Guy* La Chambre (ministre d'Etat chargé des relations avec les Etats associés), devient secrétaire particulier de M. Louis Joxe, secrétaire général du ministère des affaires étrangères en 1956 et chargé de mission au cabinet de M. Michel Debré (premier ministre) de 1959 à 1962.

Après avoir été directeur du cabinet de M. Alain Peyrefitte (ministre de l'information), il arrive à la direction générale de l'O.R.T.F. en 1964. En 1967, il quitte l'Office pour la présidence de l'Union générale cinématographique jusqu'en 1971, puis est envoyé pendant deux ans à Milan comme consul général.

Il revient à l'O.R.T.F., où il occupe simultanément le poste de directeur général adjoint de l'Office et des affaires extérieures et de la coopération (D.A.E.C.).]

INFORMATIONS PRATIQUES

Télévision et radiodiffusion

> « Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

MERCREDI 18 SEPTEMBRE

● CHAINE I

18 h. 50 Feuilleton : L'autobus à impériale. « Un pour tous, tous pour un. »

20 h. 15 Feuilleton : Etranger, d'où viens-tu ?

20 h. 30 Le grand échiquier, de J. Chancel.
Avec C. Nougaro, M. del Monaco, Mouloudji, L. Zavaroni, l'Ensemble instrumental de France, B. Powell, G. Thibon, les Quilapayun.

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h. 44 Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu.

20 h. 35 Au théâtre ce soir : « la Parisienne », de H. Becque. Réal. G. Folgoas. Avec M. Boudet, D. Paturel, C. Alers.
Clotilde du Mesnil partagée entre un mari et un amant jaloux devient la maîtresse d'un jeune homme : Simpson, dont l'appui fait obtenir à M. du Mesnil la recette particulière qu'il ambitionnait.
Etude de mœurs 1880.

21 h. 55 Sport : Match sur la deux.

● CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.

19 h. 40 Feuilleton : Picou fils de son père.

20 h. 10 Jeu : Francophoniquement vôtre.

20 h. 35 Série : « La ligne transatlantique », de M. Briones. Réal. B. Deflandre.
L'histoire des paquebots de l'Atlantique nord (ligne de New-York) depuis l'avènement de la vapeur.

21 h. 30 Musique : Jazz à Grenoble.
En différé du Onzième Festival du jazz à Grenoble, avec S. Grapelli, R. Briant, M. Holley, l'orchestre H. Humes, M. Portal, A. Blakey.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Musique de chambre : « Valses nobles et sentimentales » (Ravel), par J. Doyen ; « Six sonnets de Jean Cassou » (D. Milhaud), « Quintette avec piano » (B. Martinu). — 21 h., Dits et écrits sur la musique : Louis Malle, la musique et le son. — 21 h. 20, La science en marche, par F. Le Lionnais : Un magicien de la chimie, avec H. Brusset. — 21 h. 50, Musiques de notre temps à Avignon : Madrigal de Sofia. — 22 h. 55, Disques. — 23 h., Aux quatre vents. — 23 h. 35, L'écriture par le son.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. (S.), Soirée lyrique : « Un bal masqué » (Verdi), avec L. Price, C. Bergonzi, R. Merrill, S. Verrett, R. Grist, E. Flagello, F. Mazzoli, P. de Palma, M. Basiola, direct. E. Leinsdorf. — 23 h. (S.), Musique française méconnue : Aubert Lemeland. — 24 h., Musique et poésie, par A. Almuro : Gaston Bachelard (N. de Grigny, R. de Lassus, Poulenc, J.-P. Guezec). — 1 h. 30, Nocturnales.

TRIBUNES ET DEBATS

EUROPE 1 : 19 h., M. Jean Royer, ancien ministre, maire de Tours.

JEUDI 19 SEPTEMBRE

● CHAINE I

18 h. 50 Pour les jeunes : La vie est là : et demain. « La restauration des objets d'art ».

20 h. 15 Feuilleton : Etranger, d'où viens-tu ?

20 h. 30 Grand écran. Hommage à Jean Renoir. Film : « la Grande Illusion », de J. Renoir (1937), avec J. Gabin, P. Fresnay, E. von Stroheim, Dalio, D. Parlo.
Prisonniers en Allemagne pendant la guerre de 1914, des officiers français cherchent à s'évader.
Le plus célèbre, peut-être, des films de Jean Renoir. Réalisme, véracité des rapports humains, message pacifiste, analyse des rapports de classe (l'aristocrate français plus proche de son geôlier allemand — même milieu, même culture — que d'un ouvrier parisien), démystification du nationalisme et une interprétation exceptionnelle.

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h. 44 Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu.

20 h. 35 Jeux sans frontières, de G. Lux et C. Savarit.

21 h. 35 Série : L'orchestre rouge, d'après H. Hohnes. Réal. F.-P. Wirth. Avec W. Kreindl. Deuxième épisode : Kent.

● CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.

19 h. 40 Feuilleton : Picou fils de son père.

20 h. 10 Documentaire : L'île de Saint-Charles. Réal. M. Rossi.
Une petite île perdue dans les marais qui bordent le golfe du Mexique, au sud de la Louisiane. Habitée par quelques Indiens, elle servit de repaire aux corsaires, dont Jean Laffite.

20 h. 35 Documentaire : Quatre-vingt-dix-neuf jours sur le Colorado.
Cette émission est présentée en remplacement du portrait du général Amin Dada, de J.-F. Chauvel et B. Schroeder, dont la diffusion est une nouvelle fois reportée.

21 h. 30 Divertissement : On connaît la chanson. Prod. A. Halimi, réal. G. Paumier, invité : J.-L. Bory.

● FRANCE-CULTURE

20 h., « Le Criquet migrateur », de G. Boustany (réal. J.-P. Colas). — 21 h. 20, Les cadeaux pour quoi faire ? : Cadeaux et sociétés, d'H. Portnoy, avec S. Karsenty, sociologue. — 21 h. 50, Le groupe de recherche musicale de l'O.R.T.F. : Présentation et analyse de « Heterozygote », de L. Ferrari. — 23 h. 15, Disques rares.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Canadian brass ensemble au Festival de Paris : « Fantaisie » (J.-S. Bach), « Centon », ouverture (Johann Fux), « Fantaisie » (William Simmes), « Aria » (Johann Fux), « Revecy venir du printans » (Claude Le Jeune), « Madrigal » (John Okeover), « Quintette » (François Morel), « Air pour les trompettes » (J.-S. Bach). Music for brass instruments : « Christ gisait dans les liens de la mort » (Ingolf Dahl). — 22 h. 40 (S.), Clarté dans la nuit. — 23 h. (S.), Le monde des jazz. — 24 h. (S.), La musique et ses classiques. — 1 h. 30, Pop music.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 950

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II						■			
III			■						
IV									
V				■	■				
VI								■	
VII	■	■					■		
VIII					■	■			
IX								■	
X			■	■		■			
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Hommes d'affaires. — II. Se décline au futur ; Défraichi. — III. Démonstratif ; Furent, pour nos pères, de véritables voisins de campagne. — IV. Leurs visites produisent le plus souvent un effet saisissant. — V. Grecque ; Retarde une chute présumée définitive. — VI. Généralement triée sur le volet. — VII. Réclamé à un garçon. — VIII. Bon père pour ses enfants ; Offre un vert régal à de paisibles ruminants. — IX. Charme ou tremble. — X. Pronom ; Tête ou figure. — XI. De quoi charmer (pluriel).

VERTICALEMENT

1. Peines d'un jour ; Très propres. — 2. Violent accès de fièvre ; Prophète. — 3. Ouvrages brillants (épelé) ; Pieds de vers. — 4. Savant, il se met à danser ; Menait nefs et galères. — 5. Faisaient du bruit en éclatant ; Deux consonnes ; Généralement définitif quand il est fermé. — 6. Romancier allemand. — 7. Doublée par mesure de prudence ; Oublie. — 8. D'un auxiliaire ; Evoque une circonstance biblique ; Points cardinaux. — 9. D'aucuns attendent avec patience sa venue ; Contrarient journellement des coiffeurs.

Solution du problème n° 949

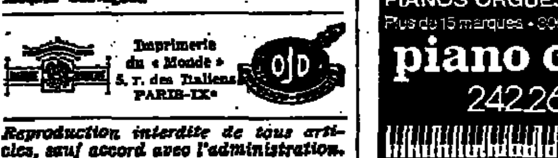
HORIZONTALEMENT

I. Monnayeur. — II. Amoureuse. — III. N.E. ; Etudes. — IV. Ogres ; Ere. — V. Eau ; As. — VI. Ilon ; Ca. — VII. Vinaigre. — VIII. Esseulé. — IX. Ens (Enns) ; Esses. — X. Sa ; Set. — XI. Boutures.

VERTICALEMENT

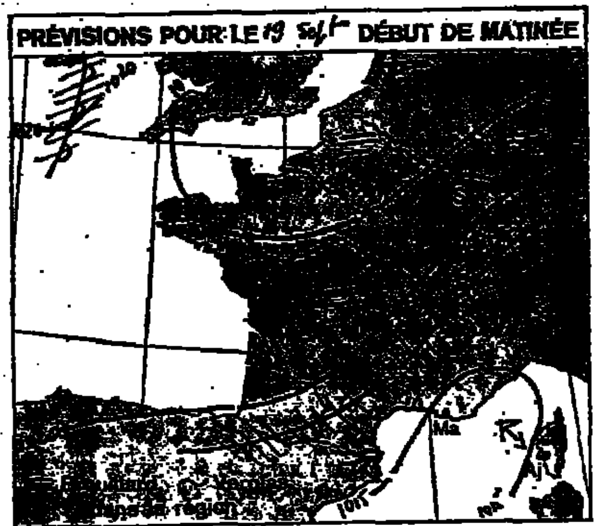
1. Manœuvre (c.f. « taloche »). — 2. Oméga ; Nio. — 3. No ! Ruines. — 4. Nuée ; Tas ; St. — 5. Arts ; Oiseau. — 6. Yeu ; Anges. — 7. Eudes ; Russe. — 8. User ; Celées. — 9. Réséda ; Est.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses orages Sens de la marche des fronts
Front chaud Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 18 septembre à 0 heure et le jeudi 19 septembre à 24 heures :

L'anticyclone centré le 18, à 0 heure, à l'ouest de l'Irlande se déplacera vers l'est assez rapidement. L'air froid qu'il dirige envahira la plus grande partie de la France, mais la zone pluvio-orageuse qui précède ou accompagne le front froid persistera jeudi sur nos régions de l'Est et du Midi.

Jeudi 19 septembre, sur la moitié nord-ouest du pays, le temps sera très frais et localement brumeux le matin. Des gelées blanches auront lieu au lever du jour, de l'intérieur de la Bretagne à la frontière belge et à la Champagne. Des bancs de brouillard évolueront assez rapidement. Au cours de la journée, de belles périodes ensoleillées entraîneront une légère hausse des températures maximales. Les vents, faibles ou modérés, souffleront du secteur nord-est, puis ils s'orienteront au secteur sud, près de la Manche.

Sur la moitié sud-est, des pluies et des orages seront encore nombreux en début de journée. Le ciel deviendra variable l'après-midi et des éclaircies apparaîtront, mais des orages parfois violents éclateront encore sur les régions montagneuses, ainsi que sur l'extrême Sud-Est. Les vents, irréguliers et de direction variable, pourront être localement assez forts dans le Midi méditerranéen. Les températures demeureront relativement basses.

Mercredi 18 septembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 019,3 millibars, soit 764,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 17 septembre; le second, le minimum de la nuit du 17 au 18) : Ajaccio, 27 et 15 degrés ; Biarritz, 19 et 13 ; Bordeaux, 19 et 11 ; Brest, 18 et 12 ; Caen, 19 et 14; Cherbourg, 19 et 14; Clermont-Ferrand, 19 et 13 ; Dijon, 24 et 16 ; Lille, 22 et 13 ; Lyon, 25 et 16 ; Marseille, 27 et 19 ; Nantes, 20 et 14 : Nice, 25 et 19 ; Paris - Le Bourget, 24 et 14 ; Pau, 17 et 7 ; Perpignan, 20 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 22 ; Rennes, 19 et 15 ; Strasbourg, 22 et 14 ; Tours, 19 et 14 ; Toulouse, 18 et 11.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 20 et 13 degrés ; Athènes, 26 et 17 ; Bonn, 26 et 16 ; Bruxelles, 27 et 13 ; Le Caire, 35 et 24 ; Iles Canaries, 27 et 16 ; Copenhague, 20 et 13 ; Genève, 25 et 14 ; Lisbonne, 27 et 16 ; Londres, 19 et 7 ; Madrid, 28 et 11 ; Moscou, 14 et 1 ; New-York, 24 et 14 ; Palma-de-Majorque, 29 et 18 ; Rome, 28 et 14 ; Stockholm, 19 et 14 ; Téhéran, 12 et 12.

Éducation

A Paris-VII

UNE PRÉPARATION A L'EXAMEN D'ENTRÉE DANS LES UNIVERSITÉS EST ORGANISÉE POUR LES ADULTES NON BACHELIERS.

Une préparation à l'examen spécial d'entré dans certaines universités (notamment à Paris-VI et à Paris-VII) est organisée, à l'intention des adultes non bachelires, à l'université de Paris-VII. Les cours ont lieu le soir ou, pour les salariés qui bénéficient d'un congé-formation, dans la journée.

Les candidats doivent soit être nés avant le 1er octobre 1951, soit être nés entre cette date et le 30 septembre 1955 et justifier, en outre, au 31 juillet 1974, de vingt-quatre mois de travail salarié à temps plein ayant donné lieu à versements de cotisations à la Sécurité sociale.

Les inscriptions aux cours sont prises jusqu'au 24 septembre, et l'examen sera organisé en mai. Les salariés qui souhaitent obtenir un congé-formation auprès de leur employeur peuvent déjà s'adresser au secrétariat du service d'éducation permanente de Paris-VII.

★ Université Paris-VII, 2, place Jussieu, 75005 Paris, tour 45-46 (2e étage). Du mardi au vendredi, de 17 h. à 19 h.

Visites, conférences

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., devant l'Hôtel-de-Ville, porte droite, Mme Bouquet des Chaux : « Le décor au XIXe siècle : les salons de l'Hôtel-de-Ville ». — 15 h., cloître des Billettes, 22, rue des Archives, Mme Carcy : « Du cloître des Billettes à l'hôtel de Saint-Aignan ». — 15 h. devant le Panthéon, Mme Gatouillat : « Dans les pas de Villon au quartier Latin ».

14 h. 30, rue du Docteur-Roux, 25 : « L'Institut Pasteur » (Paris et son histoire). — 14 h. 45, avenue des Gobelins, 42 : « Les Gobelins, ateliers en activité » (Tourisme culturel). — 15 h., métro Corentin-Celton, sortie : « La maison de retraite Corentin-Celton » (L'Art pour tous). — 15 h., rue Malher, 9 : « Les synagogues de la rue des Rosiers, le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris). — 15 h., face au 31, rue des Francs-Bourgeois : « Promenade dans le Marais : de l'hôtel d'Albret à l'hôtel de Tallard » (Mme Ferrand).

CONFERENCES. — 20 h. 30, rue Bergère, 26, M. Robert Masson : « Les déséquilibres sexuels » (L'Homme et la Connaissance).

Transports

LE SERVICE D'HIVER DE LA S. N. C. F.

Deux nouveaux T. E. E. entre Paris et Bruxelles

Le service d'hiver des trains de voyageurs entrera en vigueur le dimanche 29 septembre : il sera caractérisé par la création de deux Trans-Europ-Express entre Paris et Bruxelles, d'un aller et retour Paris-Le Havre et par des améliorations apportées à la desserte de la ligne Bordeaux-Toulouse-Marseille-Nice.

● RELATIONS INTERNATIONALES. — Les nouveaux TEE, Memling et Rubens quitteront respectivement Paris-Nord à 6 h. 45 et 18 h. 45 pour arriver à Bruxelles à 9 h. 5 et 21 h. 5. En sens inverse, leurs horaires seront sensiblement les mêmes (TEE Rubens : Bruxelles 6 h. 42, Paris 9 h. 5 ; TEE Memling : Bruxelles 18 h. 40, Paris 21 h.).

Les relations assurées par Trans-Europ-Express entre Paris et Bruxelles seront ainsi portées à six aller et retour quotidiens. Au total sur Paris-Bruxelles, onze relations de jour de chaque sens seront offertes aux voyageurs : six par TEE et cinq par trains des deux classes.

● RELATIONS TRANSVERSALES. — Les relations entre Bordeaux et Toulouse seront améliorées par la création d'un aller et retour de trains automoteurs express : Bordeaux 8 h. 52, Toulouse 11 h. 21 ; Toulouse 16 h. 50, Bordeaux 19 h. 17.

Sur la relation Toulouse-Marseille, un nouvel aller et retour assuré par trains rapides (Toulouse 6 h. 25, Marseille, 10 h. 24 et Marseille 19 h. 15, Toulouse 23 h. 10) permettra de réduire *les temps de parcours d'une heure* et offrira de nouvelles correspondances.

Entre Marseille et Nice, deux nouveaux trains automoteurs première et deuxième classe seront créés de Nice à 7 h. 40 (arrivée à Marseille à 10 h. 10) et de Marseille à 21 h. 6 (arrivée à Nice à 23 h. 40).

● RELATIONS INTERIEURES AU DEPART DE PARIS. — Un aller et retour par trains des deux classes sera créé du lundi au vendredi au départ du Havre, à 6 h. 45 (arrivée à Paris à 8 h. 58), et tous les jours au départ de Paris, à 20 heures (arrivée au Havre à 22 h. 08).

Afin d'améliorer le service de nuit offert en fin de semaine au départ de Paris vers Brest et Quimper, un nouveau train aura lieu les vendredis et dimanches dans l'horaire suivant : Paris 23 h. 15 - Brest 7 h. 28 et Quimper 7 h. 26.

Une liaison de soirée Paris-Boulogne-Calais sera désormais assurée tous les jours de la semaine, dans l'horaire suivant : Paris 17 h. 11, Boulogne 19 h. 30, Calais-Ville 20 h. 08.

Entre Paris et Bourges, les relations de matinée au départ de Bourges et de soirée au départ de Paris, qui nécessitaient jusqu'à présent un changement de train aux Aubrais, seront désormais assurées par des voitures directes (Bourges 6 h. 40 - Paris 8 h. 59, et Paris 18 h. 19 - Bourges 20 h. 38).

● RELATIONS POUR AUTOMOBILISTES. — Le service Autos-Express Paris-Lisbonne, limité jusqu'à présent à la période d'été, fonctionnera une fois par semaine durant tout l'hiver : chaque vendredi au départ de Paris et de Lisbonne.

● RESERVATION DES PLACES. — A partir du 23 septembre la réservation électronique des places sera mise en service sur les réseaux Sud-Ouest et Sud-Est. A cette date, elle s'étendra à l'ensemble des trains rapides et express circulant sur les lignes de la S.N.C.F.

En outre, le délai de réservation des places, *actuellement fixé à un* mois avant la date du départ, sera porté à deux mois à partir du 21 octobre.

● *Vol direct Paris-Vientiane.* — Air France vient d'inaugurer une liaison directe hebdomadaire entre Paris et Vientiane, capitale du Laos. La compagnie nationale est la première entreprise à ouvrir une ligne régulière intercontinentale en direction du Laos. D'autre part, un accord de coopération a été signé entre Air France et la compagnie Royal Air Laos : vente d'appareils et formation de personnels.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 18 septembre 1974 :

DES DECRETS

● nommant M. André Giraud président du conseil d'administration de l'Ecole polytechnique ;

● nommant M. Pierre Nardin président du conseil de surveillance de la Société nationale des poudres et explosifs.

DES ARRETES

● relatifs au régime de la Sécurité sociale des étudiants.

Formation

● *La Croix-Rouge française, conseil départemental de Paris,* signale qu'une session de formation pour l'obtention du brevet de capacité d'ambulancier aura lieu d'octobre 1974 à janvier 1975. Pour tous renseignements s'adresser ou écrire, C.R.F., 16, boulevard Raspail, 75007 Paris. Tél. 222-16-50.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31.52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	21,00	24,51
AUTOS — BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi

Nous sommes une entreprise de moyenne importance, spécialisée dans l'ENGINEERING MÉCANIQUE et la fabrication de MACHINES SPÉCIALES très élaborées.
Nous disposons de moyens de production exceptionnels encadrés par des "usineurs" et des techniciens qualifiés. Côté matière grise, notre bureau d'études, est animé par des ingénieurs qui pensent en mécaniciens. Nous *souhaitons compléter cette équipe avec*

un ingénieur chef de projet

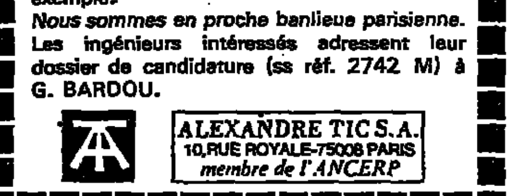
Capable de coordonner l'action du B.E. et de *LA PRODUCTION et de mener un projet* jusqu'à sa réalisation et sa mise en service *chez le client. Nous souhaitons un ingénieur* AM ou équivalent, de 32 ans minimum, avec une sérieuse expérience en mécanique et dans les techniques qui y sont rattachées, logique électrique, hydraulique, pneumatique, qu'il a pu acquérir dans le département de machines spéciales, usinage en transfert-carrosserie, d'un constructeur *automobile par* exemple.
Nous sommes en proche banlieue parisienne. Les ingénieurs intéressés adressent leur dossier de candidature (ss réf. 2742 M) à G. BARDOU.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE-75008 PARIS
membre de l'ANCERP

JEUNE INGÉNIEUR FORMATION A.M.-ICAM-ECAM
Paris - Montreuil

ayant 2 ou 3 ans d'expérience industrielle, aimant la mécanique, voulant se former à la gestion moderne, donc désireux de ne pas abandonner toute de suite la technique SANS POUR AUTANT S'ENGAGER DANS UNE VOIE SANS ISSUE pour le développement de sa carrière (ne pas sombrer dans la routine) peut trouver un poste passionnant et formateur chez



GENERAL FOODS FRANCE

au sein de l'Usine de MONTREUIL (1.000 personnes) division

KREMA HOLLYWOOD

PREMIERE UNITE DE CONFISERIE EN FRANCE
(plusieurs milliers de tonnes-an de confiserie de haute qualité élaborée dans des ateliers modernes aux chaînes très automatisées)

LE POSTE : *Prendre, au sein du service Entretien,* la responsabilité des activités mécaniques AU SENS LARGE (entretien, dépannage, interventions techniques, ateliers centraux, ateliers reconstruction machines, création prototypes, etc.). Effectif 63 personnes dont 8 à l'encadrement et 55 OP 3.

INTERET :
- Grande autonomie d'action dans un cadre dynamique ;
- Chez G.F.F. l'entretien n'est pas isolé ou méconnu, il travaille en étroite osmose avec la production. Les équipes d'interventions techniques sont basées dans les ateliers en permanence et apportent un service constant et reconnu.
- L'entretien n'est pas routinier car l'usine est en constante amélioration ce qui demande un effort permanent de réflexion, d'organisation et de créativité.
- L'ORDINATEUR EST AU SERVICE DE L'ENTRETIEN ET NON SON MAITRE. Il décharge de toutes les contraintes administratives et fournit toutes les données utiles pour tirer le meilleur parti du budget.

Si vous désirez en savoir davantage AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT, demandez une *documentation sous référence 2.174 M à François DOZOL,*
DELTA CONSEIL, 34, rue de Miromesnil - 75008 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
FILIALE D'UN GROUPE MULTINATIONAL EXERÇANT DES ACTIVITES DE DISTRIBUTION EN PROVINCE
recherche

COMPTABLES

— Age minimum : 25 ans.
— Titulaires du D.E.C.S., pouvant justifier de 2 à 4 ans d'activités professionnelles. Une expérience en informatique est souhaitée.
Après un stage de formation au siège, à Paris, ils occuperont des postes de

RESPONSABLES ADMINISTRATIF et COMPTABLE

dans la région parisienne ou en province.

Ecrire avec C.V. sous le n° 0.373, PUBLIPRESS, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS, cedex 02.

NOTRE SERVICE
PUBLICITÉ et PROMOTION
recherche

COLLABORATEUR
pour problèmes P.L.V.
et stand d'exposition

IL EST NECESSAIRE d'avoir une expérience pratique des questions de linéaires de ventes et d'équipement de magasin.
Connaissance des problèmes de fabrication des matériels *correspondants* indispensable.

Adresser C.V. manuscrit et prétentions à n° 70.741, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

emplois régionaux

Usine formage à froid des métaux
130 km NORD-EST de Paris
recherche

JEUNE INGÉNIEUR CHEF DE PRODUCTION

Formation mécanique supérieure

Ayant une expérience professionnelle dans une moyenne entreprise, il doit être avant tout un homme d'atelier, très pragmatique et habitué à la gestion d'atelier.

La connaissance de l'estampage ou du traitement du métal à froid serait appréciée.

Rémunération de départ :
70.000 F environ

Possibilité de carrière intéressante dans société en expansion.

Adresser C.V. détaillé en précisant un numéro de téléphone ou vous joindre sous référence CT 56 à :



PROFILS

Adr. C.V. détaillé en précisant un n° de téléphone ou vous joindre sous référence CT 56 à : CONSEIL EN RECRUTEMENT, 5 bis, rue Keppler, PARIS (16e). qui garantit le secret des candidatures.

Société en expansion rapide et constante 4 unités de production, 1.000 personnes recherche

JEUNE INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
(A.M., E S M E ou similaire)

pour prendre dans l'immédiat la responsabilité du BUREAU D'ÉTUDES de son usine de COGNAC.

Bonnes connaissances en mécanique et électromécanique indispensables.

Envoyer C.V. détaillé, photo et rémunération actuelle à



PLACOPLATRE

RELATIONS SOCIALES
B.P. 133 - 92505 RUEIL-MALMAISON.

I. F. F. FRANCE
INTERNATIONAL FLAVOURS & FRAGRANCES
recherche pour
DIJON

CHEF COMPTABLE

Il aura la responsabilité de :
— la comptabilité générale, analytique et budgétaire ;
— la gestion de la trésorerie ;
— l'établissem. des rapports financiers mensuels ;
— l'animation d'une équipe jeune.

Agé de 28 ans minimum, le candidat aura une solide formation comptable (D.E.C.S., B.T.S. ou *Brevet Professionnel*), une *bonne connaissance de* l'anglais écrit et parlé.

Son salaire annuel de départ ne sera pas inférieur à 65.000 F. plus participation.

Envoyer C.V. à Monsieur BOUTRY, Controller, I.F.F. FRANCE, Ch. de Beauregard - 21600 LONGVIC-LES-DIJON.

---

animation commerciale

1 - Région SUD-EST 2 - Région OUEST

La Société, leader sur son marché, fabrique et vend des produits alimentaires, de grande renommée.

- Les deux postes proposés seront pourvus par des hommes jeunes (28 ans minimum), de formation supérieure, *ayant 2 ans d'expérience dans la commercialisation* de produits de grande consommation.
- Ces postes sont des tremplins vers des Directions Régionales ou des fonctions de Chefs de Produits.
- Peuvent y réussir des hommes ayant le goût du "terrain", de l'animation du personnel de vente et de dépôts (300 personnes par région), le sens de l'organisation et de la gestion commerciale moderne.
- *Salaire de départ minimum 70 000 F.*

Adresser C.V., photo, sous référence C.B. 161 à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE, PARIS-10e

---

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE de SAINT-QUENTIN (Aisne)
effectif : 2.200 personnes

recherche

TECHNICIEN DE SÉCURITÉ

Formation : E.N.P. - B.T.S. - C.N.A.M.
Certificat Sécurité du travail C.N.A.M. ou A.P.A.V.E. souhaité.
Ayant 3 ans d'expérience de la fonction Sécurité dans une entreprise métallurgique de fabrication en grande série.

Adresser C.V. et prétentions à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, sous référence n° 1.259.

IMPORTANTE USINE DU SUD-OUEST
recherche

INGÉNIEUR A.M. - E.S.F.

ou équivalent
ayant quelques années d'expérience
EN FONDERIE D'ACIER
POUR DIRIGER BUREAU DES METHODES

Adresser C.V. sous n° 567.758, à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

ENGINEERING
Une importante société recherche

le directeur

de son agence GENIE CIVIL et GENIE URBAIN de BORDEAUX

Il aura la responsabilité technique, technico-commerciale et commerciale des sections génie civil et *génie urbain (20 personnes)*

La même société possède à Bordeaux une agence Génie industriel qui n'est pas de la compétence du poste

Le poste conviendrait à un ingénieur civil des *Ponts ou d'une autre grande école ayant une* solide expérience en Génie civil et pouvant entretenir *dans le Sud-Ouest toutes les relations* nécessaires avec les Directions Départementales clientes.

***Pour obtenir inf. compl. écrire s/réf. 597 A* à Henri PHILIPPE**

egor 5, rue Meyerbeer - 75009 Paris

Bureau d'Etudes Public HAUTE-NORMANDIE
recherche

INGÉNIEUR
CHARGÉ D'ÉTUDES DE TRANSPORTS

Pour participer aux études menées dans les agglomérations

Le candidat devra être diplômé d'une école d'ingénieur même débutant. Il aura des contacts fréquents avec les administrations. Il devra être en mesure de conduire des *études*, d'animer ou de participer à des réunions de travail.

Ecrire sous n° 7.171, « le Monde » P., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

Importante Société GRENOBLE
recherche

Jeune INGÉNIEUR

Intéressé par matériel hydromécanique et disposé à s'intégrer dans une équipe chargée de la conception, de la préconisation et de la vente de vannes automatiques - Bonne rédaction - Prat. de l'angl.

Adr. C.V. et photo sous n° 71.306, CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris, cedex 01, qui tr.

Nouvelle Société Franco-Allemande qui implante une usine près de LENS 62-Pas-de-Calais pour la fabrication de pièces *industrielles* à base de cellulose moulée et de matière plastique recherche

1) 1 DIRECTEUR

Expér. capab. assurée install. démarrage et gestion usine nouvelle. Connaissance de l'allemand importante.

2) 1 INGENIEUR

Référ. mécanicien ou chimiste spécial. si possib. matières plastiq., capab. cond. atelier fabricat. Connais. de l'allemand utile. Adres. cur. vit. manuscrit et référ. à GAUTRON 541, 14, r. Clauzel, 75009 Paris qui transm.

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL AMIENS - NORD
7.800 M2
cherche

ANIMATEUR CONFIRME

Ecr. Centre Social et Culturel, rue Guynemer, 80.000 AMIENS.

IMP. BRIQUETERIE SUD
recherche
DIRECTEUR

Susceptible assurer gestion (branche commerciale exceptée) Adresser C.V. détaillé. Indiquer rémunération souhaitée. Ecrire : J'ANNONCE N° 1.410, 4, Fg-Montmartre, 75-PARIS.

LES TROIS SUISSES

ouvrent à
LYON PART DIEU
MAGASIN
PRET-A-PORTER
FEMININ
ils recherchent

DIRECTEUR

ayant une
SOLIDE EXPERIENCE
avec une large
AUTONOMIE
Il aura à
ORGANISER
ANIMER
GERER
Ecrire à
J. Lacouture
sous référence 4. 227 M.



MSL
11, place A.-Briand, 69003 - Lyon.

Importante Industrie Exportatrice région touristique Sud *Bas-Rhin, 700 personnes environ.* Expansion régulière.
recherche

JEUNE CADRE RESPONSABLE DE FORMATION

Niveau : Etudes supérieures juridiques, économiques, humaines ou techniques.
2 à 3 ans d'expérience industrielle de préférence dans un service tel que personnel formation, embauche ou simil. *Mission* analyse des problèmes de formation continue dans l'entreprise mise au point des programmes et moyens gestion des budgets relations avec les personnels concernés par le plan de formation.
Poste d'avenir très évolutif.
Logement facilité.
Adresser C.V. détaillé à
SELETEC,
Conseil en *Recrutement.* 67009 Strasbourg Cédex, ss. réf. 553.

PS Conseil

Un Groupe de Conseil entièrement français spécialisé dans l'audit, l'expertise comptable, le conseil en gestion, recherche dans la ligne de sa politique de gestion prévisionnelle plusieurs jeunes

EXPERTS COMPTABLES STAGIAIRES

Auprès d'une clientèle diversifiée ils participeront à des missions de conseil (comptabilité, gestion) et *audit. Ces postes conviennent à de jeunes diplômés* (HEC, ESSEC, ESCP) débutants ou possédant un à deux ans d'expérience dans le domaine de l'expertise *comptable et/ou de l'audit, libérés ou non des* obligations militaires. Ces postes offrent de larges possibilités au sein d'une organisation jeune et évolutive. A terme, des perspectives d'association leur seront ouvertes. Une formation permanente aux techniques et procédures propres à la profession leur sera donnée. La *rémunération* annuelle de départ, fonction du diplôme et de l'expérience se situera entre 36 000 F et 52 000 F. Les postes sont à pourvoir à Angers, Cholet, Nantes, Rennes et Tours. Adresser curriculum vitae en précisant le lieu de résidence souhaité.

Adresser C.V. sous réf. B/5437 M à
P.S. CONSEIL
3, rue Bellini - 75782 Paris Cedex 16
qui transmettra

Assistant(e)

Le leader des Constructeurs *Français d'auxiliaires de bord destinés à la Marine Marchande* crée le poste de :

rédacteur chef de publicité

Sous l'autorité du Directeur de Marketing il devra élaborer le programme publicitaire, le budget et le planning d'actions et en assurer le contrôle.
Ce poste qui intéresse un homme de 35 ans environ, nécessite une très bonne connaissance des *équipements pour la marine ou de la construction* navale, une aptitude et une expérience de la rédaction, et la connaissance parfaite de *l'anglais.*
Le candidat pourra être de nationalité anglaise.

Lieu de travail : NANTES
Pour inf. compl. écrire sous référence 6604 Af

ORES 11, Bd Guist'hau 44000 Nantes

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	21,00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi

3M recherche

1 AGENT TECHNIQUE

2e ECHELON
pour son service APRES-VENTE studios d'enregistrement.

Il faut avoir :
— Soit BAC F3 + pratique basses fréquences et circuits logiques.
— Soit BTS électronique.
Expérience souhaitée, goût des contacts humains.
Connaiss. de l'anglais indispens.
Véhicule nécess. (frais remb.).

Il faut être :
— Dégagé des obligat. milit.
— Disponible rapidement.

Nous offrons un salaire en rapport avec diplômes et connaissances et de nombr. avantages sociaux.

Envoyer C.V., photo et prétent. à M. FAUCONNET, s/réf. 519/F 135, bd Serrurier, 75019 Paris.

Sté métallurgique recherche TECHNICO-COMMERCIAL formation ingénieur ou assimilé pour assurer la vente de ses produits, domaines laminoirs, aciéries, mécanique générale. Adr. C.V. détaillé et prétentions à PRET, 25, rue Trébois, 92300 LEVALLOIS, réf. 7.340, qui tr.

Groupe Important Retraites et Prévoyance recherche pour son Service des Immeubles Travaux
CADRE RESPONSABLE DE LA SECURITE
dans ses bureaux parisiens et régionaux.

Poste conviendrait à candidat, min. 40 a., ayant expérience en matière de sécurité. Adr. lett. man. av. C.V. et photo à 71.259 CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANT CONSTRUCTEUR recherche
INGENIEURS GRANDES ECOLES dans les trois domaines suivants:

MATERIEL

INGENIEURS ELECTRONICIENS CONFIRMES

Responsables de la caractérisation des circuits intégrés logiques.
Réf. ML/a

INGENIEURS ELECTRONICIENS DEBUTANTS et CONFIRMES pour:

1. Etude et réalisation d'ensembles logiques (U.C. ou testeurs).
2. Etude technologique de circuits intégrés logiques.
3. Elaboration d'équipements télé-informatiques.
4. Suivi d'études de coupleurs.

Réf. ML/b

LOGICIEL

INGENIEURS CONFIRMÉS

Ayant plusieurs années d'expérience dans :
- *les applications de télé-gestion et temps réel.*
- *Les systèmes d'exploitation et les moniteurs temps réel.*
- *l'évaluation des matériels et des logiciels.*
- *L'avant-vente.*

pour assumer des postes à RESPONSABILITE dans les études AVANT VENTE, pour des projets de TELETRAITEMENT ou DES PROJETS SPECIAUX.
Réf. MB

INGENIEURS DEBUTANTS ou CONFIRMÉS

pour s'intégrer dans des études de conception système dans les domaines suivants:
- *gros systèmes*
- *moyens systèmes*
- *bases de données.*

Réf. MFB/a

TECHNICO-COMMERCIAL

INGENIEURS CONFIRMÉS

1. Ayant une expérience d'au moins deux ans dans le démarrage et le suivi de gros systèmes.
Réf. MFB/b

2. Ayant une expérience de la réalisation de systèmes informatiques (temps réel, téléinformatique en traitement de transaction) sur les petits systèmes.
Réf. MLM

INGENIEURS DEBUTANTS

3.
- pour Paris et la Province,
- Niveau Grandes Ecoles ou équivalent
- Anglais ou Allemand souhaité.

Réf. MFB/c

Adresser curriculum-vitae, lettre manuscrite, photo récente en indiquant la référence sous numéro 13.204

s.n.p.m PETITES ANNONCES 163 av. Ch. de Gaulle, 92200 NEUILLY S/SEINE

EAM

Direction financière

Important Groupe Industriel Biens d'Equipement (2 milliards de C.A.) offre possibilités intéressantes de développement à

CADRE TRESORERIE

PROFIL : formation supérieure appréciée, anglais souhaité. Expérience plusieurs années service financier grande entreprise (trésorerie francs et devises) ou banque.
QUALITES : imagination, méthode, sens de l'organisation, esprit de synthèse.
MISSION : seconder responsable trésorerie francs et devises, et en particulier participer à toutes les études et actions en vue d'améliorer la saisie des informations et la gestion.

Adresser C.V. et photo, sous pli confidentiel, à C. Dulcy, EAM RECRUTEMENT, 14, r. G.-Péri, 92120 Montrouge, en rapp. la réf. 436. Rép. et discrét. assur.



SOCIETE DE CONSEIL EN COMMERCE INTERNATION. recherche
ADJOINT AU DIRECTEUR
H.E.C., ESSEC, ESCP ou équiv., débutant : 24 ans minimum. Anglais et espagnol courants. Célibataire.
Voyages six mois par an monde entier.
Ecr. av. C.V. : UNIMARKET, 4, rue Lyautey, 75016 PARIS.

Groupe Industriel Français de Biens d'Equipement

recherche pour son
CENTRE DE RECHERCHES
(Région parisienne)

son futur
DIRECTEUR des affaires et relations extérieures

Rattaché à la Direction Générale du Centre de Recherches, homme de contacts à haut niveau, il élabore toutes actions extérieures appropriées dont il dirige ensuite l'exécution, dans le cadre de la politique définie par la Direction Générale du Centre.

Le candidat retenu sera Ingénieur Grande *Ecole* ou *Universitaire*, de 40 *ans minimum*, possédant une solide culture scientifique et technique. Ayant le goût du travail en équipe, il aura déjà assumé, dans l'industrie, des responsabilités de relations à haut niveau auprès de milieux scientifiques ou d'organismes d'Etat, pour des produits de haute technicité.

La rémunération de départ sera fonction de l'expérience professionnelle.

Envoyer C.V. manuscrit et photo récente à No 71191 - CONTESSE PUBLICITE - 20, Avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui trans. Discrétion assurée.

Pour réaliser ses objectifs de progrès social LA DIRECTION du PERSONNEL et des RELATIONS HUMAINES d'une société de 5000 personnes, recherche pour Paris, son

RESPONSABLE RELATIONS INDUSTRIELLES

Missions essentielles :
- proposer et suivre les politiques spécifiques de personnel au niveau des différents établissements
- étudier dans le cadre du plan de développement de l'entreprise les actions conduisant à l'amélioration des conditions du travail
- conseiller et assister les responsables locaux dans le dialogue paritaire.

Ce poste intéressera un cadre de Formation Supérieure ayant assumé pendant 3 à 4 années au minimum des responsabilités complètes dans la Fonction Personnel en Unité de Production.

Nous vous remercions d'écrire, sous réf. 504 à

centor 13 bis, rue Henri Monnier 75009 - PARIS

PARIS **Monsanto**

crée au sein de son département AGRICULTURE un poste de

chef du service technique

- Cet Ingénieur agronome de 35 ans minimum, participera à l'amélioration des produits existants (herbicides principalement) et à la recherche de nouvelles applications pour ces mêmes produits
- Il assurera les contacts nécessaires auprès :
  - des autorités et des instituts de recherche et techniques
  - des Directions techniques des distributeurs
- Il animera une équipe d'ingénieurs sur le terrain

C'est un homme d'imagination, connaissant bien les processus d'expérimentation agricole, mais qui sache sortir de sa technique pour aider au développement à moyen terme du C.A. du département
- Connaissance de l'anglais indispensable

Pour inf. compl. écrire s/réf. 420 G à Christian LAUE

egor 5, rue Meyerbeer 75009 Paris

CHAMBRE SYNDICALE DES BANQUES POPULAIRES

Dans le cadre du développement de nos activités
d'AUDIT de l'INFORMATIQUE
nous recherchons pour PARIS
(déplacements en province de courte durée)

A) INGÉNIEUR INFORMATICIEN

niveau Chef de Projet possédant une solide expérience (min. 5 ans) en :
- développement d'applications ;
- télétraitement ;
- systèmes d'exploitation ;
- COBOL et Assembleur IBM ;
- exploitation d'un Centre.

B) PROGRAMMEUR

expérimenté en COBOL et Assembleur IBM, possédant quelques connaissances en analyse.

Pour ces deux postes, la connaissance de divers matériels serait un atout appréciable.

Ecrire avec C.V. man. détaillé, photo et prétentions, en précisant la référence du poste A ou B à :
M. LEMARCHAND, C.S.B.P.,
131, avenue de Wagram, 75847 PARIS CEDEX 17.

SOCIÉTÉ DE TRAITEMENT DE PRODUITS DE CHARGE

Leader de son marché
recherche

JEUNE INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

2 à 3 ans d'expérience industrielle
FORMATION CHIMIE
Pour promouvoir et gérer ses ventes de les secteurs :
— BATIMENT (ciment-colle, béton de résine, etc.);
— PARACHIMIQUE (produits de charges *pour adhésifs, plastiques, caoutchoucs, etc.*).

- Poste basé à PARIS.
- Déplacements fréquents.
- Voiture fournie.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à :
SIFRACO
11, rue de Téhéran - 75008 PARIS.

SALOMON Annecy

1er fabricant mondial fixations ski recherche pour son département chaussures ski des responsables études de produits :
- INGÉNIEURS débutants ou ayant quelques années d'expérience
- INGÉNIEUR CONFIRMÉ expérience matières plastiques
- TECHNICIENS BUREAU D'ÉTUDES
- ESTHÉTICIEN
- CHIMISTE niveau DUT
- PODOLOGUE

Pratique du ski appréciée
Faire offre à Sté SALOMON
Mme Rathgeb - secrétariat recherche et développement, chemin de la prairie prolongé, 74003 Annecy

---

FINANCIAL CO-ORDINATOR

PARIS **FF.80/100.000**

Our client, a multi-national US company in Mechanical Industry is looking for an accounting and financial specialist responsible for the liaison between the US staff and the Finance operations of the French subsidiaries.

For this staff and line position the ideal candidate will have a knowledge of both French and US accounting practices, especially in cost accounting and budgetary control. The successful candidate must be fluent in French and English. This is an exceptional career opportunity for an ambitious individual considering the position and size of the company.

Please, reply, giving brief career details, including salary progression, to Michel SOYER, quoting reference P.92, 4, rue de Téhéran - 75008 Paris, tél : (227.89.92 poste 217)

Pierre Lichau s.a

---

la filiale française d'une puissante firme américaine leader dans son domaine informatique et en constante expansion
recherche

UN TECHNICO COMMERCIAL

Il est demandé :
- une bonne connaissance de la gestion : budget, gestion des stocks, tenue de fichiers, facturation, etc...
- des connaissances sérieuses en informatique
- une bonne maîtrise de l'anglais, parlé et écrit.

Ce poste conviendrait à un diplômé d'une école commerciale, ayant 4 années d'expérience environ de l'informatique appliquée au domaine de la banque ou des assurances.

Il est offert :
- une autonomie de travail avec de réelles responsabilités
- une ambiance amicale, jeune, dynamique et efficace
- une mise à jour permanente des connaissances techniques.

Lieu de travail : banlieue sud de Paris.
Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et prétentions, sous la référence D.B. 125

CASECA Conseil en recrutement 36, rue du Maréchal-Joffre 78800 - HOUILLES.

Pierre Lichau s.a

Société en pleine expansion
LINGERIE FEMININE
recherche

UN CHEF DES VENTES

28 ans minimum

Ayant une formation solide, une expérience réelle d'un réseau de vente

IL DOIT ETRE :
— DISPONIBLE (poste essentiellement itinérant) ;
— Actif et travailleur ;
— Capable d'initiative personnelle ;
— Habiter la région parisienne.

Si le contact personnel est essentiel, les techniques commerciales sont requises.

Envoyer C.V. manuscrit, photo (ret.) et prétentions sous référence No 1.013 à :
Centre de Psychologie et d'Efficience
17, rue des acacias - Paris 17e

INGÉNIEUR CONTACT

63 ans minimum *PARIS*

Importante Société Européenne de Conseil d'Entreprises recherche pour région parisienne, Ingénieur retraité ou proche de la retraite, intéressé par une activité d'introduction commerciale auprès des entreprises.

Sa mission sera de faire connaître les services offerts par la Société et de faciliter le contact de ses Experts avec les Responsables d'Entreprises.

Rémunération intéressante en fonction des contrats réalisés par son intermédiaire.

Ecrire à no 8.542.

COFAP 40 rue de Chabrol 75010 Paris

GROUPE MULTINATIONAL
(VÉHICULES INDUSTRIELS)
BANLIEUE OUEST
recherche

ADJOINT CHEF de COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

— le candidat devra avoir le diplôme d'expert-comptable, ou au minimum D.E.C.S. complet ;
— une expérience professionnelle de 3 ans min. ;
— être âgé de 28 ans minimum.

Il sera appelé à seconder le chef comptable dans le contrôle et la coordination des différentes sections comptables.

Adresser C.V., photo, prétentions sous no 71.108, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

INGÉNIEURS (E.S.E., ENSI, INSA...)

Filiale de l'un des premiers Constructeurs Français de Matériel électrique et électronique, nous avons créé récemment un Département spécialisé dans le développement, la fabrication et la commercialisation de produits d'automatismes.

Vous possédez à la fois une bonne expérience des automatismes et de l'électronique en général et une première expérience commerciale dans ce secteur.

Nous vous proposons alors de participer activement au développement commercial de de notre Département.

Si cette perspective vous intéresse, écrivez sous référence 87 à EUREQUIP qui nous avons chargé de ce recrutement.



EUREQUIP
40, av. du Président Wilson, 75116 Paris

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	21,00	24,51
AUTOS — BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi



CIT-ALCATEL
Département TRANSMISSION
recherche :

UN INGENIEUR EN ORGANISATION

Age minimum souhaité 35 ans ;

possédant :
- une parfaite connaissance des problèmes de gestion (administrative, comptable, fabrication);
- une grande expérience en informatique - conception et lancement de projets, expérience temps réel appréciée;
- connaiss. COBOL - Assembleur PL1 - DOS - OS;

et ayant le sens des contacts humains.

Il sera responsable de la mise en place et du suivi de programmes informatiques : définition des applications en liaison avec les services, analyse des processus actuels, définition d'une politique informatique.

Pour l'ensemble de ces travaux, il dépendra directement de la Direction Générale du Département.

Ecrire avec curriculum-vitae et prétentions au Service Relations Humaines CIT-ALCATEL, 33, rue Emeriau, 75015 PARIS.

IMPORTANT GROUPE DE CAISSES DE RETRAITES (PARIS)
recherche
pour son DEPARTEMENT
INFORMATIQUE
(90 personnes)

1°) INGÉNIEUR INFORMATICIEN
RESPONSABLE SYSTÈME ET MÉTHODOLOGIE

De haute qualification, d'excellent contact, possédant des qualités pédagogiques certaines. Cet Ingénieur aura la responsabilité de tous les problèmes d'EFFICACITE au niveau des hommes et des machines, des services exploitation et analyses programmation (méthodes, techniques, mesure de performance).

Une connaissance pratique de CORIG ou WARNIER est indispensable.

2°) INGÉNIEUR INFORMATICIEN
CHEF DE PROJET

Envoyer C.V. détaillé, photo (retournée), rémunération actuelle et prétentions sous REF. 6233, à PRO MULTIS, 47, rue des Tournelles, PARIS-3e, qui transmettra.

STE INTERNATIONALE DE PREMIER PLAN
leader sur plusieurs marchés de produits de grande consommation
recherche, au sein de sa Direction Financière, un

CONTROLEUR DE GESTION DES PRODUITS
(BRAND ACCOUNTANT)

qui participera à l'élaboration des budgets et au contrôle de leur réalisation.

Ce poste à pourvoir immédiatement au Siège de la Société proche banlieue OUEST - DEFENSE pourrait convenir à :

JEUNE DIPLOME E.S.C., débutant ayant le sens et le goût des contacts et de la communication, une bonne connaissance de l'anglais.

Adresser curriculum vitae et photo (retournée) à n° 9.189, SPERAR, 75, Champs-Elysées, Paris-8e, qui transmettra.

POUR SON RÉSEAU COMMERCIAL
ÉCLAIRAGE

PHILIPS
succursale de PARIS
recherche

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

ayant quelques années d'expérience entreprise d'installations électriques et négociations avec clientèle.

Adresser C.V. manuscrit et photo à Mlle HIVET, 2, cité Paradis - 75010 Paris.
Discrétion assurée.

S. S. C. I.
Pleine expansion
SPÉCIALISÉE dans les PETITS SYSTÈMES
recherche son

DIRECTEUR PARIS

Pour assurer le développement du centre récemment créé équipé d'un IBM 3

Définissant ses objectifs en accord avec sa Direction Générale, il fixera et mettra en œuvre les moyens, tant commerciaux, techniques que financiers, nécessaires à leur réalisation.

Ce poste conviendrait à un Ingénieur ayant assumé la direction complète d'applications de gestion et désireux d'élargir ses responsabilités.

Il est demandé une expérience de 4 ans en informatique et la connaissance de GAP II si possible.

Env. C.V., photo et prétentions, sous référ. 393, à STRUCTURES, 31, av. de l'Opéra, 75001, PARIS, qui transmettra.

Ingénieur X, Mines, E.C.P., etc..:
35 ans minimum

Directeur de la CONCEPTION des PRODUITS

Une entreprise, leader en France, et l'un des leaders dans le monde, dans le domaine des biens d'équipement scientifique et de contrôle, crée pour faire face à l'expansion de ses marchés civils et militaires et aux besoins croissants de matériels de plus en plus sophistiqués, le poste de Directeur responsable de la conception des produits nouveaux et des orientations vers de nouvelles applications des produits existants.
Dirigeant une équipe d'ingénieurs, spécialisés par branche ou produit, il décidera des solutions de principe et fixera les caractéristiques techniques des produits.
Ce poste implique des relations à l'échelon international et en France, avec la clientèle, et une collaboration étroite avec les services de développement et d'industrialisation.
Une expérience de plus de 10 ans dans le domaine de la mécanique de précision et si possible des techniques associées, est nécessaire. Ce poste important, qui ne peut convenir qu'à un Ingénieur grande école est offert à Paris.

sélé CÉGOS
Envoyer lettre manus. et C.V. sous réf. M. 23347,
Discrétion assurée.
33, quai Gallieni, 92153 SURESNES.

---

informatique

au titre de la Coopération technique française auprès de
L'INSTITUT AFRICAIN D'INFORMATIQUE DE LIBREVILLE (GABON)

DEUX PROFILS D'INGENIEURS INFORMATICIENS
sont recherchés :

Soit : Enseignement Système d'exploitation - Assembleur.
Bases de données (connaissance SIRIS 2, SOCRATE appréciée).

Soit : Enseignement de l'analyse - COBOL (connaissance méthode Warnier appréciée).

Formation : niveau école d'ingénieurs, maîtrise informatique ou équivalent. Goût prononcé pour la pédagogie.

Expérience : deux ans minimum d'expérience professionnelle. Participation souhaitée à des actions de formation.

Contrat de deux ans, éventuellement renouvelable, avec congés annuels en France de deux mois. Voyages et logement assurés.

Adresser lettre manuscrite, photo et curriculum vitae, à
GRADIA RECRUTEMENT
27, Quai Anatole-France - 75007 PARIS

Division Pharmacie
Très Importante Société
PRODUITS CHIMIQUES
recherche pour
FRANCE ET EXPORT

CADRE COMMERCIAL

- Formation supérieure. 28 ans minimum.
- Anglais courant indispensable.
- Connaissances Chimie Organique appréciées.

Adresser C.V. détaillé, photo sous référence 7.936 à
organisation et publicité
2, RUE MARENGO - 75001 - PARIS, QUI TRANSMETTRA

IMPORTANTE BANQUE PRIVÉE PARIS
recherche pour son département
BANQUE

UN ATTACHÉ DE CLIENTÈLE SENIOR
Niveau cl. VII ou VIII

Pour assurer les relations commerciales avec de grandes et moyennes entreprises.
Il aura sous son autorité, pour assurer la surveillance et les études des comptes qui lui seront confiés, deux Attachés Commerciaux de formation supérieure et ayant plusieurs années d'expérience bancaire.
Le titre de Fondé de Pouvoirs ou de Sous-Directeur sera donné en fonction de l'expérience du candidat dont l'âge ne peut être inférieur à 35 ans.
Faire offre détaillée manuscrite à n° 71.188, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr. Absolue discrétion garantie.

BANQUE SPÉCIALISÉE DANS LE CRÉDIT IMMOBILIER
recherche
pour PARIS et la PROVINCE

JEUNES CADRES DE BANQUE
NON DEBUTANTS

- Minimum 27 ans ;
- Formation supérieure (professionnelle ou universitaire) ;
- Plusieurs années d'expérience d'exploitation, de préférence dans le domaine des CREDITS AUX PROMOTEURS.

Leur activité sera principalement commerciale, mais comportera également des responsabilités d'études et de gestion.

Ecrire avec C.V., photo et salaire actuel, N° 87.057, PUBLICITE ROGER BLEY 101, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

Dans le cadre de sa très rapide expansion



recherche pour son SERVICE ORGANISATION

JEUNE DIPLOMÉ ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
(HEC, ESSEC, SUP. CO., SC. PO.,...)

ayant déjà concrétisé son intérêt pour les problèmes d'organisation administrative.

Il travaillera notamment en liaison avec les différentes Directions opérationnelles et l'Informatique.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à PLACOPLATRE RELATIONS SOCIALES B.P. 133 - 92505 RUEIL-MALMAISON.

COMPTEURS
Schlumberger

Recherche dans le cadre de l'expansion de sa
DIVISION CONTROLE INDUSTRIEL MASSY

spécialistes en régulation

A des ingénieurs qui ont déjà une expérience de 2 à 3 ans en régulation dans les spécialités suivantes : vannes de contrôle - instrumentation - capteurs.

Nous offrons d'aller plus loin en prenant de plus grandes responsabilités dans un secteur de pointe.

Veuillez adresser votre curriculum vitae détaillé à :
Direction du Personnel
Service Recrutement
12, pl. des Etats-Unis 92120 Montrouge

Ingénieurs Grande École
X, MINES, CENTRALE, ...
possédant expérience industrielle.

POUR VOUS RÉALISER
exercez un métier de haute compétence
La carrière de

Conseil en Management

impliquant des contacts aux différents niveaux hiérarchiques, assure votre liberté d'action, et la met au service d'objectifs précis dans le cadre de problèmes variés.

Vous pouvez être des nôtres, et compléter nos équipes pluridisciplinaires.

Ecrivez-nous en adress. lettre manuscr., C.V., photo et prét. ss réf. 3.650 AXIAL Pub., 91, Fg-St-Honoré, Paris-8e, qui tr.

IMPTE ENTREPRISE DE GÉNIE CIVIL
recherche pour
ANNABA : ALGÉRIE

INGÉNIEUR

Pour gestion Service matériel et entretien

Adr. C.V., photo à Entreprise RAZEL Frères, 17, rue de Tolbiac, 75640 PARIS Cedex 13.

LE N° 1 EUROPÉEN DU MOBILIER DE BUREAU
Spécialiste des techniques d'implantation en espaces fonctionnels
recherche pour sa filiale française

CHEF DE VENTES RÉGION PARISIENNE
30 ans minimum

pr encadrer son équipe de représentants exclusifs. Dans une première phase, l'activité auprès de de notre clientèle est orientée vers le « Service » (organisation des postes de travail).

ANIMATEUR RÉSEAU CONCESSIONNAIRES

La reponsabilité de ce collaborateur s'exerce sur la PROVINCE.
Après formation au siège en ce qui concerne les produits, l'intéressé visitera les concessionnaires, les aidera, les formera si nécessaire (organisation de stages « écoles »), détectera de nouveaux concessionnaires possibles.
Ce poste nécessite une grande disponibilité, un bon contact et une forte conscience professionnelle.

ALLEMAND APPRECIE DANS LES DEUX CAS.

Adresse lettre manuscrite avec C.V. à n° 70.776,
cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet, PARIS-16e
membre de l'ANCERP

IMPORTANT ÉTABLISSEMENT FINANCIER PARIS
recherche son

secrétaire général

de formation supérieure, juridique ou économique, il devra avoir de bonnes notions financières et une réelle expérience administrative.

Sa mission :
- coordonner l'activité des services
- prendre en charge les problèmes administratifs, comptables et juridiques, ainsi que la gestion du personnel
- assurer les relations avec les sociétés clientes et seconder le Directeur Général dans l'ensemble de ses fonctions.

Adresser C.V. détaillé, prétentions, sous référence 3406 à J. SIGOLET,
Conseil et Développement Social
6, Place d'Estienne-d'Orves
75009 PARIS

TRAITEMENT DES EAUX
Le département exécution d'une importante Société spécialisée dans la conception et la réalisation d'usines de traitement en eaux potables et industrielles recherche

INGENIEURS D'ETUDES

afin de leur confier, à partir d'un dossier de projets la responsabilité des études d'exécution d'unités de traitement d'eau : analyse du projet, établissement du plan d'exécution, nomenclatures, contacts avec les fournisseurs, éventuellement coordination des entreprises sous-traitantes.

Ces postes seront confiés à de jeunes ingénieurs (hydraulique, I.N.S.A....) débutants ou ayant acquis quelques années d'expérience en matière d'études d'équipements hydrauliques ou électromécaniques.

Envoyez C.V. manuscrit sous réf. Réf. 159M1
Cabinet Jean-Claude MAURICE
42, rue Legendre
75017 PARIS

Moulinex
recherche

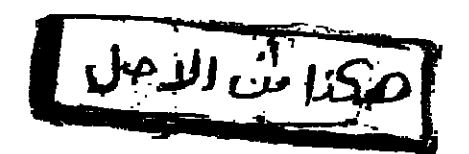
AUDITEUR DES FILIALES ETRANGERES

Rattaché à la Direction financière, il aura pour mission de :
- contrôler les comptabilités,
- adapter les procédures comptables dans les nouvelles filiales,
- suivre les résultats émanant des comptabilités budgétaires,
- proposer des améliorations et veiller à leurs applications.

Pour ce poste, il est nécessaire d'avoir une connaissance des problèmes comptables et le sens du contact. Allemand indispensable. Anglais apprécié.

Poste de travail Bagnolet avec déplacements courts et fréquents en Europe.

Adresser C.V. en indiquant salaire actuel et prétentions à MOULINEX-13, rue Jules-Ferry 93170 BAGNOLET



offres d'emploi

SOCIÉTÉ DE PRESTATION DE SERVICES INFORMATIQUES

filiale d'un groupe très important, recherche

RESPONSABLE DES VENTES

Devra établir au départ un chiffre d'affaires substantiel en utilisant la disponibilité d'un matériel puissant et de programmes d'applications.

Cette fonction implique une action personnelle de vente, mais aussi la création et la formation d'une équipe commerciale. Elle devrait conduire à la direction commerciale de l'entreprise.

L'expérience indispensable doit comprendre :
— 3 à 4 années de programmation et de conception d'applications, et au moins 2 ans de vente de services.

Une préférence sera accordée à la connaissance du matériel IBM, à la connaissance du marché en temps partagé et en traitement par lot, et à une expérience de responsabilité commerciale.

Langue anglaise indispensable.

Envoyer lettre manuscrite, avec curr. vitae détaillé, photo (retournée) et prétentions sous n° 71.310, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

électronique
Semi-conducteurs et Circuits Intégrés

La Direction Fabrication de la Société L.M.T. souhaite renforcer son service **NORMALISATION et QUALIFICATION** des composants électroniques et recherche, à cet effet, un **INGENIEUR ELECTRONICIEN CONFIRME.**

Cette offre s'adresse à des ingénieurs possédant une bonne formation théorique en électronique et ayant une expérience professionnelle d'au moins 3 ans acquise dans la mesure, l'expérimentation et l'utilisation de circuits intégrés et de semi-conducteurs.

Si nécessaire, nous sommes prêts à compléter tant à l'intérieur de la Société qu'à l'extérieur la formation aux problèmes de normalisation du candidat qui sera retenu.

Ce poste implique quelques déplacements en Province et en Europe et suppose une bonne connaissance de la langue anglaise.

Adresser C.V. avec rémunération souhaitée sous référence 111/M, à L.M.T. Direction Gestion des Emplois - B.P. 402, 92103 Boulogne

L.M.T.

ORGANISATION PROFESSIONNELLE

recherche

POUR POSTES DE CHARGÉS DE MISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

INGÉNIEURS Généralistes

- Diplômés d'une Ecole d'Ingénieurs ou titulaires d'un B.T.S. (mécanique) complété par un diplôme d'enseignement supérieur niveau maîtrise (Bac + 4).
- Anciens élèves d'E.N.S. appréciés.
- Expérience professionnelle industrielle ou de l'enseignement technique de 2 à 5 ans.
- Contact humain facile et sens du travail en équipe. Fréquents déplacements de courte durée.

POSTES A PARIS
avec possibilités ultérieures d'affectation en PROVINCE.

Adresser C.V. détaillé et manuscrit, avec photo et salaire actuel à U.N.I.C.E.M., 3, rue Alfred-Roll, 75849 PARIS Cedex 17.

IMPORTANTE BANQUE

QUARTIER OPERA

recherche pour sa DIRECTION INFORMATIQUE

GRADÉS ou EMPLOYÉS DE BANQUE

désireux de faire carrière dans l'Informatique afin de pourvoir des postes d'

ANALYSTES

— FORMATION DISPENSEE par l'ENTREPRISE.
— STATUT BANCAIRE.

Seront retenus des candidats :
- Titulaires au moins du Baccalauréat (formation supérieure appréciée) et ayant acquis quelques années de pratique bancaire si possible dans le domaine des opérations « Etranger ».

Env. curriculum vitae et photo sous réf. 392, à : STRUCTURES, 31, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS, qui transm.

IMPTE SOCIETE PROCHE BANLIEUE SUD-OUEST

Zone industrielle - Clamart - Le Plessis-Robinson, recherche pour SECONDER CHEF SERVICE COMPTABILITE

TRÈS BON COMPTABLE

NIVEAU DECS - H. ou F.

Le candidat (te) sera âgé (ée) au minimum de 25 ans et aura une expérience d'au moins 5 années.

Avantages socx. - Rest. entrepr.

Ecr. av. C.V., photo et prét., n° 71.371, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

LABORATOIRE COSMETOLOGIE en pleine expansion proche banlieue Saint-Lazare proximité Défense recherche

LABORANTIN (E)

Spécialisé (e) en :
— Histologie
— Pharmacologie.
Disponible rapidement

5 X 8, avant. socx, rest. d'entr.

Adr. C.V. manus., photo et prét. à N° 71.511, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Cabinet comptable rech.

COLLABORATEUR EXPERIMENTE

Ecr. avec C.V. et prétentions : E.C.P., 110, rue de Rivoli (1er).

Le Groupe GEVELOT S.A. 50, rue Ampère (17e) recherche

1 COMPTABLE

2e ECHELON - HOMME
Comptabilité générale particulièrement chargé consolidation bilan

1 COMPTABLE

2e ECHELON - HOMME
Chargé de la trésorerie expérience indispensable
Avant. socx. Rest. d'Entrep.

Ecr. avec C.V. photo et prét. à M. le Directeur du Personnel qui convoquera.

Impt Groupe d'Emballage rech. pour son siège social Quartier Saint-Lazare

1 JEUNE ADJOINT AU SECRETAIRE GENERAL

Ayant 3 ou 4 a. d'exp. des probl. jurid et financs. Diplômé Gdes Ecoles Commerc. ou équiv. Indiq. prétent. sur C.V. manus., adressé avec photo à Promo Top, 75, rue d'Amsterdam, 75008 qui transm.

Le CENTRE de PROGRAMMATION de la MARINE recherche

INGENIEURS INFORMATICIENS

DEBUTANTS

PROGRAMMEURS

Pour participer à la réalisation de systèmes informatiques temps réels embarqués.

Adr. lettre manusc. et C.V., C.P.M. - 75732 Paris Cédex 15.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE INTERNATIONAL parmi les premiers dans le domaine de la Recherche, complète son équipe de 90 DELEGUES et propose:

Délégués Médicaux : 1 poste pour chacun des secteurs suivants : (94) (10-52-89) (26-84)

Délégué Hospitalier : 1 poste pour secteur 75

Nous demandons : • Délégué homme • Bac exigé • Formation supérieure appréciée • expérience de la visite médicale souhaitée • Habiter sur secteur.

Nous offrons : • rémunération en rapport avec l'expérience et les résultats • prime liée aux résultats • une formation permanente • un travail en équipe • voiture fournie • stage non sélectif rémunéré prévu DEBUT JANVIER 75 • durée 6 semaines.

Adresser CV détaillé s/réf. M 100
LABORATOIRES WELLCOME
Direction de la Prospection Médicale
8, bd Jourdan 75014 PARIS

Wellcome

LA BANQUE DES REGLEMENTS INTERNATIONAUX
Institution Internationale à Bâle (Suisse)

recherche

UN TRADUCTEUR ou UNE TRADUCTRICE

(niveau Universitaire)
de langue maternelle française pour traduction en français de textes anglais et allemands. Connaissance de l'italien et d'autres langues appréciée. Bonne expérience de traduction technique générale, notamment d'informatique, indispens. Expérience économique et bancaire souhaitable.

Age minimum : 28 ans.

En plus d'avantages sociaux de premier ordre, la B.R.I. offre des conditions de travail agréables dans une ambiance internationale.
La Banque dispose, en outre, d'un centre sportif moderne.

Prière d'adresser les offres avec photographie, curriculum vitae, copies de certificats et référ. au Service du Personnel de la Banque des Règlements Internationaux, Centralbahnstr. 7, - 4002 BALE (SUISSE). Discrétion absolue assurée.

GROUPE AUSSEDAT-REY/ PAPETERIES DE FRANCE

recherche

pour son département exportation

JEUNE CADRE

25 ANS MINIMUM
(ESSEC, EDHEC...)

parlant couramment ANGLAIS et ALLEMAND

FONCTION :
Animation des ventes sur différents marchés européens et outre-mer.

Fréquents déplacements indispensables.

Il s'agit d'une création de poste en raison de notre expansion continuelle sur les marchés extérieurs.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., à n° 70.777,

cabinet leconte — 4, rue Amiral Courbet, PARIS-16e — membre de l'ANCERP

HEWLETT PACKARD FRANCE

recherche pour sa division SYSTEMES de MESURES-TESTS et GESTION

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

CONFIRME

ayant de solides connaissances en :
— INFORMATIQUE (mini-ordinateurs).
— ELECTRONIQUE.
— ANGLAIS.
De préférence déjà expérimenté dans la vente de matériels semblables.

NOUS OFFRONS :
— Intéressement aux ventes.
— Voiture.
— Ambiance dynamique dans une branche en expansion rapide.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétent., à : HEWLETT - PACKARD FRANCE, B.P. 6 - 91401 ORSAY.

Importante SOCIETE recherche temporairement pour PARIS puis à titre définitif ORLEANS (juillet 75)

CADRE JURIDIQUE

ayant quelques années d'expér. Adr. C.V., réf. et prét. N° 9.217 Emplois et Entreprises 18, rue Volney, 75002 PARIS.

Entreprise industrielle banlieue NORD-OUEST PARIS recherche :

1 COLLABORATEUR DE GESTION DE PERSONNEL

Expérience de relations humaines indispensables.

Adr. cand. av. C.V., ph., prét., N° 63.651, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

IMPORTANTE SOCIETE PRODUITS CHIMIQUES PARIS-LA DEFENSE, recherche

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

pour responsabilité directe clientèle.

— Formation ing. méca. (A.M. ou équival.).
— Connaissance lubrification moteurs et/ou application produits pétroliers souhaitée.
— Bon anglais parlé, écrit indis.

Env. C.V. man., photo et prét., N° 71.554, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Banque Populaire
Région Sud de PARIS recrute

4 INSPECTEURS BANQUE

— 21 ans minim.
— Bonne expérience bancaire

Lieu de travail : MORANGIS + déplacem. dans la Banlieue Sud.

Adresser lettre manuscr. C.V. et prétent. photo d'identité ss réf. S.P., à : Service recrutement B.I.C.S., 55, av. Aristide-Briand, 92120 MONTROUGE

Société d'importation de Matériel Electronique recherche pour Région Parisienne

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Pour vente composants électroniques actifs et passifs.
Expérience commerciale en clientèle informatique souhaitée.

Env. lettre manusc., C.V. avec N° téléphone si possible à : N° 68.068, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

ANALYSTES-PROGRAMM.

5 ans d'expér. Cobol ANS, connais. O.S. Lib. de sie. 267-85-18.

TRES IMPTE SOCIETE recherche

BACHELIERS

libérés obligations militaires

pour les former à un métier moderne demandant d'excellentes qualités intellectuelles.

Avenir très intéressant.
Lieu de travail :
LE PLESSIS-ROBINSON.

Adr. C.V., prétent. et photo à n° 70.336 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

ADREX rech. pr son expansion INGENIEUR COMMERCIAL contacts à niv. élev. plus spécialt. ds milieu bancaire Format. informatique souhait. conn. vente. Envoy. C.V. 80, r. Croix-Nivert, 75015 PARIS

La DIRECTION GENERALE DES TELECOMMUNICATIONS recherche pour le développement de la FORMATION A LA GESTION de ses cadres, un INGENIEUR GDE ECOLE ou UNIVERSITAIRE ou CADRE de niveau équivalent ayant plus. années d'expérience en ENSEIG. DE LA GESTION ou CONSEIL EN ORGANISAT. ou fonction analogue, en vue de participation à l'élaboration et à la mise en place d'un plan de formation. Ecrire à : D.E.S.T., S.E.E.G., Pièce A. 408 46, rue Barrault 75634 PARIS Cédex 13, ou Tél. : au 589-66-66, poste 324.

Nous recherchons

2 REDACTEURS

Sinistres qualifiés

en assurances incendies et risques divers

en assurances automobiles et responsabilités civiles

(MATERIELS - CORPORELS)

Toute demande justifiée par la pratique des sinistres (assurances) recevra une réponse. Discrétion assurée. Candidatures manuscrites comportant références et prétentions à adresser à N° 9.798 PUBLIPRESS 31, bd Bonne-Nouvelle 75082 PARIS CEDEX 02.

FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT aux COMPTES PARIS, recherche

UN SOUS-DIRECTEUR

EXPERT COMPTABLE DIPL.

Ayant déjà exercé fonction similaire.
Situation de grand avenir, si capable.

DISCRETION ASSUREE

Ecr. C.V. et prétentions à N° 71.515, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Sté d'études et promotions rech. libres imméd.
1 INGENIEUR formation E.T.P. ou équiv.
1 INGENIEUR T.P. et V.R.D. pr bur. techniq. chargé d'études et réalisations importants projets France et étranger.
5 a. exp. min. ne pas se prés. écr. av. C.V. et prétent. Séfimeg, 157, av. Charles-de-Gaulle, 92 Neuilly

Impte Sté mat. plastiques rech. pr burx ccial étranger charg. développ. vte au Moyen-Orient et Afrique du Nord J.H. 30 a. min. dispos. voyages même longs et fréquents zone indiquée. Demandons connaiss. Optimum langue Française, Anglaise, Arabe rétribut. en fonct. capacité fictive. Env. C.V. au n° T 59966 REGIE PRESSE, 85 r. Réaumur Paris-2e

Elève ingénieur ou ingénieur pr enseignt dessin lycée technique. Tél. 222-83-60.

IMPORTANTE SOCIETE Régie PUBLICITAIRE PRESSE recherche Homme jeune et moderne pour poste

CHEF DE PUBLICITE

très import. magazine masculin Anglais indispensable
Tél. heures bureau : 538-69-30

Société audiovisuel PARLY II rech. réalisateurs temps complet. Téléphoner M. GARNIER, 954-55-30.

Electricien d'entretien pour école technique. 222-83-60

Import. Sté produit chimique LEVALLOIS, 5' M° A.-France recherche pour son SERV. ADMINIST. EXPORT excell. EMPLOYEE qualifiée niveau A.M. pour passation command., prépar. factures, suivi expédit., parfait dact. nécess., anglais apprécié. Résidence proche Levallois souh. 5 X 8, 9 h. 30-17 h. 30. Rest. entr. Tél. : 757-74-00, poste 222, pour rendez-vous.

Org. culturel ch. comédien-animateur expérim. pour atelier théâtre. Tél. : 843-25-38.

SOCIETE D'ENGINEERING travaillant à l'exportation

Recherche pour travail à mi-temps

TRADUCTEUR FRANÇAIS-ANGLAIS

L'établissement des guides d'entretien et de la documentation nécessite :
— une parfaite connaissance de l'anglais,
— une formation technique (mécanique).
Age indifférent.
Ecrire à SIDEM, 54, rue de Clichy - 75009 PARIS

SOCIETE SUCRIERE AFRIQUE FRANCOPHONE

recherche

1 CHEF SERVICE

COMPTABLE ET ADMINISTRATIF.
Ecr. av. C.V. et photo ss n° 4700 Lévi-Tournay, 5, c. Pigalle-9e qt.

JNE CHEF DE PUBLICITE

recherché pour seconder cadre supérieur Agence de Publicité dans la gestion de budgets très divers. Poste convenant jeune homme ayant quelques années expér. chef de pub. ou assistant dans agence(s) réputée(s). Accepterait débutant à condition très solide formation publicitaire. Ecrire joignant C.V. et photo récente et indiquant prétent., à

Monsieur WARD GOTTSCHALK

12, rue Lincoln, Paris-8e. (Discrétion absolue garantie.)

P. LIBRAIRIE ARMAND-COLIN
1 PROGRAMM. CONFIRME ASSEMBL. D.O.S.
Début. s'abstenir. - Lieu de travail : M° PLAISANCE.

1 JEUNE COMPTABLE

Niv. BTS, 2 ans expér. profess. Lieu de trav. BD ST-MICHEL. Avantages sociaux. P. ces 2 postes, envoyer C.V. + prétentions à : Service du personnel. 103, BD ST-MICHEL, PARIS-5e.

HOMME

formation économique indispens., anglais, allemand courants, pour travaux document éco., MI-TEMPS
Envoyer C.V. manuscrit à : 114 FERRAND
98, rue de la Victoire, Paris-9e, qui transmettra.

SETEC T.P.

recherche

INGENIEUR

CONFIRME
5 à 10 ans expérience.

Pour importants projets de voirie et réseaux divers. (Etudes et contrôle des travaux.)

Ecrire avec C.V. à SETEC T. P. (M. Néraud) Tour Gamma D - 58, quai de la Rapée, 75012 PARIS.

Rech. guides pr aveugles, tps complet, déplacements, petit secrétariat. Se prés. M. Minslet, 31, r. Daviel (13e), M° Glacière.

LEADER FRANCAIS D'ARTICLES DE LUXE recherche pour assister son Directeur Général :

ADJOINT DE GESTION

Chargée de la mise en place et de la surveillance de l'organisation générale, administrative et comptable, des magasins.

De niveau B.T.S. ou I.U.T., le candidat devra avoir travaillé en collaboration avec des responsables de Centres de profits.

Ce poste exige :
D'être jeune (minim. 25 ans), d'avoir le goût d'une vie active, entraînant des déplacements, du travail en équipe, et des relations humaines.

Adr. lettre de candid manuscr., C.V., prétentions et photo à : SOFRAD, 10, RUE ROYALE, 75008 Paris. - Réponse assurée.

IMPORTANTE STE PRIVEE

recherche

AGENT TECHNIQUE ELECTRONICIEN

Possédant BTS

Pour études de circuits logiques, analogiques.

Technicien appelé à prendre des responsabilités et conduire les essais d'équipements.

Nationalité française exigée.

Transport assuré par car.

Ecr. avec C.V. et prétentions en précisant n° 70.952 à

LABORATOIRE CENTRAL DE TELECOMMUNICATIONS, 18, rue Grange-Dame-Rose, 78-Vélizy-Villacoublay.

proposit. com. capitaux

Vous disposez de 30.000 F. Devenez fabricant distributeur produit grande diffusion. Gain estimé mois 20.000 F. — Ecrire I.P., 3, rue Buttes-Montmartre 93400 SAINT-OUEN.

Promoteur dem. pr const. pav. prov. Loire, 150.000 F, rembs. début 76 + int. Tél. 874-57-71.

SOCIETE DU HAVRE

disposant de suite 50 SOUDEURS HOMOLOGUES

recherche Chantiers en France et étranger. Ecrire ou tél. à S.I.N., 3, rue Blasco-Ibanez, LE HAVRE. Tél. (35) 48-01-80.

représent. offre

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE

Leader dans sa spécialité
Firme dynamique
30 % d'expansion par an, recherche

REPRESENTANT (E) EXCLUSIF

grande banlieue Paris.
OFFRONS :
Ambiance de travail stimulante, esprit d'équipe.
Fixe + quotas + concours de vente + frais de route.
EXIGEONS :
Vendeur de profession, élément rompu méthodes modernes de vente.
Ecrire lettre manuscrite. Joindre photo récente, C.V. dét. Discrétion totale garantie.
Ecr. à n° 99.922 B à BLEU, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes.

Groupe international recherche un

TECHNICIEN ou INGENIEUR CHIMISTE

pour visites clientèle industrielle région parisienne. Débuts 3.500/4.000. Poss. d'avenir. Ecr. à 114 CRD, 160, avenue de Strasbourg, 54000 NANCY.

travail à domicile

Dame cherche textes à dactylographier à son domicile. Ecr. N° 6.556 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

emplois féminins

STE INDUSTRIELLE de première importance dans son secteur d'activité, rech. pr sa direction du Personnel, située à

SAINT-MAUR (94)

SECRETAIRE-STENODACTYLO

EXPERIMENTEE

de formation de base BTS ou diplôme universitaire équivalent, il lui sera demandé d'assurer après adaptation le secrétariat complet (courrier, constitution et suivi de dossiers, statistiques, mise à jour de fichiers, etc.) d'un responsable de service.
Sens de la méthode, sociabilité et initiative indispensables.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions, à n° 71.332, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

INFIRMIERES D.E. pour serv. médecine, chirurgie et soins intensifs.
INFIRMIERES D.E., PANSEUSES D.E.
Possib. logement, travail plein temps et mi-temps, de 15 à 20 h. Avantages sociaux. Tél. : 637-72-00, poste 679, ou écrire HOPITAL AMERICAIN B.P. 109 - 92202 NEUILLY-SUR-SEINE.

Proche gare ASNIERES Société parfums rech. pour poste avec initiative et responsabil.

SECRETAIRE CCIALE

STENODACTYLO
Libre rapid. Bonne rémun. Hor. 5 X 8 (9-18 h.). Téléph. ou écrire CEDIB, 20, rue du Château, 92600 Asnières, 793-82-03 ou 07-27.

Société d'électronique médicale internation. rech. pr son service Commercial UNE SECRETAIRE STENODACTYLO responsable commandes clients, facturation, devis, 25 ans mini., méthodique, personnalité dynamique aimant relations extérieures, anglais lu requis. Travail 40 h hebdomad. Ecr. avec C.V. et prét., à Serv. Administratif, Gilford Europe, 39, r. Chauvelot, 92240 Malakoff.

CADRE DE DIRECTION d'un groupe important retraite et prévoyance recherche

SECRETAIRE-STENODACTYLO

titulaire BAC ou B.T.S. ou secrétariat médical, etc. Situation stable.
Sem. 5 jours. Avantag. sociaux. Restaur. libre-serv. — 727-13-89.

La chaîne d'hôtels et de tourisme

TRUST HOUSES FORTE

recherche

COLLABORATRICE

(Service Commercial) même débutante, notion anglais et dactylo.
Envoyer C.V. + photo, à T.H.F., 23, place Vendôme, 75001 PARIS

BANQUE PRIVEE PARIS (8e)

recherche pour son département ETRANGER

SECRETAIRE TRILINGUE

Français - Anglais - Allemand
Connaissance sténo anglaise
Horaire 8 h. 30 - 17 h. 30.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo à n° 9.258, SPERAR, 75, Champs-Elysées, PARIS (8e), qui transmettra.

SECRETAIRE bil. ou trilingue pr service Export (allem.-angl.). PAULEJO, 23, rue du Mail (2e)

Bilingual French secretary required by English company with offices near place Vendôme. Good shorthand and typing in French required also ability to copytype English. Age 25 years min. Salary commensurate with age and experience. — Ecrire n° 1.273, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Kelly Girl
Agence Opera
Agence Montparnasse
Tour Maine Montparnasse

URGENT
LABORAT. PHARMACEUTIQUE PARIS (5e) recherche

DOCUMENTALISTE

DEBUTANTE ET DIPLOMEE

pour tenue fichiers, recherche bibliographique, analyse de textes à partir de publications en français et en anglais.

— Bonnes connaissances de l'anglais écrit et de la dactylographie indispensables ;
— Connaissances allemand appr.

— Tous avantages sociaux ;
— 13e mois, tickets restaurant ;
— Horaire personnalisé ;
— 38 h. 45 par semaine.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions à MERRELL TORAUDE, Direction du personnel, 2, pl. de la Sorbonne, 75005 Paris.

cours et leçons

ANGLAIS, prof. d'orig., maître de lettres mod. Tél. : 222-67-87.

L'ANGLAIS rapide, prof. d'orig. tous les niveaux. Tél. : 224-96-60.

Maths Lec. part., rattrap. rap. LOU. 84-97, midi à 14 h.

MATH RATTRAPAGE PHYS rapide par Prof. Terminale, Fac, PCEM. 526-82-47

occasions

Achète livres, tous documents, sur Hongrie, Budapest, les lacs Vienne, d'Attila à nos jours. Guerres, époques fastueuses comprises, souvenirs personnels et documents humains intéress. le mémorialiste. Ecrire N° 450 ZENITH, 36, av. Hoche, Paris-8e.

MAISON GORVITZ-FAVRE recherche beaux objets qualité, mobil. de salon, lustres, bronz., vitrines, sièges, porcel., argent. 203, av. de Gaulle Neuilly-sur-Seine SAB. 87-76

bateaux

Vends, très urgent, VOILIER « WESTERLY-CENTAUR » neuf, polyester, entièr. équipé, moteur Volvo 25 CV. Valeur 120.000 F, cédé 90.000 F. Visib. ROUEN. Téléph. (16-35) 73-30-65.

boxes-autos

MONTPARNASSE sous-sol gare, place au mois disponibles. Téléph. : 538-67-58.

demandes d'emploi

SECRETAIRE DIRECTION

30 ans, 10 ans expérience secrétar. complet (sténodactylo), recherche poste

COLLABORATRICE

centre Paris prét., 2.600 F min. Ecrire n° 71.377, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

INGENIEUR - ENSI + MBA STANFORD

29 ans, 2 ans d'expérience dans réseau commercial d'un constructeur automobiles en

EXTREME-ORIENT

recherche responsabilités pour filiales étrangères.

Ecr. n° 77.971 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

CHEF COMPTABLE

32 ANS
— DECS cert. compl. 10 a. exp.
— Mise en place, redret. suivi compt. par ord. et proc. clas.
— Tenue compl. gen. plurimonétaire anal., prévis. trésor., budget, décl. fisc., soc., paie.
— Libre de suite. Sal. 75.000 an.
B. Bachelier, 3 rue de Téhéran, 75008 PARIS.

CADRE COMMERCIAL

30 a., étud. sup. CESMA, directeur ccial P.M.E. filiale groupe anglais, expérience vente textile hypermarché, recherche poste offrant responsabilités au sein entreprise dynamique. — Ecrire MARC GRENOT, 5, rue A.-Chabrières, 75015 PARIS.

Cadre supérieur poss. diplômes

CHBRE COMM. BRITANN. EXPERT COMPTABLE DROIT DES AFFAIRES

av. fiscalité, droit trav. ass. B.P.C. et comptab. analytique, allemand, informatique Gestion, sér. référ., rech. poste stable. Ecr. n° 1.195, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

E.S.C. - 26 ans

Lib. O.M. Anglais-allemand, expér. distrib. produits grande consomm. gestion Marketing, poste cadre. Région indifférente. Ecr. n° 71.362 Contesse Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

CADRE 36 ans B.E.I. électr. + math. et auto. C.N.A.M., expér. 10 a. B.E. engineering électr. génér. sidérurgie, études, spécif. et notes techn., contacts clients et fournis., suivi chant., 2 a. respons. agence entrepr. inst. électr., prospect. et relat. clientèle, assistance technique et commerc. centres travaux, rech. Paris ou banl. Est poste technique ou technico-commerc. éventuel. libre rapidement. Ecr. n° T 60.051, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q. t.

J. H. 23 ans, D.E.A. PHYSIQUE solides, ch. poste collab. scient. ds bur. d'études, docum. ou anal. Ecr. n° 1.261, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DOCTEUR EN DROIT, dipl. Sc. Po, 49 a., adj. dir. fin. et chef serv. jurid. et fisc. sté indust. et banq., parl. angl., term. recycl. complet ste suppress. poste, disp. imm., rech. poste direction admin., fin., contentx, secrét. gén. Ecr. n° 1.260, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 25 a., tril. (esp., lic. angl.), dipl. Chbre comm. brit. secrét. dir., ch. empl. cadre. Agce s'abst. Ecr. n° 1.262, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ADJOINT DIRECTEUR PERSONNEL ET DES RELAT.-HUMAINES
45 ans, expér. plusieurs années, rech., raison prochaine cessation d'activité ds importante société, poste à responsabilités. Gestion administr. et personnel, recrut., formation continue, paie sur ordinateur, services sociaux et généraux, relat. syndicales. Libre rapidement. — Ecrire n° 71.059, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

ATTACHEE DE PRESSE
23 a., dynamique, anglais, espagnol, exp. R.P. tourisme, beauté, promotion grandes surfaces, réd. presse publi-organes. Dominique LIONNET, 69, rue Cardinal-Lemoine, PARIS (5e).

J.F. 27 ans, licence et maîtrise géographie, expér. enseignement et jeunes cherche

POSTE PROFESSEUR
région Ouest, Paris ou étranger. Téléphoner : 88-01-68.

J. P. 27 ans, B.T.S. secrétariat, anglais, espagnol, licence et maîtrise histoire-géographie, bonnes notions économiques, nombreuses enquêtes, études France et étr. cherche poste préférence : JOURNALISTE ou AUTRE. Téléphoner : 88-01-68, Deauville.

Française demeurant à Genève, lic. lettres, histoire de l'art et arts plastiques, ch. poste stimulant varié (édit., revue, etc.), pourrait éventuellement servir interméd. entre France et Suisse. Ecrire n° 77.825, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q. t.

Voir les demandes d'emplois et l'immobilier en page 30

demandes d'emploi

CADRE H. - 45 ans

SÉRIEUSES RÉFÉRENCES
20 ans expérience dans domaine Imprimerie Typo-Offset recherche emploi stable avec responsabilités.

LIBRE IMMEDIATEMENT

Ecrire n° 6.555, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e), qui transm.

LIMOGES

Jeune Femme, SECRETAIRE DIRECTION, libre de suite :
— Sens responsabilités.
— Initiatives.
— Anglais.
— Sténo anglaise.
— Allemand, espagnol.
Recherche situation adéquate.

Ecrire sous le n° 6.558, « le Monde » P., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

CHEFS D'ENTREPRISES

L'AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI

Vous propose une sélection de collaborateurs dans les catégories suivantes :
— INGENIEURS TOUTES CATEGORIES
— CADRES ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX
— JOURNALISTES (presse écrite et parlée).

INGENIEUR ORGANISATION, 34 ans, expérience 8 ans en Entreprise et Conseil, spécialiste organisation administrative informatique et structurelle. RECHERCHE : poste fonctionnel auprès direction générale ou administrative.

CHEF SERVICE IMPORT-EXPORT, Institut Commerce International. Bilingue anglais, connaissance espagnol, expérience 7 ans gestion commerciale et administrative. Liaison directe avec clients et fournisseurs étrangers. Etudes de marché. RECHERCHE : poste à responsabilité en commerce international.

INGENIEUR ELECTRONICIEN, 48 ans. Allemand, anglais, roumain. Responsab. techniques importantes dans secteur radio, T.V., calculatrices et mini-ordinateurs. Expérience semi-conducteurs, asservissements, transistors, composants passifs. RECHERCHE : toutes propositions dans industrie électronique.

CADRE EXPERIMENTE dans les domaines administratifs et financiers, formation juridique et contrôle de gestion, connaissant le secteur du Bâtiment et de l'Immobilier. RECHERCHE : poste de direction administrative et financière.

AGENCE SPECIALISEE DES INGENIEURS ET CADRES
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Téléph. : 280-61-46, Poste 30

J. F., doct. psych., lic. soc., sc. po., exp. Unesco, ch. sit. presse, édit. et aut. T., 9 h. : 337-87-62.

Directeur techn., 31 a., format. BTS électroniq. + CNAM, bne connaiss. anglais, études achats, fabricat., gest. personnel, pratique des contacts haut niv., ch. place équiv. ou direction usine. Ecrire n° 78.092, Régie-Presse, ...

Etudiante ch. emploi bureau pr sept et octobre. Ecr. Mlle C. POTTIER, 28, av. Victor-Hugo, 94100 Saint-Maur. Tél. 883-97-00.

J.H. 25 a., lic. angl.+BTS Trad. comm., dipl. Eco. ch. Comm. et Industr. Tri. angl., ital., b. c. esp., ét. ttes prop. Ecr. Imbert, 2, rue G.-Girard (49) Saumur.

L'immobilier

exclusivités

appartem. vente

constructions neuves

SAINT-MAURICE - 94
« Résidence du Manège »
dans immeuble de standing
121-125, rue du Maréchal-Leclerc,

A LOUER 2 LOCAUX COMMERCIAUX 70 m2 et 140 m2

Tous commerces ou bureaux.
Prix modérés.

Pierre BARON S.A., 36, rue Copernic, 75116 PARIS. Tél. : 553-21-39.

CHAMPS-ELYSEES
11, RUE DE BERRI
STUDIOS, 2 et 3 PIECES
AU 7e ETAGE, 6 pièces, 168 m2 TERRASSE 100 m2
TRES GRAND STANDING
PRIX FERMES et DEFINITIFS

bureaux

STE PROPRIETAIRE VEND A BOULOGNE :
MURS de burx loués 32.400 F ann. Bail 3-6-9. Prix 290.000 F. F.I.P. : 359-52-95.

PEREIRE A louer 600/900 m² en burx., s. conférences, ordinat., dessin, etc. Imm. mod. Ht stand. climat., etc. 17 l. tél.

immeubles

villas

locations non meublées

propriétés

locaux commerciaux

terrains

hôtels-partic.

viagers

bureaux bureaux bureaux

« EUROBUILDING »
(Paris - Porte de Pantin)
à 100 m. métro et périphérique.
Reste à louer disponibles immédiatement bureaux : 39, 45, 115, 200 m². Gd standg., park., téléphones. Tél. : 359-92-30 - 92-79 - 29-04.

MARAIS burx + atelier murs libres. 185.000 F en S.C.I. premier ordre placement. locataire en attente à 25.000 F annuel. Tél. : 878-97-52.

Studio Photos Publicitaires, ch. J. FEMME excellente présentation pr. contacts téléphoniques et réception clientèle. Tél. 742-95-18 et 742-11-92.

Italie, locat. 310 m², 17 burx, park., 8 lig. téléph. M. POLO COFREMCA, 66, r. Moulin-de-la-Pointe-13e. Tél. : 588-57-47.

PROPRIETAIRE
Loue 1 ou plus. bureaux dans immeuble neuf. Tél. : 758-12-40.

locaux industriels

pour implantation rapide un

ensemble industriel

(clés en mains)

— région Rhônes-Alpes.
— le long de l'autoroute Nord de Saint-Etienne.
— surface couverte existante : 5.000 à 7.000 m2.
— surface terrain : 4 à 7 hectares.

Ecrire n° 7.072 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e).

appartements vente

appartem. achat

appartements occupés

locations meublées

locations non meublées

constructions neuves

CHATOU-VILLE NOUVELLE

1 à 7 PIECES

24 % COMPTANT

Rens. H. LE CLAIR, ALM. 13-72.

ETUDE MONTAIGNE
47, av. Montaigne - 359-82-18, propose : Rue de la Pompe, Studios à 4 pièces terminés ; Bd M.-Barrès, Neuilly, 3-5 p., gd stdg, livrable mars 1975 ; Rue de Vaugirard-15e, Studios à 3 pièces, livrable juin 1975 ; Nanterre, Studios à 4 p. term.

fonds de commerce

locaux commerciaux

immeubles

propriétés

terrains

villas

... très belle villa en pierre, parfait état, vue impr. mer, cuis., séj. avec cheminée, 3 chb., bs, terrasse 80 m², gd garage. Terrain 420 m². A SAISIR. PRIX : 290.000 F - Agence MOLLARD, 35, Les Arcades-du-Port, Sanary-sur-Mer (Var). (16-94) 74-25-03.

pavillons

ST-GRATIEN. Près Lycée ENGHIEN. Séj. + 2 ch., cuis., bns, de pl.-pied + 1 ch. à l'ét., sous-sol, garage. 989-31-74.

VINCENNES, 4 p., cft., jard. 100 m² + dépend., garage. 808-40-73.

CHAMBRE SYNDICALE
DES AGENTS IMMOBILIERS
ADMINISTRATEURS DE BIENS
SYNDICS DE COPROPRIETE
DE PARIS ET DE L'ILE-DE-FRANCE

BOURSE IMMOBILIÈRE

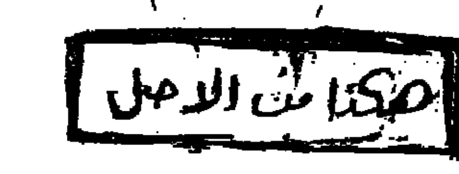
réservé aux professionnels de l'IMMOBILIER

Jeudi 19 septembre 1974, à 19 h. 30 dans la salle : 6, rue Albert-de-Lapparent - 75007 Paris (Mo Ségur)

20 h. 30 : CONFERENCE
Votre Cabinet Immobilier :
Organisation rationnelle et rentabilité.
— Gestion budgétaire ;
— Analyse des résultats ;
— Publicité ;
— Relations publiques, etc.,
par M. Jean-Claude GUNST, administrateur de la F.N.A.I.M. et président de la Commission des techniques professionnelles de la F.N.A.I.M.

21 h. 15 : Débat après la Conférence.

PARKING - Stationnement aisé avenue de Saxe - Avenue de Ségur devant l'UNESCO.



73, Bd HAUSSMANN 75008 PARIS. Tél. 265-37-00



11, Pl. A. BRIAND 69003 LYON. Tél. (78) 62-08-33

DIRECTEUR GENERAL

150 /180.000 F
Textiles
35 ans minimum

Le groupe Vantona, premier spécialiste anglais de fournitures pour ameublement, recherche un directeur général pour sa filiale française Everwear Candlewick, fabriquant et distribuant des couvre-lits (50 % du marché français). Rendant compte directement au Conseil d'Administration, le directeur sera particulièrement responsable de la gestion (C.A. 25 millions de francs - 200 personnes) et de l'action commerciale. Ce poste sera confié à un diplômé d'études supérieures (textiles), ayant une expérience de plusieurs années dans le domaine de l'administration et du financement des entreprises. Une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire. Le poste est à Saint-Quentin et une voiture est fournie. Écrire à B. Mangou, réf. B 2.236 (Paris).

DIRECTEUR DE LA DIVISION ACIERIE

130.000 F +
+ avantages
NORD

Filiale d'un groupe américain de taille mondiale, une société française dont l'activité est diversifiée, recherche le directeur de sa division aciérie. Chiffre d'affaires 50 millions de francs, taux d'expansion prévu pour 1975 : 40 %. Sous l'autorité directe du président-directeur général, il dirigera l'usine (500 personnes), sera qualitativement et quantitativement responsable de la production. Il supervisera l'entretien et les achats et assumera la responsabilité de la gestion en liaison avec les services administratif et financier. Le poste conviendrait à un ingénieur (Centrale, AM), âgé de 35 ans au moins. Diplômé si possible de l'École Supérieure de Fonderie il aura par une expérience de cinq ans au moins à un poste de responsabilité acquis une connaissance approfondie de la production et de la gestion ainsi que la pratique du commandement dans une fonderie (si possible d'acier ou en tous cas de métaux ferreux) employant des effectifs supérieurs à 250 personnes. Écrire à P. Vinet, réf. B 3.717 (Paris).

REDACTEUR EN CHEF

100 /120.000 F
Revue professionnelle de la chimie
PARIS

Une société française éditant la première revue professionnelle de la chimie ainsi que des catalogues spécialisés, monographies et brochures, cherche son rédacteur en chef. En liaison avec le directeur de la rédaction chargé de la partie administrative il rédigera des articles traitant de questions techniques, technologiques ou économiques et recherchera, tant auprès des sociétés que des organismes de recherche ou d'étude, ceux qui peuvent être publiés. Il participera à des réunions, conférences et congrès professionnels de la profession et s'informera en permanence de l'évolution de celle-ci. Le candidat retenu, âgé de 35 ans au moins, sera un ingénieur chimiste ou un universitaire ayant acquis par une expérience d'une dizaine d'années une connaissance très approfondie du secteur concerné (chimie, parachimie, génie chimique) dans lequel il aura de très bonnes introductions. La pratique de la rédaction d'articles ou de rapports et comptes-rendus est souhaitée, la connaissance de l'anglais est impérative, celle de l'allemand serait très appréciée. Écrire à P. Vinet, réf. B 3.715 (Paris).

INGENIEUR DES VENTES

Equipements Automobiles
PARIS

Un groupe industriel britannique (C.A. 55 millions de £ - effectif 7.500 personnes) spécialisé dans la fabrication d'équipements en caoutchouc pour l'industrie automobile dont les pneumatiques, recherche un ingénieur des Ventes pour implanter en France sa division Produits industriels (durites, soufflets d'amortisseurs, joints d'étanchéité, joints de cardan...). Sous l'autorité du directeur commercial de cette Division, il assurera et développera les contacts avec les constructeurs automobiles français, afin de promouvoir auprès d'eux la vente des produits de sa Division. Le titulaire, si possible de formation ingénieur, possèdera des notions d'anglais et d'excellentes introductions auprès des constructeurs automobiles, ainsi que la connaissance des applications du caoutchouc à l'industrie automobile. La rémunération sera importante et tiendra compte de l'âge et de l'expérience. Une voiture de fonction sera mise à la disposition du titulaire. Écrire à J. Blin, réf. B 5.545 (Paris).

DIRECTEUR D'USINE

Composants Hydrauliques
100.000 F +
+ avantages
PAS-DE-CALAIS

Filiale d'un groupe multinational dont l'activité est très diversifiée, une société française, chiffre d'affaires de 65 millions de francs, recherche le directeur de l'une de ses usines spécialisée dans la fabrication de composants et de centrales hydrauliques. Sous l'autorité directe du président-directeur général il aura lui-même autorité sur tous les services de l'usine et sera, quantitativement et qualitativement responsable de la production. Travaillant dans le cadre d'un budget il assurera la gestion de son unité. Il établira la liaison avec les représentants du personnel et entretiendra les relations publiques et professionnelles locales de la société. Le candidat retenu âgé de 32 ans au moins sera un ingénieur (AM, ICAM, HEI, IDN, CNAM...) ayant si possible de sérieuses connaissances techniques en oléohydraulique. Il aura acquis par une expérience de plusieurs années la connaissance de la gestion de production ou la pratique du commandement d'une unité de fabrication dans le domaine de l'hydraulique ou de la mécanique. Écrire à P. Vinet, réf. B 3.716 (Paris).

CHEF DE PROJET

100.000 F
PARIS

Leader en Europe dans sa spécialité (Tourisme et service qui en découlent) une entreprise internationale recherche un Chef de Projet Alimentaire. Dépendant du Directeur du Développement, le titulaire sera chargé des études préalables, de contrôler la réalisation de l'unité de production, d'en assurer le démarrage puis l'animation et la gestion correspondant à un chiffre d'affaires de l'ordre de 80 millions de F. Les candidats, âgés d'au moins 35 ans, posséderont un diplôme d'Etudes Supérieures, parleront Français et Anglais, leur compétence s'étendra aux achats de matières premières et/ou à leur mise en œuvre dans une cuisine centrale, à leur conditionnement et à leur distribution. Ecrire B. Gauvain, réf. B 7271 (Paris).

CHEF DU PLANNING ET DU CONTROLE DE PRODUCTION

95/105.000 F
ARDENNES

Une société française spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de pièces d'esthétique industrielle (effectif 800 personnes, C.A. 50 millions de francs dont un tiers à l'exportation) crée dans le cadre de son expansion, le poste de chef du Planning et du Contrôle de production pour sa principale usine (600 personnes). Le titulaire du poste sera responsable de l'élaboration des programmes de fabrication (IBM 3 à disques), des plannings de production, de l'équilibre des plans de charge des différents ateliers et du contrôle des niveaux réels des fabrications par rapport aux prévisions. Agé d'au moins 30 ans, ingénieur diplômé (Centrale, AM, ICAM, ECAM), il aura quelques années d'expérience acquise dans cette fonction, ou comme ingénieur méthode dans un domaine d'activités industrielles comportant des séries d'importance moyenne. Le poste devrait déboucher à moyen terme sur la direction de l'usine. Écrire à Y. Blanchon, réf. B 9.151 (Paris).

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

90 /100.000 F
Normandie
100 Km Ouest Paris

Un groupe international (C.A. 1,3 milliards de francs - effectif 15.000 personnes) spécialisé dans la fabrication et la vente d'emballages industriels, recherche un directeur administratif pour sa filiale française. Sous l'autorité du secrétaire général, il aura la responsabilité du contrôle des procédures administratives et comptables. Par ailleurs, il sera chargé d'études et de missions dont les résultats devront permettre d'adopter des mesures destinées à améliorer la gestion administrative de la Société. Il aura également à développer et à faire appliquer des procédures de contrôle de gestion. Le candidat retenu, âgé d'au moins 35 ans, ayant des connaissances en anglais, de formation supérieure (Sciences Éco, ESSEC option finance comptabilité ou niveau expertise comptable...) possèdera une dizaine d'années d'expérience d'une fonction similaire et aura des connaissances en informatique. Écrire à J. Blin, réf. B 5.546 (Paris).

INGENIEUR EN CHEF ADJOINT

90/100.000 F
Carrières souterraines
PAYS DE LOIRE

Une société française (750 personnes) possède et exploite des gisements souterrains de pierre et fait un chiffre d'affaires annuel de 35 millions de francs. Elle crée le poste d'ingénieur en chef adjoint. Après une période de probation et d'adaptation au cours de laquelle il sera chargé de missions ponctuelles ou limitées, le titulaire assistera pendant deux ans l'ingénieur en chef dans toutes ses fonctions. A l'issue de cette période, il assumera pendant plusieurs années la direction de la principale carrière, avant d'accéder éventuellement à de plus hautes fonctions. Le poste conviendrait à un ingénieur (Centrale, Mines de Paris, T.P...) ayant acquis pendant plusieurs années une expérience de la production et du commandement dans une mine, une carrière ou sur un chantier de travaux publics et connaissant bien les problèmes de gestion du personnel. Écrire à P. Vinet, réf. B 3.712 (Paris).

LES 3 SUISSES FRANCE

DIRECTEUR LYON

(Homme ou Femme)
Magasin Prêt à porter

Les 3 Suisses France, société bien connue pour la qualité et le choix de ses articles, ouvre, dans le cadre de son expansion, un important magasin de prêt à porter féminin dans le nouveau quartier de Lyon Part-Dieu. Elle recherche un directeur (ou directrice) qui, agissant dans le cadre d'une large autonomie, sera chargé(e) principalement d'organiser d'animer et de gérer cette dernière implantation. Le poste sera confié à un candidat (ou une candidate) âgé(e) de 32 ans minimum, ayant une expérience de plusieurs années dans le même domaine et pouvant apporter la preuve de sa réussite. La rémunération prévue sera en rapport avec la responsabilité du poste. Écrire à J. Lacouture, réf. B 74.227 (Lyon)

DIRECTEUR COMMERCIAL

85/100.000 F
Jouets
BANLIEUE SUD

Une société française (C.A. supérieur à 15 millions de f) importe et distribue en France les jouets de qualité produits par le groupe européen dont elle est filiale. Pour faire face à son expansion, supérieure à 50 % pour l'année en cours, elle crée le poste de directeur commercial. Sous l'autorité directe du gérant, et participant à l'élaboration de la politique commerciale, il sera responsable de son application. Il dirigera et animera la force de vente et conduira les études de marketing ainsi que les campagnes annuelles de publicité, en liaison avec le groupe européen. Le candidat retenu âgé de 35 ans au moins et de formation supérieure justifiera d'une expérience réussie de plusieurs années de la direction d'une équipe de représentants vendant des jouets ou des articles de papeterie, de bazar de bimbeloterie, des produits d'entretien... Il aura acquis l'état d'esprit et la méthodologie du marketing et surtout une excellente connaissance de la distribution par le canal des détaillants. Écrire à P. Vinet, réf. B 3.714. (Paris).

CONTROLEUR DE GESTION

PARIS

Un groupe européen (C.A. plusieurs milliards de francs spécialisé dans les aciers spéciaux recherche un contrôleur de gestion pour un réseau de 10 filiales en expansion rapide en France et à l'étranger. Il agira en tant que contrôleur et conseil auprès de la direction des filiales, mènera des études économiques, suivra le contrôle budgétaire, participera à l'élaboration d'un système de saisie et traitement des données. Agé d'au moins 28 ans, de formation Universitaire ou Grande École, parlant au moins deux langues, il aura deux ou trois ans d'expérience acquise dans des fonctions similaires ou auprès de la direction d'une P.M.E. La fonction implique des déplacements fréquents en Europe. La rémunération sera en fonction de l'expérience et des capacités du candidat. Le titulaire du poste pourra à terme se voir confier des responsabilités de direction opérationnelle au sein d'une filiale. Écrire à M.S.L., réf. M. 148 (Paris).

RESPONSABLE NOUVEAUX PRODUITS

80/100.000 F
Restauration
PARIS

Un groupe de notoriété internationale dont les activités diversifiées (hôtellerie, tourisme, restauration...) s'exercent dans de nombreux pays et principalement en Europe, crée un poste de chef de produits pour sa division restauration. Rattaché au service central du siège, le titulaire aura pour mission l'amélioration des services déjà offerts à la clientèle et la recherche de nouvelles formules de restauration. Il établira et maintiendra la liaison avec les directions étrangères afin de les sensibiliser à la vente de ces nouveaux produits et leur apportera son assistance pour leur mise en place. Le poste sera confié de préférence à un jeune diplômé de l'enseignement supérieur (HEC, ESSEC, Sup. de Co, Agro, ENSIA...) âgé de 28 ans au moins (la connaissance d'une langue étrangère serait appréciée). Il aura acquis par une expérience de plusieurs années la méthodologie de la recherche et du lancement de nouveaux produits dans le secteur de la restauration moderne, des plats cuisinés, des surgelés... Écrire à P. Vinet, réf. B 3.718 (Paris).

CHEF DU BUREAU D'ETUDES

80.000 F +
Conditionnement d'air
PARIS

Un groupe européen à vocation internationale et spécialisé entre autres dans la distribution de biens d'équipement (C.A. 3 milliards et demi, 27.000 personnes) recherche le chef du Bureau d'études de sa division conditionnement d'air. Dépendant du directeur de division dont il sera l'adjoint, il dirigera, animera, gérera un service d'une dizaine de personnes dont trois projeteurs, effectuera lui-même certaines études, assurera les contacts avec la clientèle, les architectes, les ingénieurs-conseil et les fournisseurs. Agé d'au moins 32 ans, ingénieur de formation, ayant des connaissances théoriques et pratiques en conditionnement d'air, ventilation, schémas électriques, il aura occupé un poste de responsabilités dans le bureau d'études (projets et exécution) d'une entreprise d'engineering et assuré certaines actions commerciales et de négociation. Écrire à Y. Blanchon, réf. B 9.152 (Paris).

ADJOINT AU CHEF DU PERSONNEL

70/80.000 F
PARIS

Un organisme du secteur tertiaire employant près de 2 000 personnes réparties en plusieurs établissements tant à Paris qu'en province, crée le poste d'adjoint au chef du personnel. Assistant celui-ci dans toutes ses fonctions : administration générale, supervision des effectifs, du recrutement, de la paie, des services généraux. Il lui succèdera dans un délai de quatre ans. Le candidat retenu, âgé de 35 ans au moins sera diplômé de l'enseignement supérieur. Il aura acquis, de préférence par l'exercice de responsabilités au service personnel d'une entreprise employant plus de 500 personnes, une bonne connaissance de la fonction ainsi que de la législation sociale et du droit du travail. Écrire à P. Vinet, réf. B 3.710 (Paris).

CHEF DE PRODUIT

Peintures industrielles
60.000 F +
Grande Ville du Nord-Ouest

Une société française (200 personnes), filiale d'un groupe européen de renommée mondiale et spécialisé dans la fabrication et la vente de peintures à usage industriel, recherche un jeune chef de produit en vue de lui confier son secteur emballages métalliques. Sous l'autorité du directeur des ventes, il sera responsable à court et moyen terme des ventes et définira les objectifs à atteindre dans le cadre de la politique de développement du groupe. Le candidat, âgé de 28 ans minimum, de formation technique (école chimie...), possèdera déjà une expérience similaire acquise par exemple dans une société de produits chimiques, d'emballages métalliques... L'habitude des contacts avec une clientèle industrielle serait appréciée. Anglais indispensable. Possibilités de promotion au sein du groupe. Écrire à M.S.L., réf. M 149 (Paris).

C&A

JEUNES CADRES COMMERCIAUX

C & A, chaîne internationale de distribution de vêtements, poursuivant son implantation de magasins de prêt à porter en France, recrute, pour assumer dans l'avenir des postes de responsabilité dans l'achat en France et à l'étranger, la direction de magasins, le marketing, de jeunes cadres commerciaux, âgés de 23 ans minimum, dégagés des obligations militaires, possédant une formation supérieure commerciale ou universitaire, parlant couramment l'anglais ou l'allemand et intéressés de faire carrière dans la distribution moderne. Après un stage de formation rémunéré d'un an au moins à l'étranger ou en France, ils se verront confier des responsabilités progressives en qualité d'assistants. Après deux ans de pratique, ils pourront accéder aux fonctions de responsabilité mentionnées ci-dessus. La rémunération pour les différents postes sera fonction de la formation et de l'expérience acquise. Écrire en adressant C.V. et photo à Ph. Vinchon, réf. B 4.440 (Paris).

Adresser curriculum vitae à Paris ou Lyon suivant la référence. Pour les annonces portant la référence B aucune information ne sera transmise sans l'autorisation expresse des candidats, donnée au cours d'un entretien personnel avec le consultant. Les réponses concernant la référence M seront transmises directement à notre client pour suite à donner, sauf si l'enveloppe porte la mention «conditionnelle» signifiant que la lettre porte en tête les noms des sociétés auxquelles elle ne doit pas être communiquée.

GRANDE-BRETAGNE – ALLEMAGNE – FRANCE – ITALIE – SUISSE – BELGIQUE – AFRIQUE DU SUD – AUSTRALIE – IRLANDE – AMÉRIQUE DU SUD – CANADA

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

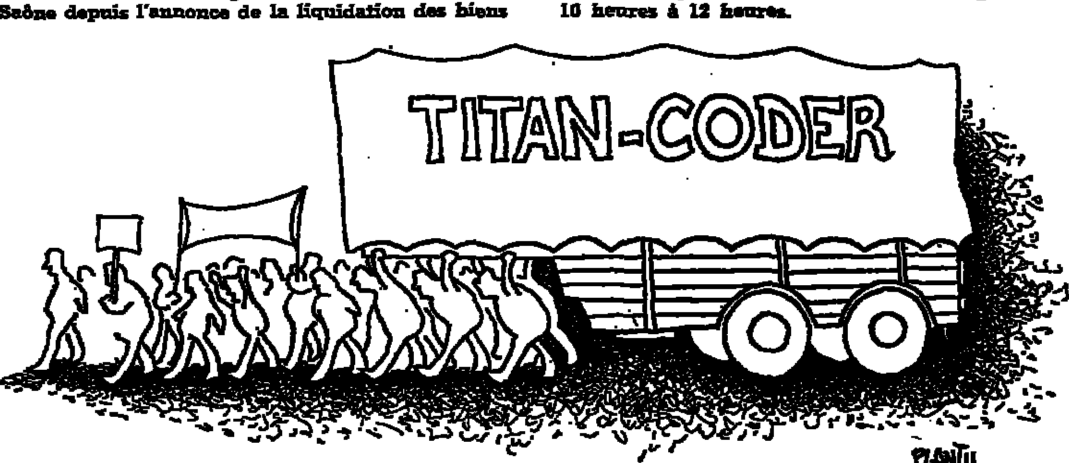
CONFLITS ET REVENDICATIONS

Les salariés de Titan-Coder veulent multiplier les manifestations à Paris et en province

Les entretiens qu'ont eus mardi 17 septembre, dans l'après-midi, les dirigeants des quatre fédérations syndicales de la métallurgie (C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.G.C.), d'une part, avec le directeur du cabinet de M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, d'autre part, avec M. Durafour, ministre du travail, n'ont ouvert aucune perspective nouvelle de solution à l'affaire Titan-Coder.

Les salariés, qui occupent les trois usines de Marseille, de Maubeuge et de Villefranche-sur-Saône depuis l'annonce de la liquidation des biens de la société prononcée lundi par le tribunal de commerce de Paris, organisent la popularisation de leur action pour la défense des deux mille sept cents emplois de Titan-Coder. D'importantes délégations des trois usines se rendront à Paris le vendredi 20 septembre pour remettre des pétitions à l'hôtel Matignon.

Dès ce mercredi, des manifestations importantes ont eu lieu dans les rues de Maubeuge, où les commerçants avaient fermé leurs magasins de 10 heures à 12 heures.



(Dessin de PLANTU.)

Les représentants syndicaux de la métallurgie, qui ont été reçus, mardi après-midi, par M. Jacques Darmon, directeur du cabinet du ministre de l'industrie et de la recherche, ont demandé que la régie Renault reprenne et approfondisse l'étude qu'elle a faite « *trop rapidement* », selon les syndicalistes, sur la relance globale de Titan-Coder. Ils n'ont pas, semble-t-il, obtenu d'assurance précise à ce sujet, la Régie nationale s'étant déjà déclarée, dans son rapport, convaincue que cette société ne formait qu'un ensemble hétéroclite dont l'unité était impossible à maintenir, surtout en l'état actuel du marché des *semi-remorques*. Les représentants du ministère de l'industrie ont à nouveau marqué leur choix en faveur de la recherche de solutions diversifiées, usine par usine. On sait que, dans cette hypothèse, Renault reste prêt à participer à l'élaboration de formules industrielles en liaison avec d'autres sociétés.

Lorsque, à la fin du mois d'août, la direction de la Régie avait été saisie de l'affaire, elle avait demandé deux mois pour remettre son étude. Contrainte de la déposer au bout de quinze jours en raison de l'imminence de la décision du tribunal, la direction de Renault procède actuellement à un approfondissement du dossier, mais, souligne-t-elle, uniquement en qualité de conseil.

Les syndicalistes, qui se sont entretenus ensuite avec M. Durafour, n'ont reçu du ministre du travail d'autre assurance que celle, déjà connue, du maintien du salaire pendant deux mois, pour les salariés licenciés, ce qui n'est que l'application pure et simple des conventions existantes.

Devant ce que la C.F.D.T. appelle « *l'absence de motivation politique* » des pouvoirs publics, les syndicats sont décidés à mener leur propre enquête, pour montrer, comme dans l'affaire Lip, qu'une solution industrielle est possible sans démantèlement de la société mais en recherchant à lancer autour de la fabrication du matériel roulant d'autres activités. La C.G.C., pour sa part, va proposer aux autres syndicats la création d'un groupe de travail formé par le personnel d'encadrement qui pourrait proposer aux pouvoirs publics un projet global de relance industrielle.

De son côté, M. Maurice Genoyer, le P.-D. G. de la Phocéenne de métallurgie, qui s'est déclaré prêt à apporter une solution appropriée à l'usine de Marseille, a réaffirmé qu'il se tenait à la disposition des pouvoirs publics et des syndicats. « *Il y a eu jusqu'ici un doute sur ma crédibilité personnelle et le sérieux de mes propositions*, a admis l'industriel marseillais. *Mon engagement est cependant réfléchi puisque, en fait, j'ai pris contact avec le préfet des Bouches-du-Rhône pour discuter de cette affaire, immédiatement après le dépôt de bilan de Titan-Coder, au début du mois d'août. Les résultats que j'ai obtenus dans ma propre entreprise témoignent par ailleurs, je le pense, de mon efficacité professionnelle.* »

M. Genoyer a indiqué qu'il avait d'ores et déjà ébauché un plan fondé sur le développement des activités de réparation ferroviaire, la réanimation des ateliers de mécanique et la reconversion complète du département routes, permettant de réembaucher progressivement la quasi-totalité des mille cent vingt salariés de l'usine marseillaise.

Cinq mille manifestants à Maubeuge

C'est sous une pluie battante que quatre mille travailleurs environ ont défilé ce mercredi matin à travers la ville en brandissant de nombreuses banderoles : « *Titan-Coder doit vivre* ». Peu à peu, le nombre des participants croissait, nous signale notre correspondant à Lille, et ils étaient plus de cinq mille lorsqu'ils débouchèrent sur la place de la Mairie. Dans le cortège on remarquait de nombreux élus locaux de tendance modérée ou appartenant à la majorité. Peu après, les cloches des églises tintaient lentement...

Le meeting s'organisait alors, auquel devaient prendre la parole tous les représentants des organisations syndicales.

Mardi soir, au cours d'une réunion extraordinaire, le conseil municipal de Maubeuge a décidé une grève administrative. Les guichets de la mairie restent ouverts, mais toute communication est interrompue avec la sous-préfecture et la préfecture. Cet exemple a été suivi par une vingtaine de communes de la vallée de la Sambre, dont les maires annoncent qu'ils s'engagent dans le même type de grève. On y trouve des municipalités de gauche mais aussi des municipalités modérées.

Des responsables des équipes sacerdotales de la Sambre ont diffusé un texte dans lequel ils affirment partager la souffrance des familles ouvrières. Ils ajoutent : « *Les autorités responsables ne peuvent laisser se dégrader le climat social. Tout doit être fait pour redonner l'espoir en assurant le droit légitime au travail.* »

M. André Chadeau, préfet de région Nord - Pas-de-Calais, a annoncé que les ateliers du Nord de la France (ANF), à Crespin, ont reçu une importante commande de wagons et sont prêts à embaucher deux cents ouvriers immédiatement. C'est la seule possibilité offerte pour l'instant aux licenciés de Titan-Coder.

LES EMPLOYÉS DE LA B.C.T. PROTESTENT CONTRE LE LICENCIEMENT DE 10 % DES EFFECTIFS

Les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O. du personnel de la Banque de la construction et des travaux publics (B.C.T.) ont appelé les employés de cet établissement à se réunir en assemblée générale ce mercredi 18 septembre vers 14 heures, au siège de la banque, 2, place Rio-de-Janeiro à Paris (8e). Une délégation syndicale devait être reçue à 16 h. 30 par M. Alphandéry, P.-D.G. de la B.C.T.

Cet important établissement, spécialisé dans les crédits immobiliers aux promoteurs et aux particuliers, subit en effet le contrecoup de la hausse du taux de l'argent (de 14 % à 15 %) et des limitations d'activités résultant de l'encadrement du crédit (*le Monde* du 17 septembre). La B.C.T. a décidé de licencier une partie de son personnel dans quatorze bureaux de province, notamment à Bordeaux, Grenoble, La Rochelle et Annecy, soit une centaine de personnes, et de procéder à une compression de personnel au siège parisien, où douze postes seraient supprimés au service des crédits à moyen et long terme. La direction a fait savoir qu'elle s'efforcerait de faire reclasser le personnel licencié, en intervenant auprès des autres établissements locaux.

● *LA SOCIETE FRANÇAISE LE MATERIEL TELEPHONIQUE* (L.M.T.), filiale du groupe International Telegraph Telephon (I.T.T.), vient de mettre en service à Las Vegas (Etats-Unis), un central téléphonique d'une capacité initiale de dix mille lignes, avec extension possible à trente mille lignes. C'est la première fois qu'une société française fournit un central téléphonique aux Etats-Unis. On notera également que, par le biais de sa *filiale* L.M.T., I.T.T. reprend ainsi pied sur le marché américain des centraux.

PATRONAT

LE C.N.P.F. ENTEND DÉVELOPPER SES EFFORTS EN FAVEUR DES CADRES, DES FEMMES ET DE LA PRÉVENTION DES ACCIDENTS.

L'assemblée permanente du C.N.P.F. a défini les principales orientations de sa politique sociale pour l'année 1974-1975, sur les propositions de son vice-président, M. Yvon Chotard. Deux priorités sont retenues : la défense de l'emploi et le maintien du pouvoir d'achat des salariés. La volonté de poursuivre la politique contractuelle avec les syndicats est réaffirmée.

En outre, le C.N.P.F. a décidé de développer trois types d'action en faveur de la concertation avec les cadres, conformément à la déclaration commune signée avec la C.G.C. le 3 juillet 1974, de l'insertion des femmes dans la vie active, de la sensibilisation des Français et des chefs d'entreprise à la sécurité du travail et à la prévention des accidents. Une campagne nationale sur ce dernier objectif devrait être prochainement lancée par le patronat dans toutes les entreprises.

En ce qui concerne les cadres, le C.N.P.F. précise qu'il « *fait actuellement parvenir aux entreprises un document d'orientation sur les structures, les procédures et le contenu de la concertation qui fera l'objet de journées de réflexion et d'étude dans toute la France* »

En faveur des femmes, le patronat compte faire un effort, « *notamment dans le domaine de la formation* ».

SYNDICATS

Pour compenser le freinage des salaires des cadres

La C.G.C. réclame des aménagements sur la fiscalité et la Sécurité sociale

Les salaires des cadres ont augmenté sensiblement moins que ceux des ouvriers et employés durant l'année 1973. Pour défendre les intérêts du personnel d'encadrement, la C. G. C. vient de lancer une campagne axée sur deux objectifs essentiels : en matière fiscale, obtenir que les tranches d'impôts soient révisées en fonction de l'évolution des prix ; en ce qui concerne les retraites complémentaires, obtenir que le « plafond » des salaires soumis aux cotisations de la Sécurité sociale ne soit plus indexé sur le salaire horaire. En effet, celui-ci augmentant plus vite que celui des cadres, la C.G.C. estime que le système actuel se traduit par un « déplafonnement » progressif, qui met en péril les recettes des caisses complémentaires.

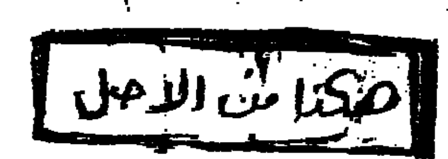
Dans toute la France, ce mardi *17 septembre, la C.G.C. a organisé* une quarantaine de conférences de presse sur ces thèmes. A Paris, M. Corentin Calvez, délégué général de la C.G.C. et président de l'Union parisienne de la centrale a présenté les résultats d'une enquête faite par questionnaires auprès de vingt mille cadres. Elle démontre que, pour l'année 1973, la progression moyenne générale a été de 10,3 %, dont 10,2 % pour les cadres supérieurs, 10,1 % pour les ingénieurs et les cadres, 10 % pour la maîtrise et 9,5 % pour les assimilés. Les comptes de l'AGIRC (retraite des cadres) font apparaître une augmentation de 9,03 %. Le ministère du travail, pour la période d'octobre 1972 à octobre 1973, a constaté une augmentation de 9,7 % pour les cadres et de 11,3 % pour les agents de maîtrise et techniciens. La C.G.C. fait ressortir que durant cette période, le pouvoir d'achat a augmenté de 3,9 % pour les smicards, de 6,3 % pour les ouvriers, de 2,9 % pour la maîtrise et de 1,5 % seulement pour les cadres.

Les salaires des cadres féminins ont moins augmenté que ceux de leurs collègues masculins. Pour les uns et les autres, la progression est un peu plus rapide en province qu'à Paris. Parmi les nombreuses statistiques de l'enquête, les chiffres relatifs aux salaires bruts mensuels en février 1974, France entière, sont les suivants : cadres supérieurs 7 920 francs ; ingénieurs, 5 925 francs ; cadres, 4 315 francs ; assimilés cadres 3 440 francs ; agents de maîtrise et techniciens, 3 045 francs.

L'encadrement, qui représente 13 % de la population active, a souligné M. Calvez, paie 34 % des impôts sur les salaires.

Opposition à la modification du quotient familial

D'autre part, la C. G. C. s'oppose de la façon la plus énergique à toute modification du quotient familial en matière fiscale. Lui substituer un système forfaitaire rendrait intolérable la progressivité de l'impôt sur le revenu, déclare la Confédération des cadres.



LA VIE ÉCONOMIQUE

ÉNERGIE

M. Fourcade confirme la possibilité du recours aux tickets d'essence

La morosité de l'opinion tend à s'aggraver, si l'on en croit le dernier sondage de la SOFRES, selon lequel le nombre des Français qui croient que les choses vont « aller plus mal » est passé en deux mois de 45 % à 52 % (la proportion des optimistes baissant symétriquement de 27 % à 20 %). Les deux dossiers que rouvre le gouvernement ce mercredi n'ont guère de chances d'enrayer cette évolution.

M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances, vient en effet de confirmer que le gouvernement songe à « un rationnement plus précis de l'ensemble des quantités de pétrole importées ». L'instauration de tickets pour l'essence est donc dans l'ordre des possibilités. Mais la question n'a pas été évoquée mercredi 18 septembre au cours du conseil des ministres. Le fuel industriel pourrait lui aussi être visé par le nouveau plan d'austérité énergétique, sur lequel M. d'Ornano devait apporter des éclaircissements ce mercredi après-midi. Quant au dispositif sur le fuel domestique, il serait maintenu tel que prévu, c'est-à-dire sans tickets.

Le conseil des ministres a approuvé les modalités de la réforme — limitée — du système du quotient familial, qui sera appliquée dans le budget de 1975. Au cours de la même réunion, le projet de taxe conjoncturelle de lutte contre l'inflation a été soumis à l'examen des membres du gouvernement. Le système avait été au préalable simplifié par M. Fourcade, qui avait notamment décidé de supprimer toute référence aux normes de productivité pour le calcul de l'assiette imposable.

« Il ne faut pas avoir peur des mots. Nous irons jusqu'au rationnement, nous irons jusqu'aux tickets d'essence », a déclaré mardi soir 17 septembre M. Jean-Pierre Fourcade. Le ministre de l'économie et des finances participait à un dîner-débat organisé à Talloires (Haute-Savoie) à l'occasion des journées parlementaires des républicains indépendants. Le ministre a ajouté : *« Comme nous ne pouvons pas, comme nous ne voulons pas aller jusqu'à mendier quelques dollars à Washington, comme cela se pratiquait sous la IVe République, nous serons obligés de passer par une réduction plus forte, par un rationnement plus précis de l'ensemble des quantités de pétrole importées et consommées dans notre pays. Quelle forme cela prendra-t-il ? Je crois que la forme la plus démocratique est celle du rationnement par les tickets, même si cela fait un peu vieillot. Il ne faut pas avoir peur de paraître vieillot quand l'objectif fondamental est la prévention de l'indépendance de notre pays. »*

Pendant des mois la doctrine gouvernementale avait été que le rationnement de l'essence n'aboutirait qu'à des économies insignifiantes pour la balance commerciale, puisque le carburant n'occupe que 15 % dans les importations de produits pétroliers, mais qu'il aurait en revanche de très graves inconvénients d'ordre psychologique (souvenirs de l'occupation allemande, développement éventuel d'un marché noir) et économique (aggravation de la crise de l'industrie automobile).

La volte-face a été tellement rapide que certains ministres se sont laissé surprendre. Ainsi M. Robert Galley déclarait encore mardi 17 septembre au cours d'une conférence de presse : *« C'est dans* [le] *domaine* [de l'isolation thermique des bâtiments] *qu'il faut rechercher des économies et non pas dans un rationnement des carburants automobiles qui serait néfaste à l'économie du pays. »*

Le ministre de l'équipement a ajouté : *« Il ne faut pas soumettre l'industrie automobile à des changements répétés. Il est évident qu'une limitation à 120 kilomètres-heure sur les autoroutes se traduirait par un bouleversement total des programmes des constructeurs. »* Si M. Galley était, là aussi, en retard de quelques heures sur l'horloge gouvernementale, on pourrait en déduire que les automobilistes ne pourront bientôt plus dépasser le 120 sur les autoroutes (contre 140 actuellement). Il est vrai que le ministre de l'équipement reste en harmonie avec les milieux de l'industrie automobile, qui trouvent le projet gouvernemental tout simplement *« absurde »* ; ils ne croient d'ailleurs pas qu'il verra jamais le jour. Et l'on peut s'attendre qu'ils fassent toutes les pressions possibles à cet effet.

Apparemment donc, le gouvernement n'a plus peur des mots et des « vieilleries ». Est-ce à dire qu'il ose regarder la réalité en face ? La réalité, c'est qu'après avoir quadruplé en octobre-décembre 1973 le prix du pétrole brut s'est encore accru de quelque 30 % depuis le début de l'année. En effet, la part du « brut » revenant aux Etats producteurs de pétrole du fait de leur participation au capital de compagnies pétrolières, « brut » qui est vendu de plus en plus cher, est passée de 25 à 60 %. Et ce n'est pas fini ! Apparemment la plupart des experts gouvernementaux se sont laissé tromper par la stabilité des « prix affichés », qui n'ont, en effet, pratiquement pas bougé depuis neuf mois. Mais leur rôle dans l'économie des prix du pétrole se réduit comme un peau de chagrin.

La réalité, c'est aussi que sans un rationnement très rigoureux le gouvernement n'a aucune chance d'atteindre l'objectif qu'il s'est assigné — et qu'a répété récemment encore M. Fourcade — de rétablir l'équilibre de la balance commerciale à la fin de 1975.

PH. S.

COMMERCE

M. Ansquer va se prononcer sur la création de vingt « grandes surfaces »

M. Vincent Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat, a réuni, mardi 17 septembre, la commission nationale d'urbanisme commercial, créée par la « loi Royer », pour la deuxième fois depuis l'institution de celle-ci.

Vingt dossiers d'installation de « grandes surfaces » commerciales ont été examinés ; dix-sept correspondaient à des recours présentés contre des refus d'autorisation formulés par les commissions départementales, et trois à des recours contre des autorisations prononcées à l'échelon départemental.

Ces dossiers concernent les agglomérations suivantes : Ponthivy, Saint-Malo, Falaise, Vire, Mulhouse (deux dossiers), Colmar (deux dossiers), Tulle (deux dossiers), Guéret, Amiens (deux dossiers), Saint-Pol-de-Léon, Dax, Brest, Grande-Synthe (Dunkerque), Orvault (Nantes), Troyes, Montaigu (Vendée).

M. Ansquer, de qui dépend la décision (la commission nationale n'émet qu'un avis) se prononcera dans quinze jours. La commission, qui a été saisie, au total, de cent seize recours concernant cent huit projets, doit maintenant multiplier ses réunions pour examiner tous ces dossiers.

Au début de ce mois, les commissions départementales d'urbanisme commercial avaient tenu, en tout, cent quatre séances, et examiné deux cent trente-quatre demandes de création de « grandes surfaces ». Elles ont donné cent quatorze accords et formulé cent vingt refus. En nombre, les décisions départementales se partagent presque par moitié.

Le gouvernement consultera davantage les consommateurs

écrit M. FOURCADE

Dans une interview que publie dans son numéro d'octobre le mensuel de l'Institut national de la consommation « Cinquante millions de consommateurs », M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances, souhaite que les consommateurs s'associent à la lutte contre l'inflation. « Ils ont des possibilités d'action sans doute restreintes, mais qu'ils n'utilisent pas assez. »

M. Fourcade met ensuite en garde les consommateurs contre les pratiques promotionnelles des commerçants, que les consommateurs peuvent accueillir *« avec intérêt mais toujours avec le souci d'en apprécier la réalité ». « Un rabais,* poursuit-il, *peut être illusoire quand il s'applique à un prix de référence préalablement majoré... Des prix de solde peuvent dissimuler une médiocre qualité ».*

« Je suis bien conscient que, pour que les consommateurs adoptent les comportements que je souhaite et que j'ai décrits, il faut encore accroître les moyens mis à leur disposition, d'une part, en développant leurs possibilités d'information, d'autre part, en les associant davantage aux décisions du gouvernement. C'est pourquoi celui-ci envisage de développer la concertation avec leurs organisations, notamment au sein du Comité national des prix et du Comité national de la consommation rénové, ainsi que de développer l'action de l'I.N.C. »

MONNAIES ET CHANGES

Le conseil d'administration du F.M.I. renonce à faire des propositions sur l'or

Les directeurs du Fonds monétaire auraient, au cours de leur dernière réunion, renoncé à proposer un nouveau régime pour l'or. Il serait bien étonnant dans ces conditions que la prochaine assemblée générale de cette institution, qui doit s'ouvrir dans la capitale américaine le 30 septembre, ait à se saisir de cette question, qui reste hautement controversée mais qui a connu récemment d'importants développements.

Le fait essentiel est constitué par le prêt de la Bundesbank à la Banque d'Italie, qui est assorti d'une clause selon laquelle l'Institut d'émission de Rome donne pour garantie à celui de Francfort le cinquième environ de ses réserves métalliques. Selon cette clause, les réserves en question servant de gage à l'emprunt sont évaluées à environ 120 dollars l'once, c'est-à-dire, est-il précisé, à un prix correspondant à 60 % de la moyenne des cours constatés pendant les semaines précédant l'opération (conclue au début du mois de septembre). Cette formulation pourrait, en fait, signifier que la Banque d'Italie table sur un prix d'environ 150 dollars l'once, ce qui, au cas où dans deux ans elle serait obligée de céder son or pour rembourser les 2 milliards de dollars avancés par la Bundesbank, lui permettrait de tenir compte du taux d'intérêt versé.

Cette opération marque une date dans l'histoire monétaire puisque, pour la première fois, deux pays sont convenus d'un prix de l'or différent du prix officiel (42,22 dollars l'once) et considérablement plus élevé que ce dernier. Dans ces conditions, les propositions contenues dans un rapport remis en juillet dernier par les experts du Fonds ne paraissent guère d'actualité.

Les experts en question suggéraient notamment que le Fonds vende sur le marché une partie des avoirs d'or qu'il détient directement ou indirectement et qui se montent à quelque 6,4 milliards de dollars. Ces ventes auraient sans doute été destinées à peser sur les cours du marché. Mais quels sont, parmi les membres du FMI, les pays disposés à diminuer délibérément la valeur de leurs propres actifs ?

La question mérite d'autant plus d'être posée que la dépréciation continuelle des monnaies fait peser une incertitude sur la valeur future des avoirs en devises (alors que les réserves en or n'ont, elles, cessé de se revaloriser, si l'on tient compte du prix du marché). Du reste, le rapport annuel du Fonds monétaire (*le Monde* du 17 septembre) note lui-même qu'aucune banque centrale n'a maintenant usé de la faculté (ouverte à nouveau par l'accord de novembre 1973) de vendre de l'or.

Sur les marchés des changes

BAISSE DU DOLLAR ET DE L'OR

Le dollar a baissé mercredi matin sur tous les marchés des changes : à Francfort, il valait 2,64 DM (contre 2,65 DM la veille), et, à Paris, 4,78 1/2 francs (contre 4,80 F). Cette baisse, amorcée lundi, a été déclenchée par une spéculation sur la diminution des taux d'intérêt aux Etats-Unis, qui semble se dessiner depuis quelques jours.

Le cours de l'or a accentué son fléchissement, le cours de l'once revenant de 147,25 dollars à 144 dollars, contre 152,75 dollars vendredi. Ce vif recul est à rapprocher de celui des métaux non ferreux (cuivre, argent) et est attribué, en partie, à des opinions défavorables émises aux Etats-Unis sur l'avenir du métal.

CONJONCTURE

M. CHARBONNEL : le gouvernement cherche à ruser avec la méfiance des Français.

M. Jean Charbonnel, maire de Brive (U.D.R.), ancien ministre, déclare dans une interview publiée mercredi 18 septembre par le quotidien *Centre-Presse* qu'il est *« convaincu que les mesures prises par le gouvernement pour lutter contre l'inflation seront impuissantes à guérir le mal dont nous souffrons »*.

Il ajoute : *« Faute de pouvoir obtenir la confiance des Français sur un programme clair et sévère de lutte contre l'inflation, le gouvernement a cherché à ruser avec leur méfiance et à leur imposer une sorte d'austérité clandestine par le biais d'une politique budgétaire restrictive et d'une pression supposée indolore sur leur revenu par l'intermédiaire des entreprises. »*

En Grande-Bretagne

AUGMENTATION DE 28 % DES PRIX DU CHARBON A USAGE INDUSTRIEL

Le National Coal Board (administration des charbonnages britanniques) annonce une augmentation de 28 % des prix du charbon à usage industriel à dater du 1er octobre. Les prix du charbon à usage domestique seront majorés dans une proportion bien moindre, à partir du 1er novembre.

Cette augmentation entraînera un relèvement de 6 % des tarifs de l'électricité.

M. KISSINGER PROPOSE D'ORGANISER UNE NOUVELLE CONFÉRENCE SUR L'ÉNERGIE

Londres (*A.P.*). — M. Henry Kissinger a proposé d'organiser une nouvelle conférence des principaux pays consommateurs de pétrole à la fin du mois de septembre, à Washington, apprenait-on, mardi 17 septembre, de source britannique. Cette conférence pourrait se tenir au niveau des ministres des affaires étrangères, qui seront pour la plupart présents à New-York du fait de la nouvelle session des Nations unies.

CRÉDIT

L'ARABIE SAOUDITE PRÊTE 1 MILLIARD DE DOLLARS AU JAPON

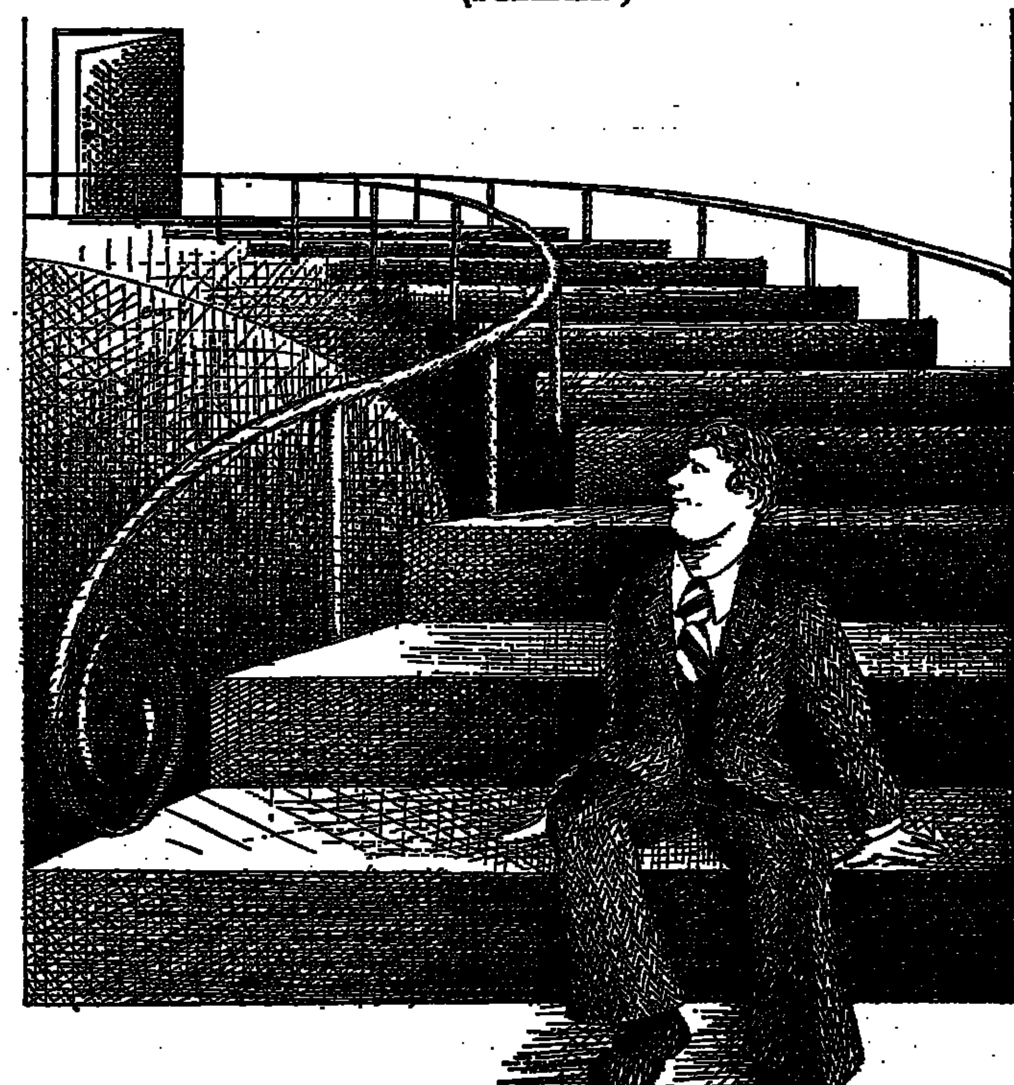
L'Arabie Saoudite va octroyer au Japon un prêt de 1 milliard de dollars, qui sera transféré en deux temps à la Banque de Tokyo. Le ministère japonais des finances a demandé à la banque centrale de répartir entre les banques commerciales 500 millions de dollars dès cette semaine, le reste l'étant le 18 octobre prochain.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	10 1/2	11 1/2	9	10	4	5
1 mois	10 3/8	10 7/8	8 7/8	9 3/8	9 3/8	9 7/8
3 mois	11 3/8	11 7/8	9	9 1/2	9 5/8	10 1/8
6 mois	12	12 1/2	9 1/2	10	10 1/2	11

(PUBLICITÉ)





Actuellement, vous êtes ici.

MONTEZ.

1ère marche : découvrir le CNOF.

Le CNOF est une Association sans but lucratif reconnue d'utilité publique.
Le CNOF/CEM est un établissement privé d'Enseignement Technique Supérieur reconnu par l'Etat.
Le CNOF/CEM travaille pour vous depuis 40 ans.
Le CNOF Centre d'Enseignement du Management enseigne le management.
Et le management cela vous concerne.

LE CNOF, partenaire du GERME

Créé il y a 3 ans sous la présidence de M. CHENEVIER, président-directeur général de la Société française des pétroles BP, le Groupement d'études et de recherche pour le management européen (GERME) a un double but :
— Il entend d'une part, en coordonnant des programmes jusqu'ici distincts, faciliter et simplifier l'information des responsables de formation et des cadres en matière de perfectionnement;
— Il entend d'autre part et surtout, accroître les échanges entre les partenaires fondateurs :
— Le CNOF (*Centre d'enseignement du management*)
— Le CRC (Centre de recherche des chefs d'entreprise)
— L'ECE (Ecole des chefs d'entreprise)
— L'ISSEC (Institut supérieur des sciences économiques et commerciales)

Diagnostic et valeur de l'entreprise (3 j). Réf. 5.
Pour dirigeants - cadres financiers - analystes financiers.
Objet, méthodes et outils du diagnostic. Les points d'application : la situation financière, la rentabilité, la situation de l'entreprise sur son marché, la qualité de la gestion, les méthodes de direction.
Notions et éléments de la valeur de l'entreprise - les principes d'évaluation - les méthodes et formules pratiques d'évaluation.

Conduite des hommes (1er degré). Les communications interpersonnelles (3 j). Réf. 10.
Sensibilisation au nécessaire changement des attitudes et des comportements - Analyse en profondeur de l'expérience vécue du groupe (situations réelles, jeux de rôles) - Information théorique et technique sur les communications pour éclairer les prises de conscience (plus de 900 personnes ont déjà participé à ce stage).

Mieux s'exprimer (1er degré) (3 j). Réf. 15.
Pour ingénieurs et cadres voulant améliorer la confiance en eux-mêmes et l'aisance dans l'expression.
Problèmes de la communication - L'expression corporelle : décontraction dynamique, point d'appui corporel, l'attitude physique, la respiration - L'expression par la parole : les sons, extériorisation de l'affectivité et de la force de persuasion, l'importance de l'écoute - L'exposé préparé : buts, préparation, exécution (exercices).

2e marche : découvrir les stages du CNOF

Le CNOF/CEM vous propose ci-dessous une sélection de stages parmi les 110 qu'il a prévus pour vous.
Le CNOF/CEM organise des stages de brève durée (3 à 4 jours) et des stages de moyenne durée (12 à 20 jours).
Le CNOF/CEM vous permet ainsi
de développer vos aptitudes
— A l'expression — A l'animation
— Aux relations humaines
d'enrichir vos connaissances en matière
— D'organisation — De gestion — De direction
Le CNOF/CEM a conçu ses stages de façon à vous permettre d'établir un plan de formation "á la carte".

Efficacité personnelle des cadres (2 j). Réf. 19.
Pour cadres directeurs de département ou chefs de service.
Les bases de l'efficacité personnelle : connaissance de soi-même, le cadre d'action, la formation continue. Principes d'organisation du travail personnel : analyse de temps, répartition du temps, notion des « budgets-temps ». L'utilisation des collaborateurs : la délégation, le choix et la connaissance des collaborateurs. La qualité des décisions.

Questions juridiques du chef de personnel (4 j). Réf. 33.
Pour les chefs de personnel de formation non juridique.
Initiation au raisonnement juridique - L'environnement du contrat de travail (l'inspection du travail, le comité d'entreprise et délégués du personnel, les organisations syndicales) - Etude détaillée du contrat de travail - Effets principaux et effets accessoires. Pratique du droit du travail - Examen concret des problèmes posés fréquemment dans l'entreprise.

Comprendre la comptabilité (1 j). Réf. 55.
Pour dirigeants et cadres qui veulent clarifier des connaissances existantes mais incomplètes et floues.
Principes, but et utilité de la comptabilité - Le mécanisme comptable - La balance - Moyens et méthodes de comptabilité - La comptabilité, outil de gestion - La comptabilité et la gestion prévisionnelle.

La pratique du tableau de bord du cadre responsable d'un service (3 j). Réf. 79.
Pour tout cadre voulant disposer d'un outil de contrôle permanent.
Nécessité et objet du tableau de bord - Conception du tableau de bord : choix des éléments significatifs Mode de présentation - Solutions pour faciliter l'interprétation des renseignements : les ratios - Présentation d'exemples - L'élaboration de tableau de bord propre aux principales fonctions de l'entreprise.

3e marche : vous renseigner sur le CNOF

Vous trouverez une information sur le CNOF auprès du Service Formation de votre Entreprise.
Vous nous demandez une documentation complète sur toutes les activités du CNOF.
Vous recevez si vous le désirez les programmes détaillés des stages présentés ci-dessous.

ORGANISATION SCIENTIFIQUE DU TRAVAIL.
3 stages spécialisés.

Jeune ou futur ingénieur en organisation (18 j). Réf. 160.
Pour cadres des Entreprises et des Administrations qui ont ou auront à assurer la fonction d'organisateur à un niveau élevé.

Formation aux techniques d'organisation industrielle (14 j). Réf. 161.
Pour techniciens proposés par leur Direction pour être formés à la pratique de l'organisation industrielle à l'intérieur de la fonction production.

Formation aux techniques d'organisation administrative (14 j). Réf. 162.
Pour techniciens proposés par leur Direction pour être formés à la pratique de l'organisation administrative à travers les différents services de leur entreprise ou de leur administration, et pour futurs analystes informaticiens du secteur privé ou du secteur public.



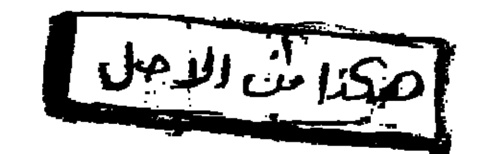
Reconnu d'utilité publique.

Bon à découper

A remplir et à envoyer au **CNOF/CEM 3, rue Cassette 75006 PARIS** Tél. 222-79-80

M., Mme, Melle, ...
Prénom ....
Adresse personnelle ....
.... Code Postal ....
Société ....

☐ Je désire recevoir, sans engagement de ma part, une documentation complète sur les activités du CNOF.
☐ Je désire recevoir les programmes détaillés des stages suivants
Réf. ...... Réf. ...... Réf. ......



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

A PROPOS DE LA RÉFORME DE L'ENTREPRISE

La commission pour l'étude de la réforme de l'entreprise, présidée par M. Pierre Sudreau, a procédé depuis sa rentrée, le 2 septembre dernier, à plusieurs auditions. Après avoir notamment écouté MM. François Dalle, P.-D.G. de L'Oréal, Roger Heim, président de la Télémécanique, et Jacques Delors, ancien conseiller de M. Jacques Chaban-Delmas pour les affaires sociales, elle a reçu le mardi 17 septembre MM. Jean-Claude Bunoust-Roquère et José Bidegain, respectivement président et délégué général de l'association patronale Entreprise et Progrès.

M. Bidegain se prononce ci-dessous en faveur d'une séparation obligatoire entre les fonctions de président et directeur général, et pour la distinction des instances sociales de participation et de négociation dans l'entreprise ; ces deux points figureront, parmi d'autres, dans un rapport qu'Entreprise et Progrès publiera prochainement.

De son côté, M. François Bloch-Lainé, ancien président du Crédit Lyonnais et auteur du livre « Pour une réforme de l'entreprise », édité en 1963, expose dans une série de deux articles son point de vue actuel sur la question.

Citoyenneté politique et citoyenneté économique

I. — UNE DISTINCTION NÉCESSAIRE

Par FRANÇOIS BLOCH-LAÎNÉ

LE but principal — mais non le seul — d'une réforme de l'entreprise est de donner aux salariés le sentiment qu'ils sont traités comme des citoyens à part entière là où ils travaillent, autant que là où ils résident et là où ils militent. Il s'agit de faire en sorte que les mêmes hommes *ne se sentent ni moins libres ni moins influents* dans les organismes économiques où ils exercent une activité *professionnelle* que dans les collectivités territoriales où ils se sont fixés, et, le cas échéant, dans les associations auxquelles ils ont adhéré.

On s'applique donc à établir un parallèle entre la *démocratie politique* et la démocratie *économique* pour montrer que la seconde est en retard sur la première, du fait d'institutions abusives ou *désuètes* qui perpétuent dans l'entreprise *un* statut des personnes et des modes d'autorité condamnés depuis longtemps dans la cité. Ce parallèle n'est pas faux ; mais s'il est fait en termes sommaires, à coups d'analogies qui négligent des différences essentielles, il peut conduire à des erreurs.

La citoyenneté économique, négligée par les déclarations et les Constitutions des deux siècles écoulés, doit en effet, être rapprochée de la citoyenneté politique, quant aux droits qu'elle confère et aux conditions de son exercice. L'écart actuel est anormal. Convient-il, pour autant, d'assimiler totalement ces deux citoyennetés l'une à l'autre ? L'abolition de privilèges, après avoir changé la vie *politique*, peut aussi changer la vie sociale dans l'entreprise. *Mais la répétition est-elle parfaite ? Peut-on, doit-on* confondre les deux domaines par un recours aux mêmes modèles ?

Il est frappant de constater que les diverses doctrines : socialisme étatique, socialisme autogestionnaire, réformisme libéral, bien qu'elles aboutissent à des schémas différents pour remplacer ou modifier celui du capitalisme originel, ont toutes tendance à calquer le droit économique sur le droit politique. Tantôt, elles fondent en une seule les deux citoyennetés dans un appareil unique de la vie collective ; tantôt, elles façonnent l'une très à l'image de l'autre, dans des appareils distincts, mais semblables.

Un penchant général à la confusion

Le socialisme étatique, de type soviétique, ne fait, *dans* la pratique, aucune distinction. Pour lui, la *prise* du pouvoir politique au nom des travailleurs a *réglé*, de façon satisfaisante, leur situation dans les entreprises, dépendances de l'Etat. Dès que la tête de la nation n'appartient plus au camp des *exploitants*, il n'y a plus, par principe, d'*exploités* nulle *part*. Le progrès fondamental — *nécessaire et suffisant* — est la conquête du gouvernement. Citoyen de l'Etat, lequel est maître des entreprises à tous égards, le travailleur est chez lui au lieu de son travail ; il travaille pour soi, sous la conduite d'*alter ego*. Nul besoin, par conséquent, de distinguer plusieurs positions pour le même homme, au plan de sa vie politique et au plan de sa vie économique : ces deux plans se recouvrent, par construction.

Le socialisme autogestionnaire n'admet pas un tel recouvrement ; mais il procède par imitation. Il se méfie de l'unité organique qui favorise le règne d'une bureaucratie centralisatrice, qui permet aux gouvernants d'exercer une domination sans exutoire pour les gouvernés, une domination théoriquement légitime, mais génératrice de servitudes et de frustrations inavouées. Il fait de chaque entreprise, microcosme économique distinct des microcosmes politiques voisins et du macrocosme national, une petite république, dont les citoyens élisent les chefs. Sans doute soumet-il ceux-ci à l'autorité patrimoniale des collectivités qui possèdent les moyens de production et à l'autorité planificatrice de l'administration qui approuve les objectifs, puis contrôle les résultats. Mais la disposition essentielle, dans les expériences d'autogestion que l'on connaît ou dans les projets que l'on comprend, est celle qui fait, en pratique, des salariés-citoyens les seuls électeurs des *dirigeants*. La dépendance réciproque de ces électeurs et de leurs élus est alors la même que dans la cité politique ; c'est-à-dire qu'il y a d'un côté des mandants qui, pouvant démettre les mandataires comme ils les *ont* commis, n'ont plus de bonne raison de constituer vis-à-vis d'eux un contre-pouvoir ; de l'autre, des mandataires quelque peu prisonniers du mandat qu'ils ont reçu de leurs subordonnés à la suite d'une campagne électorale. Traitant l'entreprise de la même manière que la commune, il ne semble pas qu'on lui reconnaisse nettement, dans ce système encore flou, des *différences spécifiques*.

Une partie des libéraux réformistes se place, depuis peu, de façon inattendue dans le même courant de pensée, quand elle propose de résoudre le problème social de l'entreprise par l'élection du président-directeur général au suffrage universel des actionnaires et des salariés, voire des salariés seuls. Durant l'été 1968, le général de Gaulle m'avait consulté sur cette idée. Je n'avais pu déterminer s'il la faisait sienne (voulant vraiment étendre à d'autres responsables le mode de désignation, le « sacre » auquel il s'était lui-même soumis) ou si elle lui servait à mettre ses interlocuteurs à l'épreuve. *Quoi qu'il en soit, il* paraissait l'abandonner sans peine dès les premières objections qui n'étaient pas conservatrices. Dans ces eaux-là, — où les « jeunes dirigeants d'entreprises » s'aventurent à leur tour (1) — il n'y a pas une doctrine de combat, mais l'espoir d'un apaisement simultané dans l'entreprise et dans la cité, par les mêmes voies. En donnant *droit de cité* dans l'entreprise aux habituels opposants, on compte, au sein de cette cellule sociale dont l'importance ne cesse de grandir par rapport aux autres, que ces opposants trouveront un « confort » susceptible de réduire les phénomènes conflictuels dans l'ensemble de la société, par l'effet d'une heureuse contagion.

L'examen des objections qui sont faites dans chaque camp à l'encontre des autres doctrines et de quelques réactions notées alentour conduit à une seconde constatation également *frappante* : le *grief principal*, d'où qu'il vienne, porte presque toujours sur le schéma politique que *démarque la solution économique* que l'on conteste, sur la façon qu'ont les autres de traiter l'entreprise comme une cité. Cela donne à penser que ce traitement, bien qu'il soit le fait de tous, est entaché d'erreur et qu'on devrait, par des efforts originaux de « socianalyse », déterminer ce qu'est une entreprise dans toute hypothèse de démocratie politique, *quelles sont les structures* et les modalités de fonctionnement qui conviennent à ses caractéristiques propres, dans le monde d'aujourd'hui, sous tout régime non despotique.

La critique adressée au socialisme étatique est, à cet égard, la plus nette. Notamment quand elle est formulée par les partisans du socialisme autogestionnaire. On dit à gauche : « *Le dépérissement de l'Etat, dont le communisme a fait son but final, est devenu, là où le communisme a censément triomphé, une imposture. Les institutions économiques vont à l'encontre de cet idéal, puisque l'Etat est tout et que les citoyens n'ont pas d'autre appartenance réelle.* »

Aux zélateurs de l'autogestion, les socialistes traditionnels répliquent en leur reprochant une solution qui, parce qu'elle donne aux unités économiques une autonomie politique, développe d'une manière qui leur paraît inéluctable les particularismes, l'égoïsme naturel des organismes corporatifs, livrés à eux-mêmes, enclins à faire prévaloir des intérêts limités et des vues à court terme sur les desseins généraux et de longue portée. Les travers spontanés qu'une conception non optimiste de l'homme et des petits groupes rend probables aux yeux des successeurs de Lénine ne peuvent être combattus, selon eux, que par une vigoureuse direction centrale. Après avoir fait du système économique, plus que de la méthode politique, l'objet de leur révolution, ceux-là et leurs partisans restent hostiles, pour des raisons d'ordre politique, à la diffusion du pouvoir économique.

De l'économie à la politique

Les critiques que les libéraux réformistes adressent aux deux socialismes portent aussi sur l'assimilation que l'un et l'autre font de l'économie à la politique. Chez les Soviétiques et leurs émules, elles dénoncent moins les soviets d'usine, qui ne paraissent guère troublants à des patrons soucieux d'autorité, que l'écrasement des entrepreneurs par les fonctionnaires, la lourdeur administrative qui tue la sensibilité commerciale et diminue l'adaptabilité technique, la *discipline qui n'aura* jamais, pour l'entreprise, les vertus efficaces de la concurrence. A propos de l'autogestion, ces libéraux, qui croient au rôle déterminant du chef, agitent le spectre du régime d'assemblée, que l'entreprise, à leur avis, tolère moins encore que la cité politique ; ils soulignent les risques d'un *parlementarisme* institué là où la rapidité de la décision, la nécessité du secret, la primauté des vues stratégiques, semblent particulièrement incompatibles avec les discussions *préalables* aux actes, avec la publicité des désaccords internes, avec les atermoiements de toute sorte. D'instinct, ces réformistes changeraient plus volontiers les modes de dévolution du pouvoir dans l'entreprise que les conditions de son exercice. Ils refusent d'identifier un P.-D.G., un maire, un ministre, surtout quand, ayant personnellement pratiqué l'industrie ou le commerce, ils ont une sensibilité fondée sur une expérience qui n'est pas seulement d'ordre administratif ou politique.

Prochain article :

TROIS DIFFÉRENCES

(1) *L'Autorité de l'entreprise*, par le C.J.D., Hachette Littérature, 1974.

Faire vite

Par JOSÉ BIDEGAIN

Réformer l'entreprise, ce n'est pas réformer la société, et il ne faut pas attendre de cette réforme les changements radicaux que d'aucuns souhaitent, mais qui ne peuvent relever que du domaine politique. Il y a donc des limites qu'il faut bien admettre. Elles sont cependant très loin d'avoir été atteintes. C'est pourquoi il faut réformer, et réformer vite, avant que ne soit déclenchée la guerre économique qui se prépare et qui absorbera toute notre énergie et toutes nos capacités.

« *Réformer l'entreprise* », mais laquelle ? On pense aussi bien à la petite entreprise personnelle qu'au complexe sidérurgique ou au groupe multinational. Aussi, vouloir appliquer une seule réforme, c'est trop pour les uns et pas assez pour les autres. Il faut donc prendre en compte la dimension de l'entreprise ; et cela d'autant plus qu'une fiscalité mal adaptée a provoqué en France la création des multiples sociétés anonymes fictives. Faute d'autres formules lui permettant de séparer fiscalement son patrimoine personnel et le domaine industriel, l'entrepreneur a trop souvent choisi la société anonyme comme forme juridique de cette entité typiquement française qu'est l'entreprise familiale. Malgré son appellation, le capital n'y est pas anonyme, mais appartient au chef d'entreprise qui a trouvé parmi ses proches les quelques actionnaires exigés par la loi.

C'est ainsi que nous avons, en France, plus de quatre-vingt-dix mille entreprises en société anonyme, alors que l'industrie allemande, pourtant développée, n'en comprend que deux mille. La réforme du mode d'imposition fiscale des chefs d'entreprises personnelles doit pouvoir mettre fin à cette hypocrisie.

Balayer devant notre porte, c'est appliquer à l'entreprise, et notamment aux vraies sociétés anonymes, les règles de la séparation des pouvoirs qui, bien qu'édictées par Montesquieu, un Français, ne sont pas toujours appliquées dans notre pays.

Le pouvoir royal de décider et de se contrôler soi-même, qui est *en fait celui du P.-D.G.*, a pu donner de l'entreprise l'image d'une des dernières féodalités. Or nous savons par expérience que le pouvoir *fort* des *féodalités* ne l'est qu'en apparence, car elles ne trouvent personne pour les défendre.

En séparant l'exercice du pouvoir de son contrôle dans les sociétés à conseil de surveillance et à directoire, la réforme de 1966 permet cette clarification indispensable. Malheureusement, ce type de sociétés est peu utilisé. La collégialité du directoire, peu compatible avec nos habitudes, y est sans doute pour beaucoup. Voilà encore un point de réforme.

Aux mises à jour fiscale et juridique, il convient d'ajouter une codification des très nombreux textes qui, depuis 1945, ont renforcé la protection sociale des travailleurs. Dans ce domaine, la sédimentation des législations successives, si elle a permis le progrès, a compliqué les mécanismes et créé dans l'entreprise la confusion des rôles et des genres. Il est grand temps de rationaliser le tout et d'obtenir la même protection pour les salariés par des mécanismes simples et compris de tous.

Les conditions de travail

Ces propositions pourraient laisser croire que la réforme doit être avant tout institutionnelle et juridique. Il n'en est rien, tout au contraire. Car la seule réforme utile, celle qui sera perçue comme telle par le salarié, est celle qui lui apportera de réels changements dans ses rapports de travail et dans sa vie professionnelle.

Nous savons, par exemple, que le passage en 1945 du capitalisme privé au capitalisme d'Etat n'a que peu modifié la condition de l'O.S. chez Renault. Il faut donc réformer à la base. C'est là d'ailleurs que la réforme est souhaitée et attendue. Ainsi une récente enquête effectuée dans les entreprises norvégiennes montre que 68 % des salariés de ce pays désirent une participation aux décisions concernant leur propre travail alors que 15 % d'entre eux seulement souhaitent participer aux affaires générales de l'entreprise.

Il faut aussi étendre les responsabilités individuelles par l'élargissement et l'enrichissement des tâches. C'est aussi, à travers la mise en place progressive d'équipes autonomes, intéresser directement le salarié aux conditions de son travail. C'est enfin lui offrir des possibilités nouvelles de mobilité et de promotion internes pour supprimer le sentiment d'injustice et de désespoir créé par l'impression d'être rivé pour toute sa vie au même poste ou au même niveau de responsabilités.

Mais ces objectifs supposent la poursuite systématique d'un effort de décentralisation des décisions dans les usines et les ateliers, effort qui va à l'encontre de nos tendances centralisatrices et bureaucratiques.

Modifier la condition des salariés, c'est aussi développer une information active qui ne saurait se limiter à un exposé annuel du président. Cette information doit être réciproque entre dirigeants et dirigés tant il est vrai qu'on ne donne pas des informations mais qu'on les échange.

Ne pourrait-on obliger tout responsable, du chef d'équipe au directeur général, à réunir régulièrement ses collaborateurs immédiats pour examiner ensemble les améliorations à apporter non seulement aux techniques de production, mais aussi aux rapports humains ? L'entreprise y gagnerait en clarté et en adhésion.

Si je parle d'obligation, c'est que dans le domaine de l'information, l'entreprise a pris du retard sur son environnement. Il est difficilement supportable, pour des hommes qui sont tenus informés dans le détail de ce qui se passe dans le monde, à travers les mass media, de devoir se contenter, dans leur entreprise, des informations qu'apportent les bruits de couloir ou les rumeurs d'atelier.

Il nous faut enfin transformer les formes traditionnelles de l'autorité et revaloriser les tâches d'encadrement. La coexistence entre les nouvelles formes d'organisation du travail (équipes autonomes, regroupement des tâches) et les rôles classiques de l'encadrement sera de plus en plus difficile. L'animation et la compétence devront prendre le pas sur l'autorité formelle. Car trop souvent le développement des techniques et la fonctionnarisation du service du personnel ont fait des responsables des spécialistes trop peu soucieux des aspirations et des attentes des hommes qu'ils dirigent.

Une fausse association capital-travail

Mais au-delà de ces améliorations, il faudra bien choisir entre deux conceptions de l'équilibre de l'entreprise.

Il n'est pas sans intérêt de relire les textes et les débats auxquels a donné lieu, en 1945, la dernière grande réforme de l'entreprise. Marqués sans doute par leur rapprochement dans la l: e clandestine, les hommes politiques d'alors, « *ceux qui croyaient au ciel et ceux qui n'y croyaient pas* », souhaitaient bâtir une entreprise unanime. Le général de Gaulle lui-même espérait retrouver dans l'entreprise, à travers l'association capital-travail, cette cohésion et cette discipline qui font « *la force principale des armées* ». MM. Vallon et Capitant, par la suite, poursuivirent la quête d'une société sans affrontements, mais ne réussirent pas à faire partager leur rêve.

Cette vision des rapports sociaux, soulignant davantage les solidarités que les divergences d'intérêts, a contribué à la mise en place, dans les unités industrielles, d'organismes difficiles à faire vivre parce qu'ils demandaient aux mêmes hommes à la fois de participer et de contester.

Les tensions sont la vie

Nous avons appris depuis lors que les tensions ne sont pas toujours négatives et qu'elles sont l'expression de la vie ; notre objectif ne doit donc pas être de les supprimer, mais de mettre en place des structures qui les rendent motrices et fertiles.

Et c'est pourquoi il est souhaitable que, si réforme de l'entreprise il y a, elle prenne en considération les missions respectives des trois lignes qui conditionnent son fonctionnement.

La ligne de *l'encadrement* tout d'abord, dont nous venons de voir dans quelles conditions il convient de revaloriser les tâches. La ligne *revendicative*, qui doit, quel que soit le régime économique, assurer la défense collective des salariés, dont les intérêts peuvent diverger de ceux des dirigeants à certains moments de la vie de l'entreprise. Enfin, la ligne *participative*, née de cette aspiration nouvelle exprimée non seulement par les cadres, mais aussi par tous ceux qui se sentent solidaires de la communauté qui les fait vivre.

Séparer clairement les responsabilités de chacune de ces lignes, éviter la confusion que créent les doubles appartenances ou le cumul des fonctions, revoir en conséquence les modes de désignation, me semble une des tâches 'mportantes de la mission animée par M. Sudreau.

Encore faut-il préciser que, contrairement au désir manifesté ici ou là, la société industrielle française n'a rien à gagner à vouloir augmenter encore le nombre des organisations syndicales ou à aider à la mise en place d'un syndicalisme de type corporatif, dont on connaît les résultats à terme à travers l'expérience anglaise.

Parce que l'entreprise est devenue la cellule de base de notre société, sa réforme suscite à la fois l'intérêt et l'espoir. L'entreprise est devenue le point de convergence et la clef de voûte de la vie sociale.

Les récents conflits du travail nous l'ont démontré. Les communautés traditionnelles et rurales ont disparu. La paroisse et la commune ont fait place aux grands ensembles. L'homme se sent perdu dans ce nouveau décor. Il n'est plus lié aux autres que par sa vie professionnelle. Ce qu'on appelle aujourd'hui la défense de l'outil de travail ne signifie pas autre chose dans un monde qui change vite que la volonté de demeurer ensemble pour ne pas rester seul.

Dans la civilisation rurale, en effet, l'homme pouvait résister tant bien que mal aux aléas du temps et aux bouleversements des économies. Dans la vie urbaine, seul l'emploi dans l'entreprise lui confère un statut économique et une identité sociale. C'est pourquoi l'entreprise est devenue une institution d'intérêt public au même titre qu'autrefois le village.

Il faut réfléchir beaucoup avant d'agir et voir ce qui doit être réformé, mais aussi ce qui ne doit pas l'être. En effet, quel que soit leur système politique, tous les pays ont fait de l'entreprise la cellule de base de leur développement.

Parce que nous sommes dans une ère industrielle, l'entreprise n'est pas seulement le lieu de production des biens indispensables, mais aussi le seul moyen de se procurer, pour des pays comme le nôtre, les matières premières et l'énergie qui leur font défaut. Dans un contexte international difficile, l'entreprise est devenue la condition de notre indépendance et même de notre subsistance. Il ne faut donc pas que le vent du changement emporte la récolt-

LA VIE ÉCONOMIQUE

AFFAIRES

Volvo va prendre le contrôle de Daf

La société suédoise Volvo possédera le 1er janvier prochain 75 % du capital de la firme néerlandaise Daf-Automobiles. La branche véhicules industriels de Daf, dans laquelle le groupe américain International Harvester détient une participation de 33 %, n'est pas concernée par l'accord.

Celui-ci ne constitue pas une surprise : Volvo avait déjà acquis le tiers du capital de Daf-Automobiles voilà près de deux ans. Un processus de rapprochement de plus en plus étroit paraissait engagé entre les deux firmes. Volvo commercialisait les Daf en Scandinavie, et Daf les Volvo aux Pays-Bas. Les deux sociétés étudiaient en commun un nouveau modèle de dimension moyenne. Et la direction du constructeur suédois, spécialisé dans les grosses voitures, ne cachait pas qu'il considérait les petites Daf comme « la gamme basse » de Volvo.

La crise de l'automobile a simplement précipité la fusion des deux firmes dans la mesure où elle a accru les difficultés de Daf. Volvo, au contraire, continue à tirer son épingle du jeu : pendant le premier semestre de 1974, ses ventes de voitures et de camions ont encore augmenté (en valeur) de, respectivement, 3 % et 30 % et, chose rare dans ce secteur industriel, les bénéfices de la firme restent sensiblement les mêmes que ceux de 1973. Par l'accord conclu, Volvo rachètera les trois unités de fabrication que Daf exploite à Oss et à Born, aux Pays-Bas, et à Saint-Truiden, en Belgique. Le nouveau groupe fabriquera quelque 350 000 voitures par an, soit la moitié de la production de Peugeot et le quart de celle de Renault, Volkswagen ou Fiat. Son grand atout restera le marché américain sur lequel Volvo vend déjà le quart de sa production et où il compte pousser son avantage lorsque l'usine, dont il a entrepris la construction là-bas, sera terminée.

« L'ENTRÉE DES CAPITAUX PUBLICS DANS LA C.I.I. EST INÉVITABLE », déclare le président de la compagnie.

Le développement de la C.I.I. (Compagnie internationale pour l'informatique), les sommes à mettre en œuvre, rendent « inévitable » une entrée des capitaux publics dans son capital, a déclaré le 17 septembre, au cours d'une conférence de presse, son président, M. Michel Barré. Actuellement, une participation du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) dans la compagnie, si elle n'est pas *« une certitude, est plus qu'une possibilité »*.

Il reste à savoir sous quelle forme cette intervention se fera. Par une simple opération finansière directe (augmentation de capital de la C.I.I.) ou par l'intermédiaire d'un holding, qui regrouperait la C.E.A., des sociétés publiques et des firmes privées ? La question est toujours à l'étude.

Pour M. Barré, la meilleure réponse à ceux qui critiquent la C.I.I., mettent en doute son orientation européenne au sein d'UNIDATA et sa capacité à s'implanter sur le marché mondial, réside dans les fabrications de nouveaux matériels. Ainsi, un an seulement après la signature de l'accord UNIDATA, le groupement vient d'annoncer la sortie de trois nouveaux ordinateurs — 7730, 7740, 7750, — qui seront compatibles avec les matériels anciens de C.I.I., Philips et Siemens, ainsi qu'avec les I.B.M. 370. Par ailleurs, un ordinateur de bureau, UNIDATA 300, vient d'être mis au point par Philips.

En France, la part de la C.I.I. sur le marché des ordinateurs augmente. A la fin de l'année, elle représentera 14 % du parc total. Le développement des ventes est *« plus rapide sur le marché privé que dans l'administration »*. Mais la C.I.I., comme toutes les entreprises françaises, est confrontée à un environnement économique difficile. Ainsi après une progression de 47 % de son chiffre d'affaires en 1973, on ne s'attend qu'à une croissance de 16 % en 1974 (10 % en termes réels, compte tenu d'une augmentation de ses prix de vente d'environ 6 %).

LA COMPAGNIE GÉNÉRALE DES EAUX A ACQUIS 24 % DU CAPITAL DE LA BANQUE ODIER BUNGENER COURVOISIER

La Compagnie générale des eaux vient de prendre une participation de 24 % dans le capital de la banque privée de dépôts Odier Bungener-Courvoisier (O. B. C.). Cette acquisition est le résultat d'une restructuration du collège des grands actionnaires de la banque.

La banque de Suez et de l'Union des mines a cédé dans un premier temps 47,5 % du capital de l'O.B.C. à M. François Propper, qui en détenait déjà 47,5 %. Celui-ci et les dirigeants de l'O. B. C. ont alors cherché un groupe industriel puissant, n'ayant pas encore d'intérêts importants dans un établissement financier, pour remplacer le Suez. L'opération s'est faite avec la Compagnie générale des eaux, qui a racheté 24 % des actions à M. Propper. Après accord du Conseil national du crédit, la nouvelle répartition du capital d'O. B. C. devrait être la suivante : M. Propper et son groupe familial, 71 % ; Compagnie générale des eaux, 24 %, et le groupe Suez, 5 %.

La banque Odier Bungener - Courvoisier est née de la fusion, dans les années 60, de deux banques privées de tradition protestante : Courvoisier et Odier-Bungener. Outre le recueil des dépôts, elle assure un service de gestion de fortunes.

Le total de son bilan est de 550 millions de francs.

La Compagnie générale des eaux (1,5 milliard de francs de chiffre d'affaires hors taxes en 1973) est le numéro un français dans le domaine des services publics. Elle régit notamment le service des eaux de la Ville de Paris et ceux de plusieurs milliers de communes en France. Depuis quelques années, elle diversifie ses activités en s'implantant dans des secteurs comme les travaux publics *et le génie civil*, le traitement des eaux usées, le chauffage collectif.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

FACOM

Le chiffre d'affaires du premier semestre 1974 a été de 140.270.435 F contre 108.200.687 F en 1973, soit une progression de 29,63 %.

Après une dotation aux amortissements de 3.730.000 F contre 2.581.000 pour le premier semestre 1973 et une provision pour participation du personnel au titre de l'ordonnance de 1959 de 4.300.000 F, le bénéfice provisoire du premier semestre 1974 s'élève à 20.383.000 F, en progression de 24,84 % sur le bénéfice correspondant de 1973, qui était de 16.327.000 F. Ce résultat peut être considéré comme favorable si l'on tient compte de ce que les mesures prises par les pouvoirs publics n'ont permis de ne répercuter que partiellement dans nos prix de vente les hausses que nous avons subies.

Par ailleurs, l'exercice *1974* aura à prendre en charge le prélèvement exceptionnel de 18 %, qui s'élève à 2.800.000 francs.

SINTRA

Le chiffre d'affaires H.T. du premier semestre de l'exercice en cours s'est élevé à 62 591 461 francs. Il convient de rappeler que ce chiffre d'affaires n'est pas significatif de celui de l'ensemble de l'exercice, qui doit, conformément aux prévisions, excéder d'environ 20 % celui de l'année précédente.

EUROPE N° 1 - IMAGES ET SON

Au 31 août 1974, soit un mois avant la clôture de l'exercice, le chiffre d'affaires Radio du groupe s'élève à 162.419 000 F contre 150.940.000 F l'année dernière, soit une progression de 7,60 %.

FORGES DE CHATILLON-COMMENTRY-BIACHE

La Compagnie des Forges de Chatillon-Commentry-Biache vient d'obtenir de la société japonaise NIPPON STEEL la licence pour la fabrication de tôles magnétiques à grain orienté à haute perméabilité, dites Hi B.

Nous rappelons que la Compagnie des Forges de Chatillon-Commentry-Biache est le premier producteur européen de tôles à grain orienté destinées à la fabrication des transformateurs d'électricité. La nouvelle qualité Hi B présente des caractéristiques magnétiques nettement améliorées et procurera donc des avantages importants aux constructeurs de transformateurs.

La Compagnie des Forges de Chatillon-Commentry-Biache est ainsi en mesure de consolider sa position dans le domaine des tôles magnétiques, au moment où la consommation d'énergie doit surtout se développer sous forme d'électricité, ce qui entraînera une notable expansion des besoins en transformateurs électriques.

S.E.V. MARCHAL

S.E.V.-MARCHAL a mis en service à la fin mai, sa nouvelle usine de Châtellerault, qu'elle vient de racheter à la Société d'équipement chargée de la construction.

Construite sur 10 ha, cette première tranche de l'usine couvre 15 600 m² développés et emploie déjà deux cent cinquante personnes. Destinée notamment à regrouper des fabrications dispersées actuellement dans plusieurs établissements, l'opération représente une étape importante de la modernisation de la société.

N.V. KONINKLIJKE NEDERLANDSCHE PETROLEUM MAATSCHAPPIJ

Établie à La Haye/Pays-Bas

(Royal Dutch)

Le Conseil d'Administration et la Direction de la N.V. KONINKLIJKE NEDERLANDSCHE PETROLEUM MAATSCHAPPIJ (Royal Dutch) ont décidé de distribuer, à valoir sur le dividende de l'exercice 1974, un acompte de fl. 3,50 par action ordinaire.

Sous déduction de l'impôt néerlandais de 25 % et contre remise du coupon No. 156 des certificats d'action au porteur munis de coupons, ce dividende intérimaire sera payable en France à partir du 25 septembre 1974 auprès de

Lazard Frères & Cie
5, rue Pillet-Will
Paris, 9e.

Les actionnaires ayant leur domicile fiscal en France pourront obtenir une exonération (de 10 %) de l'impôt sur le dividende, si les coupons sont accompagnés, lors de leur présentation, de la déclaration "Inkomstenbelasting" No. 92F ou No. 95F, prévue pour l'application de la convention franco-néerlandaise de double imposition.

Ont droit au dividende intérimaire pour les actions au porteur dont les certificats sont munis d'une feuille de dividende qui ne se compose pas de coupons de dividende séparés (dits titres CF), ceux qui, le 13 septembre 1974, à la fermeture des bureaux, sont détenteurs de telles actions et dont les feuilles de dividende se trouvent à cette date en dépôt auprès de Sicovam. Le dividende intérimaire sera payé le 25 septembre 1974, sous déduction de l'impôt néerlandais sur ce dividende, au "Centrum voor Fondsenadministratie B.V." (Centre pour l'Administration de Valeurs mobilières), qui en assurera le transfert à Sicovam.

L'exonération (de 10 %) de l'impôt néerlandais sur le dividende est obtenue en présentant, lors de l'encaissement du "certificat de coupon" delivré par Sicovam, la ou les déclarations "Inkomstenbelasting" No. 92F ou No. 95F.

Les personnes domiciliées en France bénéficieront dans ce pays d'un crédit d'impôt d'un montant égal à la retenue de 15 % effectuée aux Pays Bas.
Lazard Frères & Cie tiendront à la disposition des intéressés des instructions précisant les modalités de présentation.

Le crédit en compte ou le paiement de la contre-valeur du dividende seront effectués en francs français au cours du jour, déduction faite de l'impôt français exigible et de la commission de change d'usage. Sur demande, le dividende peut être payé en une autre monnaie. L'établissement payeur fournit tous renseignements.

La Haye, le 13 septembre 1974 — LA DIRECTION



COFIROUTE

COMPAGNIE FINANCIÈRE ET INDUSTRIELLE DES AUTOROUTES

EMPRUNT 11,40 % SEPTEMBRE 1974, DE F 250 000 000 GARANTI PAR L'ÉTAT

Emission de 250 000 obligations de 1 000 F nominal

Jouissance : 16 septembre 1974.
Prix d'émission : 996 F par obligation.
Intérêt annuel : 114 F par obligation, payable le 16 septembre de chaque année et *pour la première fois le 16 septembre 1975*.
Taux de rendement actuariel brut : 11,45 %.
Durée : 20 ans.
Amortissement obligatoire : en 10 ans au maximum, à partir du 16 septembre 1984,
— soit par remboursement au pair (pour la moitié au moins des titres à amortir chaque année) ;
— soit par rachat en Bourse.
Amortissement anticipé : par rachat en Bourse uniquement.
Cotation : ces obligations feront l'objet d'une demande d'admission à la cote officielle, dès la clôture de l'émission.
B.A.L.O. du 16-9-1974. Visa C.O.B. n° 74-78 du 5-6-1974.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
18 SEPTEMBRE

La baisse reprend

La pause relative observée mardi dans la chute des cours après la séance désastreuse de lundi n'aura pas duré longtemps : mercredi la baisse a repris, affectant l'ensemble de la cote.

Les déclarations pessimistes de M. Fourcade, parlant d'une économie « sur la corde raide », et évoquant la possibilité d'un rationnement de l'essence ont causé un effet particulièrement déprimant, et alourdi l'atmosphère, s'il était encore possible.

Très logiquement, les valeurs de pneumatiques et d'automobile ont encore fléchi. Mais le mouvement a interressé tous les compartiments, que ce soit l'alimentation ou la construction électrique.

La cotation d'un certain nombre de titres a dû encore être différée à l'ouverture : Pernod, Veuve Clicquot, Kléber, Poclain, Crespi, Sommer, et même Générale des Eaux.

A l'approche d'une liquidation extrêmement perdante, et dont les opérations se dérouleront jeudi et vendredi, les acheteurs à découvert allègent leur position, parfois massivement, tandis que le « portefeuille » commence également à vendre.

Sur le marché de l'or, nouvelle et forte baisse du lingot, qui perd près de 1.000 F à 23.490 F contre 23 470 F le kilo en barre revenant de 23.400 F à 22.969 F. Le napoléon, en revanche, a résisté à 254,10 F contre 254,50 F. Du coup la rente 4 1/2 % 1973 est restée stable après son repli de la veille.

Aux valeurs étrangères, irrégularité des américaines, en dépit de la reprise de Wall Street, à laquelle Paris ne croit pas. Bonne tenue des allemandes et des hollandaises.

Aux pétroles internationaux, rechute de Norks Hydro et Petrofina.

Vif recul des mines d'or, en liaison avec celui du métal, et des mines métalliques.

LONDRES

Irrégulier
Baisse des mines d'or

Nerveux en raison des incertitudes politiques, le marché ne maintient pas toujours sa reprise initiale en sympathie avec Wall Street. Légère hausse des industrielles et nouvelle faiblesse des mines d'or sur des ventes sud-africaines et européennes.

OR (ouverture) (dollars) : 144 .. contre 147 75

VALEURS	CLOTURE 17/9	COURS 18/9
War Loan 3 1/2 % ..	24 1/4	24 1/2
Beecham	141 1/4	143 3/4
British Petroleum ..	289 1/2	285 1/2
Shell	163	162 ..
Vickers	34 3/4	33 3/4
Imperial Chemical ..	166	168 ...
Courtaulds	80 1/4	80 1/4
De Beers	158	159 ...
* Western Holdings ..	28 1/2	25 5/8
Rio Tinto Zinc Corp. ..	80 ..	75 .
* West Driefontein ..	32 1/2	32 1/2

(*) En livres

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 28 déc. 1973.)

	16 sept.	17 sept.
Valeurs françaises ..	69,7	69,1
Valeurs étrangères ..	71,8	72,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	59,3	58,2

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics...	....	......
Effets privés....	....	13 1/2 %
Moyen terme	....	12 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	17/9	18/9
1 dollar (en yens) ..	298 ..	295 .

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Cim. Portl. Lorraine, c. 43	1 p. 6	0 6 50
Crédit. Ind. Norm., c. 32	2 p. 5	10 .
D. B. A., c. 34	1 p. 2	.. ..
Lake Industrie, c. 24 ..	1 p. 5	4 ..
Neuves-M. Châtillon, c. 15	1 p. 3	.. .
S. E. V. Marchal, c. 48 ..	3 p. 2	1 20
Ziegler, c. 8	2 p. 3	10 ..

NEW YORK

La reprise se poursuit

Le mouvement de reprise amorcé lundi à Wall Street s'est poursuivi mardi, l'indice Dow Jones gagnant 9 points à 648,78. La progression avait été encore plus vive pendant la première partie de la séance, l'indice progressant de 19 points, mais des ventes bénéficiaires intervenaient à l'approche de la clôture.

Cette nouvelle avance, qui fait suite à celle de 12,59 points enregistrée au début de la semaine, est due essentiellement à l'espoir d'un desserrement du crédit, nourri par la baisse des taux d'intérêt des bons du Trésor et celle du loyer de l'argent au jour le jour fixé par la Réserve fédérale. Si cet espoir se concrétise, une baisse de taux de base des banques (« prime rate ») pourrait se produire, ce qui donnerait un coup de fouet au marché. M. David Rockefeller, président de la Chase Manhattan Bank, a déclaré mardi que ce taux de base pourrait revenir de 12 % actuellement à 10 % d'ici à la fin de l'année.

La plupart des compartiments ont été touchés par la reprise, à l'exception des mines d'or, déprimées par la baisse du métal. Parmi les « blue chips », reprise de General Electric, I B M., Du Pont de Nemours, A. T. T., Ford et General Motors.

Le volume d'affaires a diminué, avec 13,73 millions d'actions échangées contre 18,37 millions.

Indices Dow Jones : transports 132,62 (+ 4,18) ; services publics 59,30 (+ 0,70).

VALEURS	COURS 16/9	COURS 17/9
Alcoa	41 ...	42 ..
A.T.T.	40 1/2	41 1/4
Boeing	16 1/4	16 1/2
Chase Manhattan Bank ..	30 1/2	31 1/2
Du Pont de Nemours	112 1/4	114 7/8
Eastman Kodak	73 1/2	75 7/8
Exxon	65 5/8	65 5/8
Ford	38 1/4	39 ...
General Electric	32 1/4	33 7/8
General Foods	16 1/2	17
General Motors	36 7/8	37 5/8
Goodyear	14 .	13 1/4
I.B.M.	159 5/8	161 7/8
I.T.T.	15 7/8	16 1/4
Kennecott	26 5/8	27 1/8
Mobil Oil	35 ..	35 ...
Pfizer	23 1/2	25 ...
Schlumberger	81 5/8	82 3/8
Texaco	21 7/8	22 1/8
U.A.L. Inc.	15 3/8	15 7/8
Union Carbide	36 1/2	38 5/8
U.S. Steel	41 1/2	42 ...
Westinghouse	9 1/2	9 3/4
Woolworth	11 ...	11 1/8

BOURSE DE PARIS — 18 SEPTEMBRE — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %........	.. ..	2 981	France (Vie)....	384	388
5 %........	61	3 151	Préservatrice S.A.	322	324 50
5 % 1920-1980	124 30	3 151	Prévoyance.....	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1950	340 ..	334 .	Finextel	99	100 ..	Cogifi	181	[illegible]
— parts 1950	332 ..	330 ..	Foncia-Crédit ..	153	152	Foncina	93 .	[illegible]
Ch. France 3 % .	85 .	.. ..	Fr. Cr. et B (Cie)	71 20	70	Gr. Fin. Constr.	107 .	[illegible]
Abeille-I.G.A.R.D.	522 .	502 .	France-Bail	188	187	Immindo	93	[illegible]
Abeille (Vie)....	298	.. ..	Hydro-Energie...	o 47 50	46	Immoinvest ...	75 10	[illegible]
A.G.P.	391 .	391 ..	Immobanque....	117	116	Cie Lyon Imm. .	90 40	[illegible]
Concorde	294 ..	291 .	Immoffice	111	109 .	Sagimo	97 50	[illegible]
Epargne France.	395	396	Interbail	117	116 .	UFIMEG	81 50	[illegible]
Fonc. T.I.A.R.D. ..	77	74 .	Locafinancière..	115 .	115 50	U.G.I.M.O.	93 10	[illegible]
Foncière (Vie)..	205	205 .	Lyon-Alemand ..	99	100	Union Habit ...	113	[illegible]
France (I.A.R.D.).	335 ..	322 ..	Soc. Mars. Crédit	255 10	255 20	Un. Imm. France	102	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Coniméco	o 125	121
Finoutremer	o 129 ..	..
Noranda	138 .	143
Vieille Montagne	543 .	525 .
Zambian Angl.-Ar	13 50	12 50
Am. Petrofina...	127	125 ..
British Petroleum	32 50	34
Gulf Oil Canada	119 .	116 ..

VALEURS	Emission frais inclus	Rachat net
Obligeon........	*122 24	116 70
Optima.........	*114 32	109 16
Sicavimmo......	*148 83	142 08
S. I. Est........	294 55	281 48
Soginco........	95 37	91 05
Sogiuter........	313 39	299 18
Univalor........	*124 74	119 08
Valorem.........	*120 04	114 60

*Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
480	4,50 % 1973	445	445 ..	449	449 ..
986	C.N.E. 3 %..	980	967 .	950 80	955 .
230	Afrique Occ.	209 ..	205 10	204 80	201 10
265	Air Liquide..	240 ..	238 50	236 20	232 20
62	Als. Part. ind	55	48	48	48 .
79	Alsthom....	61 50	60 50	61 10	60 50
31	Antar P. Atl.	27 60	27 10	2880	27 10

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours
540	Cie Gle Eaux.	456	430
91	Electro-Méc.	85	86
265	Eng. Matra.	240	238 50
180	E. J. Lefebvre	137 50	130
71	Esso S.A.F...	58	54 50
155	Eurafrance.	143 20	140 10
325	Europe nº 1	292	291 20

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
182	Tales-Luz	163 10	163 30	163 20	161
215	T.R.T.	180	189 ..	189	190 30
800	Tél. Electr.	695 .	667 .	655 ..	
560	Tél. Ericss.	468 .	461 ..	460 .	480
83	Terres Roug	67	67 80	67 80	66 50
153	Thomson Br	119	115	111 .	113
148	U.I.S	134	135	134 90	133 30
280	U.C.B.	198 10	185 ..	188	181 30
165	Un. Fr. Banques	128 50	120	120	117 60
63	U.I.A.	60 50	58	58	58
102	Usinor ...	96	94	94 50	95
138	— (obl.)	129 50	129 ..	129 .	128 40
130	Vallourec ..	129 50	129 ..	128 90	127 80
735	V.Clicquot-P	576 ..	535	535	520 .
640	Viniprix ...	542 ..	505	515	495 .
282	Amer Tel. ..	191 50	198 50	198 50	197
28	Ang. Am. C.	20 55	19 35	19 35	19 70
298	Amgold ...	225 50	212 .	232	210
280	Aster. Mines	283	282 80	282 50	280
310	B. Ottoman	235	224	224 ..	219 90
230	BASF (Akt.) .	216 50	218 50	218 50	215 50
210	Bayer ..	192 60	193	192 .	192
163	Buffelsfont.	121 .	119 80	117 80	121 50
14	Charter ..	9 85	9 55	9 50	9 40
143	Chase Manh	146 50	147 40	147 60	146
405	C.F. Fr.-Can.	342	348	348	350
18	De Beers (S)	12 45	12 45	12 45	12 65
200	Dome Mines	187	190 .	187	189
635	Du Pont Nem	545 ..	543	543	535 ..
375	East Kodak	363	331	332	331 ..
127	East Rand..	90 05	80 50	81	80 50
230	Ericsson	199 50	199 10	199 10	189 10
330	Exxon Corp.	315	310	310	308
131	Ford Motor	185	183 80	183 80	182 ..
176	Free State	139 50	137 .	138 .	139 50

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
182	Gen. Electric	158 10	160	160 .	160 .
180	Gen. Mot	175 ..	177 20	177 20	174 ..
24	Goldfields	20	18 70	19 05	18 35
62	★ Harm. Gold	44 70	43 30	42 35	42 30
215	Hoechts Farb	198 50	199 70	200 50	200
20	Imp. Chem..	18 60	18 75	18 75	18 75
137	Imperial Oil	125	123 50	123 50	121 10
920	I.B.M.	785 .	763 ..	763 ..	758 .
127	Internickel	115 50	116	116 ..	116 ..
89	I.T.T.	78 30	77 10	77 10	77 20
181	Mob. Oil Co	171 50	168	168 .	168
4790	Nestlé....	3450 .	3208 .	3208 ..	3258 ..
435	Norsk Hydro	358 ..	335 .	336 ..	335
8	Olivetti ..	6 30	6 10	6 10	6 20
515	Petrofina...	392	375 10	372 .	368 .
48	Philips ...	40 20	41 50	41 50	40 70
175	Prés. Brew	142 10	138 80	137 80	140 .
280	Quilmès ..	189 90	190	190	193 .
220	★ Randfont..	168 50	153 50	155 ..	157
64	Rand. Select	43 50	40	40 ..	40 05
134	Royal Dutch	115 50	117	118 ..	116 90
12	Rio Tinto Zin	9 20	8 70	8 75	8 60
235	St-Helena .	180 .	171 50	171 70	175 ..
405	Schlumberger	399 70	385	386	389 .
19	Shell Tr (S.)	18 40	18 20	18 20	18 ..
390	Siemens A.G.	342	338 80	338 80	335 .
29	Sony ...	27 70	27	27 ..	27 ..
13	Tanganyika	9 70	9 65	9 70	9 80
152	Unilever	128 80	129 70	129 70	128 80
32	Union Corp.	26 20	24 30	24 50	24 80
152	U. Min. 1/10	131 50	135 50	135 50	134 ..
298	West Drief..	248 50	241 50	241 50	243 30
145	West Deep.	105 50	100	99 90	100 .
285	West Hold..	215 ..	211 50	212 10	212 ..
5 10	Zambia Cop	4 15	4 15	4 20	4 20

★ VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18/9	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)......	4 806	4 796	4 77
Canada ($ can. 1)....	4 857	4 886	4 81
Allemagne (100 DM)	181 425	181 176	179 50
Belgique (100 fr.)....	12 225	12 190	11 95
Danemark (100 krd.)	77 770	77 720	77
Espagne (100 pes.) .	8 355	8 350	8 20
Grande-Bretagne (£ 1)	11 140	11 113	11
Italie (100 lires) ...	0 727	0 726	0 68
Norvège (100 krs.)..	86 800	86 850	85
Pays-Bas (100 fl.) ...	177 880	177 700	178 25
Portugal (100 esc.) ..	18 640	18 800	18 .
Suède (100 krs.)	107 920	107 510	107
Suisse (100 fr.)........	160 300	160 675	159 75

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES et DEVISES	COURS préc.	COURS 18/9
Or fin (kilo en barre)	23400	22969
Or fin (kilo en lingot) ..	23470 .	23490
Pièce française (20 fr.)	254 50	254 10
Pièce française (10 fr.)	199 90	196
Pièce suisse (20 fr.) ..	243 20	245 50
Union latine (20 fr.) ..	240 50	237 80
Souverain	248 50	244 70
Pièce de 20 dollars	1350	1312
Pièce de 10 dollars .	730	732
Pièce de 5 dollars....	456 ..	455 50
Pièce de 50 pesos	995 .	990
Pièce de 10 florins	221 60	221 30

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES

LIRE ÉGALEMENT

Le numéro du « Monde » daté 18 septembre 1974 a été tiré à 549 965 exemplaires.

A B C D E F G

320 millions d'excédents dans le budget 1975

A l'issue du conseil des ministres qui s'est réuni mercredi 18 septembre à l'Elysée, M. André Rossi, porte-parole du gouvernement, a lu le communiqué officiel suivant :

Le ministre des finances a fait approuver le projet de loi de finances pour 1975. En outre, le conseil a entendu une communication de M. Fourcade sur l'institution d'un mécanisme conjoncturel de lutte contre l'inflation au niveau de la gestion des entreprises.

Le ministre de l'économie et des finances, qui souhaite donner la primeur du projet à la commission des finances de l'Assemblée nationale puis à celle du Sénat, tiendra ensuite une conférence de presse. Il a constaté, a indiqué M. Rossi, un léger suréquilibre du budget d'un montant de 320 millions sans qu'il y ait création d'impôts nouveaux. M. Fourcade a noté que, par rapport à 1974 et compte tenu de la loi rectificative de juillet 1974, le taux de croissance est de plus 13,8 %. Ce taux, a-t-il ajouté, est légèrement inférieur au taux d'augmentation de la production intérieure brute prévu, soit 14,3 %.

Les dépenses de l'Etat atteindront, l'année prochaine, 258,862 milliards de francs, en augmentation de 13,8 % par rapport à 1974.

En ce qui concerne la taxe conjoncturelle de lutte contre l'inflation, M. André Rossi a indiqué qu'elle servirait à maîtriser la hausse des prix sans porter atteinte au niveau de l'activité et de l'emploi, qu'elle devrait amener les entreprises à un comportement plus normal au niveau des marges et enfin qu'elle toucherait un nombre limité d'entreprises, mais devrait jouer un rôle directeur.

Sur proposition du ministre de la coopération, le conseil a adopté un projet de décret portant suppression et création d'emplois pour faire suite à la réorganisation des structures de ce ministère. Un projet de décret relatif au régime des rémunérations applicables aux agents exerçant auprès de certains Etats des tâches de coopération technique et culturelle a été également adopté.

Le ministre des affaires étrangères a fait un exposé sur la situation internationale. Il a particulièrement rendu compte des récentes réunions des ministres des affaires étrangères de la Communauté.

M. Sauvagnargues a fait une communication sur la situation internationale. Il a évoqué à nouveau les problèmes de la Grèce et, plus précisément, les relations entre la Grèce et la C.E.E. ainsi que la situation à Chypre. Il a traité de la répartition des premières tranches d'aide de la C.E.E. aux pays touchés par la crise du pétrole.

M. Sauvagnargues a indiqué que la réunion des ministres des affaires étrangères de Bruxelles avait permis d'évoquer les questions énergétiques et de montrer une volonté politique pour définir une politique commune de l'énergie.

Le conseil a entendu une communication du ministre de l'éducation sur la rentrée scolaire.

M. Haby a constaté que la rentrée avait été « normale » et « satisfaisante ». « Je dois vous dire que le président de la République et le premier ministre, *a précisé M. Rossi*, ont rendu un grand hommage à M. Haby sur la façon dont il a préparé la rentrée et l'a réussie »

Le premier ministre a présenté la liste des personnes qui seront chargées de la mise en place de l'établissement public de diffusion et des sociétés de programme et de production créés en application de la loi du 7 août 1974 relative à la radiodiffusion et à la télévision (lire pages 1 et 24).

13,8 MILLIARDS POUR LE TÉLÉPHONE EN 1975

M. Pierre Lelong, secrétaire d'Etat aux P.T.T., a visité, le 17 septembre à Paris, cinq chantiers de centraux téléphoniques. Il a ensuite, au cours d'une conférence de presse, présenté son projet de budget pour 1975.

Les P.T.T. devraient disposer l'an prochain de 35 milliards de francs. Les crédits d'équipement atteindraient 14,8 milliards de francs, dont plus de 13,8 milliards pour le seul téléphone, soit pour ce dernier poste une augmentation de 33 % par rapport à 1974, l'équivalent de 3 000 kilomètres d'autoroutes. Au total, selon M. Lelong, un budget insuffisant (il n'y aura pas de collectif budgétaire pour le téléphone cet automne), mais aussi un budget d'attente qui évite des ruptures de charge dans l'industrie.

Au Conseil des ministres

Modification limitée du quotient familial et création d'une taxe conjoncturelle contre l'inflation

Deux dossiers économiques importants étaient à l'ordre du jour du conseil des ministres de ce mercredi 18 septembre : le projet de budget de l'Etat pour 1975, le projet de taxe conjoncturelle de lutte contre l'inflation.

En ce qui concerne le budget de l'Etat, que les contribuables attendent généralement avec inquiétude, parce qu'il annonce souvent des augmentations d'impôt, il n'y a pas — ou très peu — de mauvaises surprises à attendre. Dans l'état actuel des choses et sauf crise grave — hypothèse qu'on ne peut évidemment pas écarter, — les impôts des particuliers ne seront pas augmentés l'année prochaine par rapport à leur revenu (une partie du prélèvement exceptionnel de cette année sera d'ailleurs remboursée). La stabilisation de la pression fiscale est en principe garantie par le fait que les diverses tranches du barème de l'impôt sur le revenu seront relevées d'un pourcentage important pour tenir compte des effets de l'inflation sur les ressources des Français.

La seule innovation en matière d'impôt sur le revenu viendra d'une modification du quotient familial, modification contre laquelle la Confédération générale des cadres est déjà partie en guerre par la bouche de M. Malterre. Pourtant, d'après nos informations, le gouvernement, tout en remplaçant par une déduction forfaitaire d'environ 4 000 F par enfant de dix-neuf à vingt et un ans le système du quotient familial, s'engagera à restituer intégralement à d'autres familles les sommes ainsi économisées par l'Etat par rapport au système actuel (dans lequel un enfant à charge, jusqu'à vingt et un ans, donne droit à une demi-part de quotient familial). L'Etat fera, en effet, bénéficier de l'économie *d'autres enfants à charge*. Mais ce n'est qu'au cours du conseil des ministres que devaient être précisées les modalités exactes de cette réforme limitée : on ne savait, en effet, pas encore mercredi matin si elle devait s'appliquer à partir d'un âge de dix-huit ou de dix-neuf ans ; il était aussi possible que l'on se contente finalement de limiter en valeur absolue la réduction d'impôt entraînée par le quotient familial.

Comme nous l'avions annoncé la semaine dernière, aucune baisse importante et générale des taux de la T.V.A. n'est prévue pour l'année prochaine, malgré les demandes réitérées des syndicats et des partis de gauche. Seuls, des aménagements de détail seront annoncés, notamment une réduction de la taxe à la valeur ajoutée sur les campings.

En ce qui concerne le deuxième projet que devait étudier le conseil des ministres, celui qui propose de créer une taxe conjoncturelle de lutte contre l'inflation, applicable à partir de l'année prochaine, les jeux n'étaient pas non plus complètement faits ce mercredi 18 septembre avant le conseil. Le problème des taux de cette nouvelle taxe restait à débattre, ainsi que celui du caractère définitif ou remboursable de l'impôt.

En principe, la taxe conjoncturelle ne sera pas éternelle. Lorsque le rythme de la hausse des prix sera revenue en France à un pourcentage raisonnable, elle sera supprimée. Où fixera-t-on ce « *niveau raisonnable* » ? Si c'est à 4 ou 5 % de taux d'inflation annuel, la taxe aura la vie longue. Si c'est à 7 à 8 %, l'échéance sera moins lointaine. Pour les pouvoirs publics, si la taxe n'a qu'une existence relativement brève et se limite aux périodes d'hyperinflation, son taux maximum doit être très sévère (le taux de la taxe sera progressif, d'autant plus élevé que la valeur ajoutée taxable sera plus importante). Dans l'état actuel des choses, c'est-à-dire jusqu'aux délibérations du conseil des ministres, la tendance générale était plutôt en faveur d'une taxe à durée prolongée et à taux maximum plus modéré qu'on ne l'avait jusqu'à présent envisagé : de l'ordre de 75 % au lieu de 90 %.

Les industriels pourront déduire de la valeur ajoutée taxable 14 % en 1975, correspondant forfaitairement à la croissance de la production intérieure brute en valeur. Cette déduction de 14 % représentera tout à la fois la hausse nationale des prix dont les industriels ne sont pas responsables et les progrès moyens de la production de l'ensemble du pays, qu'il ne s'agit évidemment pas de pénaliser. En fin d'année, une régularisation sera faite pour empêcher les entreprises qui auraient beaucoup augmenté leurs prix, sans développer leur production, de profiter de cette réduction.

Seules les vingt mille entreprises les plus importantes seraient touchées par cette taxe, les autres étant exonérées. Une commission serait d'ailleurs créée pour examiner les cas litigieux.

ALAIN VERNHOLES.

M. PAUL GENTIL EST NOMMÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA S.N.C.F.

M. Paul Gentil, directeur général adjoint de la S.N.C.F., est nommé directeur général de la Société nationale en remplacement de M. Roger Guibert, admis à faire valoir ses droits à la retraite, qui occupait ce poste depuis le 1er février 1966.

Né en 1921, M. Gentil, ancien élève de l'Ecole polytechnique et ingénieur au corps des mines, est entré à la S.N.C.F. en 1954. Il fut nommé directeur du mouvement en 1966 et directeur général en 1971.

D'autre part, M. Jean-Jacques Burgard, inspecteur des finances, prend la succession de M. Jules Antonini, secrétaire général de la Société nationale depuis 1958, admis à faire valoir ses droits à la retraite. M. Burgard, né en 1926, était secrétaire général de la commission des opérations de Bourse depuis 1968. Enfin, il n'est pas exclu que dans un avenir proche dans le cadre d'un mouvement qui intéresse certains « grands patrons » des entreprises nationalisées, M. André Ségalat, président du conseil d'administration de la S.N.C.F. depuis 1958, soit appelé à abandonner son poste.

● *Recherché par la police espagnole* qui le croit mêlé à l'attentat qui fit onze morts et soixante et onze blessés, le 13 septembre, à Madrid, M. Juan Manuel Galarraga Mendizabal vient, par personne interposée, de demander l'asile politique en France.



MORT DE FRANÇOIS HONTI

Notre collaborateur François Honti, qui fut rédacteur en chef du Monde diplomatique, *est mort à l'âge de soixante-treize ans, à Suresnes (Hauts-de-Seine).*

Il y a vingt ans, François Honti venait proposer à M. Beuve-Méry la création d'une nouvelle publication, un mensuel, *le Monde diplomatique*. L'idée originelle était de doter les diplomates de tous les pays et les agents des organisations internationales d'un organe consacré aux événements et aux problèmes les intéressant particulièrement.

Les premiers numéros n'avaient que huit pages. Mais l'objet et l'intérêt de la nouvelle publication ne devaient pas tarder à s'étendre. Contenu dans d'étroites limites, *le Monde* ne pouvait traiter largement les multiples aspects de la vie internationale.

Ayant pour seul capital la confiance du directeur du *Monde* et les faibles moyens que le quotidien pouvait alors lui offrir, François Honti s'est inlassablement attaché à développer et à enrichir le *Monde diplomatique*. Longtemps seul, il s'y est consacré corps et âme jusqu'au jour de sa retraite, le 1er janvier 1973.

Né en Hongrie le 16 décembre 1900, venu en France après la première guerre mondiale, correspondant de plusieurs journaux étrangers de 1929 à 1939, François Honti avait passé une grande partie de la guerre à Genève comme correspondant d'un journal conservateur de Budapest. Son orientation nettement anti-allemande l'avait amené à prendre contact avec les représentants de la Résistance française, et il avait été nommé en 1946 consul de Hongrie à Genève.

Après avoir démissionné de ses fonctions en 1949, au moment de la stalinisation de son pays, il s'était établi en France, où il avait publié un petit livre sur le « drame hongrois ».

François Honti n'était jamais revenu dans son pays natal : il avait une patrie, la France, et une passion, *le Monde diplomatique*.

Toute l'équipe du *Monde* et du *Monde diplomatique* présente ses sincères sentiments de condoléances à Mme François Honti et à sa famille.

REMANIEMENT A LA RÉDACTION DU « FIGARO »

Au *Figaro*, M. Xavier Marchetti — ancien chef du service de presse de l'Elysée, — rédacteur en chef adjoint, aura désormais la responsabilité du contrôle des services politique, social, économique et financier. En effet, M. Alain Vernay, qui dirigeait le supplément *« Economie - Finances » du Figaro*, vient d'être nommé éditorialiste-rédacteur en chef adjoint. Il continuera de traiter, en éditorial, des problèmes économiques et financiers, mais le service dont il avait la charge est passé, le 15 septembre, sous la direction de M. Marchetti. Rappelons que M. Marchetti est entré au *Figaro* en avril dernier pour succéder à M. Michel Bassi à la tête du service politique.

On apprend que M. François Giron, qui dirige le service des informations générales, deviendrait également rédacteur en chef adjoint, chargé des éditoriaux. C'est M. Jean-Pierre Mithois qui lui succéderait à la tête des *informations générales*.

Pour sa part, M. Jean-Jacques Gautier — qui collabore au *Figaro* depuis 1941 — abandonnera la chronique du théâtre au profit de M. François Nourissier, le 1er janvier 1975. M. Gautier n'en rédigera pas moins un article hebdomadaire sur le théâtre pour *le Figaro*.

